JOURNAL A NOUVELLES

LA PRESSE

CIRCULATION TOTAL DE LA SEMAINE 63,432

23ME ANNEE—No 174 MONTREAL, MERCREDI 29 MAI 1907 14 PAGES—UN CENTIN

Rev Ed Paradis Lo Sommaire

COLLISION DANS LE PORT

Le "Saint-Irénée" a brisé le gouvernail du "Terrebonne", hier soir, au large du Parc Dominion. --- Personne, heureusement, n'a été blessé.

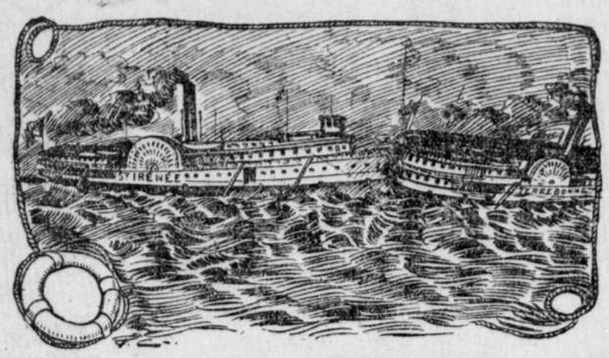

L'ACCIDENT D'HIER SOIR A LA LONGUE POINTE. LE "SAINT-IRENEE" FRAPPE L'ARRIERE DU "TERREBONNE."

La Compagnie Richelieu et Ontario est éprouvée d'une façon regrettable. Depuis le commencement de la saison, le "Beaupré", le "Picton", le "Murray-Bay", le "Chicoutimi", le "Trois-Rivières" et le "Terrebonne" ont eu, déjà, chacun, leur petit accident. Hier encore, le malheur est descendu sur deux des steamers, et une collision de queue s'est produite vis-à-vis le Parc Dominion, à la Longue-Pointe. Le "Saint-Irénée", de la ligne de Québec, venait de partir de Montréal. Il rejoignit le "Terrebonne" qui descendait à Contrecoeur, et, dans une fausse manoeuvre, les deux navires ne purent éviter la collision. Le gouvernail du "Terrebonne" fut brisé. On dût remorquer le cabotier au quai Laurier pendant que le "Saint-Irénée", averti par les signaux, continuait sa route vers Québec. L'équipage du "Terrebonne" fut renvoyé, en partie, au foyer, et l'on fit venir un autre navire pour prendre la cargaison du vapeur avarié.

Personne n'a été blessé dans cette collision. Le capitaine Baker commandait le "Saint-Irénée" et le capitaine Laviolette conduisait le "Terrebonne." Ce dernier a dû être renvoyé à Sorel, allège, pour être radoubé.

Le "Chambly" fera son service aujourd'hui, nous dit-on, en attendant qu'un autre vaisseau soit placé sur cette route. On croit que le "Cornwall", qui avait précédé le "Terrebonne" au service de Varennes, Verchères et Contrecoeur, prendra le fret et les passagers pour ces trois localités.

APRES TRENTE-HUIT ANS

M. et Mme Léon Fontaine, de Woonsocket, revoient pour la première fois le pays de leurs ancêtres.—

M. et Mme Léon Fontaine, et Mlle Ida Fontaine, leur fille, de Woonsocket, R. I., actuellement en visite à Montréal.

M. Léon Fontaine, de Woonsocket, R. I., est actuellement en visite chez son frère, M. Isaïe Fontaine, restaurateur, 514 avenue Parc Lafontaine. Il est accompagné de Mme Fontaine et de leur fille cadette, Mlle Ida Fontaine.

Parti depuis près de 38 ans pour les Etats-Unis, M. et Mme Fontaine ne sont jamais revenus au pays.

L'ordination de leur fils, M. l'abbé Charles-Emile Fontaine, qui a reçu l'ordre du sous-diaconat des mains de Mgr Bruchési, samedi dernier, leur a fourni l'occasion de leur premier voyage au Canada. Inutile d'ajouter qu'ils ont été chaleureusement accueillis par leurs parents et amis qui sont en grand nombre à Montréal. Ils repartiront jeudi soir, pour Woonsocket, enchantés de leur séjour à Montréal et emportant de nombreux souvenirs de notre ville.

M. Léon Fontaine est né à Iberville. Il est aujourd'hui âgé de 62 ans, mais on ne lui en donnerait pas cinquante, tant il est encore vigoureux et bien portant. Parti pour les Etats-Unis dans toute l'ardeur de la jeunesse, il fut l'un des pionniers de la colonie canadienne de Woonsocket, qu'il a vu se développer et grandir.

En 1874, il épousa Mlle Emilie Dubois, native de Saint-Jean Chrysostôme, comté de Lévis, et arrivée à Woonsocket en même temps que lui.

Interrogé par un représentant de la "Presse", M. Fontaine dit qu'il est tout à fait content de la vie qu'il mène aux Etats-Unis. Employé pendant vingt-trois ans dans la même filature de coton, et depuis quinze ans dans une fabrique de lainages, en qualité de contremaître, il a pu, par son seul travail, élever cinq enfants et se créer une jolie aisance. Deux de ses filles sont aujourd'hui mariées avantageusement et il aura, dans un an et demi la consolation de voir son seul fils admis à la prêtrise.

M. Fontaine ajoute qu'il a beaucoup aimé son voyage au Canada et qu'il se propose d'y revenir avant longtemps. Mme Fontaine a eu le bonheur de rencontrer l'une de ses soeurs beaucoup plus âgée qu'elle et qu'elle avait perdue de vue pendant de nombreuses années. Mlle Adèle Dubois demeure aujourd'hui à Sillery, près Québec et est âgée de près de 70 ans.

Elle avait aussi fait le voyage de Montréal pour assister à l'ordination de son neveu. L'entrevue des deux soeurs a été des plus touchantes.

Comme nous l'avons dit plus haut, cette intéressante famille de Canadiens restés bien fidèles aux traditions du pays natal, retournera à Woonsocket, jeudi, regrettant de ne pouvoir prolonger davantage son séjour à Montréal.

CE QUE JUIN NOUS RESERVE

A la demande d'un nombreux public, de légers changements ont été faits à l'horaire de l'Intercolonial, pour le jour de la grande excursion à Québec, organisée par la Société nationale de gymnastique, sous le patronage de "La Presse".

Les petits gymnastes vainqueurs du concours de la coupe, au Stadium, partiront avec leurs professeurs et les organisateurs, à 7.25 heures a.m., le 8 juin, de la gare Bonaventure. Les excursionnistes, eux, laisseront la même gare à 1.15 heure de l'après-midi, 8 juin également, pour entreprendre ce voyage vraiment sans précédent sous le rapport de la modicité du prix de passage et de l'admirable programme préparé pour l'occasion.

$2.50, aller et retour pour les adultes, et $1.50 pour les enfants: pour cette modeste somme, les voyageurs auront le privilège de rester 4 jours dans la vieille cité de Champlain.

A Québec, ce seront des fêtes brillantes, organisées sous la distinguée et active présidence de M. Cyrille Delâge, M.P.P., membre du Conseil de l'instruction publique.

Comme préambule à toutes ces manifestations, ce sera le grand concours des gymnastes catholiques de Montréal, le 7 au soir, au Stadium, sous la direction de M. le professeur H. T. Scott.

Ce sont donc plusieurs jours d'intéressants événements qui se préparent pour la population de Montréal.

UNE AVALANCHE DE MADRIERS

Tombe sur deux malheureux ouvriers travaillant dans le port de Québec.

GRAVES BLESSURES

Les victimes sont deux Canadiens-français, Charles Derose et Félix Dugal — Ce dernier est mourant.

ACCIDENT SUR ACCIDENT

Québec, 29 — Il semble vraiment que le malheur se soit attaché aux Paquebots du Pacifique Canadien, les deux "Empresses". Il y a dix jours, c'était un débardeur qui, au départ de l' "Empress of Ireland" se faisait broyer la tête par un crochet de transbordement; samedi dernier un marin de l' "Empress of Britain" était ébouillanté affreusement par un jet de vapeur.

Voici qu'hier, la mauvaise fortune apparente de ce dernier paquebot a voulu qu'un nouvel accident assombrit encore une fois les préparatifs du chargement.

Vers deux heures, dans l'après-midi, une équipe de débardeurs était occupée à l'arrimage d'une certaine quantité de bois de construction, au moyen d'un treuil mécanique. Les ouvriers étaient divisés en deux équipes. L'une, dans la cale de l' "Empress", installait le bois; l'autre, sur la barge déchargeait, mettait en paquets de douze à quinze les madriers et les enroulait d'une amarre pour être enlevés sur le pont du paquebot et de là descendus par les écoutilles. De cette dernière équipe faisaient partie deux Canadiens-Français, Charles Derose et Félix Dugal.

Au moment où l'un des énormes paquets de madriers s'enlevaient rapidement dans l'air, l'amarre qui l'enserrait n'ayant pas été fixée assez solidement, glissa, laissant retomber son fardeau sur le pont de la barge. La pile de madriers s'abattit avec un fracas terrible sur les malheureux Dugal et Derose, avant qu'ils eussent le temps de se garer. Tous deux furent ensevelis sous l'avalanche. L'un, Dugal, reçut en pleine poitrine tout le poids de la charge. Lorsqu'il fut retiré, il était inconscient et rendait abondamment le sang par la bouche. Son compagnon, Derose, fut frappé à la tête par le bout d'un madrier et en fut quitte pour une terrible entaille au front. Les infortunés ouvriers furent immédiatement transportés sur la jetée, où les deux voitures d'ambulance de l'hôtel de ville furent mandées. On les conduisit sans délai à l'Hôtel-Dieu et là les médecins constatèrent que Dugal avait plusieurs côtes rompues, dans la région du thorax, de sorte qu'on désespère presque de le sauver. Quant à l'autre, malgré le choc violent qu'il a reçu sur la tête, aucune partie vitale n'a été atteinte et l'on a bonne espérance de le remettre sur pieds avant longtemps.

Cet accident a jeté une tristesse profonde parmi les compagnons de travail des deux infortunés.

AU PASSAGE D'UN TRAMWAY

UN NOMME DAGENAIS DISANT VEINR DE BEAUHARNOIS, EST VICTIME D'UN GRAVE ACCIDENT.

Un homme a été frappé à la tête, hier, par un tramway, à l'angle des rues McCord et Notre-Dame. La voiture d'ambulance de l'Hôpital Royal Victoria l'a transporté à cette institution où il a été de longues heures sans connaissance.

Ce matin, l'infortuné était un peu mieux, et l'on a pu apprendre de lui qu'il s'appelait Dagenais et qu'il venait de Beauharnois.

Des témoins de l'accident disent que Dagenais avait mal calculé la distance qui le séparait d'un tramway de la rue Notre-Dame, et que c'est en voulant traverser cette rue qu'il a été frappé.

UN PRIX QUI FAIT SONGER

LE PRESIDENT DE LA M. L. H. & P. DECLARE QUE LA COMPAGNIE VENDRAIT SON EXPLOITATION POUR $25,000,000.

Rencontré ce matin dans les corridors de l'Hôtel-de-Ville, M. Rodolphe Forget, qui sortait de chez le maire, a dit:

"Si la ville veut acheter toute l'exploitation de la compagnie, gaz et électricité, elle l'aura pour la somme de $25,000,000. Nous accepterions ses débentures à 4 pour cent, ce qui ferait $1,000,000 par année. Nos livres montrent que nos profits ont été de $1,700,000. La ville aurait donc $700,000 à dépenser pour ses rues, etc. Il ne faudrait pas cependant que le conseil fut chargé de l'administration; car ce serait bientôt la ruine. Il faudrait par exemple un bureau de trois ingénieurs, un ingénieur hydraulique, un ingénieur électricien, un ingénieur gazier. Avec ces hommes de métier, la ville serait sûr d'un profit.

"La compagnie est toujours prête à vendre," a ajouté M. Forget en terminant.

Le maire, à qui nous rapportions cette conversation, s'est contenté de sourire.

"Si j'ai vu M. Forget, ce matin, dit-il, c'est qu'il avait à me parler des hôpitaux Saint-Paul et Alexandra."

IL DORMIRA EN TERRE SAINTE

Un jeune Chinois converti a d'imposantes funérailles, ce matin,

A SAINT-PATRICE

Grâce au zèle de M. le curé Callaghan, la colonie chinoise compte actuellement près de

200 CATHOLIQUES

Une messe de requiem a été chantée, ce matin, en l'église Saint-Patrice par le révérend Martin Callaghan, curé de cette paroisse, pour le repos de l'âme d'un Chinois, Wolg Yuen, décédé dimanche à l'Hôtel-Dieu, où il avait été transporté souffrant d'affection cardiaque.

On sait que depuis nombre d'années, M. l'abbé Callaghan s'intéresse avec beaucoup de zèle aux intérêts religieux de la colonie chinoise de Montréal et qu'il a pu faire embrasser le catholicisme à près de 200 Chinois. Wolg Yuen était l'un des convertis, et M. l'abbé Callaghan a tenu à lui faire d'imposantes funérailles.

Elles ont eu lieu ce matin dans l'église Saint-Patrice tout ornée de grand deuil. Au delà de 100 Chinois assistaient à la cérémonie funèbre.

Les enfants de l'école Saint-Patrice chantèrent la messe harmonisée des morts.

Wolg Yuen était âgé de 25 ans. Il était employé dans une buanderie de l'un de ses compatriotes à Lachine.

Il a été inhumé au cimetière de la Côte des Neiges.

C'est la seconde fois que M. l'abbé Callaghan préside aux funérailles d'un Chinois, converti au catholicisme, à l'église Saint-Patrice.

DES BLESSURES DOULOUREUSES

UN VIEILLARD SE BLESSE A LA FIGURE AU COURS D'UNE CHUTE SUR LE TROTTOIR.

Joseph Gareau, vieillard de 65 ans, et qui a déclaré demeurer au No 185 de la rue Saint-Hippolyte, a fait une chute sur le trottoir, hier après-midi, à 3 h. 30.

Gareau s'était assez gravement blessé à la figure. Il saignait abondamment du nez quand les ambulanciers de l'hôpital Notre-Dame, appelés sur les lieux, arrivèrent près de lui. Le blessé fut conduit à l'hôpital.

MORT SUBITE DE BILL DUNN

William (Bill) Dunn, un vieillard que tout le monde connaissait, rues St Paul et des Commsisaires, est mort subitement à la pension Gervais, 200 rue St Paul. Il a été découvert, rigide, dans son lit, hier après-midi. On le croyait parti depuis le matin, pour vaquer à ses occupations journalières, lorsqu'en passant devant sa chambre, on l'aperçut. On crut d'abord qu'il dormait, mais il avait cessé de vivre depuis longtemps déjà. Le coroner McMahon fut prévenu et le fourgon de la morgue alla chercher le cadavre.

ENCORNEE PAR UNE VACHE

UNE JEUNE FILLE DE LA RUE PANET EST ATTAQUEE PAR UNE VACHE FURIEUSE, RUE SHERBROOKE.

Vers 3 h. 30 lundi après-midi, trois jeunes filles, dont une, Mlle Annie Groulx, 420 Panet, passaient rue Sherbrooke, coin Parc Lafontaine, lorsqu'une vache furieuse, qu'un nommé P. Barrette conduisait chez M. H. Lafortune de la rue Champlain, No 485, se rua soudainement contre elles et les renversa.

Mlle Groulx fut encornée par la bête et ne dut son salut qu'à l'intervention du bouvier Barrette, qui asséna un violent coup de bâton à l'animal.

Le constable Rompré du poste de la rue Rachel aida le bouvier à maîtriser l'animal et fit transporter Mlle Groulx chez elle.

LE CAPITAINE DU "MANXMAN"

Le capitaine Christie, du vapeur "Manxman", ligne Dominion, a pu quitter l'hôpital Notre-Dame, ce matin. Le vaillant marin a suivi un traitement de quelques jours à cette institution, et il est maintenant parfaitement rétabli de l'indisposition dont il souffrait.

Le "Manxman" quittera notre port, demain matin, avec une forte cargaison et une longue liste de passagers.

EN TOURNEE D'INSPECTION

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sorel, 29. — Etaient en tournée d'inspection à Sorel, lundi, à bord du vapeur "Frontenac": M. F. Gourdeau, sous-ministre de la marine; M. J. W. Cowie, et M. le Commodore Spain.

A L'UNIVERSITE LAVAL

Les étudiants en médecine de l'Université Laval ont commencé leurs examens de fin d'année, ces jours derniers.

La collation des diplômes aux futurs médecins aura lieu vers le 10 juin.

RACOLEUSES A LA BESOGNE

Un malheureux étranger, un jeune homme, se fait enlever une bague de prix, dans

UN RESTAURANT

Le pauvre diable pleure ses chagrins, au milieu de la nuit, à travers nos rues.

UN DANGER

La police du poste No 4 et celle du centre ont bien raison de faire une guerre sans merci aux misérables personnes qui font métier de racoler de pauvres victimes de leur honteux trafic, rues Craig, Saint-Laurent et Ste Catherine.

Les dangers que courent, aux mains de ces sales mégères, les gens un peu éméchés et surtout les étrangers sont considérables.

Le moindre défaut de ces racoleuses est en effet leur manie du vol, quand encore elles ne conduisent pas leurs dupes dans des bouges où ils se font assommer.

Un malheureux Français du nom de Léon Lavert, jeune homme de bonne apparence, habitant dans une pension de la rue Montcalm, en a eu la preuve samedi soir, lorsqu'il s'est fait enlever par une de ces femmes une bague évaluée à $150, un souvenir de famille pour lui.

Le pauvre diable, qui paraissait s'être un peu amusé, était à l'angle des rues Craig et Saint-Laurent, vers minuit, entouré d'une foule de curieux que ses cris et ses lamentations avaient attirés. Il pleurait la perte du bijou perdu, qui venait de disparaître entre les mains d'une racoleuse, dans un restaurant du centre, où elle l'avait entraîné.

Il comprenait trop tard son imprudence: ses doléances ne purent le faire rentrer en possession de son bien.

IL S'APPELAIT DESJARDINS

TEL ETAIT LE NOM DU NOYE TROUVE FLOTTANT DANS LE FLEUVE, HIER.

Le noyé transporté, hier matin, à la morgue s'appelait Alfred ou Albani Desjardins et des papiers trouvés sur lui indiqueraient que l'infortuné avait demeuré à Salem, Mass., et à Saint-Pacôme, comté de Kamouraska. C'est le capitaine Dubord, commandant de l'"Ethel," de la Cie Sincennes-McNaughton, qui a fait la lugubre découverte à 7h. 30, hier matin, un peu en bas du courant Sainte-Marie, devant la prison de Montréal. Desjardins serait disparu depuis une couple de semaines. Il n'a aucune marque de violence.

La nouvelle de la triste découverte a été envoyée aux parents de l'infortuné, à Saint-Pacôme.

IL EST MORT SUBITEMENT

UN MALHEUREUX JEUNE HOMME A ETE TROUVE INANIME DANS SON LIT, VERS 1 HEURE, CE MATIN.

Charlemagne Cusson, un jeune homme de 28 ans, est mort subitement dans son lit, à la pension Charlebois, 45 Craig Est. Vers une heure, ce matin, l'un des employés de la maison, qui couchait dans la même chambre que Cusson, l'entendit ronfler fortement. Il se leva et alla le pousser. Le bruit cessa aussitôt et l'employé se recoucha, sans inquiétude, croyant que Cusson avait été sous l'empire d'un rêve, qu'il avait eu le pesant.

Ce matin, l'homme descendit allumer le poêle, vers 4 heures. Il ne remarqua rien d'anormal dans le lit de son compagnon de chambrée qui semblait dormir profondément.

Vers 6 heures l'employé de M. Charlebois monta pour éveiller les pensionnaires; c'est alors qu'il s'aperçut que Cusson avait cessé de vivre. Le cadavre a été aussitôt conduit à la morgue où le coroner MacMahon en disposera.

Charlemagne Cusson avait vu le jour à St-Jérôme. Son père qui habite maintenant l'Ile Jésus, s'appelle Pierre Cusson.

Le défunt travaillait pour la compagnie Meldrum. Il était le frère de M. Zoël Cusson, conducteur de tramway, Henri et Louis Cusson, barbiers. Il était aussi le cousin de M. Léon Harel, commis chez M. Lanthier, marchand d'huîtres de la rue Craig Est.

Jamais Charlemagne Cusson ne s'était plaint de maladie. Il avait travaillé toute la journée, hier, et il paraissait dans le meilleur état de santé possible quand il monta se coucher.

UNE VOITURE LE RENVERSE

Monsieur Elzéar Cloutier, No 365 de la rue Richmond, a été frappé par une voiture, ce matin, à 8 h. 25, et la voiture d'ambulance de l'hôpital Notre-Dame est allée le chercher au No 127 de la rue Saint-Maurice.

Cloutier souffre de contusions à l'épaule et au thorax.

LE "CARMELIA" SUR LES CHANTIERS

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sorel, 29. — Le vapeur "Carmélia", de la flotte du dragage de la Marine, a été hâlé sur les chantiers de Saint-Joseph pour réparation à sa coque.

LE FROID EST TENACE

Il est tombé hier, 28 mai, de la neige qui s'est transformée en pluie glacée. --- La souffrance des gens dont la provision de charbon est épuisée.

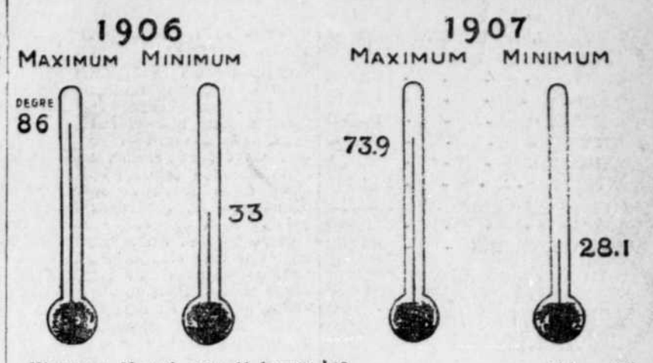

Hier soir, 28 mai, vers 11 heures, il a neigé, puis la neige s'est transformée en une pluie qui glaçait sur les pavés. A l'observatoire de McGill, le thermomètre marquait 36 degrés, presque le point de congélation.

Dans les petites maisons de bois, où la vétusté a ouvert partout des fentes, le vent froid circule sans qu'on puisse le combattre. La provision de bois ou de charbon de l'hiver est épuisée et beaucoup de gens ne peuvent la renouveler maintenant. Dans les campagnes, les champs sont roussis par le froid. Les pommiers qui d'habitude perdent leurs fleurs vers la fin de mai, n'en ont pas encore eu. L'herbe est maigre et courte, les feuilles jaunissent comme en automne et, frileuses, sont à peine sorties du bourgeon.

Le jour le plus froid de mai 1906 fut le 2, avec une température moyenne de 41.8 degrés; la température moyenne d'hier était de 41 degrés. Le 1er mai 1905, le thermomètre donna une moyenne de 38 degrés.

A l'hôtel-de-ville le thermomètre donne l'enregistement suivant:

28 mai.	1907	1906
3 h. p. m.	44	53
7 h. p. m	41	55
11 h. p. m.	35	51
29 mai.		
3 h. a. m.	36	45
7 h. a. m.	39	47
11 h. a. m.	50	56

On a avancé bien des théories pour expliquer cette température anormale. On dit: "C'est le "Gulf Stream" qui change de place".

D'abord, il n'y a rien de vrai dans cela, puis le "Gulf Stream" changeât-il sa course, l'effet en serait à peu près nul dans nos régions. Tout au plus ses variations périodiques ne produisent-elles que des brouillards plus intenses dans la région de Terreneuve en faisant fondre plus rapidement les icebergs qui descendent du pôle.

On dit aussi qu'un cycle de sept ans ramène des étés chauds mais courts; mais il y a dans cette assertion plus d'empirisme que d'observation vraie.

Quoi qu'il en soit, toutes les explications ne valent rien pour ceux qui en ont assez du froid. S'ils aiment à ressasser leurs griefs, ils apprendront peut-être avec plaisir que 10 fois, pendant ce mois, le thermomètre est descendu en bas de 40 degrés et que, le 5 mai, la température minimum a été de 28.1 degrés.

Les températures comparées des 27 premiers jours de mai de l'an dernier et de cette année intéresseront sans doute nos lecteurs. On y trouve une différence à peu près constante d'une dizaine de degrés.

	Maximum. 1906.	Maximum. 1907.
1	52.9	46.8
2	47.8	54.0
3	53.7	54.0
4	60.7	48.3
5	64.0	48.9
6	63.2	55.1
7	56.2	59.1
8	54.1	50.2
9	47.0	66.8
10	48.7	57.1
11	46.6	42.0
12	56.2	59.6
13	66.3	59.6
14	56.1	56.1
15	67.2	73.9
16	64.2	65.9
17	65.2	65.2
18	86.0	61.5
19	71.9	58.5
20	54.5	51.8
21	59.5	51.7
22	66.6	51.1
23	72.2	59.8
25	64.6	58.9
26	77.0	56.0
27	57.2	62.9

	Minimum. 1906.	Minimum. 1907.
1	38.0	35.0
2	39.3	43.0
3	39.0	47.4
4	38.5	32.3
5	50.4	28.1
6	46.3	41.7
7	39.9	40.2
8	39.4	41.1
9	41.8	39.8
10	40.4	40.1
11	35.0	32.8
12	38.9	31.1
13	50.8	38.3
14	37.1	42.0
15	41.5	43.7
16	51.4	51.8
17	50.0	46.3
18	55.0	57.1
19	54.3	49.4
20	33.0	42.0
21	37.5	34.4
22	43.4	38.1
23	50.8	38.3
24	51.3	35.1
25	52.1	35.1
26	52.3	41.2
27	40.5	45.0

Cleveland, O., 29 — La température est descendue à 40 degrés, au bureau local de la température, hier soir. Ce record n'a été égalé que deux fois auparavant, depuis l'établissement du bureau, en 1871. De grands feux ont été entretenus la nuit dernière dans les cultures de fruits sur la rive sud du lac Erié, pour empêcher la gelée de causer des dommages.

Zanesville, Ohio, 29 — Il y a eu une gelée mortelle dans toute la région et dans la vallée de Muskingum; les fruits ont subi des dommages sensibles.

$6,000 POUR UNE VIE

L'hon. juge Tellier a rendu jugement hier après-midi, dans la cause de dame Rosalinde Péladeau, veuve de feu Albias Germain, mécanicien à l'emploi de la compagnie, qui a été tué récemment au cours d'un accident arrivé la nuit sur une voie de garage établie en vue de réparations à faire à la voie. La compagnie a été trouvée coupable de négligence et tenue responsable de la mort de son employé. En conséquence, elle a été condamnée à payer $6,000 de dommages-intérêts, dont $3,600 à la veuve et $2,400 à l'enfant mineur de cette dernière.

ARRESTATION DE BEN DRAKE

Le fameux Ben Drake, dont le frère mourait assassiné à New York, il y a quelques mois, au cours d'une querelle entre bandits, a été de nouveau arrêté ce matin, par les limiers Laberge et Viens.

Drake est accusé de tentative de vol sur la personne de M. Auguste Vandelac, marchand de cette ville.

Le prévenu proteste de son innocence.

AU "CINEMATOGRAPHE"

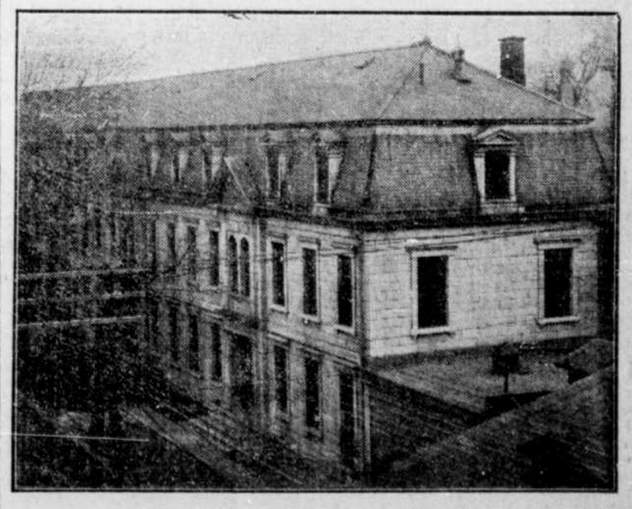

L'école des Frères des Ecoles Chrétiennes, rue Côté, dont les élèves assisteront demain à la séance du Cinématographe. — Photo. Laprès et Lavergne, angle des rues Saint-Denis et Ontario.

Le sort a favorisé, cette semaine, l'école des Frères des Ecoles Chrétiennes, rue Côté. Les sept cents élèves ont reçu aujourd'hui leurs cartes spéciales de "La Presse", et, avec le coupon-prime paru hier, ils pourront être admis gratuitement à la belle représentation de vues animées que leur paye "La Presse" au "Cinématographe", 65 rue Sainte-Catherine-Est. Nous publierons demain, le coupon-prime pour la séance de samedi.

LA PRESSE

Bureaux 51 rue Saint-Jacques, Montréal, Canada.

BUREAUX POUR LES ETATS-UNIS

New-York,
W. J. MORTON,
19 Brunswick Bldg., 225 Fifth Ave, Corner, 26th St.

Chicago,
W. J. MORTON,
I. Elmer Wilson, représentant, 87 rue Washington.

POUR L'ETRANGER

Londres, Angleterre,
CHS. DEWYNTER, Limited,
11 Charing Cross Road.

LA PRESSE est imprimée et publiée au No 51 rue Saint-Jacques, Montréal, par La Compagnie de Publication de LA PRESSE (limitée).
T. BERTHIAUME,
Président.

Toute correspondance doit être adressée comme suit: LA PRESSE, No 51 rue Saint-Jacques, Montréal, Canada.

Circulation de LA PRESSE

TOTAL DE LA SEMAINE

25 MAI

LUNDI	93,443
MARDI	93,374
MERCREDI	93,399
JEUDI	93,482
VENDREDI	93,423
SAMEDI	116,868
TOTAL	583,989
HEBDOMADAIRE	50,443
	634,432

MOYENNE PAR JOUR DE L'EDITION QUOTIDIENNE

97,331

L'AUTOMOBILISME

Les amendements à la loi réglant la vitesse — Importante résolution du "Canada Automobile Club."

En mars 1907, la législature adoptait des amendements à la loi concernant l'automobilisme, c'est-à-dire, qu'elle définissait la contravention, réglait la vitesse et établissait une clause pénale raisonnable contre les délinquants.

Ainsi, désormais, le propriétaire d'un automobile est responsable de toute violation de la loi, ou accident causé par son véhicule et tout officier de la paix a droit d'arrêter, sans mandat, ceux qui enfreignent la loi.

La clause réglant la vitesse est certainement la plus intéressante.

"27—Aucun véhicule automobile ne peut être conduit sur une voie publique à une vitesse plus que raisonnable, ayant soin de ne pas mettre en danger le trafic de la rue, la vie des passants, la propriété publique. Pour aucune raison on ne pourra aller plus de 9 milles à l'heure dans les limites de la ville et sur les routes rurales, pas plus de 15 milles."

Etant donnée cette sage législation, le "Automobile Club du Canada" a adopté la résolution suivante pour témoigner de sa gratitude envers la législature:

"Il est résolu que les membres de ce club recevront une copie de la loi amendée et seront requis de s'y conformer strictement, surtout en ce qui regarde la vitesse. Les membres qui enfreindront ces règles seront censurés par le club et la récidive de l'offense déterminera le renvoi ou la démission du membre délinquant."

Maux du Printemps

Parmi eux on compte les boutons, clous, l'eczéma et autres éruptions, la perte de l'appétit, les langueurs et révolutions de bile, l'indigestion et le mal de tête.

On les guérit tous radicalement et définitivement avec la Salsepareille de Hood.

Ce grand remède purifie complètement le sang, ramène l'énergie des fonctions vitales à tout le système. Il rétablit complètement les gens.

"J'ai pris deux bouteilles de Salsepareille de Hood, ce printemps, et elles m'ont procuré un grand soulagement. J'avais eu des dérangements causés par la bile, mais Hood m'a parfaitement guéri." D. J. Caroubre, 342 rue Saint-Antoine, Montréal, Qué. Ayez de la

Hood's Sarsaparilla

En vente partout, 100 doses pour un dollar. 325 wB

Chronique

LES CHIENS DES DAMES

Une des particularités les plus curieuses de notre époque, cependant si sceptique, est une développement inattendu, immodéré presque de l'amour de la bête, une affection, qui souvent frise le ridicule, pour nos frères inférieurs.

Cette sensiblerie animale s'est développée depuis quelques années avec une surprenante intensité; et la femme, surtout, semble avoir été atteinte plus profondément que l'homme: c'est elle qu'on voit partout devenir instigatrice au patronesse de toutes les oeuvres de protection des animaux. Elle trouve là un nouveau champ d'activité pour le fonds de charité inné chez elle; pour la bête, elle a des raffinements de tendresse qui donnent parfois à sourire.

Il n'est pas rare de voir aujourd'hui de mignons toutous gouverner de jolies femmes qui souvent passent dans leur entourage pour peu faciles à vivre. D'où vient cela ? C'est que la femme a besoin de cette affection soumise et constante qu'on ne trouve nulle part aussi bien marquée que chez le chien, qui est sans contredit l'animal qui possède le plus d'amativité. L'homme — il faut bien faire notre confession — aime trop à montrer qu'il est le maître légal; se laissant prendre à des airs de soumission et de complaisance, il se plaît à exhiber un despotisme presque toujours fictif. La femme trouve dans le chien une amitié servile dont elle devient l'esclave; mais "elle croit" qu'elle est maîtresse absolue.

En ces dernières années, le rôle du chien auprès de la femme a pris des proportions inouïes. En Europe, en Angleterre surtout, on entoure les chiens de luxe de soins stupéfiants. On ne se contente plus de lui faire tailler la couverture brodée et armoriée qui a inspiré à Chatillon cette amusante boutade rimée: "La levrette en paletot"; on le costume selon une mode impérieuse. Il y a des tailleurs pour chiens et il faut s'attendre à voir paraître prochainement un journal illustré en couleurs, traitant exclusivement de l'uniforme de ces intéressants roquets. Il y aura le costume du matin, le costume de ville, le costume de malade, le costume de gala, le costume de nuit, etc. On va plus loin, à Londres et à Paris, on les couvre de bijoux. Le collier d'or et de pierres précieuses est insuffisant; il faut aux bichons des anneaux aux pattes.

Les grandes dames de Londres, propriétaires de chiens, se sont groupées: elles se sont mises à l'oeuvre avec une ténacité, une souplesse, un esprit de corps bien féminins, et le succès n'a pas tardé à couronner leur entreprise. Elles ont formé un des clubs les plus florissants de l'Angleterre, qui organise des expositions canines à faire rêver puces durant l'éternité.

Celle de l'an dernier a eu lieu dans un superbe parc à Kensington. Comme prix, on distribua des sommes folles, si folles que je n'ose à peine en parler, de peur qu'on y trouve une critique à la ladrerie qui a présidé à l'exposition canine de Montréal, qui vient de prendre fin il y a quelques jours. Plus de cinquante mille dollars en espèces et en objets d'art ont été distribués. Il est vrai que toute l'aristocratie féminine de la Grande-Bretagne faisait partie du comité de l'exposition. On pouvait y admirer des colleys, des fox-terriers, des caniches, des havanais, des levrettes, des barzois, des yorkshires, etc., dressés, nourris, brossés, peignés et caressés par les plus blanches et les plus nobles mains des trois royaumes!

Ici, nous n'en sommes pas encore là, mais ça viendra. On a commencé par les petits abreuvoirs, on finira sans doute par les courtines et les ragoûts succulents.

Ce que j'en dis n'est pas pour jeter un blâme sur les coeurs tendres qui s'amourachent des petits chiens, c'est simplement pour marquer la date d'une évolution dans les sentiments féminins.

En accordant au chien une affection profonde, en l'élevant à la dignité de compagnon, d'ami, de confident, la femme a opéré la métamorphose du vieil homme qui n'estimait le chien que pour les services qu'il peut rendre comme animal de chasse ou de défense, et qui n'améliorait les races que dans un but utilitaire. La femme s'est dit que le chien était plus qu'un animal utile; c'est le seul susceptible d'une affection désintéressée; lui seul se plaît à accompagner son maître partout comme un véritable ami; lui seul se montre heureux de s'attacher à son maître par un mouvement spontané qui, bien souvent, n'a d'autre moteur qu'une simple caresse ou un mot dont l'inflexion lui a paru flatteuse.

Pour ma part, sans partager l'amour subit des femmes pour ces animaux, et même sans le bien comprendre, j'estime fort les chiens, car ce sont de vrais amis qui jamais ne vous abandonnent. Pleins de soumission et pleins d'indulgence, ils pardonnent toujours à leur maître ses torts ou sa brutalité.

Ce n'est pas lâcheté de sa part, car si on veut imprudemment l'attaquer, rageur et vindicatif, il ne cèdera pas, fût-on armé, fût-on en nombre.

Mais avec lui l'enfant ne court aucun danger, il peut lui tirer la queue ou l'oreille, il peut le déranger dans son meilleur repas et l'éveiller sans crier gare. L'intelligente bête semble comprendre que ces méfaits d'enfants ont pour excuse la faiblesse et l'espièglerie; elle imite alors les jeux de l'enfant, en prend sa part et s'en amuse autant que lui. Car le chien le plus fort, le plus grand, est aussi le plus débonnaire. Le petit l'est moins ordinairement: ce qui me fait penser qu'il est sensiblement plus sot. L'histoire contient des noms glorieux parmi les chiens célèbres. Homère a chanté la gloire du chien d'Ulysse expirant à ses yeux, mais je ne vis guère dans les régions élevées où vivait l'illustre aveugle et je dois me contenter de parler des chiens vulgaires.

Différents d'humeur et de race, il y a chez les chiens comme chez les hommes, des nobles et des roturiers des riches et des indigents, des oisifs et des travailleurs. Mais ce qu'on ne voit point chez eux, c'est la dureté pour leur semblable. Chacun fait son métier sans s'occuper du voisin, sans se mêler de ses affaires, sans tenter de renverser ce qui lui sert d'appui et vit honnêtement comme ont vécu ses pères.

Le berger est sublime; le bouvier est courageux jusqu'à la témérité; le caniche est touchant; l'écossais aristocratique, trouve les endroits gîboyeux; le griffon, favori des demoiselles, est sans pareil dans le rôle d'infirmier, lorsque sa petite maîtresse est malade. Il devient triste alors, ne quitte pas sa chambre, l'entoure de tendresses, demeure sur son lit, refuse les aliments et ne vit que des caresses qu'elle lui donne.

La légende et l'imagerie populaire ne nous montrent-elles pas un pauvre chien sombre et pensif, suivant un corbillard abandonné ? Qui n'a pas entendu le plaintif hurlement d'un de ces animaux après la mort de son maître ? Qui ne l'a vu cherchant partout celui qui ne reviendra plus et se laisser mourir de faim près du foyer désert ?

En est-il beaucoup parmi les hommes, en ne prenant que les meilleurs qui soient capables d'un pareil dévouement ?

Confus de leur supériorité, nous tenterons peut-être de l'expliquer en disant qu'ils ont certain ressort dont notre espèce est dépourvue. Je crois, moi, qu'ils ont le coeur meilleur que le nôtre, voilà tout.

Mais je m'arrête ici. J'avais l'intention de ridiculiser un peu les femmes à cause de leur penchant pour les chiens et je m'aperçois que je m'attendris avec elles.

C'est mal, car faire du chien un portrait si flatteur, c'est médire tant soit peu de l'homme.

LAURENT BART.

29-5—1907.

FEU MME McKINLEY

Canton, Ohio, 29 — Une foule considérable est arrivée ici, pour assister aux funérailles de Mme Wm McKinley, aujourd'hui.

On avait fait d'abord circuler la rumeur de la présence en ville du frère de l'assissin du président McKinley, mais on a fini par découvrir qu'il n'y avait là rien de fondé.

FEU MME GEORGES LECLERC

La dépouille mortelle de madame Corinne Turgeon, épouse de feu le docteur Georges Leclerc, décédée à Québec lundi dernier, est arrivée à Montréal, à deux heures cet après-midi. A l'arrivée du convoi un "Libera" a été chanté à la chapelle de la Miséricorde.

Mme Georges Leclerc reposera aux côtés de son époux, au cimetière de la Côte-des-Neiges.

SAINTE-MARTHE

La première vente de fromage de la saison a eu lieu mercredi, le 22 du courant. Il y a eu 245 boîtes de fromamage de vendues à 12⅝ cents la livre.

LES VERRUES DEPARENT LES MAINS

Cependant on peut les faire disparaître en vingt-quatre heures, sans douleur, avec l'Extracteur de cors et de verrues de Putnam. Cinquante ans d'usage et il est encore le meilleur. Insistez pour qu'on vous donne celui de Putnam. Pas d'autres. A (3) w

L'ASSOCIATION ST JEAN-BAPTISTE

LA DIVISION OUEST FAIT L'ELECTION DE SES OFFICIERS, ET S'OCCUPE D'ORGANISER LA DEMONSTRATION DU 24 JUIN.

La Division Ouest de l'Association St Jean-Baptiste, composée des sections Ste Elisabeth, St Henri, Ste Cunégonde, St Charles, St Joseph, Verdun, Notre-Dame de Grâces, Ville St Paul, et de la nouvelle section Sainte-Hélène, a tenu, hier soir, une nombreuse et enthousiaste assemblée à Ste Cunégonde, dans le but de faire l'élection des officiers de la Division pour l'année 1907-1908.

Le nouveau comité de régie est composé comme suit: Président-général, Anthime F. X. Fortin, avocat, président de la Section St Charles, réélu; 1er vice-président, H. Brosseau, président de la section Sainte-Hélène; 2e vice-président, V. Groleau, secrétaire de la section Saint-Joseph; secrétaire, J. N. Guilbault, secrétaire de la section Sainte-Hélène; trésorier, O. Monette, trésorier de la section St Joseph; commandant, J. L. DeBellefeuille, commandant de la section Ste Cunégonde.

M. Anthime F. X. Fortin, avocat, qui a été élu, hier, président-général de la division Ouest de l'Association Saint-Jean-Baptiste.

Les élections étant terminées, on élabora le programme suivant pour le 24 juin prochain. Les diverses sections de la Division se réuniront rue Notre-Dame entre les rues Vinet et Napoléon, à Ste Cunégonde pour de là se rendre directement à l'église Notre-Dame. Le petit Saint-Jean-Baptiste sera choisi dans la section St Joseph, et une seule fanfare accompagnera la Division. Les dépenses encourues pour le corps de musique et pour la voiture du petit Saint-Jean-Baptiste, seront réparties également entre les sections de la Division.

Il a été résolu que ce programme ne serait définitivement arrêté qu'après avoir été soumis à chacune des sections par leurs officiers respectifs. Ceux-ci sont, par suite, priés de réunir leur section à cet effet d'ici au 5 juin, afin de pouvoir faire rapport de leur décision à la prochaine assemblée de la Division qui sera tenue à cette date à 8 heures précises, au No 90 rue Vinet, Ste Cunégonde.

LORD GREY A ST JEAN, N. B.

St-Jean, N. B., 29. — Lord Grey, gouverneur-général du Canada, a accepté de prendre la parole devant le Canadian Club de cette ville, en août prochain. Il demande que ce soit à un lunch ordinaire du club.

L'APPARENCE DES RECOLTES

Winipeg, 29. — Le temps est idéal pour l'agriculture. L'hon. Frank Oliver, déclare que dans l'Ouest, les conditions des récoltes sont très satisfaisantes. Les connaisseurs estiment que les fermiers retireront $16,000,000 de plus pour la récolte de cette année que pour celle de 1906.

IL REPREND LA MER

New-York, 29. — Le "Kaiser Wilhelm der Grosse", qui s'était échoué hier soir, dans la baie inférieure, a été renfloué ce matin sans avoir subi de dommages.

DEBARASSEZ VOS LITS DES PUNAISES.

EN EMPLOYANT LE

POISON LIQUIDE DE LYONS.

Une application les détruit, sinon votre argent sera remis. 25c. En vente partout.

127 MnB

DE PARTOUT

ARTHABASKA

M. Théophile Grégoire, de Kingsey Falls, est décédé la semaine dernière, à l'âge de 50 ans; il était célibataire.

—A Victoriaville a été tenue une grande assemblée des intéressés à la vente du beurre et du fromage, pour l'établissement d'un marché public. L'assistance était très nombreuse. M. Tourigny, M.P.P., ouvrit l'assemblée, et après quelques mots de remerciements et de félicitations aux personnes présentes, il proposa que M. J. D. Morin, président de la Société d'Agriculture du comté d'Arthabaska soit élu président et le notaire Poirier secrétaire de l'assemblée; ce qui fut adopté à l'unanimité.

M. Germain St Pierre, inspecteur, fut le premier conférencier. Il traita de la fabrication et de l'empaquetage du fromage; il demande qu'on ne néglige pas les détails; il est de la plus grand importance d'avoir des bonnes boîtes et de marquer le fromage avec des étampes spéciales. M. St Pierre a été très instructif.

M. Tourigny prend ensuite la parole; il est suivi par M. Gédéon Fréchette, M. Bissonnette, M. Eustache Baril; tous parlent avec éloquence et la plupart sont en faveur d'une halle au beurre et au fromage, et on décide de tâcher de mener à bien une telle entreprise.

—Le mariage de M. Albert Bergeron, avec Mademoiselle Corinne Vallières, tous deux de cette ville, a eu lieu en notre église. L'heureux couple est parti pour un voyage de noces; il doit visiter plusieurs villes des Etats-Unis.

—Samedi dernier, un grand nombre d'amis se réunissaient dans la grande salle de l'hôtel-de-ville, pour enterrer la vie de garçon de M. Bergeron. Il y eut discours, chansons, santés en l'honneur du célibataire attendri.

—La semaine dernière, a eu lieu la votation publique des règlements concernant l'amélioration du système d'aqueduc, la construction des canaux d'égout, l'amélioration des rues et des trottoirs, ainsi que le règlement exemptant de taxes les industries importantes actuelles de la ville de Victoriaville, pendant dix ans. Le vote donné a été unanime en faveur des règlements proposés, et les travaux commenceront immédiatement.

—Mtre Gustave Perrault, avocat, de cette ville, est parti lundi soir pour Chicoutimi, où il doit, mercredi matin, unir sa destinée à celle de Mlle Hélène Gagnon. Son frère, Mtre J. E. Perrault, l'accompagne et lui servira de témoin.

SAINT-JEAN, QUE.

On a restauré splendidement l'intérieur du bureau des douanes, à Saint-Jean.

On se dit tout bas qu'il ne serait pas mal d'en faire autant à l'extérieur. Le bâtiment, dont le plan est joli, a subi les outrages du temps. Le public voudrait qu'on lui fît une belle toilette.

—Quarante hommes et leurs chevaux, des Dragons Royaux Canadiens de Saint-Jean, se sont rendus à Montréal, vendredi, le 24 mai, pour prendre part à la grande parade militaire qui eut lieu, à l'occasion du dévoilement du nouveau monument du square Dominion.

Le major Mills, commandant de l'école militaire de Saint-Jean, a pris le commandement du détachement.

—L'ouverture officielle du club nautique de Saint-Jean, vendredi dernier, a été une très jolie fête.

Malgré l'inclémence de la température, — il faisait un froid sibérien — il y avait foule.

La musique du Cercle Philharmonique de Saint-Jean a donné un joli concert d'environ une heure. Puis il y eut danse jusque vers onze heures.

On servit un succulent réveillon, vers minuit, et l'on continua de s'amuser ferme, jusque vers 2 heures.

On parle un peu d'agrandir le club nautique.

Le nombre des abonnés augmente continuellement, et le local reste encore le même.

Le comité des marchés de Saint-Jean, composé de MM. Evariste Lanoir, président, et James O'Cain, Louis Dubois, Joseph Hébert, et J. L. Pinsonneault, a décidé qu'à partir du 1er juin, 1907, il y aura deux jours par semaine de marché public, le mercredi et le samedi. Le public salue cette innovation avec grande faveur.

MM. Nap. Laprés, président de l'Association des Photographes de la province de Québec, et MM. Giroux et Plante, photographes de Montréal, étaient ces jours derniers de passage chez M. J. L. Pinsonneault, photographe de Saint-Jean.

SAINT-LEONARD D'ASTON

Notre curé, M. l'abbé Prince, est parti dimanche après les vêpres, pour Sainte-Clotilde, où se trouve actuellement Monseigneur Brunault, en visite pastorale.

—M. l'abbé Brassard, notre vicaire, est parti la semaine dernière, pour aller aider M. l'abbé Saint-Germain, secrétaire de Mgr Bruneault, dans l'examen des comptes de fabriques, dans les paroisses où Monseigneur fait sa visite pastorale. M. Brossard est remplacé par M. l'abbé A. Clair, vicaire de Tingwick

—M. Abraham Fleury, notre populaire marchand, est à faire terminer un très vaste édifice, à quelques pas de son magasin. Dans le haut de cette bâtisse, il y aura une belle salle qui sera destinée aux soirées musicales et dramatiques, et une autre partie sera probablement louée à notre conseil de paroisse pour les séances du conseil.

—M. l'abbé Z. Landry, curé de Ste Brigitte des Saints, était de passage ici ces jours derniers. Il a rendu visite à M. l'abbé Prince, notre curé, ainsi qu'à l'avocat Boucher, de notre village.

—Mademoiselle Pauline Cullen soeur de madame A. E. Jutras, Mlle Eva Cullen, sa cousine, et M. Napoléon Pelletier, tous de Québec, étaient en visite, dimanche, chez M. le Dr Jutras.

SAINT-OURS, P. Q.

On annonce pour le 17 juin, le mariage de Mademoiselle Maria Dorais à M. Urgèle Stanislas, passeur de la ville de St-Ours.

—On annonce pour le commencement de juillet, le mariage de Mademoiselle Albertine Maranda à M. Aimé Delorme, entrepreneur de la ville de St-Ours.

TROIS-RIVIERES

Samedi, vers 9.50 heures a. m., la brigade du feu a été appelée pour un incendie à la résidence de M. Armand Hébert, rue Notre-Dame Est. Les dommages à la partie supérieure de la maison, et surtout au toit, sont très considérables. Ces dommages sont couverts par les assurances.

—La procession solennelle du Très Saint-Sacrement aura lieu à Trois-Rivières, dimanche prochain, le 2 juin, si le temps le permet. Voici le parcours qui sera suivi: Départ de la cathédrale par la rue Bonaventure, continuant par les rues Notre-Dame, Saint-Paul, des Commissaires, Saint-François-Xavier, Sainte-Geneviève, avenue Laviolette et retour à la cathédrale par la rue Royale.

—Les membres de notre régiment de ville, le 86e, sous le commandement du lieut.-col. J. A. Tessier, ont commencé, ces jours-ci, leurs exercices pour se préparer au concours de tir à la cible. Ils se proposent de se constituer régulièrement en association pour ce genre d'exercices, pour lesquels ils sont pleins de zèle.

—L'assemblée annuelle de la Société Saint-Jean-Baptiste de Trois-Rivières a eu lieu à 1 heure, dimanche après-midi, à l'Hôtel-de-Ville. Il fut alors procédé à l'élection des officiers, avec le résultat suivant: Président actif, M. J. A. Peltier; 1er vice-président actif, M. L. G. Jourdain; 2e vice-président actif, Dr L. P. Normand; trésorier, M. F. X. Vanasse; secrétaire-archiviste, M. A. Lebrun; commissaire-ordonnateur, L. P. Dallaire; présidents honoraires, M. P. E. Panneton et Dr E. F. Panneton; vice-présidents honoraires, MM. P. A. Gouin, Thomas Bournival et P. A. Drolet. Le bureau de direction se compose des officiers actifs et honoraires.

SAINT-EUGENE, ONT.

La grande assemblée de l'Association Libérale du comté de Prescott aura lieu à Vankleek Hill, Ont., jeudi, le 30 du courant, à 1 heure p. m. Les orateurs suivants ont promis de s'y rendre: L'hon. M. Geo. P. Graham, chef de l'opposition; l'hon. M. Paterson, ministre des douanes; l'hon. sénateur Cloran; Gustave Boyer, M.P.; C. N. Smith, M.P.P., Saut Sainte-Marie; J. A. McMillan, M.P.P.; D. Racine, M.P.P.; Edmond Proulx, M.P.; L. J. Labrosse, M.P.P., et plusieurs autres.

DERNIERE SEMAINE

Ameublement complet comprenant 24 morceaux et quoi meubler un salon, salle à manger, chambre à coucher et cuisine.

DEPUIS

$75

— A —

$500

Valant	$104.00	pour	$75.00
"	135.00	"	100.00
"	167.00	"	125.00
"	205.00	"	150.00
"	239.00	"	175.00
"	270.00	"	200.00

et dans les mêmes proportions jusqu'au montant de $500.00.

Nous vendons nos ameublements à des prix très réduits aussi; nous donnons de grandes facilités à ceux qui ont besoin de crédit.

Venez nous voir, nous sommes ouvert jusqu'à 10 heures tous les soirs.

F. Lapointe

625 Ste Catherine Est, Angle Montcalm

LA LOCOMOTIVE MEURTRIERE

Un jeune homme de Buckingham est tué accidentellement à Cobalt.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Buckingham, Qué., 29—La nouvelle vient de parvenir ici qu'un jeune homme de Buckingham, M. Patrick Leclaire, a été tué à Cobalt, lundi soir. Il travaillait près de la lisse des chars du "T. & N.O.," lorsque, voyant le train venir, il se jeta de côté, près d'un tas de charbon. Il se produisit un éboulis de charbon, par suite de l'ébranlement produit par le passage du train, et Leclair fut entraîné sous la locomotive et écrasé.

Patrick Leclair était âgé de 25 ans. Il a ici deux soeurs, qui ont appris la triste nouvelle avec stupéfaction. Son corps sera transporté ici pour y être inhumé.

RAPPORT DU GOLFE

L'Islet. Pluie, brouillard à l'Est. Monte, l'"Hurona", à 7 h. 40 m.

Pointe au Père. — Pluie, brouillard. Montent, 1.15, "Manchester Trader"; 4.45, "Symra"; 7.35, "Kastalia"; 9.10, "Mount Royal".

Petit Métis — Pluie. Montent 7 h. yacht "Sheelah"; 9.20, "Montaula".

Cap Ray. — Nuageux. Vent fort sud-ouest. Monte 8 h., "Mongolian".

Pointe Basse. — Pluie, brouillard, vent sud-est, la glace intérieure pousse au nord. Montent 6 h., "Glenmount", "Sygua", "Dominion.

Hier, 5 p. m., "Savoy", "Bonavista".

Cap Race. — Brouillard, "Virginian" se rapporte à 155 milles à l'Est, à 12.30.

Côte Nord. — "Natashquan" et "King Edward" à l'ancre.

LE SPECIFIQUE DU Dr MACKAY

Le seul remède contre L'ALCOOLISME et l'habitude des drogues.

Approuvé et employé par le gouvernement de Québec, les villes de Montréal et Québec, sous le système probatoire. Recommandé spécialement par le clergé. C'est un traitement absolument scientifique; n'exigeant aucune injection hypodermique; on le prend par la bouche à la maison; ne cause aucune perte de temps ou dérangement. Les patients sont guéris mentalement et physiquement. On peut consulter gratuitement le Dr Mackay, tous les jours, de 10 a.m. à 10 p.m. Toute correspondance strictement privée. Demandez la littérature gratuite, etc. Adressez:

Dr JOHN M. MACKAY TREATMENT CO., Ltd.,
Le jour — 893 Sainte-Catherine Ouest, angle St Marc. Phone Up 2111.
Le soir — Au No 500 rue Saint-Urbain, Montréal. 280-n yw Phone Est 3768.

FEUILLETON DE "LA PRESSE"

L'Enfant de la Séquestrée

PAR PIERRE DAX.

PREMIERE PARTIE

III

UN CALVAIRE

16 (Suite)

Si elle n'avait pas vu, béante, l'ouverture de cette porte, si elle n'avait pas pressenti la présence d'un tiers dans le couloir de cet hôtel, peut-être à l'heure où elle éprouvait un cruel déchirement, eût-elle encore essayé d'apitoyer Charles.

Qui sait ? à la dernière heure, peut-être aurait-il eu une lueur de mansuétude et, par un mot, aurait-il fait cesser cette torture à froid qui suppliciait la jeune femme ?...

Ce courage, cette force, elle ne l'eut pas.

La douleur cuisante anéantissait en elle la faculté de penser.

Elle prit son fils dans ses bras et, pâle comme un suaire, avec une démarche lente qu'il lui aurait été impossible d'activer, elle descendit un à un les degrés, traversa le couloir de l'hôtel, arriva à la voiture, et, dans cette nuit noyée d'ombre, elle s'affala sur les coussins.

Le domestique ferma la portière, se hissa à sa place, s'enveloppa les jambes dans une couverture, secoua les guides, et la voiture s'ébranla en même temps qu'un coup de fouet claquait.

Bredons est un petit village perché au sommet d'une roche qui surplombe, en face de Murat, de l'autre côté de l'Alagnon.

Quelques maisons, dont quelques-unes encastrées dans le rocher, un presbytère et une vieille église qui remonte au XIIIe siècle, forment une agglomération de toits qui abritent quatre cents habitants.

Aucun chemin carrossable ne conduit au village.

Un sentier caillouteux, accentué et tracé par les averses, même du bas du roc à la cime.

A droite, à gauche, des terres morcelées où s'escriment d'un bout de l'année à l'autre les habitants qui vivent du produit de leurs efforts qu'ils vont vendre à la ville.

Les chevaux essoufflés montaient au pas.

Sous leurs sabots, les cailloux éboulaient et la dégringolade des pierres cahotait dans la voiture.

A chaque instant, le conducteur appliquait sa main sur le chapeau des lanternes pour redonner l'équilibre afin que les rais lumineux tombassent directement devant les deux bêtes.

Une demi-heure de cette marche hésitante fut nécessaire pour gravir le monticule.

Sur le plateau, les chevaux stoppèrent.

Des odeurs de fumier prenaient à la gorge.

Dérangés par le bruit de la voiture, des moutons bêlèrent dans les écuries.

Des chèvres leur répondirent.

Un coq lança un appel aigu, puis, tout retomba dans le silence.

—Monsieur peut-il donner une indication sur la maison où il se rend, demanda le cocher, descendu de voiture ?

—Frappez à la première porte et demandez Catherine Bouchard.

L'homme regarda autour de lui.

Comme il n'était pas sûr de trouver un endroit assez large pour faire retourner son landau, il expliqua:

—Tout le monde est couché, je vais frapper aux portes.

Il ne lui fallut pas longtemps pour savoir où demeurait Catherine.

Comme celle-ci avait attendu les visiteurs une partie de la journée, elle ne dormait que d'un oeil. Quand elle entendit son nom, elle entr'ouvrit une fenêtre et demanda, un peu angoissée à la pensée de se trouver en face de messieurs:

—C'est-il après moi que vous cherchez ?

—Catherine Bouchard, c'est-il vous?

—Oui bien, à votre service!...

—Pour lorsse, allumez le quinquet, je vous mène messieurs et dames que, par ma foi, faut être enragé pour venir ici en pleine nuitée dans une voiture...

Catherine ressentit un grand coup dans sa poitrine. Tout son corps trembla d'émotion et la voix enrouée elle répondit:

—Attendez, Jésus-Dieu, j'allume!... Sont-ils loin ?...

Elle referma la fenêtre sans attendre l'explication, frotta une allumette, alluma une lampe à pétrole, passa un jupon, des bas, un caraco, et, la lumière d'une main, ouvrit la porte et fit un pas en dehors.

Madame et Monsieur Boisselle avançaient.

—C'est bien Catherine Bouchard, n'est-ce pas ?

—Oui, monsieur, votre dévouée servante! Bonsoir monsieur, bonsoir madame... C'est pour vous éclairer que je passe première. Méfiez-vous, il y a une marche à descendre... je vous ai attendus jusqu'à la nuit tombante, faites excuse de trouver ma maison en désarroi... Voilà donc le bébé que je vas soigner de toutes mes forces...

Elle approcha la lumière puis la posa sur la table.

—Qu'il est joli... le joli petit monsieur... madame, je l'aimerai de toute mon âme, comme s'il était mien, il ne me quittera pas, le bon ange...

Défaillante, sentant les forces lui manquer, ayant peur de laisser tomber l'enfant, Julia balbutia.

—Prenez-le, je n'en puis plus...

Catherine offrit des chaises et déposa Lucien dans un petit lit à rideaux d'indienne semés de fleurs bleues et blanches, puis, elle revint aux visiteurs.

—Nous allons causer doucement pour ne pas l'éveiller: les enfants n'aiment pas ouvrir les yeux de soubresaut... si monsieur et madame voulaient accepter une tasse de lait. Toute la journée j'en avais tenu à leur disposition...

—Je n'ai besoin de rien, balbutia dans un souffle Julia... Soignez-le bien, oh! soignez-le bien, je vous en conjure...

—Madame peut être tranquille; madame pourra arriver sans s'annoncer, le jour, la nuit, elle s'assurera que mes soins ne feront jamais défaut au trésor qui m'est confié... Madame est fatiguée... Sans cérémonies, si elle voulait accepter un peu de liqueur de genièvre de ma fabrication.

Julia étendit la main.

—N'insistez pas. Tout ce que je prendrais me ferait du mal au lieu de soulager mes souffrances. Soignez bien mon enfant chéri!

Boisselle prit la parole.

—J'ai accepté vos conditions, dit-il. Voici le salaire du premier mois, avec un pourboire: tous les trente jours, vous recevrez la même somme. Est-ce suffisant ?

Catherine ouvrit la main et vit l'or.

—C'est dix fois trop, monsieur, Je ne veux pas tout cet argent, ça serait volé!...

—Du moment ?que je vous le donne, acceptez-le.

—Mais je n'en ai jamais tant vu d'un coup dans ma maison... Que monsieur reprenne un louis, je me trouverai largement payée....

—Il n'entre pas dans mes habitudes de revenir sur ma parole; gardez ce que je vous ai remis.

Comme un être inconscient, en qui l'âme est absente, presque insensible, tellement la pesante tristesse l'accablait, Julia ne faisait pas un mouvement.

Le décor très simple mais propre de la chambre qui composait l'habitation de Catherine lui échappait.

Tous les préparatifs de la brave femme, le carrelage lavé à grande eau, la table du milieu et les bancs qui l'entouraient astiqués et brillants, les chaises rempaillées, tout cela devenait peine perdue pour Julia qui n'observait pas.

Son regard restait fixé sur des lettres creusées dans l'immense cheminée où se trouvait un four pour la cuisson du pain des Bouchards, quand les Bouchard, jadis, étaient nombreux.

Était-ce une devise que Julia voyait devant elle, et pourquoi ses yeux s'y accrochaient-ils ?

Hélas! la volonté n'entrait pour rien dans la fixité de son regard, mais, par un de ces retours de pensée bizarres, étranges, que nous ne parvenons pas à expliquer, ces mots dont elle ne voyait que la forme sans en percevoir le sens, se casaient dans son cerveau pour lui revenir un jour, absolument comme on se rappelle tout à coup, dix, quinze, vingt ans plus tard, une parole que l'on a entendue, enfant.

—C'est son petit bagage, sans doute, qu'est dans cette jolie malle, demanda Catherine ?

—Oui, ses vêtements... tout ce qui lui est nécessaire.

Catherine se levait pour une inspection.

—Voici la clef... dit Boisselle.

La femme Bouchard se ravisa.

Elle pensa qu'il ne serait sans doute pas convenable d'abandonner la conversation pour un inventaire.

Elle accepta la clef et resta assise.

—Il faut que madame et monsieur me laissent leur adresse, demanda-t-elle. Je n'aurai jamais à leur écrire, mais enfin,, on ne sait pas... Dans la vie, c'est si drôle, il y a quelquefois des choses si extraordinaires qui arrivent...

Boisselle ne s'attendait pas à cette question. Avec un regard froid, un regard perçant qui entra comme une vrille dans les yeux bons et francs de l'Auvergnate, il dit:

(A suivre)

DEMANGEAISON, gale, crapaudine et toutes sortes de gales contagieuses chez les hommes ou les animaux, guéries en 30 minutes au moyen de la Lotion Hygiénique de Wolford. Elle n'échoue jamais. Vendue par T. E. Hunt, 29 rue Sainte-Catherine Ouest. 1-Man w

ELLE GUERIT LE RHUMATISME

Aucun remède ne peut atteindre le siège même de la maladie comme le fait Nerviline. Frictionnez-vous et vous êtes soulagé aussitôt. Résultat garanti. En vente partout dans des bouteilles de 25 cents. A (3) w

CASTORIA

Pour Bébés et Enfants.

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

Porte la Signature de Chas. H. Fletcher

TAUX REDUITS

via les lignes du New York Central à Norfolk, Va., à l'occasion de l'exposition de Jamestown. Adressez-vous au bureau des Billets de la ville, 130 rue Saint-Jacques. 2,4,14,17,29

—Cigarettes Egyptiennes "Royal", 15c, 25c et 35c la boîte.

LA JOUTE DE SAMEDI A MAISONNEUVE

Pas de partie hier à cause du froid. --- Arlington vs Richmond, dimanche. --- Dans le monde de la lutte.

LACROSSE

L'OUVERTURE DE LA SAISON DE LA LIGUE

Les premières parties de ligue de la saison 1907 auront lieu samedi. Le National qui jouera ce jour là avec les Shamrocks tâchera d'en faire un jour mémorable en remportant une victoire signalée sur ses redoutables adversaires. Les Shamrocks sont reconnus pour être la bête noire du National. L'an dernier, ce dernier a pu battre les plus forts clubs de la ligue, mais il a été défait deux fois par les Shamrocks. Cette année, le National a bon espoir de vaincre tous les clubs et d'arriver au sommet de l'échelle à la fin de la saison. Ses joueurs sont parfaitement en forme et ils s'entraînent tous les jours avec persévérance. Ils ont certes une excellente chance de triompher du club irlandais. La lutte promet cependant d'être contestée. Il n'y a aucun doute que tous les amateurs du jeu de crosse de Montréal, se rendront samedi à Maisonneuve pour voir les deux clubs aux prises.

L'Hon. M. Lemieux, ministre des postes assistera à la partie, et mettra la balle entre les crosses des joueurs.

Le même jour, le club Montréal ira jouer à Cornwall.

AUTOUR DU MONDE

Orillia, 29 — L'ex-président de la C. L. A. a annoncé hier que les joueurs qui l'accompagneront dans son voyage autour du monde sont les suivants :

R. J. Arens, Orillia ; W. Alton, Toronto Junction; W. Lou Campbell, Bradford; J. M. Kearns, Arthur ; Wm Hanley, Stratford ; Tom Hanley, Midland ; Harry Camlin, Toronto Junction ; Frank Grace, Arnprior; Fred Cooms, Bradford; Paddy Ramore, Fergus ; Gordon MacDonald, Port Arthur ; Victor Graham, Bradford ; Robt. Gilbert, Toronto Junction ; Harry Kearn, Toronto.

Don Hogarth, de Port Arthur, et W. F. Finlay, de Winnipeg, accompagneront le club.

La première partie sera jouée lundi à Orillia, avec les Checkers de Beaverton. Le même soir, le club assistera à un grand banquet donné par la population d'Orillia. L'honorable M. Whitney sera présent.

LUTTE

TREMBLAY CONTINUE SES VICTOIRES AU THEATRE ROYAL

GAUTHIER, SON DEUXIEME ADVERSAIRE, TOMBE EN 6 MINUTES

SUPERBES LUTTES AU TOURNOI DE L'APRES-MIDI

APRES-MIDI ET CE SOIR

NELSON, LUTTEUR DE 152 LIVRES, FERA FACE A TREMBLAY

Le tournoi de luttes bat son plein au théâtre Royal, et l'ambition des lutteurs produit des rencontres de toute beauté.

De son côté, Tremblay lutte avec une énergie, une rapidité qui surpasse tout ce qu'on a vu de lui jusqu'ici.

Ouvert contre tout venant, qu'il offre de tomber en 15 minutes, ou perdre 25 dollars, il écrase ses adversaires à mesure qu'ils se présentent. S'il continue avec le même feu, les adversaires vont manquer.

C'est ainsi qu'hier soir, l'Anglais Simon fit défaut. Il avait relevé le défi la veille, mais après avoir vu rouler Gus Ulrich, il perdit courage, et s'éclipsa quand son tour fut venu.

Le lutteur suivant sur la liste fut appelé et fit une lutte vaillante, mais il fut culbuté en 6 minutes, par une ceinture avant et une clef ou bras.

Pendant ces 6 minutes, ce fut un ouragan, sur la scène du théâtre Royal. Les deux adversaires roulaient d'un bout à l'autre du tapis, et les prises marchaient avec une rapidité inouïe.

La salle encourageait Gauthier et l'applaudissait à chaque fois qu'il s'échappait d'une passe dangereuse. Maintes fois Gauthier qui est un beau lutteur, se sortit de prises presque victorieuses et son jeu pouvait être comparé au meilleur style vu au parc Sohmer.

Tremblay mit à la fin tant d'ardeur et de force qu'il fut obligé de succomber.

LUTTE A 120 LIVRES

Dans l'après-midi, Montferrand fut vainqueur sur Wilson en 9 minutes, et Saint-Louis tomba Lavigueur en 11 minutes.

Ces deux engagements furent très rapides et même violents. C'était vraiment beau de voir ces beaux petits athlètes lutter avec une énergie, comme seuls savent en mettre les petits lutteurs.

"C'est une véritable bataille de coqs," disait un spectateur excité .

Saint-Louis eut le tort de s'exciter et de commencer à faire du pugilat. Le reste de sa lutte cependant fut de toute beauté, et il mérite bien sa victoire.

LES LUTTES D'AUJOURHD'HUI

Deux engagements dans les poids légers continueront le tournoi, cet après-midi.

Ce soir, Nelson, lutteur de 152 livres,

FERA FACE A TREMBLAY

Nelson prétend que Tremblay gagne parce que les Canadiens lui cèdent la partie.

Il n'y a rien que d'aller voir par lui-même afin de vérifier le fait.

LA LUTTE A LA SALLE TREMBLAY

Le principal numéro de la soirée de luttes de ce soir à la salle du champion Eugène Tremblay, sera le match de 2 dans 3 entre Lavigne et Lavoie, qui se sont distingués l'un et l'autre dans les luttes avec Richard.

Il y aura aussi deux bonnes rencontres préliminaires.

Le spectacle commencera de bonne heure, vu que Tremblay doit aller au Théâtre Royal.

BOXE

LE NEGRE RECOIT UNE RACLEE

Bridgeport, Conn., 29. — Le marin Burke a infligé hier une si formidable râclée à Dave Holly, pugiliste nègre de Philadelphie, que la police dut intervenir au troisième assaut et arrêter le combat. Burke étendit trois fois le nègre sur le plancher dans le premier assaut; cinq fois dans le deuxième, et quatre fois dans le troisième. Holly ne put rien faire. Burke se battit en ouragan. Le mouvement de ses bras pendant le combat, ressemblait à ceux du piston d'une locomotive marchant à une vitesse de 60 milles à l'heure. Le jeu de Burke provoqua un enthousiasme délirant chez les trois mille spectateurs.

BASE BALL

PAS DE PARTIE HIER A CAUSE DU FROID

Le temps froid a été cause que la partie d'hier entre Montréal et Toronto a été remise. Les clubs se sont rendus au terrain, mais la température était telle, qu'il était impossible de jouer.

A Buffalo :

		R.	H.	E.
Buffalo	.111200000—	5	9	2
Rochester	.040010500—	10	15	1

Batteries — Hobson, Tozer et Ryan ; Bannister et Byrnes. Umpire, Kelly. Assistance, 1,135.

A Jersey City :

		R.	H.	E.
Jersey City	.02210120x—	8	11	1
Baltimore	.200000000—	2	5	1

Batteries — Foxen et McManus ; Toren, Hardy et Hearne. Umpire, Owens. Assistance, 1,000.

A Newark :

		R.	H.	E.
Newark	.00200211x—	7	8	4
Providence	.200220000—	6	8	2

Batteries — McCarthy, Shea et Mitchell ; Barry, Stevens, Cronin et Donovan. Umpire, Conway. Assistance, 500.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE DE L'EST

	Gag.	Perd.	P.C.
Toronto	15	7	682
Rochester	13	11	542
Jersey City	14	12	539
Buffalo	12	11	522
Baltimore	13	12	520
Montréal	11	11	500
Newark	11	13	458
Providence	6	18	333

LIGUE AMERICAINE

A Washington :

		R.	H.	E.
Washington	.000000010—	1	3	0
New-York	.000000011—	2	7	3

Batteries — Graham et Warner ; Doyle et Kleinow. Umpire, Connolly.

A Cleveland :

		R.	H.	E.
Cleveland	.02301000x—	6	12	4
Saint-Louis	.300002000—	5	10	1

Batteries — Thielman et Clark ; Powell, Morgan et O'Connor et Spencer. Umpires, O'Loughlin et Stafford.

A Philadelphie :

		R.	H.	E.
Boston	.00100000000—	1	4	0
Philadelphie	.00000100001—	2	9	2

Batteries — Winter et Criger ; Plank et Schreck. Umpire ,Evans.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE AMERICAINE

	Gag.	Perd.	P. C.
Chicago	23	10	697
Cleveland	23	12	657
Détroit	18	12	600
New-York	16	15	516
Philadelphie	15	17	469
Saint-Louis	14	21	400
Boston	11	22	333
Washington	9	20	310

LIGUE NATIONALE

A New-York :

		R.	H.	E.
Philadelphie	.230130003—	12	13	1
New-York	.201100230—	9	13	1

Batteries — Corridon, Pittinger et Jacklitsch ; Ames, Taylor, McGinnity et Bowerman. Umpires, Carpenter et O'Day.

A Saint-Louis :

		R.	H.	E.
Saint-Louis	.000100000—	1	8	4
Pittsburg	.040000501—	10	12	2

Batteries — Fromme et Marshall ; Leever et Gibson. Umpires, Klem et Emslie.

A Boston :

		R.	H.	E.
Brooklyn	.121000030—	7	13	0
Boston	.100000000—	1	7	2

Batteries — Pastorius et Ritter ; Lindaman et Brown. Umpire, Johnstone.

Deuxième partie :

		R.	H.	E.
Boston	.02102032x—	10	14	1
Brooklyn	.040120200—	9	13	2

Batteries—Pfeiffer, Flaherty et Needham ; Scanlon, McIntyre, Strickleit et Butler. Umpire, Johnstone.

A Cincinnati :

		R.	H.	E.
Cincinnati	.000000002—	2	9	5
Chicago	.000102331—	10	9	1

Batteries — Essick et Schlei ; Brown et Kling. Umpire, Rigler.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE NATIONALE

	Gag.	Perd.	P.C.
Chicago	27	8	771
New-York	26	8	765
Philadelphie	20	12	625
Pittsburg	18	13	581
Boston	14	20	412
Cincinnati	12	22	353
Saint-Louis	10	26	278
Brooklyn	8	26	235

RICHMOND vs ARLINGTON

Le club Arlington, qui s'est réorganisé cette année sous une nouvelle direction, jouera dimanche prochain sa première partie de la saison à Bordeaux. Il aura comme adversaire le club Richmond, qui s'est si fort distingué l'an dernier. Il est certain que la population de Bordeaux et tous les visiteurs verront une jolie exhibition du jeu de baseball.

Cette joute sera tout un événement, et le maire de l'endroit, M. Lussier, lancera la première balle.

Les joueurs des Arlington seront les mêmes que l'an dernier, et il n'y a aucun doute qu'ils sauront remporter les mêmes succès.

QUEBEC vs MONTREAL RESERVE

Le club Montreal Réserve jouera samedi et dimanche avec le club Québec, au terrain du club Montréal.

Les joueurs locaux seront probablement les suivants : O'Brien, Hodd, Dubois et Thivierge, pitchers ; H. Smith ou Wetherbee, 1 b. ; Ashton, Young ou Robertson, 2 b. ; S. Smith, s.s. ; Wilkey, 3 b. ; Caliger, Callahan et Brandt, joueurs de champ.

Le club Queen's Park s'est réorganisé et est prêt à jouer avec tout club dont les joueurs ont moins de 16 ans. Inf. chez E. Désormeau, 207 rue Evelyn, Verdun. Tél. Main 5573.

Le club Jockey de Saint-Henri s'est réorganisé et lance un défi à tous les clubs de la province, entr'autres au Balmoral, au Saint-Paul, au Saint-Henri, au M. B. C. Inf. chez Jos. Richer, 28 rue Saint-Augustin, Saint-Henri.

Le club Richmond lance un défi au club Saint-Paul pour une partie qui serait jouée sur le terrain du Star A. A. A. Il désirerait jouer aussi avec le Joliette, Brownsburg, Arlington, etc.

Pour informations, s'adresser à R. Samson, 107 rue Saint-Philippe, Saint-Henri.

Le club Van Horne ira rencontrer le Napoléon sur la Ferme Fletcher dimanche prochain. La partie commencera à 2 heures.

L'équipe sera choisie parmi les joueurs suivants: J. Lefebvre, W. Devillers, W. David, J. Varin, U. Binette, A. Major, D. Lefebvre, R. Binette, E. Mathieu, J. Charbonneau.

Tous les joueurs sont priés de se rendre à la pratique, samedi après-midi, au coin des rues Esplanade et Saint-Viateur.

Armand Généreux, gérant, No 760 rue Clark. Tél. Main 4271.

Le club Saint-Alphonse de Granby a défait les Collégiens du même endroit par un score de 16 à 12. Un home run du catcher Lamothe alors qu'il y avait trois hommes sur les buts donna la victoire au Saint-Alphonse.

Le club Chambly a inauguré sa saison par une belle victoire sur le Cercle Ouvrier de Montréal. Les joueurs du Chambly étaient tous en forme parfaite et n'eut été la pluie qui a empêché les joueurs des deux côtés de jouer leur partie habituelle, la joute aurait été beaucoup plus intéressante. Le résultat fut de 18 à 8 en faveur de Chambly.

Noms des joueurs : E. Beauvais, p. ; E. Charron, c. ; J. Collette, s.s. ; C. McGaverney, 1 b. ; L. Jeuntôt, 2 b. ; A. Larocque, 3 b. ; R. Deschamps, r.f. ; C. Dumaine, c.f. ; A. Drapeau, l.f.

Chambly est prêt à jouer avec tout club de Montréal et des alentours.

Pour informations, s'adresser à J. E. Choquette, Chambly Canton, Qué., Tél. Bell No 1.

Le Saint-Gabriel II a triomphé du Jeune Boulevard Saint-Denis par 5 à 4. Les vainqueurs joueront dimanche avec le Jeune Amherst. Inf. chez E. Theoret, 131 Lagauchetière Ouest, ou Tél. Main 1630.

Le Maisonneuve voudrait jouer dimanche avec le Longueuil II. Informations chez Emard, 351 rue Jeanne D'Arc.

Le club jeune Western, qui vient de s'organiser, est prêt à jouer avec les jeunes Turcots, les jeunes Saint-Henri, jeunes Laurier, etc. Informations, 69 rue Sainte-Marie, Sainte-Elisabeth.

Le club Harmonie a défait le Sarsguay, de Cartierville, dimanche, dans une partie très contestée, par un score de 7 à 3. Noms des vainqueurs : E. Desjardins, c. ; A. Lafrance, p. ; H. Lespérance, 1 b. ; A. Harel, 2 b. ; Bourdeau, s.s. ; Lemire, 3 b. ; Morin, l.f. ; U. Perreault, c.f. ; Saint-Martin, r.f.

Ce club se rendra à Lachine dimanche, 2 juin, à 2 heures, pour une partie avec les Wild Rose.

Pour informations, s'adresser à Wilfrid Perreault, No 644 Fullum, Montréal.

Le club Tansley a joué trois parties depuis le commencement de la saison, et les a gagnées toutes les trois.

Il a défait le club Vitré par 7 à 4, le Viger Indépendant par 11 à 1, et le Saint-Pierre II par 4 à 1.

Les Tansley lancent un défi aux Châteauguay, Saint-Arsène, etc. Réponse par "La Presse."

Le jeune M. B. C. attend la visite du Royal Canadien et du Châteauguay pour dimanche. Il lance un défi aux Davidson, de la Côte Saint-Paul; jeune Ontario, etc. Informations chez A. Moreau, 546 rue Centre.

Le club Amherst voudrait jouer dimanche avec le Saint-Jacques, au terrain du National, à Maisonneuve. Informations chez Jos. Rioux, 529 rue Beaudry.

Le National de Coaticook a inauguré sa saison par une brillante victoire sur le Maple Leaf, par un score de 16 à 12. Le pitcher Gilmour retira 9 hommes au bâton, et Archibald Trudeau fit un home run alors qu'il y avait deux hommes sur les buts. Noms des vainqueurs:

Arthur L'Heureux, c.; Edouard Gilmour, p.; Joseph Beauline, 1 b.; Eugène Major, 2 b.; Archibald Trudeau, 3 b.; Adélard L'Heureux, s. s.; Narcisse Trudeau, c. f.; Moïse Laroche, l. f.; Raoul Laliberté, r. f. Score par innings:

National	320411302—	16
Maple Leaf	020410212—	12

Le Richelieu de Saint-Henri a battu l'Annexe Ind., du Boulevard Saint-Paul par 9 à 0. Le Richelieu aimerait à jouer avec le Saint-Georges, l'Harmonie, le Napoléon, le Richmond, etc. Inf. Tél. Ouest 1216.

Le Napoléon accepte de jouer dimanche avec le Van Horne sur la Ferme Fletcher. Inf. chez A. Galarneau, 15 Mitcheson. Tél. Est 3615.

Les Jeunes Arlington vont rencontrer le Sainte-Marie sur leur terrain. Ce sera la première partie de la saison pour le premier club. Noms des joueurs:

Demers, c. f.: Drapeau, 2 b.; Martineau, c.; Cyr, l. f.; Marcil, r. f., Bourgoin, 3 b.; Divoire, s. s.; Laurier, 1 b.; xxx p.

Ce club lance un défi à tous les clubs dont les joueurs n'ont pas plus de 17 ans. Informations, P. Laurier, gérant, No 597 Berri, ou L. Martineau, capitaine, No 556 Laval.

Le Laurier, du boulevard Saint-Paul, jouera dimanche avec le Turcot Ind.

CHEVAUX COUREURS

LE JOCKEY MARTIN SUSPENDU

New-York, 29. — Le "World" dit que le jockey Jack Martin a été suspendu hier par les directeurs du Parc Belmont, pour la balance des courses à cet endroit. Cette mesure sévère a été prise parce que Martin refusait d'obéir aux ordres de Mars Cassidy, au départ de la deuxième course. Martin montait Golconda. Cette suspension coûtera une jolie somme au jockey, car il avait été engagé pour piloter nombre de chevaux.

LE YACHT

HANAN CHOISI COMME CAPITAINE

Rochester, 29 .— Addison G. Hanan, de New-York, a été choisi hier soir par le Rochester Yacht Club, comme capitaine du nouveau yacht "Unica," qui courra pour la coupe Canada, au mois d'août prochain.

POUR PAVER LA RUE ONTARIO

Après une longue discussion, la commission de la voirie choisit le

PAVAGE HASSAM

Les citoyens de cette rue protestent contre l'emploi des blocs de scorie ou l'asphalte.

AUX AVOCATS

Après une longue discussion, la commission de la voirie a décidé, hier, de paver la rue Ontario, entre le boulevard Saint-Laurent et la rue Saint-Denis, en béton Hassam, au lieu de blocs de scorie, comme il semblait d'abord décidé.

L'échevin Mercier a plaidé la cause des habitants de cette rue.

"Il se manifeste, dit-il, une forte opposition contre le pavage en blocs de granit ou en scorie. Ces blocs devraient être consacrés exclusivement aux côtes et aux intersections des rues. Je demande de l'asphalte ou tout autre pavage qui ne fait pas un bruit assourdissant. Pourquoi n'essaieriez-vous pas le pavage Hassam qui est meilleur que l'asphalte, moins glissant et plus résistant."

L'échevin O'Connell croit que l'échevin Mercier fait bien de ne pas insister pour avoir de l'asphalte. Si vous demeuriez dans le quartier Sainte-Anne, dit-il, vous en seriez fatigué.

L'échevin Larivière dit qu'il faut absolument que la rue Ontario soit réparée, mais c'est une artère où se fait un lourd trafic et les blocs de scorie conviennent le mieux. Le pavage Hassam peut être excellent, mais on ne le connait pas, tandis qu'on sait les services que peuvent rendre les blocs de scorie.

L'échevin Molson est du même avis que l'échevin Larivière.

L'échevin Giroux croit que si l'on s'en tient à ce qu'on connait sans jamais essayer autre chose, on ne fera jamais de progrès. Si le pavage Hassam est aussi bon qu'on le dit, il sera supérieur au granit et à l'asphalte. Il n'y aura pas de meilleure occasion pour le juger que de s'en servir sur la rue Ontario.

Des ingénieurs de mérite, comme M. Percival W. St George, M. Bélanger, M. Auclair l'ont recommandé. Il s'améliore par l'eau, qui pourrit l'asphalte et désagrège les blocs de scorie et de granit. La rue Ontario, par sa situation, reçoit l'eau qui se déverse des côtes qui y aboutissent et ce serait folie que d'y employer un autre pavage qu'on risque d'avoir à réparer tous les ans.

L'échevin Leclaire n'est pas opposé au pavage Hassam, mais il ne veut pas l'employer en réparations. Il se déclare pour les blocs de scorie.

Il résulte d'explications données par le représentant de la compagnie Hassam que le pavage se vend $2.20, pour une épaisseur de 6 pouces, à $2.40, la verge carrée pour épaisseur de 8 pouces, tandis que les blocs de scorie se vendent $3.50. Ce sera une économie pour la ville.

L'échevin Giroux a proposé que la rue fut pavée en Hassam, du boulevard Saint-Laurent à la rue Saint-Denis, ce qui a été adopté à l'unanimité.

La question du pavage du boulevard Saint-Laurent, entre les rues Notre-Dame et Saint-Jacques, a été renvoyée au bureau légal. La commission prétend qu'il s'agit de pavage nouveau pour lequel elle a besoin d'un crédit spécial, tandis que le leader du conseil veut qu'il ne s'agisse que de réparations qui peuvent être payées à même les $126,000 de surplus votés dernièrement.

ARRESTATION D'UN CAMBRIOLEUR

Les limiers Sloan et Lescarbeau ont arrêté hier, pour cambriolage à l'établissement d'appareils photographiques de MM. Lee et Sargent, rue Sainte-Catherine Ouest, le nommé Herbert Drewitt, de l'avenue Delorimier.

On prétend que Drewitt a volé pour plus de $200 de marchandises.

UN SOU DE 1702

(Du correspondant spécial de LA PRESSE)

Les Cèdres, 29. — En remuant la terre de son jardin, M. Antonio Chartrand, des Cèdres, comté de Soulanges, a trouvé un vieux sou de 1702. Ce sou est relativement bien conservé.

MORT HORRIBLE

Hudson Bay Junction, Sask., 29— Tom Wilson, cuisinier dans l'un des camps de la "Red Deer Lumber", sur la rivière Etomomi, à la suite d'une lutte horrible avec un ours noir, a succombé à ses blessures.

— La NAZALINE CHRETIEN-ZAUGG fait disparaître promptement toute obstruction des fosses nasales, ce qui facilite les sécrétions de l'arrière-gorge et produit la guérison des maux de tête et oppression. A r

L'ALLIANCE FRANCAISE

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE — ON ORGANISE UN CONCOURS LITTERAIRE : VERS ET PROSE.

La réunion générale annuelle des membres de l'Alliance Française a eu lieu hier soir, à la salle Fraser, sous la présidence de l'honorable juge Robidoux.

M. J. Salone a fait lecture du rapport annuel qui a été jugé fort satisfaisant.

Ce rapport résume l'oeuvre accomplie pendant l'année. Les conférences données tant par de conférenciers venus de France (Vicomte d'Avenel, M. A. le Braz, M. L. Lejeal et docteur A. Loir) que par des Canadiens, (M. Lambert de Roode, Gonzalve Desaulniers, M. L. O. David), ont été plus nombreuses que l'annee dernière.

Des médailles ont été accordées à ceux qui, par leurs travaux et leur zèle, ont collaboré à l'oeuvre de l'Alliance, ou répondu à sa propagande. Nous relevons les noms de:

Mlle L. E. Lawless, Mlle Cecile Quirk, M. A. Noël, M. S. Swift, M. W. Cherry.

D'autres médailles ont été remises pour les élèves les plus méritants du High School de Montréal, du cours d'été de l'Université McGill et de l'école Sarsfield de la Pointe Saint-Charles.

Mais la partie la plus importante de ce rapport est celle qui annonce que l'Aliance ouvre un concours de littérature et de poésie à tous ceux qui voudront bien y prendre part, qu'ils soient membres de l'Alliance ou non, et dont les conditions sont les suivantes:

1o. Un concours de prose entre Canadiens de langue française dont le sujet est laissé aux choix de l'auteur avec les deux seules restrictions, qu'ils soient exclusivement canadiens et n'aient pas plus de 4,000 mots.

2o. Un concours de poésie entre Canadiens de langue française, répondant aux mêmes conditions quant au sujet et n'ayant pas plus de 300 vers.

3o. Un concours de prose entre Canadiens de langue anglaise, soumis aux mêmes conditions que le concours No 1.

Le concours est ouvert dès maintenant. Il sera clos le premier octobre. Les travaux doivent être adressés au secrétaire de l'Alliance, aux soins de M. de Crèvecoeur, à l'Institut Fraser.

Détail à retenir: les noms des personnes prenant part au concours ne devront pas paraître sur les manuscrits envoyés, mais seulement sur l'enveloppe, qui les contiendra. Un pseudonyme ou une devise figurant à la fois sur le manuscrit et sur l'enveloppe établiront l'identité de l'auteur.

La lecture du rapport terminée, il a été procédé à l'élection du bureau, qui a donné les résultats suivants :

Président, hon. juge Robidoux; vice-président, MM. L. Gregor, C. A. Chouillou, Gonzalve Désaulniers; secrétaire, M. J. Salone; trésorier, M. P. B. de Crèvecoeur. Conseillers, Hon. R. Dandurand, Dr William Garner, MM. Louis Loranger, Dr Lesage, Dr Boulet, Ernest Bélanger, Dr F. Monod, Edouard Fabre-Surveyer, Comte J. de Siéyes, Dr L. Laberge, G. des Etangs, O. B. d'Aoust.

MARIAGE BOISVERT-GOULET

Mardi matin, 28 mai 1907, avait lieu à l'église du Sacré-Coeur le mariage de M. Ovila Boisvert à Mlle Marie-Louise-Eva Goulet, tous deux de Montréal. La bénédiction nuptiale a été donnée par le Rév. M. Adam, curé. La mariée était ravissante dans sa toilette blanche. Avant la messe elle fut couronnée par la présidente des Enfants de Marie.

Servaient de témoins, M. Louis Garon à sa nièce, frère de la mère de la mariée, venu de New-Bedford, Mass., et M. Gauvreau à son neveu.

Après la cérémonie, les invités se sont rendus à la demeure de la mariée où le déjeuner fut servi. Dans l'après-midi les nouveaux mariés sont partis pour voyage accompagnés à la gare de leurs parents et amis.

Jeudi, M. Louis Garon partira pour s'en retourner à New-Bedford, accompagné de sa nièce, Mlle Adrienne, qui y demeurera cet été.

—Cigarettes Egyptiennes "Royal", 15c, 25c et 35c la boîte. r

PERSONNEL

M. J. H. Paquin, ex-échevin, partira demain soir pour se rendre à l'exposition de Jamestown, via New-York. Au retour, il passera par Washington, Baltimore, Philadelphie et New-York, puis il ira à Fall-River, Providence et Boston. M. Paquin compte être trois semaines ou un mois dans son voyage. Mme Paquin l'accompagnera.

LE TRESOR DES SPADA

Le Dr Ami, membre de la commission géologique du gouvernement, de passage à Montréal à l'occasion des funérailles de M. C. B. Burland, à déclaré qu'un vaste champ de diamants, peut-être le plus riche du monde, existe dans le nord de l'Ontario où de Québec.

D'importantes découvertes de diamants, blancs, jaunes et noirs, ont déjà été faites en divers lieux. On suppose que ces diamants ont été transportés là par des glaçons venus de points plus au nord. Toutefois, il est encore impossible de déterminer l'endroit où peut se trouver le champ d'où proviennent les diamants trouvés.

40 VEUVES, 100 ORPHELINS

Aucune nouvelle des goélettes St Pierraises naufragées n'est encore arrivée.

Halifax, 29 — Le croiseur français, "La Détresse", est arrivé à Saint-Pierre et l'on a fait rapport que l'on n'avait rien pu découvrir quant aux goélettes disparues. "La Blanche" et "La Flemme". Ce désastre fait 40 veuves et fait 100 orphelins. Le croiseur a remorqué à bon port deux navires désemparés que ballotaient les vagues: "L'hirondelle" et la "Anne-Marie". Tout fait prévoir une fort mauvaise saison pour la pêche aux îles Saint-Pierre et Miquelon.

CASTORIA.
Porte la Signature de Chat H. Fletcher
La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

UNE RECEPTION BRILLANTE

LA NOUVELLE ASSOCIATION DU BARREAU DE MONTREAL INAUGURE HIER SOIR SES SALLES DE CLUB.

Une superbe réception a été donnée, hier soir, par le président et le comité exécutif de la nouvelle association du Barreau de Montréal, à l'occasion de l'inauguration de ses salles de club dans d'édifice de la banque Molson, coin des rues Ste-Catherine et Stanley.

Un grand nombre des membres de l'association, les juges des différentes cours, leurs épouses, avaient répondu à l'invitation qui leur avait été transmise.

Des palmiers et des fleurs coupées ornaient les salles du club pour la circonstance.

Le président de l'association, M Robert C. Smith, C.R., le juge en chef Sir Melbourne Tait, Mme Hampson, Sir Alexandre Lacoste, M. et Mme P. B. Mignault, M. et Mme F. E. Meredith, reçurent les invités.

Il n'y avait aucun programme arrêté, mais après une heure de conversation, les invités s'adonnèrent au plaisir de la danse.

Avant que l'on serve les rafraîchissements, M. le président Smith, en quelques, mots souhaita une cordiale bienvenue aux invités et expliqua le but de la nouvelle association, celui d'avoir un terrain commun où pourront se réunir les membres du barreau pour discuter des intérêts de leur profession. C'est aussi l'intention de créer une bibliothèque de livres de droit, et avec le temps se procurer des collections précieuses.

Adressèrent aussi la parole: Sir Melbourne Tait, Sir Alexandre Lacoste, le sénateur Dandurand et le bâtonnier du barreau M. F. E. Meredith.

Le comité de réception, responsable du grand succès remporté par cette première réception, était composé de MM. P. B. Mignault, C.R., président, Pierre Beullac, Léon Garneau, D. James Augus, Paul Lacoste et Henry Elliott.

SCANDALE DU GRAND MONDE

UN DUC ESPAGNOL SE FAIT ROSSER A COUPS DE PARASOL, DANS LES RUES DE PARIS.

Paris, 29 — Une femme du nom de Guggenheim a été condamnée hier à l'amende, pour voies de faits sur la personne du duc de Galleria, mari de l'infante Eulalie.

Cette dernière est tante du roi d'Espagne.

Mme Guggenheim a assailli le duc à coups de parasol, en pleine rue, à la grande édification des spectateurs. Elle prétend avoir été trompée par la victime, pour l'amour de qui elle aurait abandonné son mari.

UN MEMORABLE CENTENAIRE

Celui de la canonisation de la fondatrice de l'ordre religieux des Dames Ursulines.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Trois-Rivières, 29 — Les grandes fêtes au monastère des Révdes Dames Ursulines de Trois-Rivières, à l'occasion du centième anniversaire de la canonisation de sainte Angèle de Méríci, fondatrice de l'ordre religieux des Ursulines, sont commencées, aujourd'hui, par l'ouverture du triduum.

A 8½ heures, ce matin, il y a eu grand'messe dans la chapelle, avec musique et chant magnifiques de circonstance.

A 3 heures, cet après-midi, il y aura sermon et salut du Très-Saint Sacrement, dans la chapelle.

Demain, à 8½ heures, a.m., il y aura grand'messe, et dans l'après-midi, à 3 heures, sermon et salut comme la veille.

Vendredi, la messe sera chantée à 9 heures a.m.

Dans l'après-midi, les vêpres seront chantées à 2 heures dans la chapelle, après quoi, si le temps est beau, toute l'assistance se rendra dans la cour de récréation des élèves, où aura lieu le couronnement solennel de la statue du Sacré-Coeur de Jésus, sous la présidence de Sa Grandeur Mgr Cloutier, qui doit ensuite faire le sermon de circonstance. Le personnel de la maison et les fidèles reviendront alors, à la suite du clergé, à la chapelle, où sera donnée la bénédiction du Très-Saint Sacrement.

En cas de mauvais temps, le couronnement aura lieu dans la chapelle.

A 7.30 heures du soir, vendredi, les élèves du pensionnat donneront une séance littéraire et musicale, en l'honneur de leur chapelain, M. le chanoine H. Baril, vicaire général du diocèse de Trois-Rivières. Cette séance sera pour les membres du clergé, qui doivent venir de toutes parts en grand nombre.

Samedi soir, à la même heure, la séance sera répétée pour le public.

L'ATTITUDE DES IRLANDAIS

New-York, 29. — La "United Irish League" a adopté à une réunion tenue dimanche, des résolutions à l'effet de boycotter toutes les marchandises portant le Lion britannique ou étiquetées "Fournisseurs" de Sa Majesté." La préférence dans ce cas serait donnée aux marchandises allemandes.

On a également décidé de protester contre l'intention du gouvernement français, de s'emparer du collège irlandais, à Paris.

A BAS LES PARAVENTS !

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Lévis, 29. — Une décision importante vient d'être prise par les autorités civiques.

Le Conseil vient de faire un règlement qui ordonne aux hôteliers de ne plus mettre aucun paravent dans les fenêtres de leur buvette.

Le soir, ils devront éclairer l'intérieur.

PAS DE LAMES A RENOUVELER.
Pas de Taxe. Un Rasoir dure la vie. TOUJOURS PRET A SERVIR.
Ne s'émousse jamais.
Cuirs à coussin électrique "Carbo-Magnetic" $1. Livret gratuit "Hints to Shavers."
A. L. Silberstein,
459-461 Broadway, N. Y.

CHAUX!
Avis aux Entrepreneurs Plâtriers, Briquetiers et Maçons.
Nous sommes maintenant en mesure de vous fournir TOUTE QUANTITE que vous POURREZ DESIRER de notre
CHAUX
Reconnue comme étant indiscutablement la meilleure sur le marché.
Les commandes seront exécutées promptement et à votre entière satisfaction.
The Sovereign Lime Works
40 rue POUPART
TELEPHONES: Bell Est 3259. Marchands 1742.

Buvez la Pabst Blue Ribbon aux repas et entre les repas, et vous ne serez jamais en proie à la dyspepsie, car elle aide à digérer les autres aliments, A

UN ACCIDENT REGRETTABLE

M. JOHN ROSS ,CULTIVATEUR D'ORFORD, SE FAIT ECRASER SOUS UNE LOURDE VOITURE.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 29. — M. John Ross, un brave cultivateur d'Orford, gît actuellement dans une condition alarmante des suites d'un déplorable accident dont il a été victime lundi après-midi.

Aidé d'un employé de la ferme, M. Ross s'était mis en devoir de déplacer une lourde voiture, quand celle-ci recula tout à coup dans une pente et frappa l'infortuné qui fut broyé sous le poids du lourd véhicule.

Retirée à demi mort de sa fâcheuse position, la victime fut transportée à sa demeure et un médecin mandé en toute hâte constata que le malheureux souffrait de nombreuses et graves lésions internes.

LE COMMENCEMENT DES REPRESAILLES

Washington, 29. — Le maître-général des portes Meyer a donné des instructions pour que toutes les négociations de l'administration postale, américaine avec celle du Canada, au sujet du tarif imposé sur les journaux et les revues, soient conduites par son deuxième assistant.

Le troisième assistant s'occupera de la correspondance échangée avec les maîtres de postes et le public, au sujet de l'entrée aux Etats-Unis, comme matières de seconde classe, des publications canadiennes. Ce même fonctionnaire devra voir aussi à faire mettre en vigueur les règlements américains.

FUNERAILLES DE FEU M. GEO. B. BURLAND

Les funérailles de feu le colonel Burland dont la dépouille mortelle est arrivée en cette ville hier, ont eu lieu cet après-midi à l'église congrégationnaliste Emmanuel. Le cortège funèbre est parti à 3 heures de la résidence de la famille du défunt, 281 rue Université. Il était suivi par un grand nombre d'amis et de parents.

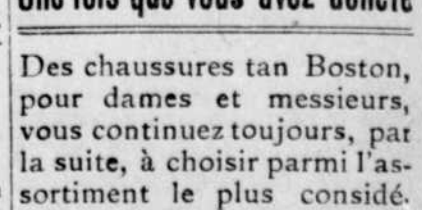
Une fois que vous avez acheté
Des chaussures tan Boston, pour dames et messieurs, vous continuez toujours, par la suite, à choisir parmi l'assortiment le plus considérable de chaussures les plus élégantes qu'on ait jamais vues au imaginées nulle part ailleurs.
Ce sont, naturellement, les plus belles chaussures américaines, et nous en faisons une spécialité.
"Un ajustement de cordonnier".
$3.50, $4.00 et $5.00.
BOSTON SHOE STORE
Angle des rues Ste Catherine et Mansfield
OUVERT LE SOIR
Magasins canadiens: Montréal et Toronto
wo

ALLEZ CHEZ "R. J. TOOKE"
pour vos nouvelles Cravates. Le plus grand étalage à Montréal. Les nouvelles couleurs, les nouveaux tissus, les nouveaux dessins sont une révélation pour ceux qui ne les ont pas vus. Ceux qui les ont vus déclarent que "l'assortiment d'articles de cou de R. J. Tooke donne satisfaction sous tous rapports et diffère beaucoup de ceux des autres magasins." Il est préférable de faire son choix dans l'assortiment le plus joli et le plus considérable.
R. J. TOOKE,
177 RUE ST JACQUES.
493 RUE STE CATHERINE OUEST.
473 RUE STE CATHERINE EST.

LA PRESSE

MONTREAL, 29 MAI 1907

SUR LES GRANDS LACS

Le colonel Davis, de l'armée américaine, vient de publier sur le canal du Saut Sainte-Marie et la navigation des lacs en général une petite brochure de trente pages qui serait à reproduire intégralement, pour l'intérêt de ses révélations, toutes de statistique cependant.

Elle est loin cette année 1843, où le premier sénateur du Michigan, M. Narvell, alors qu'il demandait au Sénat de concéder les terres nécessaires pour la construction du canal aplanissant les rapides du Saut Sainte-Marie entre les lacs Supérieur et Huron, s'attirait d'un collègue cette prompte riposte : "Autant consacrer cet argent à un projet dans la lune !"

Et, de fait, dans les premières années qui suivirent 1855, date de l'inauguration du canal, le succès se fit attendre : Au début le trafic annuel fut de 15,000 tonnes à peine ; mais en 1876 il avait atteint le million. En 1885, il égalait déjà le transit du canal de Suez. En 1890, fort de 9,000,000 de tonnes, il l'emportait de 2 millions sur Suez. Mais c'est peu, car, en 1900, il sauta à 25,062,580 tonnes, puis en 1904 à 31,546,106 tonnes, pour bondir enfin à 44,270,680 tonnes en 1905, et, en 1906 au chiffre formidable de 51,751,080 tonnes.

Les grains et farines qui, en un an, passent le canal du Saut Sainte-Marie, suffiraient à faire vivre pendant soixante ans un million d'hommes.

Plus bas, sur la rivière Détroit, entre les lacs Huron et Erié, il est passé l'an dernier 12 millions de tonnes de charbon. Ce que cela représente de convois de chemin de fer, fussent-ils composés de ces wagons qui portent jusqu'à 50 tonnes !

Et à part le grain et le charbon, que d'autres articles transportés dans l'année ! Minerai de fer 35,357,042 tonnes ; cuivre, 107,633 tonnes ; marchandises diverses 1,150,586 tonnes. Quant aux voyageurs, le mouvement, tant du côté Est que Ouest, s'en est élevé à 63,033.

Naguère, l'aménagement des écluses et des ports semblait si grandiose qu'on ne prévoyait de longtemps le moindre obstacle au développement de la navigation, mais le trafic a dépassé et déjoué toutes prévisions, et les particuliers redoutent de subir de grosses pertes d'argent, inévitables si le congrès n'accorde au plus vite les créditsr indispensables pour faire face aux besoins de demain.

Malgré les heures de travail supplémentaires, malgré des embauches croissantes, les grandes sociétés de construction ne peuvent suffire aux commandes de bateaux dont on les accable. La Lackawanna Steel Company a traité pour qu'il lui soit fourni à la date du 1er août 1907 cinq vapeurs de 7,500 tonnes et trois autres de 9,000 tonnes chacun, ce qui donne un capacité de transport égale, pour un seul voyage, à 64,500 tonnes, équivalant à 50 trains de voie ferrée.

La Pittsburg Steamship Co. compte, à elle seule, une flotte de 108 navires transporteurs de minerai, d'un tonnage moyen de 6,000 tonnes.

On imagine que les compagnies de navigation font tous leurs efforts pour tirer le meilleur parti des huit mois dont elles disposent, chaque année, entre l'embâcle des glaces. Elles veulent éviter toute perte de temps, notamment dans le chargement et le déchargement des navires. Voici, par exemple, un navire de 500 pieds accosté aux docks où il doit recevoir sa cargaison de charbon. Dix-huit ou vingt grands panneaux s'ouvrent sur son pont. De son côté le quai porte une énorme plate-forme d'acier où glissent les wagons porteurs de 50 tonnes de charbon ; parvenus au bord, ils sont saisis par de puissantes griffes d'acier, soulevés hors des rails et culbutés, tandis que le charbon roule et s'écroule par de longs plans inclinés vers le gouffre béant.

Pour grands que soient ces wagons de 50 tonnes, quand leur contenu tombe avec fracas à fond de cale, il semble qu'on n'ait fait que lancer un peu de poussière dans les flancs du navire, assez long pour recevoir tout le chargement de 200 wagons qui arrivent sans interruption, basculent et emplissent l'air de noire poussière et de bruit.

En trois ou quatre heures, l'ouvrage est fait. On largue les amarres, et le vapeur file à des centaines de milles. Arrivé à destination, il rouvre ses panneaux, et deux ou trois cents hommes, les "fillers," se précipitent à bord pour charger les vastes cuves de métal que de puissantes grues enlèvent en se jouant pour en vider le contenu sur d'énormes amoncellements. Au bout de huit à dix heures la cale est vide, toute pêrte à recevoir sa charge de retour, que le navire ira prendre à l'un de ces grands plans inclinés, à l'une de ces "chûtes" où dévale le minerai, si vite qu'un grand cargo-boat de 12,000 tonnes est rempli en deux heures.

Plus loin le spectacle change, on transborde des grains. Plus de vilaine poussière noire, mais du haut d'un élévateur coule et glisse avec un frais murmure, à travers de longs tubes, le grain nourricier. En une heure et demie, le vapeur reçoit un chargement de 10,000 tonnes.

Quel mouvement maritime que celui des grands lacs, mais combien peu, hélas ! en revient au Canada. Nous avons déjà donné les chiffres de ce mouvement, et la brochure du colonel Davis vient aujourd'hui les corroborer de la statistique officielle. De tout le fret qui a passé l'an dernier dans les canaux des grands lacs, 95 pour cent ont été transportés par des navires américains, et 5 pour cent seulement par des navires canadiens.

Si le Canada a des ambitions ou, même, de simples aspirations nationales, il lui faut de toute nécessité secouer sa torpeur, sortir de l'infériorité où il s'est laissé mettre par les constructeurs de navires et les armateurs américains. De certains cris de ralliement ont fait merveille dans le passé et nous ont successivement dotés d'institutions parlementaires, de canaux, de chemins de fer, d'industries florissantes. Il appartient à la génération actuelle d'en trouver un nouveau qui vienne corriger une situation décourageante si elle n'est pas désespérée. Et ce cri c'est : "Emparons-nous de la navigation des grands lacs !"

EXTRAORDINAIRE IMPUNITÉ

Dans tous les pays du monde les pratiques médicales qui tendent à la destruction de la vie embryonnaire sont rangées parmi les crimes les plus odieux et sont punies en conséquence. En réalité, elles ont la gravité du meurtre. Le juge en chef Falconbridge, d'Ontario, ne semble pas voir les choses de cette manière ; ni le pouvoir public du reste. Un monsieur d'Orangeville fut cité en cour pour ce crime. Il plaida coupable et à la grande surprise de tous, le juge président émit le jugement suivant, après avoir entendu le représentant de la Couronne qui avait dit : "Il y a eu entente entre la Couronne, le prisonnier et le juge" : "Le crime en question mérite d'être puni ; mais, je suspends la sentence. Peut-être que l'accusé ne sera jamais condamné."

Nous avons le droit d'attirer l'attention sur des complaisances qui ne seraient pas tolérées dans la Province de Québec, et nous espérons bien qu'aucune parole semblable ne sera jamais prononcée dans nos cours de justice.

LES MINES DE COBALT

L'événement de ces dernières semaines, dans le monde des opérations minières au Canada, a été la baisse des stocks de Cobalt. C'était à prévoir, car il est certains d'entre eux dont la valeur avait été majorée plus que de raison.

Les mines de Cobalt comptent parmi les plus riches du monde, mais pas plus là qu'ailleurs les terrains avoisinants, s'ils ne contiennent pas de minerais, ne valent plus que les lots de colonisation.

NOTRE COMMERCE AVEC LE JAPON

Le gouverneur-général a cru devoir il y a quelque temps, appeler l'attention de l'Association Canadienne des Manufacturiers, sur l'importance pour le Canada de resserrer ses rapports commerciaux avec le Japon, notamment au chapitre des produits alimentaires et des articles manufacturés. La haute position de Son Excellence et sa compétence bien connue en matière économique seront, nous l'espérons, un nouveau stimulant pour l'Association Canadienne des Manufacturiers, déjà bien disposée à l'égard de l'expansion du commerce canadien. En tout cas, le passage du prince Fushimi à Montréal, dans la première quinzaine de juin fournira l'occasion au Board of Trade et à la Chambre de Commerce de témoigner pratiquement à Son Altesse Royale, cousin de l'empereur du Japon, le vif désir qu'éprouvent tous les Canadiens de cultiver plus activement que jamais des rapports commerciaux avec les Japonais.

LES EDIFICES PUBLICS

Nous abondons dans le sens de notre correspondant, relativement à la ventilation des édifices publics. Il y a là une population intéressante à protéger, puisque c'est elle qui administre les affaires de la province.

C'est ici que s'applique le "mens sana in corpore sano." Un spécialiste nous écrit donc :

Grâce à l'activité et au zèle du cabinet de Québec, la caisse provinciale se trouvera, cette année, par le fait de l'augmentation des subsides fédéraux, beaucoup plus en état de parer aux dépenses nécessaires et aux améliorations que demandent les édifices publics de la province.

Ce fut, de tout temps, une des grandes difficultés de l'administration des Travaux Publics, de concilier la modicité des revenus du département avec les exigences qu'il comporte, et, malgré toute la bonne volonté des ministres, qui ont occupé le département des travaux publics, plusieurs "item" ont été forcément négligés. Parmi ceux-ci, l'entretien des édifices publics a été un peu plus abandonné que les autres : probablement parceque le coût de cet entretien est énorme et que, malgré les réparations incessantes, de nouveaux besoins surgissent tous les jours. Cependant, s'il est impossible, et pour cause, de faire disparaître immédiatement toutes les défectuosités des édifices publics, il serait absolument nécessaire de voir à l'amélioration des conditions d'hygiène, dans ces mêmes édifices.

Une des premières considérations devra être la ventilation.

Dans quelques palais de justice de la province et surtout dans l'édifice même du gouvernement à Québec, la ventilation a été négligée. Aussi, depuis bien longtemps, les députés et les employés se plaignent-ils amèrement de cet état de chose. Durant la dernière session l'atmosphère de l'Assemblée Législative et celle de la bibliothèque étaient absolument irrespirables. Les bureaux particuliers ne sont pas mieux partagés sous ce rapport.

Il est facile d'imaginer combien est peu agréable pour les pauvres employés d'avoir à travailler durant toute une journée dans un milieu lourd et délétère. En été passe, car on peut ouvrir les fenêtres, mais durant le reste de l'année, quand les doubles-chassis sont posés, les internes doivent endurer leur mal en patience, et bien peu, à la fin de la journée, sortent de leurs bureaux, sans un bon mal de tête. Les étrangers ou les visiteurs qui assistent aux délibérations de la Chambre ou vont lire dans la bibliothèque sont suffoquées par l'odeur nauséabonde que l'on respire dans ces chambres.

Ces conditions sont donc déplorables et fort malsaines pour les gens qui sont obligés de passer leur journée au Parlement et nombre de députés souhaitaient ardemment de voir un changement dans cet état de choses.

Maintenant que le Département sera plus en état de voir au bon entretien des édifices, il est à souhaiter que l'hon. M. Weir, qui connaît à fond les besoins de son département, et qui sait donner ses soins aux moindres détails, verra à corriger cette défectuosité importante, qui est une menace pour la santé des nombreux employés du gouvernement.

DOCTEUR X.

CHOSES ET AUTRES

La Ligue maritime française, qui organise une croisière au Pôle Nord, vient de faire lancer à cet effet, à Dunkerque, le dundee "Jacques-Cartier", spécialement construit, préparé et aménagé.

Le "Jacques-Cartier, qui jauge 85 tonneaux, est doublé d'un soufflage en chêne permettant de résister aux banquises; l'avant est garni d'une étrave en fer, pour faciliter le passage dans les glaces. L'équipage sera de 15 hommes, choisis parmi les plus vigoureux de la marine de l'Etat. L'expédition sera commandée par M. Charles Bénard, directeur adjoint de la Ligue, conseiller général de la Gironde, assisté de deux enseignes de vaisseau.

Le "Jacques-Cartier" quittera Dunkerque le mois prochain, et se rendra directement en Islande, pour étudier la migration des morues, la direction des courants, la composition des fonds et de la faune sous-marine; il continuera ensuite au Nord.

Sa croisière durera quinze mois au moins.

CE qui a valu aux bières Blatz leur renommée universelle, c'est la caractéristique invariable qui distingue chaque marque. Toutes les fois que votre fournisseur vous offrira une bière *Blatz*, vous pouvez être sûr d'obtenir une bière au brassage de laquelle on visait uniquement à la qualité.

BIERE BLATZ

MILWAUKEE

Et c'est justement ce qui explique cette particularité de la bière Blatz, dont on parle tant : son "bon goût spécial". Des procédés de fabrication essentiellement honnêtes, voilà tout ce qui fait l'individualité qui caractérise la Blatz.

La Blatz en bouteille se trouve, ou devrait se trouver dans les endroits de tout premier ordre.

Demandez la Bière Blatz.

Walter R. Wonham & Sons, Montréal, Distributeurs.

BRASSEE EXCLUSIVEMENT PAR LA

VAL. BLATZ BREWING CO., MILWAUKEE.

A yw

100,000 Personoes

ont pu, l'hiver dernier, au moyen des *Fournaises Hecla*, jouir d'une chaleur douce et confortable. Elles choisissent la *Hecla* de préférence à toutes les autres, parce que c'est l'unique fournaise qui, par ses joints entre le fer et l'acier, ne laissent échapper dans la maison ni gaz, ni fumée, ni poussière.

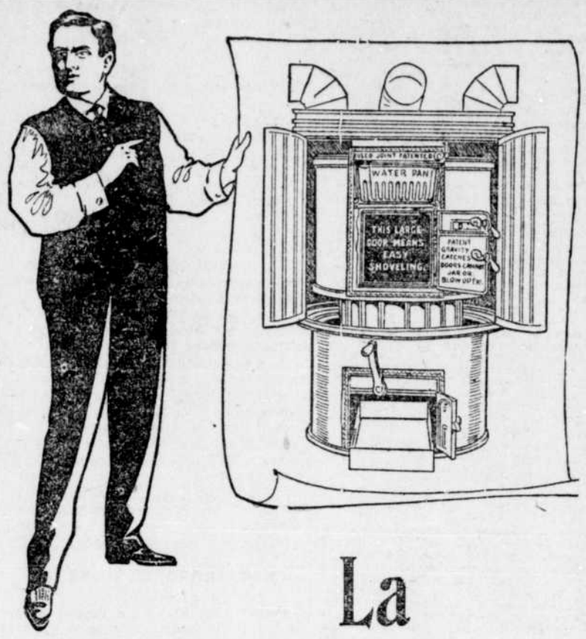

Les Joints Soudés de la Hecla, garantis par des brevets et qu'on ne trouve que dans les Fournaises Hecla, offrent toutes les garanties de l'hygiène et de la salubrité. Il n'y a pas de boulons qui deviennent lâches, ni ciment qui sèche et s'enlève. Les *Joints Soudés* sont les seuls qui ne se défassent jamais.

La Fournaise Hecla, illustrée ici, montre l'enveloppe galvanisée retournée, laissant voir la doublure en tôle galvanisée des *Joints Soudés*.

Les *Joints Soudés* maintiennent l'air de la maison toujours doux et pur, parfaitement exempt de fumée ou de gaz.

Le Réservoir est placé de façon à bien faire évaporer l'eau et à rendre l'atmosphère de la maison salubre.

Portes du Foyer—Assez grandes pour y introduire toute sorte de combustible, avec déclanche de gravité, tenant toujours la porte bien fermée.

Cendrier—Large et profond.

La Fournaise "Hecla"

Pour plus de renseignements, consultez notre agent local ou écrivez à Clare Furnace Builder et demandez un catalogue et une estimation gratuite. 45

Clare Bros. Co. Limited, - - - Preston, Ont.

F. P. DRAPER, Agent Provincial, - 46 RUE WAVERLEY, MONTREAL, QUE.

Une Main Secourable aux Femmes

Il y a un soulagement pour toute femme qui souffre de mal de tête, faiblesse, dépression, mal de dos et autres maladies durant ces mois où la nature exige delle beaucoup de force et de vitalité. Toutes les femmes devraient prendre les

BEECHAM'S PILLS

(PILULES BEECHAM)

afin de traverser ces périodes fatigantes et tenir le système dans une condition normale et de bonne santé. La fille qui atteint l'âge de puberté et celles d'âge mûr, retirent également des bienfaits de l'usage des Beecham's Pills. Prises aux premiers symptômes de dérangement, elles soulagent promptement. Lisez les indications spéciales pour les femmes sur chaque boîte.

Vendues partout au Canada et E.U. d'Amérique. En boîtes de 25 cents.

9 Ak

OLD MULL
OLD MULL SCOTCH
OLD MULL

A 27,29,31 ed

Livraison sur les Bords du Lac

D'EAU LAURENTIENNE

Téléphone Main 4398-4399.

Nos voitures de livraison sur les bords du Lac partent VENDREDI, le 31, pour Lachine, Dorval, etc., jusqu'à Beaurepaire.

Les Commandes doivent être Téléphonées avant 5 p.m. JEUDI. ed

'Queen Victoria'
Le Meilleur et le Dernier Havane sur le Marché.
10 cents

122—LM,s—

JOS. BONHOMME,

CARROSSIER,

SPECIALITE: Buggies d'affaires et voitures de livraison de tout genre Une attention spéciale aux reparations. Bandages de caoutchouc de toute grosseur posés en 24 heures.

Grand storage. 200 RUE GUY

87—1j—n

CIGARETTES SWEET VIOLET

CHAQUE BOUFFEE EST UN DELICE.

183—n

COMBIEN

il vous serait avantageux de pouvoir complètement oublier vos affaires pendant quelque temps, chaque soir?

Un homme d'affaires bien connu qui possède un **PIANO PIANOLA** disait qu'il n'en accepterait pas dix mille piastres s'il savait ne pouvoir s'en procurer un autre.

Le **Pianola** et le **Piano Pianola** ont permis à des milliers d'hommes d'affaires, les plus considérables et les plus occupés de ce pays, de se récréer et de se reposer, ce qui est inappréciable pour eux et ce qu'ils ne peuvent se procurer par **aucun autre moyen.**

Vous vous devez à vous-même d'aller chez Nordheimer entendre ces instruments qui, avec le **Métrostyle** et le **Thémodist** produisent des résultats que seuls, jusqu'ici, les plus grands virtuoses pouvaient obtenir sur le clavier du piano.

C'est quand vous jouez vous-même que vous appréciez tout ce qu'est la musique.

Si vous ne pouvez venir facilement, nous vous enverrons une brochurette, "The Fascination of Personnally Producing Music".

NORDHEIMER'S, Limited,

537 rue Sainte-Catherine Ouest.

wed

BOULEVARD ST PAUL

SOUMISSIONS DEMANDEES

Des soumissions cachetées seront reçues à mon bureau jusqu'à lundi le 3 juin prochain pour la pose de tuyaux à eau sur certaines rues de la Municipalité du village du Boulevard St Paul, suivant plans, devis, spécifications et conditions déposés chez l'ingénieur V. H. Dupont, 62 St Jacques.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté au montant de 10 p.c.

Le conseil ne s'engage pas d'accepter la soumission la plus basse ni aucune d'icelles.

ARTHUR ECREMENT, N.P. Sec.-Trés.

175-3 97 Saint-Jacques.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

SOUMISSION

Des soumissions cachetées adressées au soussigné et portant à l'endos "Soumission pour édifices à la Jonction de Sainte-Rosalie", seront reçues jusqu'à JEUDI, 6 JUIN, 1907 inclusivement, pour la construction d'un Hangar en bois pour 4 locomotives, bureau et magasins et un réservoir de 50,000 gallons d'eau à la Jonction Sainte-Rosalie, P. Q.

On peut voir les plans et devis au bureau de l'ingénieur en chef à Moncton, N. B.; au bureau du chef de gare à Sainte-Rosalie et à Lévis, P. Q., où l'on peut se procurer des formules de soumission.

Il faut se conformer à toutes les conditions du devis.

D. POTTINGER,
Gérant général.

Bureau du chemin de fer, Moncton, N.B.
18 mai, 1907. 171—9

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

ET

Chemin de Fer de l'Ile du Prince Edouard

SOUMISSION

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant à l'endos : "Soumission pour aqueducs," seront reçues jusqu'à et y compris MARDI, 4 JUIN, 1907, pour prolongements aux aqueducs, à Pirate Harbour, N. E., Antigonish, N. E., Springhill Junction, N. E., Charlo, N. B., Durham Bridge, N. B., Doaktown, N. B., Trois Pistoles, P. Q. Saint-Charles Junction, P. Q., et Charlottetown, I. P. E.

Les intéressés peuvent soumissionner pour un ou plus des travaux sus-mentionnés ; une soumission séparée sera faite pour chaque travail objet de la demande de soumissions.

On pourra voir les plans et devis au bureau de l'agent, à chacun des endroits ci-dessus mentionnés, et au bureau de l'ingénieur en chef, Moncton, N. B., où on pourra obtenir des formules de soumission.

On devra se conformer à toutes les conditions du devis.

D. POTTINGER,
Gérant général.

Bureau du chemin de fer,
Moncton, N. B., 15 mai, 1907. 168-10

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

Soumission

Des soumissions cachetées adressées au soussigné et portant à l'endos "Soumission pour gare à Amherst", seront reçues jusqu'à et y compris MERCREDI, 5 JUIN 1907, pour la construction d'une gare en brique et en pierre, pour passagers, à Amherst, N. E.

On pourra voir les plans et devis au bureau du chef de gare à Amherst, N. E., et au bureau de l'ingénieur en chef, Moncton, N. B., où on pourra se procurer des formules de soumission.

Il faudra se conformer à toutes les conditions du devis.

D. POTTINGER,
Gérant général.

Bureau du Chemin de fer, Moncton. N. B., 18 mai, 1907. 169-11

Résumé des règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien.

TOUTE section de nombre pair des terrains de la Puissance au Manitoba, ou des provinces du Nord-Ouest, excepté les lots 8 et 26, non réservés, pourra être prise comme homestead par toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou par tout individu mâle de plus de dix-huit ans, sur un espace d'un quart de section de 160 acres, plus ou moins.

La demande d'entrée ou d'inspection doit être faite personnellement au bureau de l'agent local ou du sous-agent.

Une demande d'entrée ou d'inspection faite personnellement à n'importe quel bureau de sous-agent, peut être télégraphiée à l'agent local par le sous-agent, aux frais du solliciteur, et si le terrain demandé est vacant lors de la réception du télégramme, cette demande aura la priorité et le terrain sera détenu jusqu'à ce que les papiers nécessaires pour compléter la transaction aient été reçus par la poste.

Dans le cas de "personnification," l'entrée sera sommairement cancellée et le solliciteur perdra tous ses droits de priorité au claim.

Tout individu demandant à faire une inspection doit posséder les titres requis pour l'acquisition d'un homestead, et l'on ne recevra qu'une seule demande d'inspection du même individu, tant que l'on n'aura pas disposé de cette demande.

Un propriétaire d'homestead dont l'entrée est faite en due forme et non sujette à être cancellée, peut, sujet à l'approbation du ministère, le céder en faveur du père, de la mère, du fils, de la fille, du frère ou de la soeur, s'ils sont éligibles, mais à aucun autre, en présentant la déclaration de l'abandon.

Là où l'entrée est sommairement cancellée, ou volontairement abandonnée, après l'instruction des procédures de cancellation, le solliciteur d'inspection aura droit au premier droit d'entrée.

Les solliciteurs d'inspection doivent dire en quoi le propriétaire d'homestead est en défaut, et si par la suite la déclaration est trouvée incorrecte, le solliciteur perdra tout droit de propriété quant à la nouvelle entrée, si le terrain devient vacant, ou si l'entrée peut être cancellée sommairement.

DEVOIRS — Un colon devra remplir les conditions s'y rapportant de l'une des manières suivantes :

(1) Au moins un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours du terme de trois ans.

(2) Si le père, ou la mère, si le père est décédé — de toute personne, qui est éligible pour faire l'entrée d'un homestead d'après la teneur de cet acte, demeure sur une ferme dans le voisinage du terrain entré pour ladite personne comme homestead, les conditions de cet acte, quant au lieu de résidence, avant d'obtenir la patente, pourront être remplies par le fait que cette personne habitera avec le père ou la mère.

(3) Si le colon a feu et lieu sur la ferme qu'il possède dans les environs de son homestead, les conditions de cet acte quant à la résidence pourront être remplies par le fait de résider sur ledit terrain.

Avant de demander des lettres patentes le colon devra donner un avis de six mois, en écrivant au Commissaire des Terres du Dominion, à Ottawa, de son intention de ce faire.

RESUME DES REGLEMENTS SUR LES TERRAINS MINIERS DU NORD-OUEST CANADIEN

CHARBON — Les terrains à charbon peuvent être achetés à $10 l'acre, pour le charbon mou, et à $20 pour l'anthracite. Un individu ou une compagnie ne peut en acheter plus de 320 acres. Une royauté de 10 cents la tonne de 2,000 livres sera perçue sur la production brute.

Une personne de dix-huit ans ou plus ayant découvert du minerai dans un endroit, peut se choisir un "claim" de 1,500 x 1,500 pieds.

Le prix d'enregistrement d'un claim est de $5.00.

On devra dépenser $100 par année au moins sur le claim ou les payer au régistrateur du district. Lorsque $500 auront été dépensées ou payées le locateur pourra faire l'arpentage de son claim et l'acheter à $1.00 l'acre, après avoir rempli toutes les autres conditions.

La patente d'un droit minier devra pourvoir au paiement d'une royauté de 2½ pour cent sur les ventes.

Les claims de travail de mine dans les placers sont généralement de 100 pieds carrés. Prix d'entrée, $5.00, devant être renouvelé tous les ans.

Un solliciteur peut obtenir deux baux pour miner de l'or, de 5 milles chacun, pour un terme de 20 ans, qu'il peut faire renouveler à la discrétion du ministre de l'intérieur.

Le locataire devra faire fonctionner un dragueur par 5 milles, la première saison qui suivra la date de son bail.

Taux, $10 par année pour chaque mille de rivière louée. Royauté de 2½ pour cent perçue sur la production dès qu'elle excède $10,000.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N. B. — La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée. 78—n

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que, en vertu de la première partie du chapitre 79 des statuts revisés du Canada, 1906, connue sous le nom d'"Acte des compagnies", des lettres patentes ont été émises sous le sceau du secrétaire d'Etat du Canada, en date du 16 mai, A. D. 1907, incorporant Adam Walker Ballantyne, procureur ; Arthur Cohen, procureur ; Albert Edward Knox, procureur ; Florence Elizabeth Ellis, sténographe, et Mathilda Bray, sténographe, tous de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, pour les fins suivantes, savoir : (a) Tenir le commerce de fabricants et marchands de chaussures, et fabriquer, acheter, vendre et détailler des bottines, souliers, du cuir et des articles de toutes sortes en cuir, des claques, du noir, verni et autres préparations pour bottines ou pour le cuir ; des formes, appareils à étendre les chaussures, des tire-bottes, des crochets de bottines, des lacets et agrafes, des boucles et tous autres accessoires ; (b) Acquérir l'achalandage, l'entreprise, les droits, la propriété et l'actif, et prendre toutes ou aucune des responsabilités et engagements de The Slater Shoe Company, comme entreprise en pleine opération, et de toute autre personne, maison ou association, et de les payer en espèces, stock, actions, débentures, ou autres sécurités de cette corporation ou autrement ; (c) Acheter, acquérir, posséder, utiliser, vendre, diriger et hypothéquer ladite propriété personnelle et biens meubles, les machines, marques de fabrique, brevets, licences, et franchises ou droits si rattachant, selon qu'il sera jugé nécessaire ou expédient pour les fins pour lesquelles la Compagnie a été constituée en corporation ; (d) Faire sur sa propriété tous les travaux, ériger les arbres de couche, moulins, bâtiments, maisons et structures et faire toutes les améliorations, de quelque nature que ce soit, avoir tous les privilèges et immunités et faire toutes choses nécessaires ou fortuites ou que l'on jugera utiles ou nécessaires pour la bonne administration de son entreprise ; (e) Etablir toute succursale ou succursales de commerce en rapport avec l'accomplissement des fins pour lesquelles la Compagnie a été incorporée et nécessaires à la Compagnie pour lui permettre de mener à bien ses entreprises ; (f) D'acquérir et de gérer toute ou une partie quelconque des affaires ou propriété de tout co-associé ou individu engagé dans un commerce similaire à celui que la Compagnie est autorisée à faire et d'assumer conjointement, avec cela toutes obligations de toute personne, société ou association possédant des propriétés appropriées à l'une des fins quelconque de cette Compagnie, ou pour poursuivre toute affaire que cette Compagnie est autorisée à poursuivre, et en considération de cela, de payer comptant ou d'émettre des actions, stocks et obligations de cette compagnie à tel taux que les directeurs de la Compagnie pourront déterminer, dans leur discrétion ; (g) Sujet aux dispositions de la section 44 de l'"Acte des compagnies", pour prendre ou autrement acquérir ou détenir des actions dans toute autre compagnie ayant des fins similaires à celles de cette Compagnie ; les opérations de la Compagnie devant être poursuivies dans toute la Puissance du Canada et ailleurs, sous le nom de "The Slater Shoe Company, Limited", avec un fonds-capital de $1,000,000.00, divisé en 10,000 actions de $100.00 chacune ; et le principal bureau d'affaires de ladite Compagnie sera en la cité de Montréal dans la province de Québec.

Daté au bureau du secrétaire d'Etat du Canada, ce 18e jour de mai A. D. 1907.

R. W. SCOTT,
Secrétaire d'Etat.

173—4

Les aliments solides ne sont pas faciles à digérer. La Bière Blue Ribbon de Pabst est un aliment liquide délicieux, facile à digérer, que rend agréable au goût et très nourrissant le Malt de 8 jours de Pabst. A

ASSOCIATION DES EPICIERS

ON DISCUTERA, JEUDI SOIR, LA QUESTION DE L'AUGMENTATION DU PRIX DE LA LICENCE.

Il y aura jeudi, le 30 mai, à 8 heures du soir précises, au No 270 rue Sainte-Catherine-Est, une assemblée de la section des Epiciers, succursale de Montréal de l'Association des marchands-détailleurs du Canada, à laquelle seront discutées plusieurs questions importantes, entre autres l'augmentation du taux des licences payées par les épiciers.

A ce sujet la circulaire du bureau donne l'avis suivant:

"Nous profitons de l'occasion pour vous informer qu'il serait préférable pour vous de ne pas payer votre licence avant que nous ayons eu une autre conférence avec le Premier Ministre, l'hon. M. Gouin, dont le retour aura lieu au commencement de juin. A tout événement, vous avez jusqu'au 30 juin pour payer cette licence, et en faisant tous les efforts nécessaires, nous pourrons empêcher que cette augmentation soit imposée."

Le comité chargé de l'organisation du pique-nique annuel fera son rapport à cette séance.

A LA VILLE ST LOUIS

Les trottoirs permanents seront construits — On suggère de poursuivre la "Montreal Light, Heat and Power Co." devant le recorder — Encore la pompe — Obstruction des conduites d'eau par les poissons.

Le conseil de la Ville Saint-Louis a siégé, hier soir, sous la présidence du maire C. Gélinas. Tous les membres du conseil étaient présents.

Plusieurs citoyens se plaignent de ce que certaines lampes de la Montreal Light, Heat and Power Co. n'éclairent pas. On rapporte même que l'une d'entre elles n'a pas éclairé depuis huit jours.

M. Bérubé suggère que la compagnie soit appelée à comparaître devant le recorder de la Ville Saint-Louis, pour rendre compte de son service d'éclairage.

A la prochaine assemblée, l'échevin Bérubé proposera un règlement à l'effet d'exiger des propriétaires l'entretien en bon ordre de leurs terrains ne portant pas de construction.

Un règlement autorisant la construction de trottoirs permanents est lu pour la première fois. D'après ce règlement, des trottoirs en pierre de cinq pieds de largeur, seront faits dans les rues non commerciales, et des trottoirs de neuf pieds de large dans les rues commerciales. Une moitié du coût sera payée par la ville et l'autre moitié par les propriétaires intéressés.

La plantation des fleurs sur le Boulevard est autorisée.

L'échevin Desjardins fait revivre la question de la pompe à incendie et demande ce que le conseil a l'intention de faire avec la pompe actuelle.

Le secrétaire dit que l'avocat de la ville conseille d'attendre.

M. Desjardins propose que la compagnie qui a expédié cette pompe la reprenne immédiatement.

Sur une remarque du maire, M. Desjardins consent ensuite à ne faire qu'un avis de motion de sa motion, et le maire ajoute qu'il soutiendra cette motion.

Après la séance, au cours d'une interview avec les reporters, l'échevin Jubinville a révélé un curieux état de choses au sujet de l'aqueduc :

Quatre logements de la rue Fairmount, Nos 59a, 59, 61, 63 sont absolument privés, a-t-il dit, et la faute en est dû... aux poisons, qui obstruent les conduites principales de l'avenue Clark. Et, notez bien que ceci est constaté, ajouta-t-il, il ne se passe pas une seule journée sans que mon frère—qui est chargé d'arroser les rues de la ville—n'en trouve dans son arrosoir, après avoir puisé de l'eau dans les environs. Ces poissons ont jusqu'à trois pouces de longueur.

Avis aux mateurs de pêche.

LA FETE-DIEU A ST LOUIS DE FRANCE

Dimanche prochain, aura lieu, à Saint-Louis de France, la procession annuelle de la Fête-Dieu. Elle aura lieu après la messe basse qui aura lieu à 10 hrs.

Voici le parcours: la rue Roy, la rue Saint-Denis, la rue Cherrier, le Parc Lafontaine, la rue Napoléon, la rue Mentana et la rue Roy.

Le reposoir sera érigé chez M. Fabien Giroux au Parc Lafontaine. La fanfare de M. Hardy prêtera son généreux concours.

M. le curé lui-même présidera la procession.

DANS UN ETAT CRITIQUE

Emile Lévesque, qui a été transporté à l'hôpital Notre-Dame, lundi soir, à la suite d'une chute dans un escalier, est employé comme caissier au Parc Dominion. En tombant, le malheureux s'est infligé une profonde coupure au cuir chevelu et l'on craint qu'il ne souffre de fracture du crâne, car il est encore sans connaissance. Lévesque, qui a dû subir l'amputation d'une jambe, il y a deux ans, marche avec deux béquilles, et c'est en descendant l'escalier, au club de dames et d'échecs, à l'angle des rues Ste Catherine et Dorion, qu'il a fait le chute qui l'a conduit à l'hôpital.

REMERCIEMENTS DES HOPITAUX

Les directeurs de l'hôpital Notre-Dame et de l'Hôpital Général, accusent, avec reconnaissance, réception des recettes du concert donné le 22 avril, à leur bénéfice, par Mme Donalda, au Monument National. Chacun de ces hôpitaux a reçu $956.45, de cette source.

NOUVELLES MARITIMES

Les trois compagnies de navigation intérieure qui se disputent le trafic du fret et des passagers, entre Montréal, Québec et les ports intermédiaires, suffisent à peine à satisfaire la demande. La plus vieille des trois, la Richelieu et Ontario ; la deuxième, la compagnie de Navigation Canadienne du Saint-Laurent et la benjamine, la compagnie de navigation de Québec, envoient leurs navires, chaque jour, chargés jusqu'à la ligne de flottaison, et il leur faut laisser du fret en arrière, faute d'espace. Cela s'explique par la congestion du service des chemins de fer dans le pays.

Le "Persia," de la compagnie de Québec, un nouveau vapeur pour cette partie de la navigation fluviale, fait un commerce très actif et M. Picard, président, de Québec, et M. Duchêne, son représentant à Montréal, ont une besogne ardue. Il n'est pas impossible que le capitaine Gouin, autrefois du "Saint-Irénée," — R. et O. — prenne charge du service du fret à Montréal pour faciliter la tâche à la compagnie. Ce serait une belle acquisition pour cette entreprise nouvelle, car la popularité du capitaine Gouin est très étendue dans toute la province. Le capitaine C. A. Labelle, autrefois de la "Fall River Line" et de la R. et O., entrerait aussi au service de la Cie de Québec. Ce sont là les rumeurs qui courent les cercles de cabotage ici et à Québec.

Le "Colonial" et l'"Impérial," de la Cie du Saint-Laurent, augmentent leur clientèle tous les jours.

Le "Saint-Irénée" et le "Montréal," de la Cie R. et O., malgré leur gros tonnage, ne parviennent pas à transporter tout le fret qu'on leur envoie.

Quant au trafic océanique, on remarque la même activité. Le Canada ne se contente pas d'exporter la matière première, mais échange aussi ses produits manufacturés avec l'Europe. A part son commerce avec les possessions anglaises, dans les deux hémisphères, le Canada se trouve des débouchés sur les marchés français, belges, allemands, scandinaves, espagnols, italiens, mexicains et cubains.

La saison, malgré les retards de la grève, sera surprenante. Le trafic des grands lacs, débouchant à Montréal, augmente dans des proportions qui font croire que les records de l'an dernier seront surpassés.

M. F. W. Cowie, ingénieur de la commission du port, est revenu d'un voyage d'inspection, sur le chenal fluvial, d'ici à Québec. On travaille activement à élargir le chenal dans le lac Saint-Pierre, à 800 pieds, afin de permettre aux navires de virer en cas de besoin. Actuellement, ce chenal est de 300 pieds. Les travaux dureront trois ans. Sept dragueurs travaillent, entre la vieille capitale et la métropole. La drague Galveston, arrivée aujourd'hui à Sorel, a dû passer au bassin de radoub pour faire réparer les avaries qu'elle a subies pendant son mois d'emprisonnement dans les glaces, au large de l'Ile du Cap Breton.

M. James Thom, agent montréalais de la ligne Hambourg Américaine, parlant hier des rumeurs qui veulent que la compagnie établisse un service rapide entre l'Allemagne et le Canada, disait que ce service était impossible tant que la surtaxe imposée aux marchandises allemandes ne serait pas levée, et tant que les droits prohibitifs allemands sur les produits canadiens ne seraient pas abolis. Avant l'invention de la surtaxe, il y avait un service hebdomadaire entre Hambourg et Montréal. Maintenant, ce service est mensuel.

NAVIRES DANS LE PORT

"Memnon," 3046, Purdon, Hull, Elder Dempster.
"Escalona," 1175, Ross, Cardix et Méditerrannée, Thomson, Reford.
"Montrose," 3968, Moore, Anvers, C. P. R.
"Nordtsjernen," 1338, Bullman, Anvers, Hambourg Américaine.
"Manchester Importer," 2538, Perry, Manchester, Manchester.
"Manxman," 3132, Christie, Bristol, Dominion.
"Numidian," 3107, Main, Glasgow, Allan.
"Parthenia," 3310, Slitt, Glasgow, Donaldson.
"Montezuma," 3358, Bichman, Anvers, C. P. R.
"Bengore Head," 1619, Campbell, Barrow Head.
"Roman," 2845, Roberts, Anvers, Hambourg Américaine.
"Canada," 6016, Jones, Liverpool, Dominion.
"Cervona," 2372, Stooke, Middlesboro.
"Pomeranian," 2700, Remire, Havre, Allan.
"Chicklade," 1584, Leo, Middlesboro, McLean Kennedy.
"Magda," 1506, Hintyke, Barbades, McLean Kennedy.
"Montfort," 3555, Evans, Bristol, C. P. R.
"Prah," 1593, Hird, Demerara, Elder Dempster.

EN ROUTE POUR MONTREAL

"Mount Royal," Anvers, 15 mai.
x"Manchester Trader," Manchester, 18 mai.
x"Montauk," Fernandine," 18 mai.
x"Ionian," Liverpool, 18 mai.
x"Mongolian," Glasgow, 18 mai.
"Lancastrian," Anvers, 18 mai.
"Lake Erie," Liverpool, 22 mai.
x"Kastalia," Glasgow, 1er mai.
x"Hurona," Shields, 18 mai.
"Ottawa," Liverpool, 23 mai.
"Virginian," Liverpool, 24 mai.
"Athenia," Glasgow, 25 mai.
"Hibernian," Londres, 25 mai.
"Corinthian," Glasgow, 25 mai.
xSignalés dans le fleuve.

Le concert de l'Institut des Matelots, hier soir, présidé par M. J. M. Duff, obtint un succès excellent. Ce soir, le Club des Matelots Catholiques donne son concert hebdomadaire.

L'"Ionian," ligne Allan, arrivé à Québec aujourd'hui et demain à Montréal. Il a une grosse liste de passagers.

La glace qui bloquait le port de Sydney, depuis un mois ou deux, a enfin cédé quelque peu et le "Dorgi," emprisonné dans les banquises depuis dimanche dernier, a réussi à doubler la pointe et à entrer dans le port. Le "Montcalm," brise-glace du gouvernement, a ouvert la voie aux navires charbonniers "Dominion," "Sygna" et "Savoy." Le "Catalone" et le "Crown of Aronmore" sont encore au large.

PERSONNEL

M. J. A. Lafontaine, chef de gare pour le Pacifique Canadien, à Grandes Piles, est de passage à Montréal, avec Mme Lafontaine.

M. Charlie Hêtu, de Salem, Mass., est à Montréal, en visite chez son père et son frère, M. Jos. Hêtu, contremaître à la "Standard Shirt Company".

INDIGESTION DE L'ESTOMAC

Peruna Frappe le Mal sà a Racine

M. S. J. MASSEY

M. S. J. Massey, autrefois de Toronto, homme d'affaires bien connu, de 247 rue Guy, Montréal, Québec, écrit:

"Je désire reconnaître les bons **résultats que j'ai obtenus de Peruna.**

"Après avoir souffert, pendant plusieurs années, du catarrhe de la tête, je décidai de faire un essai judicieux de Peruna et je puis déclarer franchement que j'en ai retiré beaucoup de bien.

"Il va évidemment à la racine du mal et l'on en ressent bientôt de bons effets.

"J'ai aussi **constaté que Peruna était un excellent remède contre les maladies d'estomac et l'indigestion.**

"Je n'ai aucune hésitation à recommander Peruna comme remède efficace contre le catarrhe."

Il y a plusieurs espèces d'indigestions. Le mal peut être dû à la paresse du foie, aux dérangements des intestins, à l'expansion du pancréas, ou à l'estomac même.

Dans presque tous les cas d'indigestion de l'estomac, la cause est le catarrhe.

Peruna est devenu universellement connu comme remède dans ces cas. A h y

UN MISERABLE AU BAGNE

Pembrooke, 29. — La justice vient de punir un individu dont le châtiment servira d'exemple aux misérables qui seraient tentés de l'imiter.

William C. McComb, de Montréal, âgé de 33 ans, conducteur d'un wagon-pullman sur le C.P.R., a été condamné samedi, à cinq ans de pénitencier par le juge en chef Falconbridge, pour assaut commis le 29 janvier sur Gerda Anderson, une jeune Suédoise qui voyageait à bord de son wagon. La plainte avait été portée contre McComb par l'agent de la ligne de Navigation Allan, à Montréal. Mlle Anderson venait d'arriver, au pays et s'en allait rejoindre sa soeur, Mme Powell à Seattle, Wash. Elle ne pouvait parler anglais.

Ce n'est que le lendemain qu'elle rencontra à bord un Anglais qui parlait passablement la langue scandinave. Il télégraphia immédiatement à Winnipeg pour avoir un interprète et un médecin et le conducteur fut arrêté.

CONDOLEANCES

Arthabaska, 29. — A une assemblée du Barreau, tenue au Palais de Justice à Arthabaska, le 25 mai 1907, l'ordre du jour suivant a été adopté sur la proposition de M. J. E. Méthot C. R., secondé par MM. L. P. Crépeau, J. E. Perreault et Paul Beaudry:

Les membres de ce Barreau ont appris avec un vif regret la mort de leur ancien et estimé confrère, M. Auguste Noël, avocat au Barreau de la Province d'Alberta.

Ils tiennent à se rappeler les talents du distingué défunt et ses succès obtenus devant les Cours de ce pays, et les qualités de coeur et d'esprit qui lui avaient conquis une place toute spéciale parmi ses confrères.

Ils enregistrent leurs regrets de cette mort et adressent à la famille leurs condoléances et l'expression de leurs vives sympathies.

Signé,

LOUIS-RENAUD LAVERGNE,
Secrétaire du Barreau d'Arthabaska.

MIEUX QUE LE BATTRE

Ce n'est pas à battre un enfant qu'on peut l'empêcher de mouiller son lit. C'est une maladie constitutionnelle. Mme M. Summers, Boite W. 41 Windsor, Ont., enverra gratuitement à toutes les mères son remède domestique efficace, avec instructions complètes. N'envoyez pas d'argent, mais écrivez-lui aujourd'hui si votre enfant souffre de cette désagréable maladie. Ne blâmez pas votre enfant ; c'est tout à fait contre sa volonté. Ce traitement guérit aussi les adultes et les personnes âgées souffrant de maladies urinaires le jour ou la nuit. A

RESULTAT D'UNE TOMBOLA

Comme nous le disions hier, la grande tombola organisée par l'Association des Anciens Elèves du Juniorat d'Ottawa en vue de la formation d'une bourse pour leur Alma Mater, s'est terminée lundi.

Le Rév. P. Beaupré, O. M. I., le dévoué trésorier de l'Association a annoncé hier le résultat de ce concours.

Le premier prix qui consistait en une magnifique statue a été gagné par M. R. Normand, de la rue Sanguinet; une pipe d'écume de mer, donnée en deuxième prix a échu à M. De Lamothe, de la rue Amherst; enfin le gagnant du troisième prix, qui consistait en un $10 en or a été M. Arthur Hébert, de la rue Plessis.

MORT ACCIDENTELLE

Cobalt, Ont., 29 — Patrick Leclair, âgé de 25 ans, autrefois de Buckingham, a été tué par une locomotive du "Témiscaming and Northern Ontario Ry."

—Cigarettes Egyptiennes "Royal", 15c, 25c et 35c la boite. r

Apollinaris

"La Reine des Eaux de Table"

Contient son propre *Gaz Acide Carbonique Pur*, qui facilite beaucoup la digestion en agissant comme tonique et stimulant gastrique.

—w—

AMUSEMENTS AMUSEMENTS

PARC SOHMER Ouvert tous les Jours

REPRESENTATIONS A 3 P. M. ET 8 P. M.

Attractions Extraordinaires. ADMISSION 10c.

172-6 E

STADIUM Toute cette Semaine Après-Midi et Soirs

ENGAGEMENT EXTRAORDINAIRE DES MERVEILLEUX

ELEPHANTS DRESSES DE THOMPSON

Aussi le Fameux **BEAUDOIN** Equilibriste et Jongleur.

Attractions de Cirque d'Eté venant directement de l'Hippodrome de New-York.

Patineurs et Spectateurs, Admission 10c. 173—n

THEATRE DES NOUVEAUTÉS Semaine du 27 Mai
LA MASCOTTE,
Opéra-Comique de Chivot et Daru. Musique de Edmond Andran. Orchestre et Choeur complets. Prix des places : 25c. 35c, 50c, 75c. Loges $1.00. Matinée samedi, 172—6

THEATRE NATIONAL (Français)
Semaine du 27 Mai
"Haine et Amour" ou Le Crime de la Grande Marnière. — Clôture de la Saison Théâtrale, 1906-1907. Semaine de Gala. Au bénéfices des Artistes. Prix populaires. Matinée, tous les jour. Lundi 3 juin, Bénéfice de M. G. Scheler. On jouera: "Les Romanesques" et "Jean-Marie". 172-5

Ouimetoscope VUES ANIMEES No 624 Ste CATHERINE COIN MONTCALM 120—n

CINEMATOGRAPHE Tél. Bell Est 5563. 65 Ste Catherine Est, près Cadieux.
Le plus beau théâtre de vues animées et chansons illustrées nouvelles.
Deux représentations par jour. Dimanche compris Matinées 2.15. Soirées 8.15 Prix : 10, 15 et 25c. 121-n

NATIONOSCOPE-Vues Animées
Coin St André et Ste Catherine Est
GAUVREAU et LAROSE, propriétaires.
Programme Extraordinaire.
Matinées et soirées tous les jours. Prix populaires. 161—n

PARC DOMINION
Représentation chaque Après-Midi et Soir.
Ne manquez pas de voir les **4 BALTUS** les fameux acrobates universels, sur balançoire dans leur représentation en plein air.
Rose et Lemon, Globe de la Mort. Les deux étonnants ARIBOS. Une Quarantaine d'Attractions à 10c. 173—E—n

FRANCHERE DENTISTE 144 SAINT-DENIS - - - Tél. Est 1591 347—1M—n E

ACADEMIE Toute cette sutte semaine Matinées: Mercredi et Samedi "**When Knighthood was in Flower.**" Semaine prochaine : **Charley's Aunt.** 172-6

FRANCAIS.—Tous les après-midi et soirs cette semaine. **ACROSS THE PACIFIC !** Prix : 10c, 20c, 30c, 35c, 50c. Semaine prochaine : **Only a shop Girl.** 172-6

ROYAL Toute cette semaine. Matinée tous les jours. **Pat White** and **His Gaiety Girls. Eugène Trembiay** grand concours de lutte. **Merry Burlesquers.** 172-6

Fonds de Secours de l'Université McGill

CONCERT AU

Collège Royal Victoria, rue Sherbrooke,

JEUDI, 6 JUIN 1907, 8.30 P. M.

Chanteurs: Melle Etienna Colleret et M. Fred. Carter.
Violoniste: Melle Juliette Gauthier.
Elèves du Conservatoire de l'Université McGill.
Pianiste: Mlle Clara Lichtenstein.
Billets réservés, deux piastres.
On peut avoir des billets au Collège Royal Victoria et au Conservatoire de l'Université, 322 Sherbrooke ouest.
29.1.3.5 E

BLANCHIT LES DENTS
AIDE LA DIGESTION
Bode's Pepsin Gum
PARFUME L'HALEINE
151—M,n E

VILLEGIATURE

ABENAKIS SPRINGS

"Le Carlsbad du Canada"—Pour un endroit de villégiature salubre, calme, fortifiant allez à Abenakis Spring, Qué., sur la rivière Saint-François, à 68 milles de Montréal. Billet de retour par le G. T. R., $3.50. Endroit insurpassable pour canotage, bains, pêche, promenade en voiture, etc.

Eau Minérale Abenakis et Bains

Cure certaine rhumatisme, goutte, dyspepsie, insomnie, maladies de reins, du foie et de l'estomac. $12 à $16 par semaine. MAGNIFIQUE BROCHURE GRATUITE.
R. G. KIMPTON, Abenakis Springs, Qué.
23.27.29

UN MATELOT A L'HOPITAL

Thomas Ellis, un matelot à bord du vapeur "Maxman", a été transporté, hier, à l'Hôpital Notre-Dame, en voiture d'ambulance. Le marin s'était fracturé un bras au cours d'une chute.

UN DEUIL A ST STANISLAS

Saint-Stanislas, comté de Beauharnois, 28 — Mme veuve Ls Toupin est morte ici, le 24 mai. La famille à laquelle elle appartenait comptait parmi les plus anciens pionniers de notre district. La mort de Mme Toupin cause de profonds regrets.

Ses funérailles ont eu lieu lundi. Elles ont été des plus imposantes. Parmi le clergé rassemblé dans le choeur, au service, on remarquait Mgr Allard.

Elle laisse sept enfants : MM. Zéphyr et Léopold, de Saint-Stanislas ; Mme Fortier, femme du gérant de la Banque d'Hochelaga, à Valleyfield ; Mme Narcisse Perras, femme de l'ex-maire de Saint-Stanislas ; Mmes D. Monette et R. Poitras, de Montréal, et Mme Oscar Dépocas, femme du comptable bien connu, de la métropole.

Toute la population de notre district s'associe au deuil de la famille.

POURSUITE

Une poursuite au montant de $1,000 vient d'être intenté contre M. Grégoire Rochon par M. Léon Clément. Ce dernier était à l'emploi du défendeur, lorsque le 4 mai dernier, en descendant un piano de l'édifice de la Y. M. C. A., il eut un doigt coupé et une côte brisée. Il est à l'hôpital depuis ce temps.

LES ENFANTS DE MARIE A SAINT-HENRI

Une jolie cérémonie avait lieu dimanche soir, à l'église de Saint-Henri, organisée par les Enfants de Marie de la paroisse, sous la présidence de leur directeur, M. l'abbé Cadot. Il y eut sermon de circonstance par M. l'abbé Plante.

Le choeur des jeunes filles sous la direction de Mlle Clara Robert exécuta de jolis morceaux de musique.

Madame Saint-Germain tenait l'orgue. Mlles H. Léger et A. Lacoste ont chanté des soli, ainsi que Mlle Clara Robert, cette dernière accompagnée par Mlle Prevost, violoniste distingué.

PATERSON'S
Biscuits nouveaux, délicieux, faits de crème de blé—croquants, exquis, tentants pour toute occasion sociale. En boites en ferblanc seulement. Achetez par nom. 141
Cambridge Wafers
yww

Patrons de "La Presse"

2231. — Chemise de nuit pour enfant de 4 à 6 ans. Tissus, 2 verges en 36 pouces.

La description de ces patrons est toujours donnée en français.

Inutile de demander d'autres patrons que ceux déjà publiés.

Les lectrices de "LA PRESSE" peuvent obtenir ce patron aux conditions ordinaires.

Voici le coupon qui doit être rempli avant d'être retourné au DEPARTEMENT DES PATRONS DE "LA PRESSE," Montréal.

COUPON

Patron No 2231.

Département des Patrons, à "LA PRESSE".
Il faut remplir soigneusement les lignes pointillées suivantes:

Nom..............................
....
No..............................
Rue..............................
Ville..............................
Comté..............................
Mesure de buste..............................
Mesure de taille..............................
Age..............................

Quand vous désirez un patron soit pour fillette ou enfant, ne mentionnez jamais la mesure de taille ou de buste: mentionnez l'âge seulement.

Envoyez ce coupon après que vous l'aurez rempli, au DEPARTEMENT DES PATRONS, à "LA PRESSE," avec 10 cents et le patron ci-dessus vous sera adressé quelques jours après.

NAVIGATION

CIE GLE TRANSATLANTIQUE

De New-York au Havre-Paris, (France).
Départ chaque jeudi à 10 hrs a.m.
*LA LORRAINE . . . . . . mai 30
LA BRETAGNE (supplémentaire) juin 1
*LA SAVOIE . . . . juin 6
*LA PROVENCE. . . . . . . juin 13
LA GASCOGNE. (supplémentaire). juin 15
*LA LORRAINE . . . . . . juin 20
*Paquebots à deux hélices.
Renseignements: Genin, Trudeau & Cie, agents généraux pour le Canada, 1670 rue Notre-Dame, Montréal.

DOMINION LINE
VAPEURS PORTANT LA MALLE ROYALE
Montréal, Québec à Liverpool.
Dominion, 11 mai. . . Canada, 1er juin
Kensington, 18 mai. . . Ottawa, 8 juin
Southwark, 25 mai. . . Dominion, 15 juin
Les vapeurs partent de Montréal de jour et de Québec à 7.00 p.m.
Le "Canada" est un des vapeurs les plus rapides et les plus confortables qui soient dans le commerce canadien.
Le vapeur "Ottawa" détient le record pour la traversée le plus rapide entre Montréal et Liverpool.
1ère classe, $65; 2ème classe, $40 et plus, selon le vapeur.
SERVICE A BAS PRIX.
Pour Liverpool $42.50 et $45.00.
Pour Londres $2.50 de plus.
Troisième classe pour Liverpool, Londres, Londonderry, Belfast et Glasgow. $27.50.
Pour tous renseignements s'adresser aux agents locaux ou à la Ligne Dominion. 17 rue Saint-Sacrement, Montréal. 158-n

OTTAWA RIVER NAV. CO.
Tous les jours, dimanche excepté.
OTTAWA, $2.50 — RETOUR, $4
EXCURSION QUOTIDIENNE
A Carillon, par le Vapeur sautant les rapides au retour $1.00
Arrivant à Montréal à 6.30 p.m.
Pour voyage ci-dessus, prenez le convoi du Grand-Tronc, de 8 a.m., et correspondez avec le steamer, à Lachine.
SAUTE LES RAPIDES
Prenez le Grand-Tronc, à **5 p.m.** pour Lachine. Aller et retour . . . 50c
Billets en vente à la Gare du Grand-Tronc. Pour autres informations, téléphonez Main 1029. 170 n

R & O Richelieu Ontario Nav. Co. Bureau des Billets : 128 St Jacques. Vis-à-vis le Bureau de Poste
VOYAGES IDEALS SUR L'EAU
LIGNE MONTREAL-TORONTO-HAMILTON—Les vapeurs quittent le quai de la rue Colborne les lundis, mercredis et vendredis à 5 hrs p.m.
LIGNE MONTREAL-QUEBEC: du quai Victoria, tous les jours à 7 h. p.m.
LIGNE DU SAGUENAY: de Québec les mardis et samedis à 8.30 hrs a.m.
Chauffés à la vapeur et lumière électrique dans tous les vapeurs. Toutes les commodités pour passagers. 168—n

LIGNE ALLAN Service de la Malle Royale.
ST JEAN, et HALIFAX à LIVERPOOL.
Les vapeurs à **TURBINES** partiront comme suit d'Halifax:
Victorian, 2 mars, 30 mars, 27 avril.
Virginian, 16 mars, 13 avril.
De Saint-Jean :
Tunisian, 8 mars, 6 avril.
Ionian, 23 mars, Parisian, 20 avril.
De Montréal et Québec :
Virginian, 10 mai, 7 juin, 5 juillet.
Tunisian, 17 mai, 14 juin, 12 juillet.
Victorian, 24 mai, 21 juin, 19 juillet.
Le Victorian et le Virginan, 12,000 tonnes, sont les seuls steamers à turbines sur la route canadienne. Aucune vibration.
Record de la traversée: 5 jours, 14 hrs.
PREMIERE CLASSE, $55 en montant selon le steamer.
DEUXIEME CLASSE, Liverpool ou Londonderry, $42.50 et en montant.
TROISIEME CLASSE, Liverpool, Londres ou Belfast, $27.50 et $28.75, selon le steamer. S'adresser à H. & A. Allan, Montréal. L. J. Rivet, agent, 5. Boul. St Laurent. 106—I.M,v,n

Phosphodine de Wood
Le grand remède anglais Tonifie et fortifie tout le système nerveux, fait du sang nouveau, guérit la débilité nerveuse, chasse les fatigues mentales et cérébrales, le découragement, la faiblesse, fait disparaître les pertes et les maux dus aux abus et aux excès. Prix $1 la boîte, six pour $5. Une vous soulagera, six vous guériront. Vendu chez toutes les pharmacies, ou envoyé par la poste, sur réception du prix. Nouveau livret gratis par la poste.
The Wood Medicine Co, Toronto, Ont. 2

HYDROPISIE guérit, soulage promptement, réduit toute enflure en 8 à 30 jours; guérison permanente en 30 à 60 jours. Traitement d'essai gratuit. Pour circulaires, témoignages et traitement d'essai gratuit, écrire à **Dr H. H. Green's Sons, Boite 56 Atlanta, Ge.** A 77-Man

MARIAGE

A l'église St Charles de Montréal, fut célébré, hier matin, le mariage de M. Honoré Bédard et de Mlle L. A. Eva Bourdon.

Les décorations étaient belles et le chant harmonieux. Mgr Racicot, évêque auxiliaire de Montréal, présida à la cérémonie après une bien touchante allocution de sa part, aux futurs époux. L'assistance était nombreuse. La mariée portait un costume en soie blanche avec insertions, broderies et valenciennes. Le déjeuner eut lieu chez M. Michel Bourdon, le père de la mariée. Etaient présents: Mgr Racicot, M. le curé Carrière, M. L. A. Rivet, M.P., et Mme Rivet ; M. et Mme L. A. Jacques ; M. l'échevin Dagenais ; Madame M. Bourdon, Madame et Mlle Bédard, M. et Madame Arthur Messier, M. Léon Jodoin, M. et Madame Pierre Bourdon, M. et Madame Louis Bourdon, Mme F. Patenaude, M. Eugène Bédard et Mlle Yvonne Bourdon, M. Olivier Bédard et Mlle Fortin, M. Dozilva Bourdon et Mlle Albina Bourdon, M. Hermas Bourdon, etc.

Des discours furent prononcés par M. Bourdon, Mgr Racicot, M. L. A. Rivet, M.P., M. le curé Carrière, l'échevin Dagenais et L. A. Jacques.

La journée se passa gréablement et le thé fut pris chez Madame Bédard.

L'OEUVRE DE LA MAIN NOIRE

New-York, 29 — Les détectives recherchent celui qui a envoyé une machine infernale reçue hier, par le docteur D. D. Dadirrian, un médecin arménien de cette ville.

Quand la boîte fut ouverte, au quartier général de la police, on constata qu'elle contenait trois cartouches chargées, arrangées de façon à faire explosion que le couvercle de la boîte serait soulevé. A l'intérieur de la boîte était un dessin grossier représentant un crâne et des ossements, et accompagné de l'inscription suivante : "Nous espérons que ceci vous tuera. Si le coup est manqué, nous vous rejoindrons plus tard." Signé, La Main Noire.

LA REVOLUTION AU MAROC

Madrid, 29. — On mande de Melilla, Maroc, que les troupes du prétendant ont récemment battu à plate couture celles du sultan, et que ces dernières sont en pleine retraite.

CHEMINS DE FER

LE PACIFIQUE CANADIEN

CHANGEMENTS ADDITIONNELS
AU SERVICE D'ETE
EN VIGUEUR LE DIMANCHE, 2 JUIN

Train No 1 — (Imperial Limited) partira à 10.10 a.m., au lieu de 9.40 a. m., pour Winnipeg et Vancouver.
Train No 3 — Pour Toronto et Chicago, partira à 9.05 a.m., au lieu de 9.30 a.m.
Train No 7 — Partira tous les jours à 9.40 p.m. au lieu de 10.15 p.m., pour Saint-Paul.
Train No 21 — Partira à 5.45 p.m. au lieu de 5.25 p.m., et arrivera à Dalhousie Mills à 7.15 p.m.
Train No. 23 — Partira à 8.55 a.m., le dimanche seulement, pour Ottawa et stations intermédiaires, au lieu de 10.00 a.m., comme maintenant.
Train No 31 — Partira tous les jours, excepté les samedis et dimanches, à 6.15 p.m., pour Rigaud et stations intermédiaires.
Train No 33 — Partira tous les jours, excepté les samedis et dimanches, à 1.30 p.m., pour Pointe-Fortune, et le samedi seulement, ce train ira à Plantagenet au lieu de Pointe Fortune, arrivant à Calédonia Springs à 3.40 p.m.
Train No 45 — Partira le samedi seulement à 11.15 p.m., pour Dalhousie Mills.
Train No 97 — Partira tous les jours à 10.10 p.m., au lieu de 9.40 p.m., pour Winnipeg et Vancouver.
Train No 42 — Partira de Vaudreuil — samedi seulement — à 10.00 p.m., et arrivera à Montréal à 10.50 p.m., arrêtant aux stations intermédiaires.

EXCURSIONS DE COLONS
Au Manitoba et au Nord-Ouest canadien
Bon pour aller le 4 et le 18 juin, 2, 16 et 30 juillet, 13 et 27 août ; 10 et 24 septembre.
BAS PRIX.
Billets bons pour 60 jours
Bureau des billets en ville, 129 rue Saint-Jacques, près le bureau de Poste.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM
"INTERNATIONAL LIMITED"
Le meilleur et le plus rapide train du Canada.
Part de la Gare Bonaventure, tous les jours 9.00 a.m., Arr. Toronto, 4.32 p.m., Hamilton, 5.25 p.m., Niagara Falls, Ont., 6.55 p.m., Buffalo, 8.25 p.m., London, 7.47 p.m., Détroit, 9.50 p.m., Chicago, 7.42 a.m.
Café élégant sur ce train.
MONTREAL ET OTTAWA.
Part de Montréal, *8.30 a.m., †3.40 p.m., 7.30 p.m., arrive à Ottawa, *11.30 a.m., †6.40 p.m., 10.30 p.m.
***Tous les jours. †Tous les jours, dimanches exceptés.**
D'élégants wagons - salons - buffets font maintenant partie de tous les trains entre Montréal et Ottawa.

EXPOSITION DE JAMESTOWN, NORFOLK, VA.
Ouverte jusqu'au 1er décembre, 1907.
Prix réduits maintenant en vigueur.
BUREAUX DES BILLETS EN VILLE: 137 rue St Jacques. Tél. Main 460 et 461 ou à la gare Bonaventure.

INTERCOLONIAL RAILWAY
GARE BONAVENTURE UNION
SERVICE DES TRAINS
7.25 A.M. EXPRESS JOUR pour St Hyacinthe, Drummondville, Lévis, Québec.
12.00 MIDI "EXPRESS MARITIME" pour St Hyacinthe, Drummondville, Lévis, Québec, Rivière - du - Loup, Moncton, St Jean, Halifax et les Sydneys.
Le Samedi ce train ne va que jusqu'à Sainte-Flavie.
Part à Midi tous les jours excepté le samedi. Wagons-lits jusqu'à Halifax et St Jean, N. B.
WAGON-LIT POUR MATAPEDIA
Quittera Montréal tous les mardis a vendredis à Midi, à partir du 31 Mai.
Trains Spéciaux pour les Bords de la Mer, (avec wagons-lits).
Spéciaux 7.45 P.M. Pour Cacouna, Petit-Métis, Bic, Rivière du Loup, quittera Montréal à 7.45 p.m., les 7.14.21, et 28 juin, Les 21 et 28 seulement, wagons-lits pour le quai de la Rivière Ouelle, (pour les Stations de Murray Bay).
11.25 P.M. EXPRESS DE NUIT, pour Québec et stations intermédiaires commençant le 16 juin. — Tous les jours excepté le Dimanche, à 11.25 p.m.
Un wagon-lit est attaché à ce train, que les passagers peuvent occuper après 9 p.m.
OCEAN LIMITED — 7.30 P.M.
Commençant le 30 juin
Tous les trains du chemin de fer Intercolonial arrivent et partent de la gare Bonaventure.
BUREAUX DES BILLETS DE LA VILLE : St Lawrence Hall, 141 rue St Jacques ou à la gare Bonaventure. Tél. Main 615. J. J. McCONNIFF, agent des passagers et des billets de la ville.
H. A. PRICE,
Ass. agent gén. des passagers.
P.-S. — Faites venir copie gratuite : "Tours to Summer Haunts", via Ocean Limited. Train de luxe. 157-n

ROUTES ADIRONDACK — ET — RUTLAND
NEW YORK CENTRAL LINES "AMERICA'S GREATEST RAILWAY SYSTEM"
Trains quotidiens Gare Windsor
— A —
NEW-YORK et BOSTON
Pour détails et compartiment de Pullman, s'adresser au bureau des billets de la ville,
130 RUE ST JACQUES,
Phone, Main 158 ou 4456.

DEUX NOUVELLES PUBLICATIONS

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 29 — Il est rumeur, et cette rumeur vient de source autorisée, que les jeunes libéraux de Québec vont bientôt faire revivre l'organe de combat que fut jadis "L'Union Libérale." Avec le concours de ceux qui luttèrent dans le temps dans ce journal et qui sont encore en pleine vigueur de talent et d'énergie, nos jeunes libéraux espèrent faire de l'ancien journal un bel organe libéral.

Il y a vingt ans que ce journal fit son apparition. Plusieurs libéraux regrettèrent sa disparition et c'est avec le plus grand plaisir qu'on apprend en certains quartiers sa ré-apparition prochaine.

On annonce que le nouveau pournal qui doit faire partie de l'oeuvre de l'action sociale catholique, à Québec, paraîtra au mois de septembre prochain.

On dit que M. Laflamme, de la "Tribune" de Woonsocket, en sera le directeur.

Pour faire un voyage agréable et confortable et à bon marché, prenez les bateaux de la Compagnie de Navigation Canadienne du Saint-Laurent, Ltée, partant de Montréal tous les soirs à 5h au Quai Bonsecours. 172-6

—Dr J. G. A. GENDREAU, chirurgien-dentiste, 62 Boulevard St Laurent, Montréal. Tél. Bell, Main 2818. n

—Cigarettes Egyptiennes "Royal", 15c, 25c et 35c la boite. r

TARIF

Invariablement payable d'avance

Pour Annonces Classifiées de "LA PRESSE"

EMPLOI DEMANDE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cents par mot extra, chaque insertion.

ELEVES DEMANDES, 10 cents pour 20 mots ou moins, ½ cent par mot extra, chaque insertion.

ELEVES DEMANDES, 10 cents pour 20 mots ou moins, ½ cent par mot extra, chaque insertion.

Toutes les autres annonces "On DEMANDE" 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

CHAMBRES A LOUER, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

TROUVE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

A LOUER, MAISONS, MAGASINS, ETC., 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

PROPRIETE A VENDRE, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

PERDU, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

CHANCES D'AFFAIRES, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

PERSONNEL, 2 cents par mot, avec un taux minimum de 25. cents, chaque insertion.

AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est au COMPTANT avec la commande. Quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées, et le taux est, en conséquence, beaucoup plus élevé.

Nous n'entrons dans nos livres aucune annonce classifiée de moins de cinq lignes.

EMPLOIS DEMANDES

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, rue Craig Est, entre les rues Gosford et Bonsecours. Main-d'oeuvres de toutes sortes fournies. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert, de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Le samedi, on ferme le bureau à 1 heure p.m. — Urbain Lafontaine, gérant.

AUX PROPRIETAIRES — Les propriétaires de maisons ayant des réparations à faire faire ou des posages trouveraient un bon menuisier au No 44 Bréboeuf. Ouvrage de première classe. 174—3

BOULANGER demande place, 8 ans d'expérience. S'adresser Lactance Arcand, 191 Ste Catherine Est, Montréal. 173-3

CUISINIERE — Une cuisinière d'expérience demande place à la ville ou à la campagne. Bonnes références. S'adresser 34 Versailles. 172—3

COLLECTION — Jeune homme sachant également le français et l'anglais, occupant une position de confiance dans une des maisons les plus populaires de la ville, demande collection pour occuper ses moments de loisirs, peut fournir les meilleures références. Ecrire boîte 617 "La Presse". 172—3

COUTURE DEMANDEE — Une dame demande de la couture dans la lingerie d'enfants et aussi dans les petits pantalons de garçonnets, à domicile. S'adresser au No 108 Saint-André, Montréal.

HOMME ayant six ans d'expérience dans le commerce d'épicerie licencié, demande position, voyageur dnas l'épicerie en gros, peut fournir bonnes références. Ecrire Boîte 652 "La Presse". 173-6

HOMME connaissant très bien le soin à donner aux chevaux, demande emploi quelconque. Ecrire à Marius Brochier, 186 avenue Hôtel de Ville.

JEUNE HOMME ayant une agence, prendrait "side line" à commission. Ecrire à boîte 621 "La Presse." 172—3

JEUNE HOMME 22 ans connaissant les deux langues, désire emploi dans un bureau, très bonnes références. S'adresser 58 Notre-Dame Est. 173-3

JEUNE cuisinier français, nouvellement arrivé, demande emploi, hôtel ou maison privée. Bonnes références fournies. Ecrire boîte 619 "La Presse". 172—3

JEUNE HOMME, 21 ans, bien instruit, anglais, français et possédant les meilleures références, demande emploi. Ecrire à boîte 676 "La Presse." 174—3

JEUNE DAME belge pouvant disposer de deux ou trois jours par semaine pour faire le ménage, demande emploi, bonnes références. S'adresser 1097 Huntley, boulevard Saint-Denis.

JARDINIER connaissant les chevaux ainsi que le travail de la ferme, demande place à la campagne. Ecrire boîte 660 "La Presse, bonnes références. 173-3

JARDINIER français connaissant très bien la création de parcs et entretien de jardin demande travail à la tâche ou à journée, pour maison privée, préféré. S'adresser G. L., 24 Saint-Antoine. Tél. Ouest 5909.

MENUISIER demande de l'ouvrage à la journée ou au contrat, références: 385 Ontario Est. 171—6

TAILLEUR DE FOURRURES, sobre, connaissant parfaitement la coupe, capable de conduire manufacture, connaissant tous ouvrages, demande emploi. Ecrire W. R., boîte 765 Sherbrooke Qué. 172—3

VENDEURS PARISIENS très expérimentés, désirent trouver marchandises pour lancer sur la voie publique, pour articles de fantaisies ou autres, 200 Providence. 173-2

VOYAGEUR; 5 ans d'expérience, parle anglais et français, références de première classe, demande position quelconque. Ecrire Boîte 650 "La Presse". 173-3

ELEVES DEMANDES

ELEVES DEMANDES — Leçons de piano données à domicile, soir si désiré, aussi ouvrage de fantaisie en peinture fait sur commande, conditions très avantageuses. S'adresser Mlle de Verville, 180 Berri. 169—8

ELEVES DEMANDES — Sténographie Elle, la seule applicable aux deux langues. Nous avons placé 10 sténographes depuis le 8 mai. Cours commercial complet. Conversation anglaise. Institut Sténographique Elle, 490 Sainte-Catherine Est. Tél. Est 2807. 170 —6

ELEVES DEMANDES — Le bon anglais paie. Toutes les branches d'affaires exigent son usage. Il ne nous faut plus que quelques élèves pour donner notre cours d'anglais, et en attendant que nous ayons le nombre voulu, nous vous donnerons la chance d'avoir un mois d'instruction, par un gradué de l'université, à la moitié du prix régulier ou pour la petite somme de $4. Vous avez deux heures d'instruction les lundi, mercredi et vendredi soir, de chaque semaine, à ce taux minime. Enregistrez-vous aujourd'hui sans faute. Moon's Great School of Business, salle Karn, 468 rue Sainte-Catherine ouest, Montréal. Téléphone Up 3005. 173—6

HOMMES,GARCONS DEMANDES

ASSISTANT TENEUR DE LIVRES demandé, parlant les deux langues, et sachant la sténographie anglaise et française. Bonne position pour jeune homme stable et travailleur. S'adresser immédiatement chez McComber et Cummings, 373 Saint-Paul. 173—6

ASSISTANTS - PRESSEURS demandés pour les habits — coats — aussi des finisseuses de pantalons. The Campbell Mfg. Co., Limited, 23 rue Côté. 174—2

APPRENTI BARBIER demandé immédiatement, ou un savonneur, 1914 Frontenac.

HOMMES,GARCONS DEMANDES

APPRENTI PRESSIER — On demande un apprenti pressier de 2 à 3 ans d'expérience. S'adresser le jour ou le soir. J. P. Daoust, 7 avenue Duluth.

APPRENTI tailleur demandé. S'adresser 868 Sainte-Catherine Est. J. D. Racette et Cie.

ACCORDEUR — On demande un accordeur de pianos d'expérience, et capable de faire les réparations ordinaires aux pianos. Salaire $18.00 par semaine. Foisy Frères, 216 Sainte-Catherine Est.

BARBIER demandé, place permanente, aussi un autre pour tous les samedis. Se présenter 275 Saint-Laurent. 173—6

BARBIERS — On demande des barbiers de première classe pour hôtel du Pacifique Canadien dans l'Ouest. S'adresser A. Goulet, Place Viger Hôtel.

BARBIER — On demande immédiatement un barbier, jeune homme préféré, place permanente. S'adresser 1007 boulevard Saint-Laurent.

BARBIER — On demande un bon barbier, place permanente. Bons gages. S'adresser 915 Notre-Dame Ouest.

BARBIER — On demande immédiatement un barbier de première classe. S'adresser à Parisian Hotel Barber Shop, 29 Sainte-Catherine Est.

BARBIER — On demande un barbier au No 10 carré Chaboillez, place permanente. Bons gages. R. P. Labadie et Frère.

BARBIER — On demande un barbier de première classe, avec un jeune apprenti. Place permanente pour les deux, au No 661 avenue Mont-Royal. 174—6

BARBIER demandé, un barbier de première classe, immédiatement ou pour lundi prochain, doit parler anglais, place permanente, le meilleur salaire. Hôtel Savoy, boutique de barbier, 16 Victoria.

BOUCHER — On demande un boucher de première classe, avec références. S'adresser 14 carré Chaboillez. 172—6

BOUCHER — On demande un bon jeune homme, ayant de l'expérience dans un étal de boucher. S'adresser Joseph Fournier, 2111 Saint-Hubert. 174—2

BOULANGER — On demande un compagnon boulanger, chez M. Phelan, 1154 avenue des Erables.

BOULANGER — On demande un boulanger. S'adresser 382 Hôtel de Ville. 174—2

BLOQUEUR — On demande un bloqueur de première classe dans la fourrure. S'adresser M. Vineberg and Co., 532 Saint-Paul.

COMMIS — On demande un commis dans la ferronnerie, aussi pour prendre soin d'un cheval. S'adresser 1799 Notre-Dame Ouest, Saint-Henri. Lamarre Frères.

COMMIS — On demande deux commis ayant de l'expérience dans les chapeaux et la fourrure. E. A. Sainte-Marie, Sainte-Catherine et Amherst. 173-2

COMMIS—On demande un jeune homme parlant les deux langues pour notre magasin de chaussures. S'adresser à Robinson et Studam, 1363 rue Saint-Laurent. 173—6

COMMIS — On demande un commis avec bonnes références, pour un magasin de tabac. S'adresser à J. Maillette, 700 Notre-Dame Ouest.

COMMIS EPICIER — On demande un commis épicier ayant un peu d'expérience pour ouvrage général. Aussi un homme pour la voiture. Références. S'adresser 187 Saint-Paul.

COMMIS demandé, ayant de l'expérience dans la ligne d'électricité, pour agir comme teneur de livres et vendeur, prendre charge de tout le personnel, homme compétent, bon salaire. S'adresser entre 6 et 8 heures du soir. William Rochon, 454 Parc Lafontaine.

COMMIS — On demande un commis d'expérience pour ouvrage général dans une épicerie. S'adresser 494 Rachel.

COMMIS PHARMACIEN — On demande un commis pharmacien, à la pharmacie Robert, coin Saint-Laurent et Craig. 174—2

CONSTRUCTEURS DE CHARS — On demande des constructeurs de chars, charpentiers pour l'intérieur, plombiers et rembourreurs de première classe. S'adresser au surintendant des usines à chars, chemin de fer Pacifique, usines Angus, Montréal. 166—12

CUISINIERS — On demande un second et un troisième cuisinier. Se présenter au Département des chars réfectoires du C. P. R., Cours Glen.

CHAUFFEURS et serre-freins demandés pour chemins de fer dans les environs de Montréal, pour remplir des vacances créées par promotions. Expérience pas nécessaire. Agés de plus de 20 ans ; pesant plus de 140 livres ; 5½ pieds ou plus. Chauffeurs, $100 par mois, deviennent mécaniciens et gagnent $200. Serre-freins, $75, deviennent conducteurs et gagnent $150. Nommez la situation désirée. Railway Association, boîte 10, "La Presse", Montréal. 156—mMjs—n

COUPLE DEMANDE Immédiatement pour la banlieue. La femme pour préparer et servir les repas de deux personnes et l'homme pour l'entretien d'une fournaise et de la neige. Donnera trois chambres, 2e étage, chauffage et éclairage. S'adresser 55 rue Saint-François-Xavier, chambre 19, de 9 heures à midi, ou le soir, à 1716 Saint-Urbain, près Saint-Viateur. 172—6

COUPLE demandé, la femme comme servante générale, le mari pour soigner deux chevaux. S'adresser de préférence le soir, 478 Saint-Urbain. 172—6

COUPLE — On demande couple sans enfant, veuve, fille âgée, pour prendre charge d'une pension de table à leur profit, clientèle ordinaire, 25 pensionnaires, bonne position, bon chez-soi, pour personne honnête et bonne cuisinière. Pour informations adressez-vous jeudi après-midi, 16 avenue Robillard, sur rue Saint-André, entre Dorchester et Sainte-Catherine.

COUPEUR ET DESSINATEUR de chemises, salopettes (overalls), jupes et pantalons demandé. Bons gages. Kouri et Co., 98 Champ de Mars, City. 173—2

COCHER

On demande un cocher d'expérience. Références exigées. S'adresser à boîte 620 "La Presse" 173—n

COUTURIER — COUTURIERE demandés immédiatement, pour faire les réparations. S'adresser Rudolph, 69 rue Saint-Laurent.

COUTURIERS — On demande 35 couturiers. Ouvrage permanent. Bons gages. S'adresser 248 Notre-Dame Ouest, ou le soir, 6 avenue Lafayette.

CUISINIER — On demande un cuisinier et deux jeunes hommes de 15 à 17 ans. S'adresser 22 Bonsecours. 174—6

COMPTABLE— On demande un comptable expérimenté, sachant l'anglais et le français, faire application dans les deux langues. Ecrire Boîte 674 "La Presse."

CHEF, AIDES — On demande à "The Grove", Beaconsfield, un chef, des aides-cuisiniers. Aussi homme pour travail général. Doivent parler anglais. S'adresser 225 Notre-Dame ouest.

COMPOSITEUR — On demande un bon compositeur pour travaux de ville. Le meilleur salaire. Waters Printing Co., 25 rue Saint-Antoine. 174—2

CORDONNIER — On demande un bon cordonnier dans les réparations. S'adresser entre 7 et 9 heures du soir, au No 948 Notre-Dame Ouest. Jos. Sawyer. 173—2

CONTREMAITRE de manufacture de chaussures demandé, pour salle de fonçage, faire ouvrage McKay. Il devra être sobre et au courant des différentes machines. Seuls des hommes compétents et de premier ordre doivent se présenter. Spécifiez salaire désiré, expérience et quand finit votre engagement. Ecrire à boîte Cam. 53 "La Presse". 174—n

CHARRETIER — On demande un charretier. S'adresser au No 316 boulevard Saint-Laurent.

HOMMES,GARCONS DEMANDES

CHARPENTIER actif et sobre demandé, capable de surveiller les arbres de coucher et les courroies. Emploi constant. Références. S'adresser après 10 a.m., à James M. Aird, 101 rue Saint-Urbain.

ELECTRICIENS — On demande des électriciens compétents. S'adresser 454 parc Lafontaine. 172—6

EPICERIE

Jeune homme parlant l'anglais et expérimenté dans le commerce d'épiceries demandé. S'adresser à W. H. Scroggie, Ltd. 161—n

ENTREPRENEUR demandé pour élever une bâtisse de 2 pieds, et autres réparations. S'adresser 29 Saint-Jean-Baptiste, après 6 et 7¼ heures p.m., 34, 36 Craig ouest.

ETUDIANT PHARMACIEN — On demande un étudiant en pharmacie de première année, à la pharmacie Brilion, coin Saint-Denis et Mont-Royal.

FORGERON — On demande un forgeron voiturier et un apprenti. S'adresser à 1245 Notre-Dame Ouest. Bons gages. Place permanente. 173-6

FROMAGERS — Trois bons demandés dans une petite fabrique, $40.00 par mois. 173—2

GARDIEN demandé pour prendre soin d'un grand édifice, chauffer et nettoyer. De préférence un couple marié. Certificats requis. S'adresser immédiatement à Z. Fineberg et Fils, 14 Craig ouest. 169—6

GARDIEN — On demande un gardien. Doit être fort et en bonne santé. Bons certificats requis. Doit parler anglais. Spécifier l'âge. Ecrire boîte 616 "La Presse." 172-3

GARCONS ET FILLES demandés pour une confiserie. S'adresser chez L. Martineau & Cie Ltée, 225 Dorion. 169-12

GARCONS — On demande trois garçons de 15 à 18 ans, pour ouvrage général. S'adresser Sultana, Mfg., 313 Saint-Paul. 172—6

GARCON demandé pour un bureau, sachant passablement l'anglais. $3.00 par semaine. Répondre par lettre, disant âge, instruction, à Boîte 662 "La Presse." 173—6

GARCONS — On demande des garçons de 14 à 18 ans, pour travail de fabrique. S'adresser Acme Can Works, avenue Jeanne d'Arc, Maisonneuve. 173—2

GARCON — On demande un garçon pour aider dans une épicerie et faire la livraison. 537 Dorchester. 173—2

GARCONS de 14 à 18 ans demandés pour ouvrage de fabrique. S'adresser Acme Can Works, avenue Jeanne D'Arc, Maisonneuve. 173—2

GARCONS

On demande des garçons d'environ 15 ou 16 ans. S'adresser à The American Tobacco Co of Canada, Ltd., 900 rue Saint-Antoine. 174—2 F

GARCON — On demande un garçon comme messager. S'adresser 585 Saint-André.

GARCON — On demande un garçon. S'adresser à 302 rue Lagauchetière Ouest, coin Beaver Hall, 4ième étage. Canada Optical Co., Ltd.

GARCON — On demande un garçon pour laver la vaisselle. S'adresser 11 Sainte-Catherine Ouest.

GARCON de 15 à 16 ans demandé pour se rendre généralement utile dans une cave à vins. S'adresser à Raymond Frères, 395 St Laurent.

GARCON demandé pour apprendre le métier de trimeur. S'adresser N. Harris and Son, 448 Saint-Jacques.

GARCON — On demande un garçon immédiatement. S'adresser 868 Sainte-Catherine Est. J. D. Racette et Cie.

GARCON fort et intelligent — environ 14ans, — parlant anglais, demandé, pour appren un métier. S'adresser Canada Newspaper Synd., 65 rue Dalhousie.

HOMME DEMANDE

Ayant de l'expérience, avec de grandes relations au dehors, pour placer les obligations d'une corporation financière établie, soit personnellement, soit par des agents locaux. Bon salaire et commission. On ne s'occupera que des demandes d'hommes ayant remporté des succès dans des compagnies renommées. Répondre en spécifiant l'âge, l'expérience acquise, la nature des relations et le territoire où existent ces relations. Boîte Cam. 51, "La Presse." 173—2

HOMMES et femmes demandés pour apprendre le métier de barbier, en 8 semaines. Les gradués gagnent de $10 à $18 par semaine. L'an dernier, nous avons aidé à 10,000 de nos gradués à trouver des situations. Catalogue gratuit. Moler Barber College, 119 rue Craig Ouest, Montréal. 86—n

HOMMES — Organisateurs locaux et voyageurs demandés. S'adresser à Alfred Tyler, importateur de thé en gros et fabricant d'épices, London, Ont. 78—n

HOMMES — On demande des hommes habitués à souder à la main et à la machine. Aussi ceux disposés à apprendre. S'adresser Acme Can Works, avenue Jeanne d'Arc, Maisonneuve. 173—2

HOMMES demandés pour travailler le bois dans les express et Lorry. St Lawrence Waggon Co., Ltd., 44 rue des Soeurs Grises. 173—3

HOMMES — On demande des hommes pour charroyer le charbon. S'adresser à 766 Lagauchetière Est, Jos. Lefebvre & Cie. 173-6

HOMME d'expérience demandé pour conduire une voiture et se rendre généralement utile dans le magasin. D. Hatton et Co, No 18 rue Bonsecours. 173—2

HOMMES demandés pour travailler dans un entrepôt. Emploi constant. S'adresser à 35 rue des Communes. 173—2

HOMME — On demande un homme d'expérience pour prendre charge d'une voiture de livraison dans les meubles. S'adresser J. N. Archambault, 956-958 Saint-Denis. 173—2

HOMMES et garçonnets demandés pour travailler à la Pipe Mill, Hodgshon Iron and Tube Company pied de la rue Saint-Ambroise, Saint-Henri. 154—1Ms—n

HOMME — On demande un homme pour machines, connaissant le traçage, pour manufacture de portes et châssis. Bon salaire à homme compétent. S'adresser H. Fauteux, 10 avenue Fauteux, Sainte-Cunégonde. Après 6 heures, 43 Vinet. 174—2

HOMMES de confiance demandés dans chaque localité du Canada, pour annoncer nos marchandises, clouer des pancartes sur les arbres, les clôtures, les ponts et tous les endroits en vue, et pour distribuer des annonces. Commission ou salaire, $83 par mois et dépenses, $4.00 par jour. Position stable à de bons hommes. Expérience pas nécessaire. Pour détails, écrire à Empire Medicine Co., London, Ont. 174—6

HOMME — On demande un homme connaissant la ville et pouvant paqueter des marchandises. S'adresser à J. A. Perrault et Cie, 40 rue Plessis.

HOMME — On demande un bon homme d'écurie, pour avoir soin des chevaux et voitures. S'adresser 352C Rivard.

HOMME — On demande un homme pour travailler dans une écurie de louage, chez Jos. L. Gaudet, 540 Amherst.

HOMME — On demande un homme pour ouvrage général de la cuisine. Bons gages. 170 Saint-Charles-Borromée.

JEUNE HOMME demandé, pouvant disposer de $2,000, peut se procurer une position très enviable, avec salaire de $100 par mois et une part des profits. Capital garanti. S'adresser Boîte 564 "La Presse." 170—6

JEUNE homme d'expérience demandé pour travailler sur "End piece machine." King Paper Box Co., 381 Ontario Est. 172—6

HOMMES,GARCONS DEMANDES

JEUNE HOMME demandé pour fabrication de ginger ale, etc. Hôtel Peloquin, Ahuntsic. Tél. Est 4711. Sonnez 2 coups. 173—3

JEUNE HOMME — Une maison de gros en thés et cafés, demande comme assistant dans un bureau, un jeune homme bien recommandé, connaissant la sténographie anglaise et française et la clavigraphie. Une position d'avenir est offerte à un garçon intelligent et de bonne volonté. Ecrire à boîte 668 "La Presse." 173—2

JEUNE HOMME — On demande, pour une épicerie, un jeune homme capable, de 16 à 18 ans, devra être recommandé. S'adresser H. Delorme, 253 Gain. 173—2

JEUNE homme respectable demandé immédiatement pour conduire une voiture d'express et soigner un cheval. Références. 319 rue Saint-Antoine.

JEUNE homme respectable demandé immédiatement comme commis épicier. Expérience nécessaire. Soumettre références. 319 rue Saint-Antoine.

JEUNE HOMME d'environ 18 ans, demandé pour une épicerie. S'adresser 192 Saint-Christophe.

JEUNE homme demandé pour travailler à la manufacture de couvertes. Se présenter chez E. N. Heney et Cie, Limitée, 333 Saint-Paul. 174—6

JEUNE HOMME demandé pouvant s'occuper de la livraison dans une épicerie, trouvera de l'emploi immédiat en s'adressant à Alfred Fecteau, coin Saint-Laurent et Fairmount.

JEUNE GARCON — On demande un jeune garçon pour épicerie, chez J. N. Chartrand, 114 Fulford. 174—2

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme pour se rendre utile dans une épicerie, sachant l'anglais et français, avec références. Brouillet et Guay, 77 Université. 174—2

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme ayant de bonnes recommandations pour faire l'ouvrage du magasin, et assez fort pour livrer les machines à coudre. S'adresser entre 4 et 5 heures, Foisy Frères, 216 Sainte-Catherine Est.

JEUNE GARCON — On demande un jeune garçon, 15 à 16 ans avec expérience dans la vaisselle ou tapisserie, 775 Ste Catherine Est.

JEUNE HOMME demandé, avec un ou deux ans d'expérience comme compositeur, de préférence un capable de conduire une presse. S'adresser à Adam Beck, 43 et 48 rue Saint-Charles-Borromée. 174—2

JOURNALIERS généraux, dix, demandés. Emploi permanent. On emploie aussi des journaliers habiles. S'adresser The Montreal Rolling Mills Company, rue Notre-Dame, vis-à-vis la rue Dominion. 151—1Ms—n

MACONS — On demande des maçons sur l'avenue du Parc, Sainte-Anne, en face du canal. S'adresser sur les lieux. 173—2

MONTEURS — On demande de bons monteurs de turns, et une "skiveuse" sur machine "Amazeen". Smardon et Percival, 92 Beaudry. 172—6

MENUISIERS — On demande de bons menuisiers pour travailler au bonc, bons gages payés. S'adresser A. Dorais, manufacturier, ville Saint-Laurent. 173—2

MENUISIERS — On demande des menuisiers, au No 413 Saint-André. Z. Beauchamp. 173—2

MENUISIERS demandés et un charretier, pour manufacture de portes et châssis. S'adresser 694 Alma, ville Saint-Louis.

MENUISIERS charpentiers demandés au plus tôt. S'adresser entre 7 et 8 heures p. m., au No 622 Parc Lafontaine, entre les rues Lasalle et Garnier.

MENUISIER demandé pour une couple de mois. Garçon préféré. On donnera pension et bons gages. S'adresser Hôtel Ahuntsic, Sault au Récollet.

MARBRIERS — On demande des tailleurs poseurs et polisseurs marbriers, bons gages, ouvrage permanent pour hommes compétents. S'adresser à Smith Marble Construction Co, avenue Van Horne, Mile-End. 173—6

ON DEMANDE un garçon pour bureau de comptabilité, possédant l'anglais et le français, et connaissant la clavigraphie. Références exigés. Ecrire à boîte 647 "La Presse." 173—5

ON DEMANDE

Des opérateurs, faufileurs et faufileurs de bord, de première classe. Filles pour rembourrer, tailleurs et assistants presseurs d'habits. Travail constant. Bon salaire. S'adresser à M. Christie, fabrique E. A. Small Co., Ltd., 9 rue Latour. 173—3 F

POSEURS D'APPAREILS — On demande deux aides poseurs d'appareils à eau chaude, steam-fitter, chez Pierre Leclerc, No 1392 boulevard Saint-Laurent. Tél. B. Est 1361. 173—2

PRESSEUR expérimenté de manteaux de dames demandé. The Boas-Felsen Co., 314 rue Notre-Dame Ouest. 173—2

PEINTRES de maison demandés, ainsi que blanchisseurs et tapisseurs. S'adresser 1142 Boulevard Saint-Laurent, Après 6 heures, 483 Laval. 173—2

PEINTRES — On demande de bons peintres-blanchisseurs. S'adresser après 6 heures, au No 819 avenue Delorimier. Plus hauts salaires payés.

PHARMACIEN — On demande un pharmacien, bon salaire à un homme compétent. S'adresser immédiatement Quenneville et Guérin, 90 Sainte-Catherine Est, coin Cadieux.

PLOMBIERS demandés. C. P. L'Archevêque, coin Duluth et Berri.

PLOMBIER — On demande un plombier et un couvreur, au No 913 Sainte-Catherine Est, chez D. Duquette.

PLOMBIER — On demande un plombier. S'adresser au No 15 Mitcheson. Galarneau et Vézina.

PLOMBIERS — On demande des plombiers et des apprentis. S'adresser Tremblay et Bergeron, le soir, No 590 Mentana.

PLOMBIERS et poseurs d'appareils à vapeur demandés. Gages jusqu'à quarante-deux cents. Position stable. On demande surtout des hommes habiles. Ecrire, mentionnant références, Secretary Employers Association, 18 Victoria St., Toronto. 174—6

PLOMBIER — On demande un bon plombier et aussi un apprenti, 928 Ontario Est.

PLOMBIERS — On demande des plombiers, des apprentis chez G. Fontaine, 210 rue Plessis.

PLOMBIER — On demande un plombier pour se rendre utile dans toutes les branches de la ligne. Ouvrage à l'année. 209 Saint-Charles-Borromée.

PRESSEUR — On demande un presseur dans les pantalons. The Canadian Shirt and Overall Mfg. Co., 27 Notre-Dame Est.

PRESSEUR — On demande un bon presseur de pantalons, aussi un apprenti. S'adresser à 23 rue Côté.

SERVITEURS DEMANDES — Un homme et une femme mariés ou non mariés, et une jeune fille pour prendre soin d'un enfant, trouveront de l'emploi immédiat, au No 46, Carré Saint-Louis. 173—2

SERVITEURS demandés. Ouvrage général. Hommes ou femmes. Parc Hôtel, 1064 avenue du Parc, Annexe.

TENEUR DE LIVRES — Une maison importante demande un teneur de livres d'expérience. Inutile de faire application sans les capacités et références de première classe. Salaire pour commencer, $800.00 par année. Ecrire à boîte 677 "La Presse". 29,31,1

TAILLEURS de chemises et blouses à la pièce demandés. Aussi garçon fort pour la salle de coupe. A. H. Sims Co., Limited, 54 rue Latour. 174—3

VENDEURS d'"Auto-Spray", demandés, le meilleur arrosoir automatique fait à la main. Machine échantillon gratuite aux agents approuvés. Cavers Bros., Galt, Ont. 114-n

HOMMES,GARCONS DEMANDES

VENDEURS spéciaux, deux, demandés pour la province de Québec, devant travailler séparément, ou avec plusieurs sur la route. S'adresser Luke Bros Co., Montréal. 142—n

VENDEURS demandés pour représenter les plus grandes pépinières du Canada. L'assortiment le plus complet de spécialités rustiques, de fruitiers et d'ornementation propagés en particulier pour la province de Québec. Gages libéraux, on fournit un bon équipement gratuit. Pour les conditions, adressez-vous par lettre à Stone et Wellington, Toronto, Ontario. 79—n

VOYAGEURS — On demande des bons voyageurs, pouvant faire de $10.00 à $15.00 par jour, en vendant nos dentelles, broderies, ceintures, chemises et patrons de toutes sortes. Vendu à vue et après revendu par nos voyageurs à un bon profit. The United States Embroidery Works, 44 Yonge St., Arcade, Toronto, Ont. 172—6

VOYAGEUR — On demande un voyageur pour une ligne de bijouterie se vendant bien, à 15 pour cent de commission, pour la province de Québec, une occasion à saisir. S'adresser immédiatement à 443 rue Rachel.

VOYAGEUR — On demande un voyageur pour visiter les magasins et les pharmacies, pour vendre une bonne ligne, un qui voyage en voiture préféré. Bonne commission. S'adresser à The Hygiene Kola Company, 84 rue Church, Toronto, Ont.

VOITURIER — On demande un voiturier travaillant le bois, pour réparations et ouvrage neuf. Ouvrage permanent, bon salaire. S'adresser Larose, coin Aylwin et Duquette. 173—2

FEMMES, FILLES DEMANDEES

AIDES — On demande à "The Grove", Beaconsfield, des aides pour la cuisine, des laveuses et des filles de table. Doivent parler anglais. S'adresser 225 Notre-Dame ouest.

BONNE — On demande une bonne pour enfant de 2 ans ; doit pouvoir se rendre utile, 276 rue Prince Arthur. Références exigées. 174-2

BOITES DE CIGARES

On demande quelques filles expérimentées pour tapisser des boîtes de cigares. Aussi filles pour apprendre. Bons gages. Adam Beck, 46 St Charles Borromée. 174-1 F

CLAVIGRAPHISTE — On demande une clavigraphiste sténographe d'expérience, dans les deux langues. S'adresser Pélissier et Wilson, 151 Saint-Jacques. 173—6

CLAVIGRAPHISTE—On demande une sténographe et clavigraphiste pour bureau d'avocats, avec connaissance de l'anglais et tenue des livres. Bons gages payés. S'adresser à chambre 412, Bâtisse New-York Life. 173—6

CLAVIGRAPHISTE — On demande immédiatement une jeune fille avec expérience, dans la clavigraphie, (typewriter), parlant anglais et français et pouvant se rendre utile dans l'ouvrage de bureau. Bon salaire à une personne compétente. S'adresser boîte 672 "La Presse."

CLAVIGRAPHISTE— On demande une jeune fille connaissant les deux langues et sachant le clavigraphe. Commercial Exchange Co., 93 Saint-François-Xavier. 174—2

CUISINIERE — On demande une cuisinière avec références, au No 180 rue Saint-Denis. 172—n

CUISINIERE — On demande une bonne cuisinière, avec références. S'adresser 226 ouest Sherbrooke. 172—3

CUISINIERE demandée pour aller à la campagne, durant l'été. Bons gages. Références exigées. S'adresser à 405 Saint-Hubert. 173—6

CUISINIERE demandée. Bons gages. Une personne âgée sera préférée. S'adresser, Hôtel Ahuntsic, Sault au Récollet.

CUISINIERE — On demande une bonne cuisinière. S'adresser Papillon et Ménard, Hôtel Carré Viger, No 356 Craig Est.

CUISINIERE — On demande une bonne cuisinière bien recommandée pour maison de pension. S'adresser jeudi après-midi ou soir, à 16 avenue Robillard, sur rue Saint-André, entre Dorchester et Sainte-Catherine.

COUTURIERES — On demande des couturières pour confectionner pantalons et salopettes à domicile. S'adresser à The Lion Clothing Mfg. Co., 255 rue Notre-Dame Ouest. 171—6

COUTURIERES demandées pour finir les pantalons de pratique, filles de moulin, une faiseuse de boutonnières ; les plus hauts gages payés, place permanente. S'adresser D. Trottier, 61 Saint-Jacques, 3e étage, 2e porte de "La Presse". 172—6

COUTURIERES — Filles de boutonnières et filles de main demandées pour coudre les pantalons, bons gages. A. Villeneuve, 340 Saint-Laurent. 173—6

COUTURIERES — On demande des coutrières dans les pantalons, pour finir et aussi des filles pour le moulin; on paiera 6 à 7 piastres par semaine. S'adresser à M. Charbonneau, chez Dupuis et Frère.

COUTURIERE — On demande une bonne couturière, au No 61 Saint-Jacques, 4ième étage. S'adresser à E. Laganière.

COUTURIERE — On demande une bonne couturière. Bons gages. Ouvrage à l'année. Aussi un apprenti chez H. Deslauriers, 1219 boulevard Saint-Laurent.

COUTURIERES demandées et apprenties, pour les cravates. S'adresser Royal Store, 261 Sainte-Catherine ouest. 29,1,3,5,8

DEMOISELLE — On demande une demoiselle, sachant l'anglais et le français, références requises. S'adresser de suite, 880 Sainte-Catherine Est. 169—6

DEMOISELLE DE BUREAU — Pour le 1er juin, demandée, pour travaux généraux d'un bureau. On n'exige pas l'expérience. Une connaissant la clavigraphie serait préférée. S'adresse à "Bureau" Boîte P. O. 2193, Montréal. 173-3

ECOTEUSES — On demande des écoteuses de tabac. Bons gages. S'adresser chez L. O. Grothé, 556 rue Saint-Laurent. 172—6

FAISEUSE, de pantalons de premier ordre demandée. Les meilleurs gages. S'adresser tout de suite à Wm. St Pierre, 41 et 43 avenue Union. 173—2

FEMMES — On demande des femmes pour repassage de linge de fantaisie. Le plus gros salaire. Pas de travail le soir. Crown Laundry Co., 4218 rue Sainte-Catherine. 172-6

FEMMES — HOMMES — On demande des femmes ou hommes pour ouvrage général pour cuisine, dans un restaurant. Bons gages. S'adresser 84 rue Saint-Jacques .

FEMMES, FILLES — On demande des femmes ou filles pour assortir des guenilles. S'adresser 32 rue Dorchester Est. 174—6

FEMME demandée pour faire des blouses chez elle. A. H. Sims Co., Limited, 54 rue Latour. 174—3

FEMMES DEMANDEES pour laver, filles de chambre, sachant coudre. Hôtel Riendeau, 58, 60 Place Jacques Cartier.

FEMME ou fille demandée pour ouvrage général de la cuisine. Bons gages. 170 Saint-Charles-Borromée.

FEMME — On demande une femme d'expérience pour faire les pantalons; devra résider dans le quartier Saint-Jacques. S'adresser A. E. Brégent, 192 Sainte-Catherine Est. 174—2

FILLES expérimentées demandées pour travailler dans notre reliure. Les meilleurs gages et position stable. S'adresser Herald Pub. Co., 288 rue St Jacques. 169—6

FILLES DEMANDEES

Des couturières au département de la retouche des manteaux. S'adresser à la W. H. Scroggie, Ltd. 171—n F

FILLES demandées comme finisseuses et pour faire des casquettes 589 rue Saint-Paul. 173—6

FEMMES, FILLES DEMANDEES

FILLES — On demande des filles pour travailler dans une manufacture de marinades. Bon salaire pour personnes d'expérience. S'adresser à J. A. Perreault et Cie, 40 rue Plessis. 172—6

FILLES ET GARCONS demandés pour fabrique, bons gages, emploi constant. S'adresser à 283 rue St Patrice. 173—5

FILLES demandées pour assortir les retailles de coton neuf. Position stable et bons gages, 19 à 29 rue des Commissaires. 172-6

FILLES de table et de chambre demandées. Hôtel Grand Union, 348 rue Notre-Dame Ouest. 173—3

FILLES demandées immédiatement dans une fabrique de chemises et de salopettes (overalls). Bons gages. S'adresser Kouri et Co., 98 Champ de Mars, City. 173—2

FILLES

On demande des filles. Emploi permanent. Bons gages. Pas d'ouvrage le samedi après-midi. S'adresser à The Thos. Davidson Mfg. Co., Ltd., 187 rue Delisle. 174—4 F

FILLE recommandable, parlant l'anglais demandée dans une petite famille. Gages $15. S'adresser à 469 rue Saint-Antoine. 173—6

FILLES — On demande des filles pour travailler dans les boîtes de carton. S'adresser Montreal Optical Co, 29 rue Notre-Dame Ouest, 3e étage. 173—6

FILLES

On demande des filles. Travail constant. S'adresser The American Tobacco of Canada, Ltd., 900 rue Saint-Antoine. 174—3 F

FILLES de salle demandées, parlant les deux langues demandées, 10 carré Papineau, hôtel Sainte-Marie.

FILLES — On a besoin de filles et hommes pour manufacture à casquettes, expérience pas nécessaire. W. J. Duval et Co., 323 Saint-Paul. 174—6

FILLE — On demande une fille générale pour restaurant, parlant les deux langues. No 1406 Saint-Laurent, coin Marie-Anne. 174—2

FILLES — On demande des jeunes filles pour faire l'émaillage de la bijouterie, apprenties. Ouvrage net et agréable. Bons gages. S'adresser à Caron Frères, 151 rue Craig Ouest.

FILLES — On demande de bonnes finisseuses de casques en fourrures, chez L. Gnaedinger Son & Co., 94 rue Saint-Pierre. 174—2

FILLES — On demande des filles pour faire des pantalons à la machine, et des finisseurs. S'adresser J. Pinfield, 324 Notre-Dame ouest. 174—2

FILLES DE SALE — On demande immédiatement des filles de salle. S'adresser 346 Craig Est.

FILLE de salle demandée pour servir les tables dans une salle à manger. S'adresser à Mme Bazinet, 139 rue Saint-Paul. 174—2

FILLES — Deux filles demandées, une pour plano et une pour servir au restaurant No 635 Notre-Dame Ouest.

FILLES demandées pour la toile à matelas. Machine mue par pouvoir. Gold Medal Furniture Co., 193 rue Saint-Urbain. 174—4

FILLES — On demande des filles de table et des filles générales, No 810 Ste Catherine Est. Pas de travail le dimanche.

FINISSEUSES demandées pour la fourrure. S'adresser 201 Saint-Laurent. 173—2

FINISSEUSES — On demande des finisseuses de capots de fourrures et de manteaux. S'adresser immédiatement chez McComber et Cummings, 373 Saint-Paul. 173—3

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille pour prendre soin d'un bébé et aider au ménage léger de la maison, petite famille. S'adresser 132 rue Cherrier. 162—n

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille pour aider aux travaux légers du ménage, petit plain-pied. S'adresser 33a rue Waverley, Annexe. 170—6

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille pour travailler dans un magasin de cartes postales, immédiatement. 875 Sainte-Catherine Est.

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille dans magasin de confiserie ; une ayant de l'expérience et parlant bon anglais. 4129 rue Sainte-Catherine, Westmount.

JEUNES FILLES — On demande des jeunes filles pour apprendre la confection des vêtements blancs à la machine. Instructions précises données et bon salaire. John P. Black and Co., Ltd., 123 rue Vitré ouest. 174—5

JEUNE fille demandée pour aider à la mère dans une bonne fille privée anglaise. 351 rue Saint-Denis.

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille comme servante, petite famille, pas de lavages. S'adresser 208 Cherrier.

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille pour aider aux travaux légers du ménage dans un plain-pied. 429 rue Sanguinet.

LAVEUSE — On demande une fille pour laver la vaisselle. S'adresser à l'hôtel Stanley.

MENAGERE — On demande une personne d'expérience comme ménagère, chez un veuf, avec trois fillettes de 8 à 15 ans, sur lesquelles elle devra exercer contrôle. Références exigées. Pour plus d'informations, téléphonez : Est 5618 ; le soir, de 6½ à 8½. 173-2

MENAGERE demandée immédiatement pour les mois d'été à la campagne. S'adresser Apartment 21, 600 rue Sherbrooke Ouest. 174—2

MODISTE de robes demandée, bonne place pour une bonne modiste. S'adresser au No 21 chemin Côte Saint-Paul, Saint-Henri.

MODISTES — On demande des modistes et aussi des apprenties, de l'ouvrage permanent, bons salaires seront payés à des personnes compétentes. Salaires de $7.00 à $12.00 par semaine. S'adresser chez Mme M. Lahaie, No 721 Sanguinet.

MODISTE — On demande immédiatement une seconde modiste. Inutile de se présenter sans expérience. S'adresser immédiatement à Mlle Toupin, 728 Ontario Est, porte privée.

OPERATRICES demandées pour la manufacture ou chez elles, dans les chemises, pantalons et habits blancs de barbier, et aussi, dans les pantalons d'enfants ; aussi, couturières à la main et jeunes filles pour coudre toutes les étiquettes. Position stable dans manufacture propre. Les meilleurs gages. Nous fermons à une heure le samedi. S'adresser à Mlle Raymond, chez Robert C. Wilkins, 23 rue Dowd, près Bleury. 163—n

OPERATRICES — On demande des opératrices d'expérience pour jupes et blouses. Travail constant et bon salaire. A. H. Sims Co., Limited, 54 rue Latour. 167—26

OPERATRICES — On demande des opératrices pour pantalons, canadiennes préférées, pour manufacture neuve et bien éclairée. S'adresser 1791 Saint-Laurent, Mile-End, le soir, 662, Mullins, Pointe Saint-Charles. Jos. Lamoureux. 169—6

OPERATRICES demandées pour pantalons ; aussi finisseuses et examinatrices de pantalons. Nous payons de $4.00 à $12.00 par semaine. Ouvrage à l'année. S'adresser immédiatement à H. Kellert and Sons, drapiers en gros, 351 rue Saint-Jacques. 171—6

OPERATRICES, PRESSEUR — On demande des opératrices, et aussi un presseur dans les pantalons. The Canadian Shirt and Overall Ffg. Co., 27 Notre-Dame Est. 173—6

OPERATRICES demandées pour faire des pantalons, faiseuses de poches, assembleuses, finisseuses et apprenties, pouvoir électrique. S'adresser à T. Beauregard, 227 Maisonneuve, 3e étage. 173—3

OPERATRICES demandées dans toutes les départements. S'adresser immédiatement à John P. Black and Co., Ltd., 183 rue Vitré.

FEMMES, FILLES DEMANDEES

OPERATRICES, 25, demandées pour faire pantalons, et 25 pour salopettes, et habits. Les plus hauts prix payés. On ne charge rien pour le fil. Pas de travail le samedi après-midi. S'adresser immédiatement à The Standard Shirt Mfg. Co., Ltd., 213 avenue Delorimier. 171—6

OPERATRICES demandées sur moulins à fourrure. S'adresser immédiatement chez McComber et Cummings, 373 Saint-Paul. 173—3

OPERATRICES expérimentées demandées pour jupes de robes de dames. The Boas-Felsen Co., 314 rue Notre-Dame Ouest. 173—2

OPERATRICES demandées pour les vestes et jupes de robes. S'adresser 637 Sainte-Catherine Est.

OPERATRICES expérimentées demandées pour faire des manteaux. Aussi des opératrices de pantalons immédiatement. Bons gages. S'adresser à S. C. Wheeler, 916 boulevard Saint-Laurent.

ON DEMANDE

Des opératrices de première classe, des faufileuses, faufileuses de bord. Filles pour rembourrer et des finisseuses d'habits. Travail constant et bon salaire. S'adresser à M. Christie, fabrique E. A. Small Co., Ltd., 9 rue Latour. 173—3 F

PIQUEUSES de collets demandées. Aussi opératrices expérimentées pour faire des échantillons de blouses. A. H. Sims Co., Limited, 54 rue Latour. 174—3

ROULEUSES de CIGARES

On demande des rouleuses de cigares. Bons gages. S'adresser chez L. O. Grothé, 556 rue Saint-Laurent. 27,29 F

REPASSEUSE de linge de fantaisie et de linge uni demandée pour buanderie privée, bons gages, chambre et pension si on le désire. S'adresser 329 Lansdowne avenue, Westmount.

STENOGRAPHE — On demande une demoiselle connaissant bien la clavigraphie et la sténographie dans les deux langues, et bien au fait du système de cartes pour suivre la correspondance. Bon salaire à une personne compétente. S'adresser personnellement au bureau de "La Presse." 174—3

VENDEUSES

On demande des vendeuses expérimentées, parlant les deux langues. S'adresser à W. H. Scroggie, Ltd. 141—n F

SERVANTES DEMANDEES

SERVANTE — On demande une servante sachant faire la cuisine. S'adresser 850 Saint-Denis. 168—n

SERVANTE — On demande une servante générale, sachant un peu la couture. S'adresser 116A Champ de Mars. 169—6

SERVANTE — On demande une servante générale recommandée. Salaire $12.00 par mois. S'adresser 362 Notre-Dame Ouest. 170—6

SERVANTE générale demandée au No 364 Sherbrooke Est. Se présenter immédiatement. 170—6

SERVANTE — On demande immédiatement une jeune fille comme servante générale. Doit être propre et capable de parler un peu l'anglais. Gages $16.00 par mois. S'adresser 338 rue Kensington, Westmount. 171—6

SERVANTE demandée dans une maison de trois personnes, bon chez soi pour une personne fiable et honnête. S'adresser 220 Saint-Hubert. 172—4

SERVANTE — Bonne servante demandée pour petite famille, logement plain-pied, bonne place pour personne recommandée. Mme Gagnon, 554 Parc Lafontaine. 172—6

SERVANTE — On demande une servante générale, d'âge moyen, pour une petite famille ; passera la saison à la campagne ; doit être bien recommandée. S'adresser après six heures p. m., à 1005 Dorchester Ouest. 172—3

SERVANTE — On demande une servante pour aider au ménage, petite famille, bons gages payés. S'adresser à 641 Boulevard Saint-Joseph. 172—6

SERVANTE demandée pour un couple sans enfants. S'adresser à 21 avenue Laval. 172—6

SERVANTE — On demande servante générale, capable de faire cuisine. Forts gages suivant capacité et recommandation. S'adresser immédiatement, 52 rue Durocher. 172—6

SERVANTE générale demandée, au No 514 rue Saint-Hubert. Bons gages. 172—4

SERVANTE — On demande une servante dans une petite famille, pas de lavage, bon salaire. S'adresser No 820 St Denis, après 11 heures a.m. 173-6

SERVANTE — On demande une servante au No 344 rue Saint-Hubert. Petite famille. Conditions avantageuses. Service facile. Une jeune fille préférée. 173—3

SERVANTE — On demande immédiatement une bonne fille de chambre, au No 403 Saint-Hubert. 172—3

SERVANTE DEMANDEE — Une bonne personne pouvant faire l'ouvrage général, trouvera situation avantageuse à 268 St Denis. 173-6

SERVANTE générale demandée pour famille de quatre, devra savoir faire la cuisine. Lavage en dehors. Bons gages. S'adresser 903 Saint-Denis. 173—3

SERVANTE — On demande une jeune fille pour les chambres, elle devra coucher chez elle. No 50 rue Inspecteurs. 174—6

SERVANTE générale demandée, pas de lavage. 103 Sainte-Famille.

SERVANTE — On demande une servante pour une famille de quatre personnes. S'adresser 19 Cherrier. 174—2

SERVANTE demandée, famille privée. S'adresser 458 rue Rachel.

SERVANTE — On demande une cuisinière ou servante générale parlant un peu l'anglais. Doit tenir maison d'un médecin pendant l'été. S'adresser 276 Prince Arthur. Références exigées. 174—2

SERVANTE — On demande une servante bien recommandée, famille privée, pas de lavage, bons gages. S'adresser 169 avenue Esplanade ,Montréal. 174—6

SERVANTE générale demandée sachant faire la cuisine ; devra aller à la campagne. Références exigées. S'adresser 371 Saint-Denis.

SERVANTE — On demande une bonne servante au No 1866 Notre-Dame Est, en face du couvent Hochelaga. Bons gages. Bon chez-soi, ni lavage, ni repassage. 174—n

SERVANTE — On demande une bonne servante, pas de lavage, ni repassage, bons gages et bon chez-soi. S'adresser 429 Mont-Royal, coin Saint-Hubert. 174—n

SERVANTE demandée au No 727 rue Saint-Denis. 174—3

SERVANTE générale demandée, pas d'enfant, pas de cuisine, pas de lavage. S'adresser 890 Saint-Denis.

SERVANTE — On demande une fille de chambre pour petite famille, bons gages. S'adresser à 144 rue Berri. 174—1

SERVANTE demandée pour une petite famille. Bons gages payés à une personne recommandée. Aussi une jeune fille pour aider au ménage. S'adresser 141 St Christophe.

SERVANTE générale demandée, pas de lavage ni repassage. Bons gages. 382 Beaudry.

SERVANTE — On demande une servante générale, pas de lavage. S'adresser 28 Ave Viger. (Dubord).

SERVANTE — On demande une bonne servante qui sera traitée comme l'enfant de la maison. 168 Champ[illegible] 174—2

SERVANTES DEMANDEES

SERVANTE — On demande une jeune fille, au No 304 avenue Hôtel de Ville. 173—2

SERVANTE générale demandée, au No 387 rue Saint-Hubert. Petite famille, pas d'enfants. Pas de lavage.

SERVANTE — Un médecin désire servante générale de première classe parlant anglais et français. Pas d'enfant, pas de lavage, bon salaire, 280 Saint-Laurent.

SERVANTE — On demande une servante pour famille de trois, pas d'enfant; devra coucher chez elle. Mme H. M. Smith, 442 Sanguinet. Plain-pied.

SERVANTE demandée par une famille catholique de quatre personnes. Bons gages. S'adresser à 1156 rue Delorimier, Montréal. 29,31

SERVANTE générale demandée au No 315 Saint-Denis, immédiatement, pas de lavage ni repassage.

SERVANTE générale pour passer l'été à la campagne, pour une famille de trois personnes. S'adresser à chambre 2 bâtisse "La Presse."

SERVANTE — On demande une jeune fille pour aider aux chambres ; devra coucher chez elle. S'adresser 50 rue des Inspecteurs. 173—6

SERVANTE — On demande une servante générale pour deux personnes. S'adresser Mme R. Allan, 2 Atwater, Saint-Henri. 174—2

SERVANTE — On demande une servante, elle pourrait coucher chez elle. S'adresser 427 Rachel.

SERVANTE demandée immédiatement, famille trois personnes, peu d'ouvrage, bons gages, trois veillées par semaine, bonnes références. S'adresser le soir, 158 Christophe Colomb.

SERVANTE — On demande une servante, 5 rue Notre-Dame de Lourdes.

AGENTS DEMANDES

AGENTS demandés pour vendre des polices d'assurance régulière donnant secours en maladie. Aussi dans les centres pour placer des polices en maladie, primes mensuelles. Plusieurs agences générales à donner dans la province. S'adresser Provincial Mutual Benefit Society, Edifice Guardian, 160 rue St Jacques, Montréal. 154-26

AGENTS DEMANDES — La Foncière, assurance mutuelle contre l'incendie, bureau chef, 10 Saint-Laurent, Montréal. Capital autorisé, $1,000,000. Contrats avantageux pour des agents actifs. Correspondances sollicitées. 151—26

AGENTS — On demande de bons agents pour vendre du thé et du café avec voiture, dans les campagnes; aussi des solliciteurs pour la ville. Bon salaire pour des hommes actifs. G. Hamel, 198 Chambord. 170—6

AGENTS à salaire ou à commission. Le meilleur article jamais vendu par agents ; tous ceux qui se servent d'encre et de plume l'achètent en le voyant ; 200 à 500 pour cent de profits ; les ventes d'un agent se sont élevées à $620 en six jours ; un autre, $32 en deux heures. Monroe Mfg Co., X., 230, La Crosse, Wis. 172—6

AGENTS demandés, à salaire ou à commission, pour vendre des arbres vivaces à étiquette rouge. Cultivés exclusivement par nous. Ligne complète. Elégants échantillons gratuits. Ecrivez maintenant à Capital Nurseries, Ottawa. 142—Ms—n

AGENTS

On demande de bons agents, bien mis et bien recommandés. Position lucrative. Se présenter immédiatement 151 rue Saint-Jacques. A. D. Dupont. F

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE COMMERCIALE contre les Voleurs et les Bris de Glaces, demande de bons agents. Salaire ou commission, chambre 4, bâtisse New York Life. 152—26

ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIE demandé avec petit capital pour commerce de bois en gros, faisant de bonnes affaires, pour références, écrire à boîte 531 "La Presse." 169—6

ASSOCIE demandé, avec $2,000, dans maison d'importation possédant agences exclusives de 1ère classe, payant 50 pour cent. Vendra pour $3,000 comptant. Ecrire Boîte 593 "La Presse." 170—6

ASSOCIE demandé ayant capital de $1,000.00 pour manufacturer des machines rapportant actuellement $100.00 par semaine chacune. Très bonne chance d'affaire. Ecrire immédiatement boîte 646 "La Presse." 173—6

ASSOCIE demandé avec $3,000, pour terminer affaire au montant de $75,000 et donnant le tiers de bénéfices, payable de suite, l'associé aura moitié. Ecrire boîte 595 "La Presse." 170—6

ASSOCIES DEMANDES — Une maison de vins et liqueurs en gros demande un associé avec $2,000, pour prendre charge de l'embouteillage et de l'expédition des marchandises. Position d'avenir et commerce florissant. S'adresser au gérant, boîte 237, Montréal. 172—5

ASSOCIE DEMANDE — Une maison de gros dans les vins et liqueurs, etc., établie depuis deux ans et faisant un commerce florissant, demande un associé avec $10,000, pour prendre charge de son commerce extérieur. S'adresser au gérant, boîte 237, Montréal. 172—5

ASSOCIE DEMANDE* avec $200 de capital, pour un commerce de 100% pour vendre dans le magasin de gros. S'adresser 80, première avenue, Viauville. 173—6

ASSOCIE — On demande un associé capitaliste pour industrie nouvelle très importante de produits lactés recommandés par les premiers médecins de Montréal. S'adresser 7 p. m., 348 Craig Est. 174—6

ASSOCIE DEMANDE — On demande un associé avec un capital de $1,-500 à $2,000, pour commerce florissant. Surplus d'argent donnerait expansion aux affaires. Ecrire à boîte 655 "La Presse."

ON DEMANDE

TOMBEREAUX, six demandés pour travaux à la gare du Mile End. Emploi toute l'année. Ecrire à S., 452 Notre-Dame ouest. 174—2

LAVAGES DEMANDES

FEMME BELGE demande lavage et repassage chez elle. Ouvrage très soigné. Ecrire pour s'adresser à Mme Salard, 200 rue de la Providence. 169—6

CHAMBRES A LOUER

AVENUE DE L'HOTEL DE VILLE, 101, C. A. L. — Belle grande chambre à louer, aussi pension de table. 168—12

AVENUE DELORIMIER, 1203 — C. A. L. — Magnifiques chambres à louer, 1203 avenue Delorimier, coin Marie-Anne. 170—6

ADAM, 64. — Chambre à louer — On trouvera une chambre à louer dans une famille privée, avec balcon et toutes les améliorations modernes. 172—6

AMHERST, 158 — C. A. L. — Chambres et cuisine à louer, non meublées, pour couple marié, maison bien tranquille. 173—3

AMHERST, 349 — Chambres à louer, quatre chambres sur le même plancher. Prix modérés.

AVENUE VIGER, 69A.—Grande chambre pour dames, messieurs ou couple marié désirant tenir un petit ménage. 69A avenue Viger, en face carré Viger. 174—3

BERRI, 150 — C. A. L. — Magnifique chambre double pour couple marié ou monsieur, lavabo, eau chaude, lumière Auer, possession 1er juin. 174—3

DORCHESTER EST, 334 — C. A. L. — Chambre en avant, balcon, famille privée sans enfants, bien meublée, confortable. S'adresser 334 Dorchester Est, près Saint-Denis. 173—3

BERRI, 138, C. A. L. — Belle grande chambre sur le devant, avec toutes les améliorations modernes, 138 Berri, près de la gare Viger. 169—6

BORDEAUX, 1207A, entre Marie-Anne et Mont-Royal — Chambres à louer, 2 pièces non meublées, usage gaz, bain, w.c.

CHATHAM, 81. C. A. L. — A louer deux appartements devant, bien meublés, pour couple sans enfant, ou deux messieurs, prix 10 piastres par mois. 173—3

CHRISTOPHE - COLOMB, 152. — A louer, belle chambre sur le devant, bain, lumière Auer, dans une famille privée. 29,31

DORCHESTER EST, 314 — C. A. L. — Magnifique salon double à louer, pouvant servir pour deux messieurs, ou couple marié. 2e porte Saint-Denis.

DELORIMIER, 1167 — Chambre non garnie à louer, un grand salon double, louera très bas prix. S'adresser le soir, de 7 heures à 9 heures. 174—3

FABRE, 79 — Chambre à louer. Salon double ou chambre simple à louer, dans une famille privée.

HOTEL DE VILLE, 413. — A louer, belle chambre sur devant, étage du bain, famille privée pas d'enfants, seul locataire, monsieur seul. 413 Hôtel de Ville, près Demontigny. 174—2

LAGAUCHETIERE EST, 438 — C. A. L. — Magnifique chambre à louer, étage du bain et second étage, lumière Auer, pas d'enfants, prix modéré. 173—3

MONT-ROYAL, 732 — C. A. L. — Magnifique chambre à louer, dans une famille privée, à un prix raisonnable. 173—3

PARC LAFONTAINE, — Chambres à louer, une suite de 3 chambres, comme logement. Gaz, bain. S'adresser No 2 rue Bréboeuf. 172—3

PARC LAFONTAINE, 390. — Belle chambre à louer, bon marché. S'adresser dans la matinée. 29,1,

SAINT-DENIS, 359 — C. A. L. — Pour dames ou couple marié, deux grandes chambres non meublées, ménage fait, famille privée. S'adresser après 6 heures. 172—3

SAINT-GEORGE, 159 — C. A. L. — Magnifique chambre pour un ou deux messieurs, avec deux garde-robes, 159 Saint-George, près Sainte-Catherine. 172—3

SAINT-HUBERT, 277 — C. A. L. — Une belle chambre à louer, sur l'étage du bain, lumière Auer, famille privée pas d'enfants. 172—3

SAINT-DOMINIQUE, 180. C. A. L. — Jolie chambre pour monsieur, dans famille privée sans enfants. Usage du téléphone, bas prix, références exigées. 173—3

SAINT-DENIS 268, C. A L., — De magnifiques chambres pourvues de toutes les accommodations les plus modernes telle que téléphone, eau chaude, lumière Auer, meubles et tapis neufs, peuvent être retenues à un prix raisonable. 173-6

SAINT-DENIS, 295.—Chambre à louer, Famille privée, sans enfant. Monsieur seulement. 174—4

CHAM. MEUBLEES A LOUER

AVENUE VIGER, 29 — C. M. — Magnifique grande chambre richement meublée, sur le devant, bain émaillé, deux messieurs ou couple marié, téléphone Est 4170, prix modéré. 172—3

AVENUE MONT-ROYAL, 379. — Chambres meublées à louer, $6.00, salon double, $10.00 avec balcon, coin Saint-André, aussi chambres non meublées. 172—3

AVENUE DESJARDINS, 18 — C. M. — Près rue Sainte-Catherine, belle chambre garnie à louer, sur le devant. Prix modéré, bonne famille. 174—3

ARCADE, 29 — Magnifique chambre meublée, bien éclairée, étage du salon, convenable pour monsieur ou deux amis. Famille privée anglaise, pas d'autre locataire.

AMHERST, 320 — Chambre meublée ou non, étage du bain, grande garde-robe, lumière Auer, famille privée sans enfants. Références.

BLEURY, 184. — Chambres meublées à louer, magnifiques chambres très modernes. Messieurs préférés. 172—3

BOULEVARD SAINT-LAURENT, 145. — Chambre meublée à louer, grande chambre confortable, pour couple ou deux messieurs, ainsi que petite. 173—3

BORDEAUX, 1207A — Chambres à louer, 2 ou 3 pièces meublées ou non, pouvant servir de bureaux, soigneusement entretenues par une personne de confiance, gaz, usage du bain, w.c. Conditions avantageuses.

CARRE SAINT-LOUIS, C. M. — Magnifique chambre meublée à louer, simple ou double. Famille parisienne. Toutes commodités. Situation unique, carré Saint-Louis. Ecrire Boîte 678, "La Presse." 174—3

DORCHESTER EST, 249 — C. M. — Belles chambres meublées à louer, grandes et petites, maison complètement meublée à neuf. Près Saint-Denis. 172—3

DEMONTIGNY EST, 265. — Chambre meublée, aussi pension de table, bain, gaz, garde-robe, 3ième porte de la rue Saint-Denis. 173—3

DROLET, 362 — Chambre à louer, meublée ou non, dans une famille strictement privée, conditions faciles. 174—3

HOTEL DE VILLE, 1335. — A louer, deux belles grandes chambres meublées. S'adresser 1335 avenue Hôtel de Ville, près Mont-Royal. 173—6

HOTEL DE VILLE, 89. C. M. — Pour le 8 juin, chambre-salon meublée ou non, gaz, eau chaude au bain, famille tranquille. 174—3

HOTEL DE VILLE, 63. — Chambre meublée à louer, avec l'usage de la cuisine, gaz, garde-robe. 174—3

ONTARIO EST, 216. — Magnifique chambre meublée à neuf, double ou simple, pension si désirée, en face du Mont Saint-Louis.

PAPINEAU 128, C. M.,— Chambre-salon meublée avec garde-robe, pour monsieur seulement à $2.00 par semaine. S'adresser 128 Papineau, Près Ste Catherine.

RACHEL, 319 — Chambre meublée à louer, belle chambre dans famille privée, usage du bain, balcon, eau chaude, poêle à gaz dans la chambre, lumière Auer, garde-robe, 319 Rachel, près Saint-Hubert. 172—3

SAINT-DENIS, 266. — Chambre meublée à louer, belle grande chambre, sur le devant, étage du bain, avec toutes les améliorations modernes, messieurs seulement. 167—8

SANGUINET, 190. — Chambre à louer, meublée ou non, dame préférée. Usage cuisine si désiré. 190 Sanguinet, près Sainte-Catherine. 171—3

SAINT-DENIS, 929 — Chambres meublées à louer, une chambre salon éclairée à l'électricité, chauffée à l'eau chaude, sur l'étage du bain, famille privée. Prix modéré. 170—6

SHERBROOKE EST, 428, près Saint-Hubert. Chambres joliment meublées avec ou sans pension; famille anglaise privée; très belle localité; lumière électrique; toutes commodités modernes. 173—5

SAINT-DENIS, 130.—Chambres meublées à louer, maison fraîchement décorée, mobilier neuf, gaz, bain, eau chaude. 173—6

SANGUINET, 236 — Chambre meublée à louer, pour monsieur, dans une famille privée, pas d'enfants. Possession immédiate. 172—3

SAINT-DENIS, 92 — C. M. — Grande chambre meublée avec tout le confort désirable, au premier étage, famille privée. 173—3

STANLEY, 179 — Chambre meublée seule sur l'étage du bain, dans famille privée française. Usage téléphone Up 3808. 173—3

SAINT-HUBERT, 216 — C. M. — Deux jolies chambres doubles, meublées, à louer, sur le devant, $2.00 par semaine. Passagers, 50 cents par jour. 174—4

SAINT-JUSTIN, 38 — Chambres meublées à louer, pour couple ou personne seule. S'adresser 38 Saint-Justin, coin Sainte-Catherine.

CHAMBRES ET PENSIONS

ANGLE SAINT-DENIS ET DEMONTIGNY — Chambre et pension, coin des rues Saint-Denis et Demontigny, entrée 311 Demontigny, améliorations modernes. 172—3

AVENUE VIGER, No 1. — Chambre et pension. Magnifique grande chambre pour couple marié ou deux messieurs, un parfait chez-soi, famille deux personnes tranquilles, eau chaude. Mme Goossens, 3ième étage.

BERRI, 215 — Chambre et pension, près Sainte-Catherine, salon double et chambre double, sur le devant. Améliorations modernes. Famille privée. 174—2

CHAMP DE MARS, 114. C. E. P. — Vous trouverez de belles chambres doubles ou simples avec ou sans pension. 173—3

LAGAUCHETIERE OUEST, 171. — chambre et pension. Dame ou demoiselle trouveront chambre et pension dans une famille privée. 174—3

MONT-ROYAL, 335. C. E. P. — Deux garçons ou un monsieur âgé, trouveront chambre et pension, chez une dame seul, bon chez-soi, pas d'autre pensionnaire. 172—3

SAINT-DENIS, 483C. — Chambre et pension. Belle grande chambre meublée à neuf, améliorations modernes, belle localité, près du carré Saint-Louis. Service de première classe. 171—6

SAINT-DENIS, 307 — Chambres et pension, jolies chambres doubles et simples, avec bonne pension, pour messieurs, prix modéré. 172—3

SAINT-TIMOTHEE, 228. — Chambre et pension. Grande chambre sur le devant, avec pension de première classe, pour un ou deux messieurs. 172—3

SAINTE-CATHERINE EST, 255. — Chambre et pension. Grande chambre à louer pour 2 messieurs, avec ou sans pension, bon chez-soi. 172—3

ST JACQUES 1480, C. E. P. — On trouvera maison de pension privée avec chambre et pension ou sans pension. 1480 St Jacques. 173-6

SHERBROOKE EST, 325 — Pension Mme Gauthier, située près Saint-Denis. Magnifiques chambres, salon, sur le devant, étage du bain, tapisserie de velours, miroirs, gazeliers, cheminée. Pension première classe. 173—6

SAINTE-CATHERINE EST, 265. C. E. P. — Vous trouverez chambre et pension de première classe, aussi pension de table. 173—3

SAINT-HUBERT, 46. — Pension Sainte-Cécile. Magnifique chambre de salon, devant et simple, premier et deuxième étage, pension première classe, pension de table de première classe. Les touristes pourront se procurer chambre et pension, avec tout le confort désirable, eau chaude, gaz, électricité, usage piano, téléphone Est 4121. Pas de déménagement. 173—6

SAINT-DENIS, 74 — Chambre et pension, belles grandes chambres — 2 — sur l'étage du bain, améliorations des plus modernes, éclairées au gaz, eau chaude, etc., pour couples mariés ou messieurs préférés. Usage téléphone. 174—6

SAINT-DENIS, 994. — C. E. P. — Chambre simple et double, améliorations modernes, pensionnaires de table, cuisine soignée. Tél. Est 3414. 174—6

CHAMBRES DEMANDEES

CHAMBRES — On demande 2 chambres meublées avec privilège de cuisine, salon et arrière-salon, dans le voisinage de la rue Université à la rue Stanley. Ecrire à boîte 229 "La Presse." 134—n

CHAMBRE DEMANDEE — Jeune homme demande chambre avec ou sans pension, dans famille privée, ne regarde pas au prix si satisfait. Ecrire à boîte 679 "La Presse".

PENSIONS DEMANDEES

PENSION DEMANDEE — Un monsieur de langue anglaise désire pension dans une maison privée française. S'adresser par lettre à boîte 375 "La Presse." 164—n

PENSION DE TABLE

ILE AUX NOIX — Pension d'été. — Hôtel Ile aux Noix, ouvert le 15 juin pour les touristes. Prix, $7.00 par semaine. Pour conditions. S'adresser à Mlle Vitaline Gosselin, Saint-Paul, Ile aux Noix. 173—12

MONT TREMBLANT — Pension d'été, excellente pension, 15 arpents de la gare, 2 arpents de la rivière. Joseph Godard, Mont Rolland, Qué. 169—12

PENSION D'ETE

LANORAIE — Pension d'été — Vous trouverez à la pension Honorius Hétu, autrefois tenue par M. Alfred Grenier, magnifiques chambres avec pension de première classe. Bord du fleuve, près du bateau, service quotidien avec Montréal. Prix modéré. Ecrivez immédiatement pour retenir vos chambres. 171—12

QUAI DES EBOULEMENTS — Pension d'été. Hôtel Cimon. Quai des Eboulements, ouverte dès maintenant. Ecrire d'avance pour information à J. Eug. Cimon, prop. 173—12

MAISONS A LOUER

A LOUER, un joli plain-pied neuf, 5 pièces et bain, gaz, lumière électrique, manteau de cheminée, lavabo. Localité centrale. Loyer $20. S'adresser à boîte 657 "La Presse". 174—6

A LOUER, joli plain-pied, 6 pièces, chambre de bain, w.c., gaz, électricité, près du parc Lafontaine. S'adresser No 699 Champlain. Bell Est 2048. 174—6

AVENUE DU PARC — Plain-pieds à louer, 900 et 900A, gaz, électricité, manteau de cheminée, plancher en bois franc, cave cimentée. S'adresser 18B Waverley. Tél. Est 5233. 172—6

BOULEVARD SAINT-JOSEPH — Maison à louer, magnifique logement, 8 pièces, ménage fait, gaz, lumière électrique, système de chauffage, prix $25.00 pour $22.00. 556A boulevard Saint-Joseph. S'adresser 554 boulevard Saint-Joseph ou Tél. Est 4315. 174—6

RUE MONTCALM—Maison à louer, ménage à vendre, poêle, et un coffre de menuisier, 272a Montcalm. 173—2

RUE VILLENEUVE — Maison à louer, 136 Villeneuve, près avenue du Parc, 7 pièces, ménage fait dernièrement, électricité, moderne sur tout rapport. S'adresser 136 Villeneuve.

RUE SAINT-DENIS — Logement à louer, de 6 chambres, 1497 Saint-Denis, près avenue Laurier, prix $15 par mois. S'adresser 866 Saint-Hubert.

SHERBROOKE EST, 1050. — Logement moderne à louer, beau site, 8 pièces, eau chaude, chauffé ; saison avancée, louerait pour $18.00. S'adresser 222 Dumont, près Delorimier. 173—6

SANGUINET, 960, M. A. L.— A louer, un très joli petit logement de trois pièces, convenable pour deux ou trois personnes.

A LOUER

A LOUER — Deux étages de 60 par 40, pouvant servir de manufacture, entrepôt, etc., autrefois occupé par la Manufacture de billards Ethier. S'adresser 88 Saint-Denis. 169—6

EMMAGASINAGE — Emmagasinage à louer, 25 x 55 près du quai, premier étage. Seulement $15.00 par mois. S'adresser H. Gray & Co., 19 rue des Commissaires. 173-6

ETAL de boucher à louer, avec logement en arrière, rue de Gaspé, Ville Saint-Louis. S'adresser sur les lieux.

MAGASINS A LOUER

MAGASIN A LOUER, situé au-dessous de deux manufactures, ayant 800 employés. Belle place pour un confiseur ou une salle à dîner. S'adresser à L. O. Grothé, 556 rue Saint-Laurent, coin Ontario. 169—6

MAGASIN à louer, à Saint-Henri, coin Saint-Jacques et Saint-Philippe, avec fixtures pour épicerie, cave cimentée, cour couverte, écurie, bon pour autre commerce. S'adresser 2006 St Jacques. 173—6

BUREAUX A LOUER

BUREAUX A LOUER — Trois bureaux à louer, rue Saint-Jacques, près de "La Presse", bonne place pour avocat, notaire, etc., loyer $30 par mois. S'adresser Johnson, Grace et Lepage, 58 Saint-Jacques. 174—6

RESIDENCES D'ETE A LOUER

A LOUER — Magnifique résidence meublée et située sur le bord du fleuve, dans la plus belle localité de Boucherville, améliorations modernes. Ecrire à boîte 649 "La Presse." 173—5

CHATEAUGUAY, résidence d'été à louer, jolie résidence d'été, très bien située, à 15 minutes de la gare et 5 minutes du village, très bon endroit pour pêche. S'adresser Tancrède Laberge, Chateauguay. 173—2

RIGAUD — Maison meublée, avec tout confort voulu, près de la rivière et des chars, termes faciles. S'adresser à J. C. Thivierge, 272 Est, Ste Catherine. 29,1

SAINT-PAUL L'ERMITE — Résidence d'été à louer, deux beaux logements, 6 pièces, entourés d'arbres, situés à Saint-Paul l'Ermite, sur la rivière L'Assomption, près des chars. S'adresser S. Chagnon, Saint-Paul l'Ermite. 169—6

SAULT AU RECOLLET — Résidence d'été à louer, belle résidence située au bord du fleuve, beau site, loyer très bas. S'adresser Félix Hupé, Sault au Récollet. 172—6

VAUDREUIL — A louer, le joli cottage d'été de M. Léopold Globensky, à Vaudreuil, entièrement meublé, verrerie, porcelaine, chaloupe, engins de pêche, etc., ménage fait, cause : voyage imprévu. Loyer modéré pour la saison d'été. S'adresser 55 Saint-François-Xavier. Tél. Main 3967. 174—6

ON DEMANDE A ACHETER

EXPRESS — On demande à acheter un express très léger. S'adresser 469 rue Saint-Laurent. 172—6

HARNAIS — On demande à acheter harnais simple de travail et harnais pour voiture légère. Ecrire 230 Sherbrooke Est. 173—3

ON DEMANDE A ACHETER — Si vous désirez vendre, échanger, soit propriété, terre, hôtel, restaurant, magasin cigares, bonbons, maison de pension, adressez-vous à Jean Castelli, 117 Sainte-Catherine Est, vis-à-vis "La Patrie." Aucune commission si la vente n'a pas lieu. Tél. Est 4351. Soir, ouvert de 7 à 8 heures. 173—6

ON DEMANDE à acheter un express simple, fort, de seconde main, pour livraison. S'adresser No 359 rue Maisonneuve.

ON DEMANDE A ECHANGER

A ECHANGER, magnifique résidence située sur le fleuve Saint-Laurent, à une faible distance de Montréal, contre propriété de ville. S'adresser à Ernest Stevens, Coteau Landing, P. Q. 172—6

A ECHANGER — Ayant plusieurs parts payées du Sémaphore Lemire et voulant me débarrasser de quelques-unes, je consentirais à en échanger 5 pour des lots à bâtir dans localité nouvelle. Ces parts ont une valeur de $110 chacune. Pour autres détails, écrire à boîte 670 "La Presse." 173—2

A VENDRE OU A LOUER

A VENDRE ou à louer, une boutique de forge, avec outillage et dépendances. S'adresser Oscar Lalonde, comté Château, Soulanges ou 2223 St Jacques, St Henri. 172—6

BOUCHERVILLE — A vendre ou à louer, à Boucherville, résidence d'été, près bateau, améliorations modernes, arbres fruitiers et d'ornement. Conditions libérales. S'adresser Louis Racicot, notaire, ou Elie Charbonneau, 60 marché Bonsecours, Main 2441. 173—6

MAISON D'ETE à louer ou à vendre, avec 5 arpents de terrain, $2,500, la tête d'un rapide, en face d'un lac. Maison bâtie l'été dernier pour le propriétaire, au coût de $2,400, sur une longue pointe bordée d'arbres, en face du lac des Deux Montagnes, à 21 milles de Montréal, 3 milles du C.P.R., au village de Saint-Eustache. Il y a aussi une chaloupe neuve, baignoir, balançoir double, hamac, etc. Loyer pour 5 mois, $100. S'adresser E. L. H. Binette, 215 Commissaires, Montréal. 172-6

A VENDRE OU A ECHANGER

A VENDRE ou à échanger contre une propriété de ville, ou une terre, près d'une ville, un moulin à scie, avec 100 acres de terre, bon pouvoir d'eau, c'est un moulin de première classe, banc de scie, machine à latte et à bardeaux, planeurs et embouveteur, grange et maison sur la propriété. S'adresser E. Favreau, St Malo, Qué. M.s—n

A VENDRE

A VENDRE — Lessive Phenix donne économie de temps, de dépense, de fatigue, de combustible ; prolonge durée du linge. Demandez-la aux épiciers ou Chouillou et Cie, Montréal. 172—3

A VENDRE, magasin cigares, bonbons, logement compris, épiceries, maison meublée, pour louer des chambres, rapportant $19 par semaine. Acheteurs, venez en toute confiance, établi depuis 18 ans dans cette ligne. Aucune commission. Jean Castelli, 117 Sainte-Catherine Est, vis-à-vis "La Patrie." Soir, ouvert de 7 à 8 heures. 173—6

A VENDRE — Une seule ménagère avec LESSIVE PHENIX a elle seule fait l'ouvrage de deux et mieux. Demandez là aux épiciers ou Chouillou et Cie, Montréal. 173—3

AUX CARROSSIERS — A vendre, une bonne carrosserie, 24' x 60', 2 étages, commerce actif, dans une bonne localité. Chance rare pour un bon mécanicien. A vendre aussi une bonne maison à logement. S'adresser immédiatement W. J. Scott, Lancaster, Ont. 169—12

A ECOULER. — Pompes, escaliers, ascenseurs, radiateurs et tuyaux de toutes grandeurs. A bon marché. W. L. Miller et Co., 18 rue St Pierre. 173—6

A VENDRE, bon marché, aux entrepreneurs, oiseaux à mortier, $14 douzaine ; à brique, $9 douzaine ; brancards, $1.75 ; règles de plomb, trois gouttes, $1.00 ; porte-mortier, 35c ; limage scies, 10c ; réparations de meubles, clefs, serrures de tout genre. M. Duchaine, 802 Sainte-Catherine Est. Ouvert de 6 a. m. à 10 p. m. 174—6

A VENDRE, rue Sainte-Catherine, magasin de cigares, bonbons, rafraîchissements, logement compris, valant $250, prix, $100. A qui la chance ? S'adresser Jean Castelli, 117 Sainte-Catherine Est, vis-à-vis "La Patrie." 174—2

AMEUBLEMENT de maison de 6 pièces, à vendre, 2 chambres louées, rapportant $16, loyer $12, aucune offre raisonnable ne sera refusée, pour cause de maladie. S'adresser 9 Fortification.

BOUTIQUE de barbier à vendre, grosse clientèle, grand magasin, loyer 18 piastres par mois seulement, logement privé compris, bail de 3 ans, trois chaises tournantes, fixtures complètes, pompe à air, une estrade pour "shine," etc. Le tout pour moitié prix, $250 comptant ou $175 les pompes à air excepté. Chance exceptionnelle à un prompt acquéreur. Cause de vente donnée personnellement. S'adresser 969 Ontario Est.

BOUTIQUE de forgeron à vendre, bonne clientèle, établie depuis plusieurs années, à vendre à bonnes conditions. S'adresser à M. W. Martin, notaire, Saint-Louis de Gonzague. 174—6

CHAUDIERE 30 chevaux-vapeur, à vendre, "locomotive," complète, prix $125.00. The National Coal Tar Co. 21 Wellington. 171—6

COFFRE DE SURETE — A vendre, à bon marché, coffre de sûreté combinaison — Chapleau. — S'adresser à chambre 42, édifice Alliance, 107 rue Saint-Jacques, Tél. M. 2091. 172-6

CINEMATOGRAPHE à vendre, avec vues et tente noire, pour représenter sur place des vues animées. Informations 436 rue Notre-Dame ouest. 174—2

CARROSSE — A vendre, un carrosse de bébé, bon comme un neuf, n'a servi que six mois. A coûté $20 neuf. On vendra pour $10. S'adresser le soir seulement 16A avenue Souvenir.

COFFRE d'outils de charpentier menuisier à vendre bon marché. S'adresser au No 1211 Notre-Dame Est, coin Parthenais.

ETAL DE BOUCHER— A vendre, bonne clientèle, sera vendu pour cause de départ. S'adresser 503 Sainte-Catherine, Maisonneuve. 172—3

ETAL de boucher à vendre, dans le centre de la ville, pour cause de départ. Bonnes conditions à prompt acheteur. 231 Maisonneuve, Aug. Dubois. 174—2

ETAL de boucher à vendre, situé dans une très bonne localité, $400 d'affaires par semaine. Cause de vente : maladie. Pour autres informations écrire à boîte 680 "La Presse". 174—6

FOURRURES - Deux magnifiques manteaux de mouton de Perse de seconde main, presque neufs, vendra immédiatement $45. S'adresser 39 Saint-Hubert. 172—6

FAUTEUILS — A vendre, deux fauteuils en broche, rembourrés en crin, en parfait ordre, vendra à sacrifice. 176 Saint-Hubert.

GRAVOIS écrasé et pierre concassée de toutes grosseurs, livrés à n'importe quelle partie de la ville. Phone W. M. Hendershot, "Carrière Limoges." Est 936. 147—26

GUILLOTINE à vendre ou couteau à papier. Furnival Express, 38 pouces, en parfait état, sera vendu bon marché pour s'en débarrasser. Wilcox, 25 rue des Communes, Montréal.

IMPRIMERIE — A vendre, magnifique imprimerie bien achalandée, bien située, conditions faciles, imprimerie pour "jobs" et journaux, matériel complet. Ecrire Boîte Cam., 47, "La Presse." 162—n

JUPON — A vendre un magnifique jupon en soie bleu pâle, avec large volant garni d'insertion, longueur 40 pouces, n'a pas été mis une fois, vendra pour $4.90, a coûté $6.50. S'adresser à 139 De Montigny Est, coin Panet. 29,30,1

Les Lecteurs de la Presse

sont cordialement invités à venir profiter de la vente de meubles de bonne qualité, de tapis, de poêles, des meilleures marques, qui a lieu chez Albert. Une visite vous convaincra du bon marché et de la valeur du stock, 39 rue Sainte-Catherine Ouest. Ouvert le soir jusqu'à 10.30 heures. 154—n F

MEUBLES ET TAPIS

Prélart, poêle, go-carts, glacières et toutes sortes d'articles pour embellir votre demeure, au comptant et à des conditions pour convenir à toutes les classes d'acheteurs, chez Lande Bros., 234 rue Saint-Laurent, près Dorchester. 154—n F

MEUBLES à vendre, carrosses de bébés en rotin, canapés, etc., comptant ou conditions faciles. Chez F. Guibord et Cie, 916-922 Sainte-Catherine Est, près Papineau. 172—6

MOTEURS — A vendre, moteur Cote neuf avec manchon d'embrayage, 2 cylindres, 4 cycles, 12 c.v., $350.

D'occasion, 3 cylindres, 4 cycles, 8 c. v., $150, une chance.

Moteur neuf, 4 cylindres, 4 cycles, 24 c.v., $560.

Aussi coque d'embarcation semi-rapide, 32 par 6, nouvelle quille auto, tous modernes. S'adresser H. Gray and Co., 19 rue des Commissaires. 172—6

MOBILIER — A vendre un mobilier de chambre à coucher, couchette en fer, complet. S'adresser 74 rue Sanguinet 173-2

MACHINERIE à vendre, courroies, chaudières et moteurs, machines pour travailler le bois et le fer, arbres de couche, supports, poulies, chaînes, tuyaux, etc., bon marché. Dominion Machinery Co., — Mullins, — 37 square Papineau.

POELES à gazoline à prix réduits, $2.90 en montant. P. Gadbois et Cie, 151 Sainte-Catherine Est. Est 4644. 169—6

PORTES — 5,000 portes de première qualité, dessins et grandeurs voulus, en chêne, merisier, pin, etc., à écouler à bon marché. Wm Rutherford and Sons Co., Ltd., 85 avenue Atwater, angle Notre-Dame 173—26

TABAC — Achetez directement de Forest et Boivin, planteurs et commerçants, Saint-Jacques l'Achigan. Variété désirée, qualité supérieure, 15 cts par livre, envoyé c. o. d. par ballots de 10 livres et plus. Quesnel extra, 40 cts. Attention immédiate. 149-26

TAPISSERIE à vendre, 12,000 pièces des plus beaux dessins du printemps, que nous vendrons à grande réduction pour cause de retard dans l'arrivée de notre stock. Occasion d'économiser de 25 à 50 pour cent. J. R. Bibeau, 527 Ontario Est, près rue Amherst. 170—6

TUYAUX à vendre, en caoutchouc, pour jardin, vapeur et contre l'incendie. Nous en avons acheté une grande quantité dans toutes les grosseurs, et nous les vendrons bon marché. Dominion Machinery Co., —Mullin— 37 square Papineau.

CHEVAUX, VOITURES, HARNAIS

AUTOMOBILE — A vendre, à bon marché, une automobile à vapeur Stanley, en bon ordre, pour $500.00. S'adresser entre 6 et 8 heures p.m., à 40A Breboeuf. 169—6

AUTOMOBILE A VENDRE — Automobile presque neuve, puissance 15-18 chevaux, capacité, 5 ou 6 passagers, pneus comme neufs, beaucoup d'extras. Bargain. Boîte Postale 1152. 173—6

A VENDRE, boghei piano box, bandages en caoutchouc, presque neuf. Avantage exceptionnel à un prompt acheteur. S'adresser 324 Beaudry. 172—6

A VENDRE, charrettes pour poney et traps à quatre roues, pour ponies petits, moyens et de bonne grosseur. Quelque chose de joli, nouveaux styles, de bonne qualité et prix modiques. 100 voitures de toutes sortes, chez Latimer, 21 rue Saint-Antoine. 169—6

A VENDRE, un magnifique rockaway de famille, rembourré en cuir de première classe, 2 ans d'usage, a coûté $500, pour $350. S'adresser 382 avenue Victoria, Westmount. 174—6

A VENDRE — Chevaux, harnais et voitures de toutes sortes, à l'encan, tous les jours, à 2.30 p.m. Ventes privées en tout temps. 50 à 75 chevaux toujours en mains au choix. Essai accordé et satisfaction garantie. Consignations sollicitées. Argent avancé sur consignations. T. W. Foster and Co., encanteurs, 605 rue Saint-Paul. 174—6

A VENDRE à l'encan, équipage pour monsieur, un magnifique cheval hongre bai, avec taches noires, queue et crinière longues, six ans, 16 mains, un des plus jolis chevaux hongres de la ville. Magnifique harnais monté en or, fait sur commande par Roberts, presque neuf. Un phaéton fait sur commande, avec pneus en caoutchouc dur, n'ayant servi que cinq fois. A vendre sans aucune réserve, vendredi, à 2.30 p.m. T. W. Foster and Co., encanteurs, 605 rue St Paul. 174—2

CLOUS causés par le collier, des brûlés, et toute bosse enflammée, guéris avec ABSORBINE, $2.00, chez tous les marchands. W. A. Young, P. D. F., chez Lyman Sons and Co., Montréal, agents.

CHEVAUX à vendre, deux chevaux vites, environ 900 à 1,100 livres, aussi boghei, bicycle et harnais, vendra à sacrifice. S'adresser J. R. David, 247 William. Phone Main 3207. 172—6

CHEVAL à vendre. S'adresser à 726 Saint-André. 173—6

CHEVAUX — A vendre plusieurs chevaux de 1,000 à 1,400 livres. S'adresser 591 Craig Est, coin Wolfe. 169—6

CHEVAUX — Un char de chevaux pesants pour fins générales et chevaux de promenade, visibles le 28 mai. Cinquante au choix. D. McCaig, propriétaire, 161 Saint-Maurice, Main 2872 173-6

CHEVAUX d'ouvrage et boghei à vendre, une paire de ponies avec harnais et voiture doubles, automobile Cadillac, boghei haut, piano box, boghei. S'adresser 790 Sainte-Catherine Est. 173—6

CHEVAUX — A vendre, 3 chevaux d'ouvrage, $40, $60, $75. S'adresser 120 Bleury. J. Lévesque. Téléphone Main 1160. 174—6

CHEVAL — A vendre, cheval d'environ 11 ans, bon pour livraison d'objets légers ou pour le tombereau. S'adresser en arrière de 149 rue Saint-Urbain, ou 26 ruelle Bronsdon. 174—6

CHEVAL — A vendre, un grand cheval blanc pour la voiture et bon monteur. S'adresser 191 Panet. 174—3

CHEVAL — A vendre cheval, deux express, harnais, avec une clientèle de fruit à la campagne et licence, à bonnes conditions. 130 Mitcheson, d'ici à vendredi.

EXPRESS d'épicerie et de boucher, neufs et de seconde main, piano box, boghei road cart. N. Villeneuve, 1140 Saint-Laurent. 169—6

ON DEMANDE chevaux à vendre. Ceux qui ont des chevaux, harnais ou voitures de toutes sortes à vendre, voudront bien nous les faire parvenir, car nous vendons à l'encan, tous les jours, à 2.30 p.m. Ventes privées en tout temps. Nous pouvons vous donner satisfaction car nous avons des acheteurs de ces lignes, offertes en vente, ici, tous les jours. T. W. Foster and Co., encanteurs, 605 rue Saint-Paul. 174—6

PONEY — A vendre un magnifique poney jeune, avec harnais neuf, voiture d'été et d'hiver. S'adresser 162 Saint-Denis. 161—n

OMNIBUS ou voiture d'hôtel à vendre, pouvant contenir douze personnes, presque neuve, avec oreillers en cuir, aussi une jument de cinq ans, garantie sous tous rapports, harnais et un express à bon marché à un prompt acheteur. S'adresser Hôtel Victoria, 3 rue Windsoir. 169—6

PIANO BOX boghei à vendre, bandages en caoutchouc, neuf ; autres voitures, seconde main, express couvert pour buanderie et meubles, etc. Jument légère ambleuse, harnais, etc. Brosseau, 85 Saint-Martin. 171—6

TOMBEREAU neuf à vendre. S'adresser 161 Cadieux.

VICTORIA de charretier à vendre, double de seconde main, boghei à deux sièges, express à lait neuf Denis et Lebeau, coin Logan et Visitation. 171—6

VOITURE à vendre, express pour boucher ou épicier, piano box, concord, boghei Québec, aussi express neuf et de seconde main. J. T. Gariépy, 712 DeMontigny Est. 173—6

PIANOS ET ORGUES A VENDRE

A VENDRE — $125.00 comptant achètent un piano droit Heintzman, pris pour dette. Pour plus de détails, écrire immédiatement à Boîte 423 "La Presse." 169—5

PIANO — Bon piano cottage à vendre, pour $45.00. 7 octaves, bon son et bien propre. Il nous faut vendre de suite pour raison grave. 65 Saint-Maurice. 171—6

PIANO — A vendre, bon piano cottage, petit format, bon son et en parfait ordre sous tous rapports. Vendra $65.00 comptant. S'adresser 796 rue Cadieux. M. Tobin. 170—6

PROPRIETES A VENDRE

VIAUVILLE — Deux terrains à vendre à Viauville, 25 x 100, coin de la ruelle, 21ième avenue et Lafontaine. S'adresser 108 Marquette. 169—6

A VENDRE — 4 lots de 25 par 100 pieds, coin Sud-Ouest des rues Delorimier et Mont-Royal, avec ruelle, prix $6,000. S'adresser 1256 Des Erables. 18,22,25,29,1,5

PARC LAVAL — Belle propriété de campagne à vendre, au Parc Laval, 1 mille du dépôt, faisant front sur la rivière des Prairies. S'adresser à W. Clermont, 390 Saint-Denis. Est 2910. 170—6

A VENDRE, rue Chambord, propriété de deux logements, 7 pièces chacun, et chambre de bain, plomberie découverte, etc. Lot 25½ de front, loyer $324. Prix $3,000. W. Ernest Bolton, 141 Notre-Dame ouest. 170—6

ANNEXE — A vendre, terrain, coin Mance et Van Horne Annexe, 50 pieds de front sur Mance, 93 sur Van Horne, coin de commerce, bargain pour prompt acheteur. S'adresser 785 Park avenue. 171—7

CHANCE EXCEPTIONNELLE — Faut vendre immédiatement. Propriété, 3 logements, 6 pièces, bains émaillés, gaz, électricité, loués $504, rue Clermont, près rue St Urbain, près Hôtel de Ville, Ville Saint-Louis. Prix $4,725, $1,500 comptant. 4 autres avantageuses. A. W. Dagenais, 1186 Saint-André. Téléphone Est 4130. 174-6

CHANCE EXCEPTIONNELLE — Propriété, 3 logements, 6 pièces, bains émaillés, gaz, électricité, loués $504, rue Clermont, près Saint-Urbain, Annexe. Prix $4,850. $1,500 comptant. 4 autres avantageuses. A. W. Dagenais, 1186 Saint-André. Téléphone Est 4130. 160—6

TERRAIN à vendre, coin Mance et Van Horne, à l'est ; 50 pieds de front sur Mance, 93 sur Van Horne. Coin de commerce. Bon marché pour prompt acheteur. S'adresser 785 avenue du Parc. 173—7

BOULEVARD SAINT-LAURENT — Propriété à vendre, 2868 boulevard Saint-Laurent, Mile-End, comprenant un magasin avec deux logements privés, conditions avantageuses. S'adresser sur les lieux. 173—6

PROPRIETE de quatre logements, située dans la ville Saint-Louis, près de l'église, loyer $389, prix $3,600, $1,800 comptant, balance à 4 pour cent, $200 par année. S'adresser à Montreal Real Estate Co., bâtisse "La Patrie". 174—6

SAINT-PAUL L'ERMITE — Belle propriété à vendre à Saint-Paul l'Ermite, près de l'église, maison toute neuve, 9 pièces, eau, canal d'égout. Pour informations, s'adresser à Charles Gagnon, sellier, propriétaire, Saint-Paul l'Ermite, comté L'Assomption. 174-6

RUE SANGUINET — A vendre, rue Sanguinet, près Beaubien, cottage lambrissé en brique, 8 pièces, avec terrain en côté, un repos pour personne retirée d'affaires, près de l'église, couvent, collège, fournaise Star, fini bois dur, un bijou. $4,300. Conditions faciles.

RUE SAINT-DOMINIQUE — A vendre, rue Saint-Dominique, près Saint-Viateur, deux plain-pieds lambrissés en brique, nouvelle construction, loyer $294.00. Prix, $3,200.

CHERRIER — Cottage en pierre et brique massives, fini en bois dur, nouvelle fournaise Oxford, écurie en brique, grands terrains. C'est une occasion, $5,500.

AVE. CLAREMONT, Westmount.— Lots à vendre ; trois grands lots, payés $5,500 l'an dernier ; on vendrait pour $4,500. D'autres demandent $6,000 pour des semblables.

RUE ESPLANADE — Deux plain-pieds, devant en pierre, nouvellement construits, loyer $432; prix $4,300; comptant, $1,700, le reste à 6 pour cent.

RUE RACHEL — Deux maisons à 3 étages en brique et pierre massives ; le bas peut être transformé en magasins. Prix $10,500 ; $3,000 comptant. Le reste à 5 pour cent.

SAINT-LOUIS, près Hutchison. — Deux plain-pieds, façade en pierre, nouvellement construits ; très jolis ; bien loués. Prix $4,000, $1,400 comptant. H. F. Poirier et Fils, 58 rue S Jacques.

LABELLE, MONT TREMBLANT, Qué. — A vendre, deux propriétés, une à Labelle et l'autre à Mont Tremblant, avec grands terrains bien situés. Doivent être vendues à sacrifice. Z. Fineberg et Fils, 14 Craig Ouest. 173—6

PROPRIETE de 6 logements, située rue Berri, près de Cherrier, construction moderne. Bons revenus. Prix $11,000. S'adresser Montreal Real Estate Co. bâtisse "La Patrie," rue Sainte-Catherine. 170—6

PROPRIETE de 3 logements, située rue Berri, près Roy, construction moderne. Loyer $60. Prix $6,000. S'adresser Montreal Real Estate Co, bâtisse "La Patrie," rue Sainte-Catherine.

PROPRIETE de 6 logements située rue Colonial, près de Sherbrooke. Bonne construction, donnant bons revenus. Prix, $12,000. S'adresser Montreal Real Estate Co. bâtisse "La Patrie," rue Sainte-Catherine. 170—6

RUE SAINT-ANDRE, P. A. V. — A vendre, 3 plain-pieds modernes, tout neufs, rue Saint-Antoine, façade en pierre, à bonnes conditions. S'adresser No 79 rue du Couvent, Saint-Henri, ou 1171A Saint-André. 172—3

RUE SAINT-DOMINIQUE — A vendre, 647-647A Saint-Dominique, quatre maisons lambrissées en brique, deux sont pourvues de bains. Plomberie découverte. Loyer annuel $516.00. Prix $4,000. W. Ernest Bolton, 141 Notre-Dame ouest. 171—6

TERRAIN A BATIR à vendre, rue Ontario, près Mance, lot 50 x 97. Faut vendre, immédiatement à sacrifice. Z. Fineberg & Fils, 14 Craig Ouest. 172-6

PROPRIETES DEMANDEES

PROPRIETES demandées, paiera argent comptant pour des propriétés payantes, places commerciales préférées. Pas d'objection pour la localité. Ecrire ou s'adresser Wm Albert, 39 St Hubert. 169—6

PROPRIETE DEMANDEE — On demande à acheter une propriété dans le centre de la ville préféré, $2,500 à disposer. Donner les détails. Ecrire à boîte 664 "La Presse". 173—6

OCCASIONS D'AFFAIRES

OCCASIONS D'AFFAIRES — Licence transférable à vendre, au prix de $7,000. Chas. Lebeau, bâtisse "La Presse."

HOTEL à vendre à Villeray, prix $3,-000, $1,000 comptant. Chas. Lebeau.

Hôtel à vendre à trente-cinq milles de Montréal, compris la propriété, grand terrain, le stock et l'ameublement. Prix $4,000, $1,000 comptant. Chas. Lebeau.

RUE LAFAYETTE, propriété bâtie en brique, quatre logements, prix $3,-250, rapporte 10 pour cent. On échangera contre une autre propriété. Chas. Lebeau.

RUE FRONTENAC, maison bâtie en brique, deux logements. Prix $2,-000, $800 comptant. Rapporte 12 pour cent. Chas. Lebeau.

RUE DORION, propriété bâtie en brique, six logements, prix $9,500, $5,000 comptant. Rapporte 11 pour cent. Chas. Lebeau.

RUE MOREAU, bâtie en brique, quinze logements. Prix $15,000, $5,000 comptant. Balance à termes faciles. Rapporte 11 pour cent. Chas. Lebeau, bâtisse "La Presse."

MAGASINS A VENDRE

A VENDRE — Magasin de tabac, cigares, pipes, etc., gros et détail, établi depuis 26 ans. Forte clientèle. S'adresser 1298 Notre-Dame Ouest, Sainte-Cunégonde. 170—6

MAGASIN de cigares et bonbons en parfait ordre à vendre. Bon coin. Prix bas. S'adresser à 236 rue Centre. 169-6

MAGASIN A VENDRE — Cigares, bonbons, bonne recette petite bière, bon coin, loyer bas, avec logement, 378 Wolfe 169-6

MAGASIN DE MODES — A vendre beau stock, très bon centre d'affaires, vendra cinquante cents dans la piastre, petit loyer, raison de vente départ. S'adresser 992 Ontario Est. 169—6

MAGASIN marchandises sèches à vendre, pour bonnes raisons, rue St Laurent, faisant de très bonnes affaires. Conditions très faciles. Ecrire à Boîte 533 "La Presse." 169—6

MAGASIN à vendre, bonbons, cigares, bière, crème à la glace. Bonne place d'affaires. Bonne clientèle. Vendra pour cause de santé. No 810 rue de Montigny Est. 170—6

MAGASIN à vendre, le Palais des Fumeurs, salon de toilette, salle de billard, attachés à l'établissement, vendra bon marché. 287 Sainte-Catherine Est. 172—6

MAGASIN à vendre, bonbons, cigares, petite bière, crème à la glace. Bonne place d'affaires, bonne clientèle, vendra pour cause de santé. S'adresser 321 Centre. 173—6

MAGASIN de bonbons, fruits, épicerie, pour la valeur de $300. Bonne place d'affaires. Aucune offre raisonnable refusée. Cause de vente: départ. 523 Ontario Est. 173—2

MAGASIN de rafraîchissements à vendre, tabac et cigares, pour cause de maladie, très bonne place d'affaires. Loyer $15 par mois, avec logement sur le même plancher. S'adresser 680 avenue Mont-Royal. 173—4

MAGASIN de grain à vendre, compris cheval de valeur et voitures d'été et d'hiver. S'adresser 725 Notre-Dame, Maisonneuve.

RESTAURANT à vendre, quick lunch, bonne place d'affaires, centre de la ville, profits $25 à $35 par semaine clair. Ecrire Boîte 644 "La Presse." 173—6

RESTAURANT — A vendre, restaurant situé coin des rues Sanguinet et Marie-Anne, très bonne place d'affaires. S'adresser à 788 Sanguinet.

HOTELS A VENDRE

BEL HOTEL de campagne situé à 30 milles de Montréal, seul hôtel dans la place. Construction en brique des plus modernes, 3 chevaux, voitures, etc. Recettes de $125 par semaine. Prix $12,000, valant $18,000. Vente cause de départ. Conditions faciles. S'adresser Montreal Real Estate Co., bâtisse "La Patrie," rue Sainte-Catherine. 170—6

HOTEL à vendre, situé à trente milles de Montréal, près de la gare et du quai, sur le bord du Saint-Laurent, pour le prix de $3,200, $1,500 comptant. Seul hôtel dans la place. S'adresser à la Montreal Real Estate Co., édifice "La Patrie," rue Sainte-Catherine.

AUTRE hôtel à vendre, situé à 20 milles de Montréal, un mille de la gare et sur le bord du lac Saint-François. Prix $3,500, ameublement de vingt pièces et stock compris avec propriété, $1,500 comptant. S'adresser à la Montreal Real Estate Co. 170—6

HOTELS — A vendre, hôtels et restaurants licenciés, dans toutes les parties de Montréal. Une visite est sollicitée avant d'acheter. S'adresser Jean Castelli, 117 Sainte-Catherine Est, vis-à-vis "La Patrie." Tél. Est 4351.

A VENDRE, petit hôtel de campagne, licence payée, 16 milles de Montréal. Propriété, 9 pièces meublées, piano, 2 arpents de terre, contrat pour la poste, $120 ; $250 à $300 pour mener les voyageurs, voitures, cheval, etc. Prix $3,500. Conditions, $1,600 comptant. S'adresser Jean Castelli, 117 Sainte-Catherine Est. Soir, ouvert de 7 à 8 heures. 173—6

HOTEL à vendre, près de Sherbrooke, sur le C. P. R., 2 et 3 étages, bien meublé, avec améliorations modernes, lumière électrique, écurie de louage, 4 chevaux, harnais de voitures double et simple, le tout valant $5,500, vendra pour $4,000, $1,500 comptant, balance très facile. Ecrire Cam. 52 "La Presse". 174—mjs—n

EPICERIES A VENDRE

EPICERIE A VENDRE, pour cause de départ, vente immédiate d'une épicerie licenciée bien située, à très bon marché, faisant affaires pour $450 à $400 par semaine. Ecrire à boîte 597 "La Presse." 170—6

EPICERIE non licenciée à vendre, faisant $2,300, vendra $1,000. Massicotte et Brunet, 76 Saint-Jacques. Tél. Main 1314. Marchands, 555. 170-6

EPICERIE à vendre, avec un bon stock, bonne place pour faire affaire avec la navigation. S'adresser 103 rue des Communes. 173-3

FERMES A VENDRE

BELLE TERRE de 180 arpents à vendre, dans l'île de Montréal, près des tramways électriques et des chars à vapeur. S'adresser au gardien du palais de justice, Montréal. 174—6

FERMES à vendre. S'adresser au Trust and Loan Co., 26 rue Saint-Jacques, Montréal. 156—Ms—s

TERRE — A vendre, dans Saint-Jérôme et tous les cantons du Nord, à de bonnes conditions. Adressez-vous à Drouin et Lorrain, agents d'immeubles, St Jérôme, comté Terrebonne. 161—26

TERRE A VENDRE — A Sainte-Adèle, comté de Terrebonne, une terre de 100 acvres en superficie, avec bâtisses. Un lac sur la propriété. Sera vendue à des conditions faciles. S'adresser à M. Solyme Vigeant, 1391 rue Notre-Dame Est. 172—6

WINDSOR MILLS — Terre de 140 acres. Beaucoup de bois pulpe, charpente, eau dans maison et grange. Bonnes bâtisses, clôture de broches. Prix $2,000. J. A. Perly, Windsor Mills, boîte 384 Qué. 21.29

PAPIER A COUVERTURE

A VENDRE papier à couverture coal Tar goudron, ciment, asphalte, vernis à bardeaux, papier 2 et 3 plis. The National Coal Tar Co., 21 Wellington. La seule maison n'ayant jamais appartenu à aucune combine. Tél. Main 2992. 172—26

COMBUSTIBLE A VENDRE

CANADA COAL CO., 3642 rue Notre-Dame — Bois d'été de toutes sortes. Slabs sciées, $1.25 le voyage. 300—n

COMBUSTIBLE — Voyage, $1.00; bois sec de moulin, scié: bois franc, $1.60. Grain, foin, Ed. Cyr, 10 Robin, entre Beaudry et Visitation. Marchand 131. Bell Est 4251. 152—52

CARTES POS. ILLUSTREES

CARTES POSTALES — La "United Card Company", importation de Paris, Berlin, Londres, etc. Grandes nouveautés. En gros seulement. Envoyez $1.00 pour nos échantillons. Adresse : 30 rue Saint-François-Xavier, chambre 15, Montréal. 172—5

CARTES POSTALES — La "United Card Company", importation de Paris, Berlin, Londres, etc. Grandes nouveautés. En gros seulement. Envoyez $1.00 pour nos échantillons. Adresse : 30 rue Saint-François-Xavier, chambre 15, Montréal. 172—5

REPARATIONS DE MEUBLES

MEUBLES réparés, remis à neuf, et rembourrage à bon marché ; matelas en laine, refaits, désinfectés, $1.00. S'adresser F. Fernet, 392 Mont-Royal, Marchands, 2159. 156—24

GLACIERES

GLACIERES, devant en vitre, pour épicerie, patente Aubin, garanties donner satisfaction ; glacières échangées. C. P. Fabien, propriétaire et manufacturier, 3167 Notre-Dame Ouest. 150—26

GAZOLINE

GAZOLINE pour automobile, yacht, moteur, poêle, lampe. Demandez nos cotations au grand dépôt de gazoline de la partie Est. Morency et Côté, à nos magasins : 204-900 rue Sainte-Catherine Est. Bell Est 5351. 2690. 165—26

CORS, OIGNONS

CORS, OIGNONS — Prof. M. E. Ratelle, spécialiste pour les maladies des pieds, 46 ans d'expérience. Heures du dimanche, 9 à 2. 163 rue Saint-Denis. Tél. Est 5345. Manicure et massage de la figure, pour dames. 6—n

OEUFS ET VOLAILLES

OEUFS pour couver, de volailles pure race : White Silver, Buff et Golden Wyandottes, White Barred et Buff Plymouth Rocks. Faites venir le catalogue. Canaleaf Poultry Yards, Bordeaux, P. Q. 169—6

PIERRE ARTIFICIELLE

CHEMINEES de toutes grandeurs, en pierre artificielle, seules du genre à Montréal ; pierre à lambrissage de toutes dimensions, pierre perforée pour murs solides, faits suivant plans. Jos. Hogue, 865 Berri. Phone Est 2926. 157—26

AVIS DE DEMENAGEMENT

AVIS DE DEMENAGEMENT—Meubles à vendre. J. Albert, marchand de meubles de la rue Craig, est déménagé, avec assortiment complet, au No 39 rue Sainte-Catherine Ouest. 169—6

MARCHANDS DE PUPITRES

PUPITRES — Le plus grand assortiment, prix les plus bas. Bureaux droits, à dessus plat et dessus s'enroulant, bibliothèques tournantes, bibliothèques à sections. Tees and Co., 300 Saint-Jacques, Montréal. 158—26

NETTOYAGE DE TAPIS

DOMINION CARPET BEATING CO., seul bureau, 282 Dorchester Ouest. On répare les meubles, les matelas, aussi les rembourrures. Tout est emporté et livré gratuitement. Tél. Main 4414. 163-26

RHUMATISME NEVRALGIE

PEPINA, remède infaillible. Nous garantissons guérir toute personne atteinte de rhumatisme ou de névralgie. Consultations gratuites, de 9 à 5 heures. S'adresser 669 Saint-Paul, Montréal. 158—26

POUDRE POUR LES PIEDS

La Poudre du Dr Milo guérira toutes affections des pieds et en arrêtera la transpiration en moins de trois jours, ou argent sera remis. En vente dans toutes les pharmacies ,ou par la malle, à 25 cents la boîte. Agence du Dr Milo, No 390 rue Sainte-Catherine Est, Montréal. 170—26

PRELARTS — PRELARTS

PRELARTS A BON MARCHE — 300 rouleaux de prélarts extra, à 19c la verge. Maison Viau, 1327 Sainte-Catherine Est. 629 Mont-Royal. 87—n

KODAKS

KODAKS de R. F. Smith et tous accessoires de caméra, 116 Notre-Dame Ouest — ancien numéro, 1756 Notre-Dame. — Uptown, 148 rue Peel. Demandez la nouvelle liste d'occasions. 161—26

PLISSAGE ACCORDEON

PLISSAGE FRANCAIS ACCORDEON — Jupe plissée soleil, toilette d'été dans les dernières nouveautés. A vendre, plusieurs jolies jupes plissées prêtes à mettre. 382 Craig Est, près Saint-Hubert, 2ième porte Place Viger. 162—n

INFORMATIONS DEMANDEES

INFORMATIONS DEMANDEES — M. Arthur Jetté voudrait bien donner son adresse à "La Presse," pour affaire importante. Ecrire Boîte 648 "La Presse." 173—2

INFORMATIONS DEMANDEES — Bisson Henri est prié d'envoyer immédiatement son adresse pour affaire importante à M. Alex. Daigle, Haileybury, Ont. 174—18

INFORMATIONS DEMANDEES — Chanville — On demande, pour une affaire importante, l'adresse actuelle de M. Camille Chanville, agent d'assurances de Trois-Rivières. Ecrire boîte 675 "La Presse".

PERDU

BOITE — Perdu, le 2 mai, de Saint-Henri à Saint-Martin, une boîte à chapeaux contenant 5 casques, une pèlerine et autres objets. Récompense en rapportant à M. Adrien Jasmin, Saint-Martin, comté Laval.

CHIEN — Perdu, le 20 mai, un jeune chien chevreuil noir et tan hound. Récompense en ramenant 102 Beaudoin, Saint-Henri. Toute personne qui détiendra ce chien après cet avis sera poursuivie. 172—5

CHIEN — Perdu, chien Silver Sky. Récompense promise en le retournant au No 1407 Saint-Denis.

MONTRE— Perdue une montre en or, pour dame, avec épinglette, monogramme M. H., sur les rues St Martin ou St Antoine, près carré Richmond. Récompense en rapportant 242 St Martin.

PERDU — Au parc du Bout de l'Ile, le jour Victoria, un caméra. Prière de remettre à 58 édifice de la banque Sovereign. Récompense. Téléphone Main 738.

PORTE-MONNAIE — Perdu, dimanche dernier, un porte-monnaie contenant $21.11, depuis Centre à McGill, et par les chars, au steamer Longueuil. Récompense, retournant à Pascal Lecompte, rue du Grand Tronc, au-dessus du No 159.

TROUVE

TROUVE, au commencement du mois de mai, au coin des rues Mont-Royal et Saint-Laurent, un chien danois noir et blanc. Le propriétaire pourra en prendre possession après avoir payé les frais de pension, d'annonces, etc. Si le chien n'est pas réclamé d'ici au 1er juin, il sera vendu pour couvrir les dépenses. S'adresser à M. Paquette, hôtel de ville, Saint-Louis du Mile-End. 174—2

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER

Si vous avez besoin d'argent, venez nous voir. Nous négocions des prêts pour toute personne possédant des meubles de ménage ou autre propriété personnelle. N'importe quel montant de $10 à $300. Il est préférable de devoir à un seul qu'à plusieurs. Réunissez vos dettes et procurez-vous de l'argent pour toutes les payer. C'est la méthode moderne d'avoir un bon crédit. Nous donnons un état par écrit du coût exact du prêt.
THE BORROWERS AGENCY LIMITED, chambre 206, édifice New-York Life, carré de la Place d'Armes. 33—n F

ARGENT A PRETER sur billets promissoires et sur hypothèques. S'adresser à Choquette et Aumond, agents financiers, 47 rue Saint-Vincent, Montréal. Tél. Bell Main 2149. 154—26

ARGENT à prêter, par gros et petits montants, sur hypothèque. Achats de billets promissoires, créances, diamants, bijoux, etc., etc., transactions sur "pawn tickets". J. A. Denault, comptable, 17 Côte de la Place d'Armes. 152—26

A PRETER — 5 pour cent en ville ou en campagne. Notre bureau étant établi depuis douze ans, vous aurez satisfaction si vous avez besoin d'argent sur terre, maison, lot, assurance. Ecrivez à Osw. Chaput Cie, édifice "La Presse". 155-20

PRETS SUR HYPOTHEQUE

ARGENT à prêter sur hypothèque, taux courant. J. A. H. Hébert, notaire, 3151 Notre-Dame, bureau Banque Provinciale. Tél. Bell Main 3862. Main 529. 121—n

ARGENT A PRETER sur hypothèque, par gros ou petits montants, absolument rien à payer avant d'avoir l'argent. N. Vermette, 20 Saint - Jacques. Tél. Main 3829. 160—26

ARGENT à prêter sur hypothèque, à conditions faciles. S'adresser à Lucien Giroux, notaire, 52 rue Saint-Jacques, Tél. Main 586. 169—6

ARGENT A PRETER sur hypothèques, à 4½ et 5 pour cent. Conditions faciles. S'adresser : "Maison de Finance Cadieux". 62 Saint-Jacques. Tél. Bell Main 4086. 170—26

DESJARDINS ET ROBILLARD, courtiers en immeubles, 11 Saint-Jacques, coin Saint-Gabriel. Argent à prêter sur première et seconde hypothèque, gros et petit montant à 5 et 6 pour cent, argent pour fabrique et corporation à 4½ pour cent. 152—n

PRETS sur hypothèque, achat de débentures municipales. O. Léger, 107 rue Saint-Jacques, Montréal. 211—n

SOIXANTE-QUINZE mille piastres à prêter, première hypothèque, sur propriété de ville. Chas. Lebeau, bâtisse "La Presse". Tél. Bell 1610. Tél. Marchands, 545.

$200,000 A PRETER sur hypothèque, gros, petits montants, intérêts courants. Conditions faciles. H. R. N. Viau, courtier, 74 Saint-Gabriel. Main 424. Résidence, 185 Drolet. Est 1267. 162-26

ON DEMANDE A EMPRUNTER

EMPRUNT — Ceux ayant de l'argent à prêter en première hypothèque, trouveraient des placements très avantageux sans frais aucun, en s'adressant N. Vermette, 20 Saint-Jacques. Main 3829. 160—26

ON DEMANDE $30,000

Sur propriété de ville de première classe, pour cinq ans, à 5 pour cent. Evaluation $50,000, loyer $4,500. Aussi $6,000 à 5½ pour cent. Loyer $1,100, 1 pour cent de commission payée pour prompte réponse. Ecrire à boîte 645 "La Presse". F

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit, No 1669 —J. A. Vaillant et al vs C. Ruthenberg. — Le 6ième jour de juin, 1907, à dix heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No 33 rue Saint-Urbain, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage. Conditions : Argent comptant. R. Drainville, H. C. S. Montréal, 29 mai, 1907.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 16598. — The Eastern Township Brick and Manufacturing Co., demanderesse, vs. Francis Riordan et al., défendeurs. Le 7ième jour de juin 1907, à dix heures de l'avant-midi, au domicile et place d'affaires desdits défendeurs, au No 58 rue Champlain, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets desdits défendeurs, saisis en cette cause, consistant en un piano, meubles de ménage, etc. Conditions ; argent comptant. M. J. A. DeCelles, H. C. S. Montréal, 29 mai 1907.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit, No 3846 — J. Burelle vs M. F. Jannard. — Le 7ième jour de juin, 1907, à dix heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No 381 rue Drolet, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur, saisis en cett caus, consistant en meubles de ménage. Conditions ; Argent comptant. R. Drainville, H. C. S. Montréal, 29 mai, 1907.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit, No 1666. — E. Brosseau vs P. Lamoureux. — Le 8e jour de juin, 1907, à dix heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No 75 rue Sanguinet, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage. Conditions: Argent comptant. R. Drainville, H. C. S. Montréal, 27 mai, 1907.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit, No 9101. — F. X. Chevalier vs A. Watier. — Le 6e jour de juin, 1907, à dix heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No 1601 rue Saint-Hubert, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage. Conditions : Argent comptant. R. Drainville, H. C. S. Montréal, 29 mai, 1907.

DIVERS

Couvertures à l'épreuve du feu

A l'usage des entrepreneurs et des constructeurs, pour recouvrir les travaux de construction et matériaux, en caoutchouc et en canevas imperméable, que le froid ne fendillera pas ; couvertures pour charrettes, voitures de toutes sortes, etc. , rugs de voiture en caoutchouc, chez SONNE, 327 rue Saint-Jacques, angle petite rue Saint-Antoine. 6 F

DIVERS — Mme Sottiaux, 270 Mont-Royal, fait disparaître avec le produit d'un herbage, tumeur ou bosse, sur la tête ou sur le corps; loupe et kiste. 170—7

G. VIGAUD, 719 avenue Mont-Royal, achète guenilles, vieux fer, fonte, cuivre, coppe, zinc, plomb, aluminium, vieux caoutchouc, claques, os, bouteilles de toutes sortes. Bell Est 852. 168—26

N. WENER est le seul qui paye aussi cher toutes sortes d'articles de seconde main. Votre attention est tout spécialement sollicitée au No 263 Craig Est. 156—26

NETTOYAGE-TEINTURE. — Complets nettoyés et pressés, $1.25, teints $1.75. Pardessus de printemps nettoyés et pressés, $1, teints $1.25. Imperial Laundry and Dye Works. Tél. Uptown 2688. 171—6

POMPES FUNEBRES — MM. Bonnier Frères informent le public qu'ils viennent de reprendre les affaires de Lussier et Cie, et qu'ils continueront pour leur compte l'entreprise des pompes funèbres et réparations de voitures à prix modéré. Téléphonez ou écrivez à Bonnier Frères, chemin Larocque, Valleyfield, agents des voitures de la "Canada Carriage". 172—6

REMERCIEMENTS — Milles remerciements à saint Gérard Magella, pour grande faveur obtenue, avec promesse de publier tous les 3 mois. Mme A. L.

OU DINER?

HOTEL RIENDEAU
J. A. TANGUAY, Propriétaire
58 & 60 Place Jacques Cartier, Montreal.
194—1Mvn.

GRAND CAFE PARISIEN HOTEL
Le Café Fashionable par Excellence
JOS. GRAVEL, Prop.,
Rue Ste Catherine, coin St Dominique
C'est ici que tous les gourmets se régalent.

Vaughan et al.
vs
Carrier, Laine & Cie

A vendre pour être livrés immédiatement, F. O. B. Levis.

1 chaloupe à vapeur (hélice) et "gear", complète.
300 tonnes de fer plat et rond, diverses dimensions.
1500 tonnes de vieux fer.
500 lots d'articles divers. Voyez les details dans l'annonce de la semaine prochaine ou faites venir une circulaire.

ANT. GUILBAULT & CIE
Hôtel Saint-Louis, Québec, ou Banque de Montréal, Lévis, P. Q. 173—3

Maitre Charretier
Avec Chevaux,
pour entrer dans une Compagnie, de Transport et la diriger. Adresser par lettre à Boîte 262 "La Presse." 95-M.s.n-FF

ARONSON & RUTENBERG
Prêteurs sur gages et bijouteries, 601 ou 115 Craig Ouest. Ancien établissement vis-à-vis rue Saint-François-Xavier, (Etabli en 1873).
ARGENT A PRETER
par montants d'un dollar et plus, sur diamants, montres, bijouterie, vêtements, fourrures et nouveautés. 256-1mMjs

PROFESSIONNELS

YEUX — OREILLES — NEZ — GORGE

Dr FRS DE SALES PREVOST, "Spécialiste Paris" Maladie des yeux, oreilles, nez, gorge. Consultations: 1 à 4. Consultations gratuites pour indigents mardi, vendredi, 10 à midi, 232 Sherbrooke est. 149—26

ELECTROTHERAPIE — RAYONS X

Le Dr Laforest, spécialiste, (maladies des femmes) transportera ses bureaux au No 226 Sherbrooke-Est, au mois de mai. 142—n

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit, No 1618 — S. L. Ruthenberg et al vs Art. Galarneau. — Le 8e jour de juin, 1907, à dix heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No 260 rue Visitation, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage. Conditions : Argent comptant. R. Drainville. H .C. S. Montréal, 29 mai, 1907.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 1906 — H. M. Levinoff, demandeur vs S. Walters, défendeur. Le septième jour de juin 1907, à onze heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, ruelle Vitré, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. G. A. Lafontaine, H. C. S. Montréal, 29 mai 1907.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 14542. — J. A. Vaillancourt et al., demandeurs, vs. L. Bernstein, défendeur. Le dix-septième jour de juin 1907, à dix heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No 44 rue Saint-Norbert, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en gramophone, meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. W. Daoust, H. C. S. Montréal, 22 mai 1907.

Nos dents sont très belles, naturelles, garanties. Institut Dentaire Franco - Américain (Incorporé), 162 St Denis, Montréal. 1Mv—n

CARTES D'AFFAIRES

AVOCATS

BAKER, W. A., avocat, 54 Notre-Dame Est, près Palais de Justice, (bloc Ferrier). Tél. Main 4331. 174—26

J. M. ALFRED MOUSSEAU, licencié en droit, avocat, 25 rue St Jacques, Montréal. 173—78

LAMOTHE ET CHAMPOUX — J. C. Lamothe et Chas. Champoux, avocats, 312, 313, 314 New-York Life. Main 3555. 163—26

NOTAIRES

GIROUX, LUCIEN, notaire, 52 Saint-Jacques. Tél. Main 586. Règlements de succession. Prêts sur hypothèque. 127—M—n

ASSURANCE-INCENDIE

ISIDORE CREPEAU, Assurance, Incendie, Voleurs, Bris de glaces, 4 Bâtisse "New-York Life." Tél. Main 2367. 156—26

TAILLEURS

ALEX. LANGLOIS, tailleur, est déménagé à 36 Notre-Dame ouest. — Montreal Custom Tailoring Co. est déménagée à 61 Sainte-Catherine Est. 159—26

ARPENTEUR INGENIEUR CIVIL

RAOUL RINFRET, B. Sc. — Ingénieur civil, — diplômé du McGill, — arpenteur fédéral et provincial. Aqueduc, etc., arpentage. 260 rue Saint-Jacques, Montréal. Tél. Main 261. 154—26

BEURRE ET FROMAGE

J. E. LEMAY, marchand à commission, 14 William, Montréal. Références à la Banque, des Marchands Est. 164—26

COLLECTEURS

AUMONT E. D., 47 St Vincent, collections, achats de comptes, billets, jugements, etc., Tél. Main 2149. 155-26

MACHINERIES

E. LEONARD AND SONS — Moteurs, chaudières et machines — sont déménagés au No 1790 rue Saint-Jacques. 152—26

HORLOGERIE BIJOUTERIE

GRAND CHOIX de bagues, bracelets, épingles, set de peignes pour dames, de $1.00 à $20.00, derniers modèles parisiens. Réparations montres, pendules. Horloges à bas prix, ouvrage garanti, chez J. Pony, 370 Sainte-Catherine Est, spécialité pour horlogerie française, anglaise et suisse. 106—308

ARTICLES DU SPORT

MINOWS et articles de pêche et de chasse, baseball, lawn tennis, crosses, football, à vendre, chez R. N. Sévigny, plombier, 510 Saint-Jacques, coin Chaboillez, près du dépôt G. T. R. 169—26

INGENIEURS CIVILS

ULYSSE CHOPIN, ingénieur civil et architecte, 26 Saint-Jacques. Main 3826. Aqueducs — Egouts — Arpentage — Mines — Patentes. 172—308

ENTREPRENEURS

OUIMET, L. FILS, entrepreneur. Spécialité : couvertures en tôle et gravois, 115 avenue Esplanade, Montréal. Tél. Est 1683. 154—1Ms—n

COURTIERS D'IMMEUBLES

E. R. GAREAU, courtier d'immeubles, 107 rue Saint-Jacques, chambre No 68. Tél. Bell Main 2154. 1.M.v.—n

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 1906 — H. M. Levinoff, demandeur vs S. Walters, défendeur. Le septième jour de juin 1907, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No 95 rue Ontario Est, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en une balance à plate-forme, meubles, etc. Conditions : argent comptant. G. A. Lafontaine, H. C. S. Montréal, 29 mai 1907.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 7939. — J. A. Vaillancourt et al., demandeurs, vs. T. Meunier, défendeur. Le quatorzième jour de juin 1907, à dix heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No 19 rue Prince, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. W. Daoust, H. C. S. Montréal, 29 mai 1907.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 4926. — The Ewart Co., Ltd., demanderesse, vs. F. Foster, défendeur. Le onzième jour de juin 1907, à dix heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No 7 rue Côte Saint-Paul, au village Turcot, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en piano, cadres, etc. Conditions ; argent comptant. W. Daoust, H. C. S. Montréal, 29 mai 1907.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 2972. — M. Vineberg, demandeur, vs. Laurent Foisy, défendeur. Le onzième jour de juin 1907, à deux heures de l'après-midi, au domicile dudit défendeur, au No 112 rue Church, en la municipalité de Verdun, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en piano, violon, meubles de ménage, etc. Conditions ; argent comptant. W. Daoust, H. C. S. Montréal, 29 mai 1907.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 5237. — J. A. Vaillancourt et al., demandeurs, vs. Cyrille A. Gervais, fils, défendeur. Le quatorzième jour de juin 1907, à deux heures de l'après-midi, au domicile dudit défendeur, au No 424 rue Rachel, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. W. Daoust, H. C. S. Montréal, 22 mai 1907.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 2592 — J. Garmaise vs J. Cohen. Le septième jour de juin 1907, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 244 rue Lagauchetière Est, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. Ed. Desroches, H. C. S. Montréal, 29 mai 1907.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour Supérieure, No 225. — Georges Delisle, demandeur, vs. Charles Chappell, défendeur. Le quatorzième jour de juin 1907, à dix heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No 264 rue Saint-Martin, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en piano, meubles de ménage, etc. Conditions ; argent comptant. W. Daoust, H. C. S. Montréal, 29 mai 1907.

LE JARDIN DE SAINT-SULPICE

C'est probablement dans cet endroit, témoin des débuts de Montréal, qu'aura lieu le 24 Juin prochain, le grand banquet organisé par l'Association Saint-Jean-Baptiste. Quelques notes historiques.

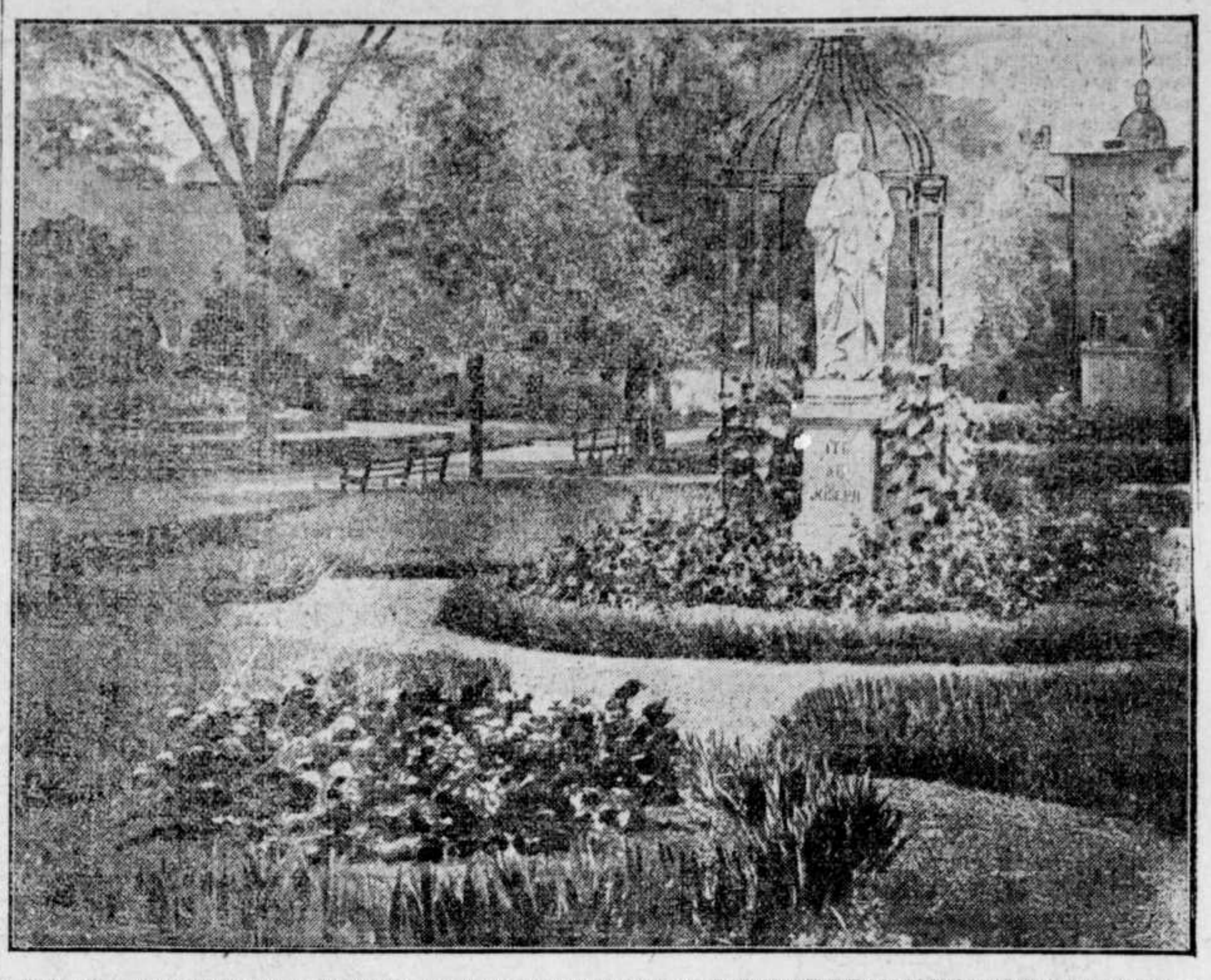

LE JARDIN DU SEMINAIRE OU AURA LIEU PROBABLEMENT LE BANQUET DE L'ASSOCIATION SAINT-JEAN-BAPTISTE, LE 24 JUIN PROCHAIN. — Photo. Laprés et Lavergne, angle des rues Saint-Denis et Ontario.

Le banquet que se propose de donner l'association Saint-Jean-Baptiste, le 24 juin prochain, aura très probablement lieu dans le jardin situé en arrière du presbytère actuel de Notre-Dame.

C'est un lieu de réclusion, très rarement ouvert au public. Ce jardin date pour ainsi dire des premiers temps de la colonie. Il date de 1672, époque à laquelle les Sulpiciens élevèrent pour eux-mêmes une nouvelle demeure mesurant 178 pieds de front par 84 de profondeur, en même temps que s'élevait la première église de Ville-Marie qui occupait l'emplacement où passe aujourd'hui la rue Notre-Dame, tout en face de l'église actuelle.

Le presbytère de Notre-Dame, où résident le supérieur et le procureur de l'ordre de Saint-Sulpice, a toujours été le siège central du Séminaire de Saint-Sulpice, au Canada, appelé autrefois simplement: "Le Séminaire". Et dans ce jardin, en arrière du presbytère, ont pris leurs récréations et ont médité, plusieurs générations d'hommes éminents, les supérieurs du Séminaire et les curés qui ont desservi la paroisse de Notre-Dame, érigée canoniquement le 28 octobre 1678, par Mgr de Laval, premier évêque de Québec, qui en avait donné la desserte aux MM. de Saint-Sulpice.

Le 3 août 1694, Mgr de Saint-Valier, deuxième évêque de Québec, décrétait que la cure de Notre-Dame serait attachée à la charge de supérieur du Séminaire de Montréal.

Le 22 décembre 1865, un décret apostolique réglait que la cure habituelle de Notre-Dame resterait, comme apparavant, annexée au Séminaire ; mais que le supérieur du Séminaire proposerait, pour la charge de curé actuel, l'un de ses confrères qui recevrait de l'évêque l'institution canonique.

Depuis l'érection canonique, les curés-supérieurs du Séminaire ont été : MM. François Dollier de Casson, 30 octobre, 1678 ; François Vachon de Belmont, 28 septembre 1701 ; Louis Normant, 25 mai 1732; Etienne Montgolfier, 21 juin 1759 ; Jean Brassier, 30 août 1791 ; Jean-Auguste Roux, 24 octobre 1798 ; Joseph-Vincent Quiblier, 12 avril 1831 ; Pierre Bilandèle, 21 avril 1846 ; Dominique Granet, 21 avril 1856.

Depuis le décret du 22 décembre 1865, les curés ont été : M. Victor Rousselot, 7 avril 1866 ; Léon-Alfred Sentenne, 15 septembre 1883 ; Pierre Deguire, 16 juin 1894 ; Narcisse-Amable Troie, 17 mars 1895.

Les vieux murs du Séminaire de Saint-Sulpice construits en 1672 ne méritent aujourd'hui l'attention du touriste que par leur antiquité, la beauté du jardin qui s'étend derrière eux et la vieille horloge qu'ils supportent.

ILS MENACENT DE SE METTRE EN GREVE

LES OUVRIERS TEXTILES DE ST HYACINTHE AVAIENT PRESQUE DECIDE D'ABANDONNER LE TRAVAIL.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Saint-Hyacinthe, 29. — Une assemblée très importante des membres de la Fédération des ouvriers textile du Canada, "local de Saint-Hyacinthe", a eu lieu hier soir, à la salle Blondin, sous la présidence de M. Jos. Campbell, spécialement choisi. A cette réunion, motivée par le refus des autorités de la filature Penman d'augmenter tous les salaires au-dessous de $1.50 par jour, assistaient plus de 400 personnes des deux sexes.

Cesser immédiatement tout travail, tel semblait être le sentiment intime de chacun des intéressés.

Après quelques paroles du président de l'assemblée, qui mit devant l'assistance les propositions de la compagnie Penman, M. Alphonse Bourgault, avocat, fut invité à prendre la parole.

Comme toujours, l'orateur fut éloquent et fort écouté. M. Bourgault pria les ouvriers de la compagnie de tricots de ne rien précipiter, avant d'avoir épuisé tous les moyens possibles de conciliation, en déclarant une suspension de travail.

"Vous ne sauriez croire, dit-il, messieurs, le tort irréparable que vous causeriez et au commerce et à l'industrie et à vous-mêmes, qui êtes membres du groupe ouvrier de Saint-Hyacinthe.

"Certes, les ouvriers ont droit de demander l'augmentation des salaires qui leur sont payés,mais, d'un autre côté, les patrons ont également droit de discuter avec leurs employés l'échelle de ces mêmes salaires. L'humble travailleur devrait être rémunéré plus équitablement qu'il ne l'est. Actuellement, ce n'est avec trois, cinq ou six dollars par semaine qu'il peut, lui et les siens, vivre convenablmeent."

M .Bourgault termina son discours en faisant un nouvel appel aux bons sentiments de ses auditeurs attentifs.

"En grâce, s'écria-t-il, et cela pour vous et vos familles, ne mettez pas vos desseins à exécution avant d'avoir essayé tous les moyens conciliateurs qui sont à votre disposition.

"Je vous suggère l'intervention de citoyens influents de Saint-Hyacinthe,—citoyens qui veulent avant tout la prospérité de leur ville et le parfait bien-être de la classe ouvrière. S'il n'y a pas possibilité de ce côté, ayez recours à l'arbitrage, aux termes de la loi du travail. Les industries dans Saint-Hyacinthe sont le fruit du travail et du dévouement de citoyens distingués et partant, leur propriété et leurs progrès sont nécessaires aux progrès et à la prospérité de la ville tout entière. En adoptant pareille attitude, vous aurez pour vous la sympathie de tout St Hyacinthe."

Après des remarques faites par MM. Emile Ouellette, Pierre Girouard, Jos. Ouellet et M. Rouleau, l'assemblée se rend au désir de M. l'avocat Bourgault.

M. Wilfrid Paquette, président de la Fédération des ouvriers textiles du Canada, sera à Saint-Hyacinthe, ce soir, et aidera à la solution définitive de cette grave question.

L'EAU QUE NOUS BUVONS

Ce matin, en puisant de l'eau dans sa cuisine, Mme E. Gignac, No 531 rue Notre-Dame, à Maisonneuve, eut la détestable surprise de voir sortir du robinet de l'aqueduc un hideux ver blanc. Ce ver mesurait 18 pouces de longueur et 3-16 de pouce de grosseur.

IL PERD SON TEMPS

Un Hébreu, de la Ville Saint-Louis, a été victime, hier, de deux jeunes gens, qui, à la suite d'un pari entre eux, lui avaient volé un epetite valise. Les deux jeunes gens furent appréhendés par le constable Chevalier et tout se régla facilement, ce matin, devant le recorder Pelletier. Mais non satisfait d'avoir recouvré sa valise, le plaignant demanda, les larmes aux yeux, au recorder, de bien vouloir lui payer le temps qu'il avait perdu à aller en cour. La farce a coûté $10 aux deux jeunes gens. Quant au plaignant il a perdu son temps.

—Cigarettes Egyptiennes "Royal", 15c, 25c et 35c la boîte. r

SIROP DU DR FRED. DEMERS pour les enfants est reconnu le meilleur pour le sommeil, dentition, contre les coliques et diarrhées. Demandez-le toujours. 1

LA BOURSE

Le marché reste dans son inertie habituelle.

Le Détroit a été le titre le plus actif de la liste, avec 150 parts vendues à 68. Pas un autre titre n'a montré 100 parts au tableau des ventes.

Il n'y a guère de signification à attacher à des transactions si peu importantes, et ce serait redire toujours la même chose que de chercher les causes et les raisons de l'abstention du public.

A NEW-YORK

Le marché ouvrit un point plus haut qu'à la clôture d'hier ,à la surprise générale. Après un peu d'incertitude, tout le marché suivit cette hausse, sous la direction du U. P. et du Reading.

Les affaires n'ont pas été considérables et restent plutôt entre les mains des professionnels.

Il n'y a plus que de la liquidation en vue pour le moment.

Ventes à midi, 282,795.

BOURSE DE MONTREAL

MM. L.-G. Beaubien et Cie, courtiers, 104 rue Saint-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant à 3.00 heures p.m.

STOCKS	Vend	Ach.	STOCKS	Vend	Ach.
Ant. Co R.S.	..	....	BANQUE	......	....
Bell Tél. Co.	138	136	Brit. N. A..	145	.....
B C. Pk. Ass	......	....	Commerce..	175	.....
" Bpfd	......	......	Dominion ...	......	.....
Ca. Conver.	61	60	East. Town	......	161
Can. Pacific	170¾	169⅞	Hamilton...	......	....
New Pacific	......	......	Hochelaga..	......	....
Det. El. Ry.	69	68½	Imperial....	......	....
Dom. C. Co.	60	59¾	Merchants .	......	158
" Pfd .	107	104	Molsons	205	....
D.I & St Co	19¾	19¼	Montréal. .	214¾	....
" pfd......	51	49	Nationale ..	......	....
Dul. Comm.	......	......	New Bruns.	......	....
" pfd......	......	......	Nova Scotia	290	.....
Hal. El. Ry.	101	98	N. S. New..	......	....
Hav. Elec.	......	......	Ontario......	......	.....
" pfd....	80	.....	Ottawa.	......	.....
Ill. Trac pd	83	88	Québec......	140	....
Int. C. Co.	......	......	Royal........	240	....
" pfd....	......	......	Royal New.	....	....
L. of W. Co.	77	76	Sovereign ..	......	96½
" pfd......	......	......	Standard. ..	......	.....
Lau. Paper	..	93	Toronto	220	....
" pfd......	108	105	Union	144	....
Mackay Co.	67¾	67½	COTONS		
" pfd ..	69	67¾	C.C.Cot.Co...	...	52
Mex. L & P	50	48	D. Tex. Pfd.	90½	89¾
M. & St Paul	......	94½	Montreal. ..	127½	119
M.L.H. & P.	89¾	89½	BONDS		
M.L'n.&M..	......	.. ..	Bell Tel.....	104½	....
Mon. St. R.	215¾	214	C. C. Cot.....	88	
New St Ry.	... ..	210	Dom. Coal..	100	....
M.I.D.C,Cm	33	31	Dom. Cot....	97	94
" Pfd	73	71	Dom. I. St.	77	75
Loan M.. ..	138	132	Hal. Tram.	......	.....
M. St Work	99	96	Hav. E. Ry .	90	80
" pfd.....	......	105½	Keew. Mill.	103	100½
M. Tgh. Co.	100	......	Lake Wood	....	103
Nipissing...	13¾	13	Laur. Paper	......	....
N. O. T. & L.	30	25½	Mag Is. Dev	......	....
N. S. St & C.	70½	69	M.E.L.Co...	77	74½
" pfd..	......	......	Mex. L. P...	81¾	80
N. W. Land	... ..	......	M.L.H.P....	102	.....
North Star.	......	......	M. St Ry....	104	.....
Og. Mil. Co.	......	112	N.S.S. Cl...	110½	108½
" pfd....	115	113	N S. Con....	......	.....
R. & O.N.Co	73	72¼	Ogil. Milling	120½	....
R.J.L.&P.C	42¾	42	Price Bros..	......	....
Sao Paulo..	123	122	Rich. Ont...	.....	....
St. John E. R	......	......	Rio de Jan.	76½	75½
Toledo	28½	28¼	Sao Paulo..	95	93½
Toronto	105⅝	105	St John Ry.	......	.....
Trinidad. ..	50	......	Tex. S. A...	91	88
Tri City pfd	88	85	" " B...	92	90
Twin City..	92	90½	" " C...	92	88
West India.	......	......	" " D .	98	89
Winnipeg ..	......	......	W. India..	......	....
Win. Hotel	......	......	Win E......	105½	103½
....	......	......	Laur Pulp..	......	....

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Mont. St. Ry. — 1 à 215, 14 à 214.
Twins. — 50 à 91, 25 à 91½.
L. of Wds. — 6 à 77½.
Laurentide. — 25 à 93.
Iron. — 2 à 18¼.
Détroit. — 150 à 68.
Soo Com. — 75 à 92.
Illinois Pfd. — 50 à 86½, 1 à 87.
Mackay. — 25 à 67.
Bk. Mont. — 2 à 245, 8 à 244.
Sao Paulo. — 25 à 122.
Rio. — 5 à 42½.
Mackay Pfd. — 11 à 68.
Telephone. — 30 à 136.
Can. Conv. — 10 à 61.
Power. — 25 à 89, 10 à 89½.
Molsons Bk. — 31 à 200.

VENTES DE L'APRES-MIDI

Switch Pfd — 10 à 105½.
Can. Pac. — 100 à 169½, 50 à 169¼
Sov. Bk — 1 à 98¼.
Telephone — 30 à 136.
Scotia — 25 à 70.
Mackay Pfd — 25 à 68, 12 à 68½.
Rio Bds — $4,000 à 75¾.
Bk Mont. — 1 à 244.
Mackay — 25 à 67¾.
Détroit — 50 à 68.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis à "La Presse" par F. & C. Randolph, courtiers, 87 rue Saint-François-Xavier.

VALEURS	Clot.	3.00	VALEURS	3.00	Clot.
Am. Car. F.	35½	37½	K. & Tex.C.	31¾	32
" prf.	.....	......	" prf.	62	......
Am. C. Oil..	28¾	29½	Ls. & Nash.	110	112
Am. Loc. Co.	56¾	57	Mann. Elev	......	......
A.L. Copper	84¾	85¾	Miss. Pac...	72¾	73¾
Am. Smel.C.	114⅜	116	Metropolit..	......	......
" prf.	......	....	Norf. & W..	74½	74
A. Sug. R. Co.	120¾	121½	M. St P&SM	91¾	94
A. T. & S. F.	87¾	89½	" prf.	......	.....
" prf.	......	......	N. Y. C. & H.	110½	110½
Balt. & Ohio	93½	94¾	N. Y. O. & W.	32	......
" prf.	......	......	Nat. Lead C.	59	58¾
B. R. T......	50¾	50¾	Pacific Mail	......	......
C. & Al. Co.	......	......	Penn. R R...	119¾	120¾
Can. Pac....	167¾	169½	P. Steel com	31	31½
Can. South..	21	[illegible]	People Gas.	89½	89½
Ches & Ohio	33¾	33½	Phil & R..	98	99¾
C. & N. W...	147	146¾	" I prf.	......	......
C.M. & St P.	125	126¾	" II prf.	......	......
C.R.I.& Pac.	......	..	R. Island, c.	19	19¾
" prf.	..	..	South R. c..	17½	......
C. G. N. Y.	......	..	" prf.	......	......
Col. F. & I.	28¾	29½	South. Pac..	75	76¾
C.C.C.& S L.	64	64	Ten. C. & I.	......	......
D. Lark & W	464½	464½	Texas Pac...	......	......
Del. & Hud.	163	164	Twin City..	92	91
Det. U. Ry..	......	......	U.S. L. C....	......	......
D & R. Co..	24¾	25¾	" prf.	......	......
" prf.	......	......	U. S. S. c.....	33⅝	33¾
D.S.S. & At.	......	11	" prf.	97½	98
" prf.	......	......	U. S. Rub. c.	35¾	35¾
Erie Rail....	20¾	21¼	" prf.	......	......
" II prf.	34¾	34½	U Pacific c.	132	134¾
" I prf.	54¾	54¾	" prf.	......	......
Great Wet..	10	10	Wabash	12⅞	12¾
Gen. Elec....	136⅝	138	" prf.	22½	22¾
Hoc. Valley	......	......	West U. Tél.	79¾	79¾
Ill. Cent.....	......	......	Wis. C. c.....	......	......
Money......	......	....	Mackay Co.	.. ..	. ...
	....	......	" prf.	......	......

LE CONGRES FEMININ

Intéressante conférence par M. l'abbé Perrier. — Plusieurs femmes traitent de sujets très importants. — Programme d'aujourd'hui.

La séance d'hier après-midi comptera assurément comme une des plus importantes du congrès féminin, qui tient, ces jours-ci, ses assises au Monument National. Elle fut consacrée toute entière aux questions d'éducation et des aperçus extrêmement intéressants ont été fournis au cours des divers travaux soumis au congrès.

L'assistance était nombreuse, plusieurs écoles de filles et plusieurs académies y étaient représentées par un contingent de leurs plus grandes élèves qui avaient obtenu, à cet effet, un demi-congé de la Commission scolaire.

M. L'ABBE PERRIER

visiteur des écoles de la ville, avait été spécialement invité à présider la séance et à exposer ses vues sur l'oeuvre de l'éducation féminine en notre pays, ce qu'il fit dans un remarquable discours dont voici la teneur :

DISCOURS DE M. L'ABBE PERRIER

Madame la Présidente,

Mesdames,

Il est une oeuvre qui préoccupe à bon droit les meilleurs esprits, c'est l'oeuvre de l'éducation. Votre séance sera consacrée aujourd'hui à cette question toute palpitante d'intérêt. Disons-le tout de suite, il n'est pas permis à une

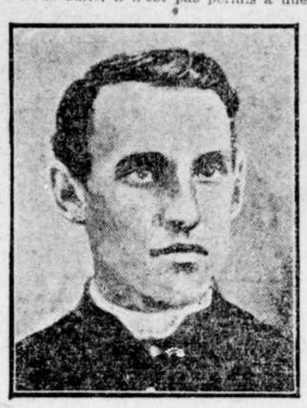

M. l'abbé P. H. Perrier, l'un des conférenciers au congrès féminin.

femme d'ignorer la langue française qu'elle doit conserver précieusement au milieu de nous, de ne pas connaître l'histoire, la géographie, quelques éléments des sciences et des découvertes modernes, sans parler des langues étrangères, qu'il ne faut cependant pas cultiver au détriment de la nôtre. On ne peut, non plus, laisser de côté les arts d'agrément devenus presqu'indispensables, pour une certaine classe du moins. Que voulez-vous ? avec le progrès moderne, la moindre conversation est toute imprégnée non seulement de notions scientifiques, mais de questions sociales pour lesquelles la femme ne saurait demeurer indifférente. Economie domestique, grands magasins, juste salaire, justice et charité, droit public, impôts, libertés civiques, devoir social.... tous ces problèmes se posent dans notre société canadienne-française, circulent dans nos conversations. La femme ne doit pas y être étrangère, et son instruction ne sera complète qu'à condition de comprendre trois parties plus ou moins développées : une partie littéraire, une partie scientifique, une partie sociale.

Vous le voyez, il faut donc soigner l'enseignement des filles ; et soyez sûres, en dépit des assertions contraires, que l'Eglise n'est pas l'ennemie de la science, même chez les femmes.

I

Ce que l'Eglise a toujours fait pour l'éducation de la jeune fille.

L'histoire serait éloquente pour démontrer l'action de l'Eglise à travers les âges pour la diffusion de l'instruction et de l'éducation. Faîne, que personne ne soupçonnera d'être partial pour le catholicisme, lui a cependant rendu des témoignages que personne ne songe à récuser. Même, dans ce moyen-âge si souvent accusé à faux, on voit un saint Dominique, avant de jeter les bases de ce grand ordre des Frères prêcheurs, fonder le monastère de Prouille pour donner aux jeunes filles une instruction appropriée aux besoins du temps. Au XVI et au XVII siècle naissait une multitude de congrégations enseignantes pour l'un et pour l'autre sexe. Mentionnons les Ursulines, la Congrégation de Notre-Dame, les Filles de la Charité, les Filles de la Sagesse. Dans notre pays, vous avez sous les yeux les oeuvres d'enseignement accomplies par l'Eglise. C'est sa tradition ; et jamais cette divine société n'a blâmé Fénélon parce qu'il s'est plaint qu'on négligeait trop l'enseignement des filles, et parce qu'il prenait l'initiative d'un programme plus élevé. "On suppose, disait-il, qu'on peut donner à ce sexe peu d'instruction. On a tort." Dans le dix-neuvième siècle, les Dupanloup, les Landriot, les Charles Gay, les Mermillod ont prêché aux femmes chrétiennes ou composé pour elles des ouvrages qui resteront comme les fleurs les plus exquises de la littérature catholique de cette époque. Aussi, l'un d'entre eux est-il continuellement cité, même par ceux qui sont loin de partager nos idées chrétiennes. Marion, par exemple, cite avec complaisance ce passage de Mgr. Dupanloup, où ce grand évêque plaide en faveur de l'instruction de la femme.

Ecoutez ses accents vraiment nobles sur ce point : "Pour les créatures humaines, je ne sais rien de plus malheureux et de plus dangereux que des facultés étouffées, de nobles besoins inassouvis, et cela, chez les femmes au moins autant que chez les hommes. De là, chez elles, ces voies détournées, mauvaises et perverses, où les entraîne une ignorance qui ne sait ni choisir, ni juger, ni se contenir. Là est le secret de tant de chutes, de tant de misérables frivolités... Il faut l'avouer, il y a des heures où la piété elle-même, la piété ordinaire du moins, ne suffit pas. Il faut y joindre le travail, le plus grave de l'esprit. Il faut la grande et forte application de l'intelligence et un travail sérieux. Alors, le calme, l'apaisement, la sérénité se fait. Qu'on ne s'y trompe pas, des principes rigides avec des occupations futiles, une dévotion telle quelle, avec une vie toute matérielle ou mondaine, ne font que des femmes sans ressources pour elles-mêmes, et quelquefois peu supportables à leurs maris et à leurs enfants.

"Mais laissons à une femme deux heures de bon travail par jour, pendant lesquelles les facultés de son âme se remettent en équilibre, et tout rentrera dans l'ordre, son bon sens et son jugement reprendront leur place, l'exaltation tombera et la paix se fera dans son âme. Alors elle relèvera la tête. Elle comprendra que cette vie de l'intelligence, à laquelle elle aspire et dont Dieu a donné le besoin à sa nature, ne lui est pas refusée. Alors elle pourra tomber à genoux, acceptant la vie et tous ses devoirs, aimant avec confiance la volonté de Dieu... J'ai entendu des maris s'écrier : "Que fait-elle chaque jour pendant une heure avec des livres ?" Ce qu'elle fait, malheureux ! Elle apprend à supporter la vie que vous lui réservez."

II

Pourquoi l'Eglise attache-t-elle tant d'importance à l'enseignement de la jeune fille ?

L'instruction est chose importante, et les jeunes gens en particulier, qui sont appelés à se faire une carrière, ne peuvent consacrer trop de temps aux études sérieuses et approfondies. Vous avez donc raison, Mesdames, de faire étudier vos fils, de surveiller leur travail, de relever leur courage abattu par un insuccès ou par toute autre humiliation. Vous êtes si puissantes sur le coeur de vos enfants. Mais rappelez-vous toujours que la culture de l'esprit par la science ne suffit pas. La culture du coeur et de la conscience est encore requise ; vous développerez donc chez eux le sentiment vrai et profond du devoir par l'entretien des affections légitimes et salutaires de la famille, par la pratique des obligations religieuses et morales, par les solides principes et les mâles vertus.

Mais j'ose dire que l'éducation des filles est encore plus nécessaire, destinées qu'elles sont, pour la plupart, à devenir épouses et mères de famille. Les vertus domestiques et morales leur sont, en effet, plus indispensables mille fois que les charmes légers de l'esprit. C'est pourquoi une instruction solide, qui doit, suivant la remarque si juste de M. Paul Bourget, dans son livre "Sociologie et Littérature", varier avec les classes et les conditions que la Providence assigne à chacun, ne se séparera nulle part d'une éducation sérieuse. De quelque étage social que vienne la jeune fille, elle sera demain épouse et mère. Elle aura un mari, des enfants, une maison à gouverner. Elle est appelée à exercer une influence considérable. Une maîtresse de maison apporte l'aisance ou la misère, la joie ou la ruine du foyer. L'ascendant d'une épouse est capitale pour le bien ou pour le mal. Une mère écrit dans l'âme de son enfant des caractères qui ne s'effaceront jamais. Il importe donc souverainement de former les filles modestes et craignant Dieu. C'est pourquoi l'Eglise tient tant à l'enseignement des jeunes filles.

Certes Napoléon n'était pas un clérical ni un dévot. Il voulait pourtant pour les jeunes filles de la Légion d'honneur, une éducation chrétienne. "Faites-nous des croyantes, disait-il à Lacépède, et non des raisonneuses."

De son côté, Michelet, dans un mouvement sincère, a écrit les lignes suivantes :

"La femme est une religion . . . La femme au coeur prosaïque, celle qui n'est pas une poésie vivante, une harmonie pour relever l'homme, élever l'enfant, ennoblir la famille, a manqué sa mission et n'aura aucune action même en ce qui semble vulgaire."

Instruire la femme, ce n'est pas chercher à tarir en elle cette source de généreuses passions, ce n'est pas réprimer chez elle ce besoin d'idéal, ce n'est pas arrêter les libres élans de son coeur ou de son imagination. C'est tout en sauvegardant ses facultés essentielles, tout en respectant ce qui fait le charme, et, il faut ajouter, la force de la femme, lui inspirer aussi le goût du travail, l'habituer à voir, à observer, à réfléchir, lui donner par la direction de ses études, une règle intellectuelle et morale.

C'est bien là votre ambition, mesdames, et si aujourd'hui vous étudiez ce grand problème de l'éducation, c'est à la lumière des enseignements de l'Eglise. Consultez aussi nos plus chères traditions nationales. Vous ne voulez pas séparer votre foi de l'amour de votre pays et vous avez raison. Aussi, est-ce une joie de voir toutes ces bonnes volontés réunies aujourd'hui sous le drapeau de la Saint-Jean-Baptiste. Vous comprendrez ainsi bien mieux ce que M. Maurice Barrès a dit, et surtout vous le ferez passer en acte. Dans votre enseignement de tous les jours, au foyer, dans l'apostolat du livre ou de la presse, dans les heures de classe proprement dites, vous développerez le patriotisme chez les enfants. "Un petit enfant chez qui l'on éveille et nourrit les émotions héréditaires, que l'on meuble d'images nationales et familiales tout au cours de sa vie, spontanément, connaîtra combien elles sont efficaces. Désormais au fond de lui, il y aura une solidité plus forte que les dialectiques, un terrain pour résister à toutes les infections, une croyance, c'est-à-dire une santé morale."

Mlle Ida Labelle, directrice de l'Académie Sainte-Marie, qui a fait une intéressante conférence sur l'éducation des jeunes filles.

En terminant, mesdames, vous me permettrez de citer une parole de Goethe, avec le commentaire que M. Raymond Poincarré en faisait dans un discours à l'occasion de l'inauguration d'un lycée de jeunes filles.

"On reconnaît, disait Goethe, une femme de mérite à ce signe que si son mari venait à disparaître, elle pourrait devenir le père de ses enfants. Je ne vous souhaite pas, mesdemoiselles, d'avoir jamais à prouver par votre propre exemple, la vérité de cette définition. Je vous souhaite de vous marier, d'être des femmes de mérite et de conserver vos maris. Mais quoi que l'avenir vous réserve, apprêtez-vous à maintenir vos intelligences claires, vos caractères droits, vos âmes fortes et résolues. Vous êtes nées pour aimer et pour vous dévouer. Mais il faudra qu'à l'occasion vous sachiez vouloir et diriger. Devenez des femmes de bon conseil, sensées et clairvoyantes."

Les questions inscrites au programme de la séance se lisaient comme suit :

1o. Croyez-vous que l'oeuvre d'éducation commencée à l'école et au couvent puisse porter tous ses fruits, si l'oeuvre post-scolaire ne vient aider à son développement ?

2o. Comment préparer la jeune fille du monde à son rôle de mère de famille-?

Un travail remarquablement bien fait sur l'utilité pour la jeune fille de continuer et de compléter au foyer, les enseignements reçus au cours de ses années de classe, fut lu par Mlle Bibaud, directrice de l'Académie Marchand. D'une façon fort judicieuse et aussi fort littéraire, elle commenta cette parole de D'Aguesseau : "Vos classes sont terminées, vos études commencent."

Cette lecture a été religieusement écoutée et les marques d'approbation qui en ont souligné les principaux passages ont dû témoigner à l'auteur que sa pensée était parfaitement comprise. Mlle Samson parla sur l'éducation dans la famille.

Mlle BARRY "FRANCOISE"

a fait une petite conférence d'esprit. Elle parle d'abord de l'oeuvre efficace remplie par les feuilles féminines, dans l'évolution de l'important problème féministe. Elle affirme énergiquement que l'enseignement, chez la jeune fille, ne doit pas être négligé. Les études se terminent trop tôt, en notre pays d'activité toute américaine, et, par là, sont incomplètes. Cela l'amène à toucher un mot de l'oeuvre magnifique d'Yvonne Sarcey (Mme Adolphe Brisson, connue en littérature sous le pseudonyme de "cousine Yvonne") l'"Université des Annales". Nous ne pouvons, malheureusement pas, ici, fait aussi grand, mais que cette institution aussi agréable qu'utile nous soit d'un exemple profitable. "L'instruction chez la femme, dit-elle, est une force et une séduction." Et elle lit une page délicieuse de "La Française", de Brieux, où une jeune femme parle de bonheur au sein de la presque pauvreté, une page qui donnerait, ici, fort à réfléchir, si seulement l'on voulait bien s'y arrêter un peu.

Mme HUGUENIN, MADELEINE

retenue chez elle par un léger mal de gorge, avait prié Mlle Idola Saint-Jean de lire l'intéressant travail préparé par elle.

Madeleine appuya à son tour, sur le bien qu'est appelé à faire chez nous, le journalisme féminin, puis elle émit l'opinion que l'éducation au foyer devrait être prolongée plus longtemps qu'on ne le fait généralement, c'est-à-dire qu'on ne devrait pas envoyer trop jeunes les fillettes au pensionnat. Nulle ne saurait, auprès de la toute petite fille, remplacer la mère. Certaines parties de cette étude ont provoqué, de la part de Mme Arthur Gagnon, une petite controverse qui fut, évidemment très courtoise et très intéressante.

Mme DANDURAND

Mme Dandurand a parlé de l'oeuvre des livres gratuits ; cette oeuvre, quoique jeune est déjà solidement établie. "Nous recevons, dit-elle de nombreuses lettres de remerciements, et un grand nombre de demandes que nous ne pouvons, malheureusement, pas toujours remplir." Elle parle ensuite du mouvement féministe mondial: en France, on admet les femmes dans toutes les facultés de l'Université ; et dans tous les pays d'Europe ainsi qu'aux Etats-Unis d'Amérique, plusieurs positions sociales importantes sont, maintenant, accessibles aux femmes. Au Canada, la femme n'a pas besoin d'une telle émancipation; qu'il lui suffise de connaître les découvertes scientifiques qui pourront lui être utiles dans la famille.

Madame Raoul Dandurand, l'une des conférencières au congrès féminin, hier.

MLLE LABELLE

Mlle Labelle a parlé de la nécessité des oeuvres post-scolaires: la jeune fille qui, au sortir du pensionnat, a la louable ambition d'être utile aux autres, à besoin d'être guidée dans ses travaux personnels, et cette oeuvre est toute indiquée pour cette office. "Qu'on fonde, dit-elle des cours publics, des cours de toutes sortes, où les jeunes filles puiseront tout ce qu'il leur faut pour devenir de bonnes épouses, d'excellentes maîtresses de-maison, puis de vraies mères chrétiennes."

Mme MATHYS

Madame Mathys a dit des choses fort jolies et très vraies, sur la "responsabilité de la mère de famille, dans la formation morale de l'enfant." Plusieurs mères se séparent de leurs enfants, calors que la charge en est la plus lourde, et, aussi, au moment où les bébés ont le plus besoin d'elles, et les confient à des institutions qui, pour excellentes qu'elles soient, n'empêchent pas ces enfants de se détacher, peu à peu de leur mère, et d'en venir à perdre tout esprit de famille. Que la fillette ne soit pas envoyée, trop tôt, au pensionnat; il vaut mieux que ce soit la mère qui lui inculque les premières notions de d'instruction. Au risque de passer pour vieux-jeu, dit-elle, elle ne peut s'empêcher d'admirer nos mères-grandes qui nous ont donné de si bonnes mamans; et elle préfère ne pas se prononcer au sujet de l'édutation de la jeune fille parachevée par une organisation quelconque. Elle a un mot d'éloge pour la femme journaliste qui tient bravement le premier rôle, dans la formation intellectuelle de la jeune fille. Et elle termine en affirmant que, vaste ou restreint, l'action sociale de la femme trouvera toujours un champ où exercer sa bienfaisante activité.

Mlle Hélène Dumont et Mme Provencher firent aussi lecture de jolis travaux concernant les "Foyer" et l'Association Aberdeen (section française.)

Aujourd'hui, à 2½ heures, a lieu la séance des questions domestiques.

Demain soir, à 8 heures, clôture du congrès par la séance des oeuvres économiques. Voici le programme de cette dernière:

JEUDI, 30 MAI

8 heures p. m. — Sous le haut patronage de lady Jetté et M. l'abbé Gauthier.

Séance des oeuvres économiques.

Questions inscrites au programme.

1o. Donnez un aperçu général sur la situation faite à la femme dans le travail que vous exécutez ou l'emploi que vous occupez.

2o. Quels moyens suggérez-vous pour développer l'habileté de l'ouvrière et la compétence de l'employée.

3o. Quels moyens suggérez-vous pour protéger toujours plus efficacement la moralité de la femme qui travaille ailleurs qu'à son domicile?

4o. Comment préparer la jeune fille que ses occupations appellent au dehors à sa vocation maternelle?

Allocution par M. l'abbé Gauthier.

Réponses à l'enquête par:

Le Foyer.—Mademoiselle Frappier, présidente.

Association des Institutrices. — Mlle Viger, directrice.

Patronage d'Youville. — Mme Cochu, Mlle Auclair.

Cercle des Demoiselles de la paroisse Saint-Pierre. — Mlle G. Adam, Mlle E. Laurence.

Association des Journalistes. — Mme Côté.

Association des Demoiselles de bureau. — Mme Bouthillier, présidente.

Association des Demoiselles de magasin. — Mlle Gervais présidente, Mlle Larue.

Association des Demoiselles de téléphone. — Mlles Longtin, présidente, et Mlle Meunier, secrétaire.

Association des Demoiselles de manufacture. — Mlle Auclair, présidentte.

Conférence sur la situation économique de la femme mariée, sa Lajoie.

Résolutions.

COBALT

LA FLOYD SILVER MINES LIMITED.

50c LA PART.

Rien n'est négligé pour que les travaux de développement se fassent avec la plus grande rapidité possible. Déjà une grande équipe d'hommes expérimentés sont à l'ouvrage et le résultat est tellement SATISFAISANT que, sous peu, nous serons forcés de faire une AUGMENTATION du prix des parts.

Il nous fait plaisir aujourd'hui de faire connaître les noms des directeurs :

DIRECTEURS :

JAS A. OGILVY, jr,	Marchand,	Montréal, Qué.
JOS. R. LAURENDEAU,	Lamontagne Ltée.	Montréal, Qué.
J. L. EAVES,	E. Eaves Ltée,	Montréal, Qué.
O. LETOURNEAU,	A.A.McDougall&Cie,	Montréal, Qué.
A. M. MacDONALD,	John Sloan & Cie,	Toronto, Ont.
W. R. ALLEN,	Chimiste,	Montréal, Qué.
FOWLER ROSS,	Fowler Ross & Cie,	Montréal, Qué.
J. WILFRID MICHAUD,	Sec.-Trés.,	Montréal, Qué.

HATEZ-VOUS ! ! Le premier rendu est le premier servi ! Et, surtout, n'oubliez pas que nous vous offrons le meilleur STOCK DU MARCHE. Ecrivez-nous ou donnez-nous votre commande par téléphone. Nous vous promettons une HAUSSE sous peu. Demandez aussi notre prospectus que nous venons de recevoir : il vous aidera beaucoup à faire de bons placements. Vos dévoués,

FOWLER ROSS & CO.

ADRESSE : **A. D. DUPONT,** 151 RUE SAINT-JACQUES.

L'ENQUETE SUR LES TELEPHONES

L'enquête sur les téléphones s'est continuée hier. Les deux séances ont été prises par le témoignage de M. Sise. Dans l'avant-midi, M. Sise interrogé par M. Shepley expliqua comment les frais de téléphone augmentaient avec la longueur de la ligne. Ainsi les téléphones sur longues distances doivent être placés dans des sites particuliers, car les arbres, par exemple, nuisent au service.

La ligne sur longue distance doit de plus être solidement construite. Par contre, une ligne de faible distance servant à atteindre un petit village, pourrait être construite avec des poteaux de cinq pouces. Tout le reste serait comparativement à bon marché aussi, tandis que s'il s'agit d'une ligne sur longue distance, les poteaux qui doivent supporter plusieurs fils devront être plus forts.

M. Sise donna ensuite des statistiques montrant tout le temps perdu avec les téléphones sur longue distance.

Dans l'après-midi, M. Shepley entreprit de découvrir le système servant à établir la différence entre les recettes des lignes locales et de celles sur longues distances. Tout ce qu'il put apprendre fut que les deux systèmes étaient si inextricablement mêlés, que M. Sise, qui est surintendant du service sur longue distance, était absolument incapable de dire où l'un commençait et où l'autre finissait.

M. Shepley demanda alors ironiquement à M. Sise s'il y avait quelqu'un dans la Compagnie qui pourrait le renseigner mieux que lui. M. Sise déclara que la compagnie n'avais pas établi un système de tarif, mais qu'il s'était développé de lui-même. Les taux, dit-il, avaient été fixés dès les débuts du téléphone et n'avaient pas été changés depuis, en dépit des révolutions dans le service. Le témoin déclara que la compagnie aurait été contente d'augmenter ses taux par moments, afin de se pourvoir d'appareils plus parfaits, mais qu'elle en avait été empêchée par les lois.

Interrogé sur le service local, M. Sise dit qu'à Montréal et à Winnipeg, les moments les plus actifs de la journée sont 11 heures et 4 heures A Ottawa, c'est 3 heures. Ici,, il y a environ 10,000 appels à l'heure dans ces moments, et la compagnie est forcée d'avoir un personnel plus nombreux à cette période de la journée.

NAVIRES ARRIVES A QUEBEC

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, Qué., 29. — Le steamer "Ionian", ligne Allan, est arrivé de Liverpool à six heures ce matin. Il a débarqué, au brise-lame, 910 passagers d'entrepont. Il est reparti à midi pour Montréal avec 41 passagers de première et 230 de seconde.

Le "Mongolian", de Glasgow a été signalé à Cap-Chatte, hier, il amène 429 passagers et une cargaison générale. Il devra être à Québec demain avant-midi.

Le "Milwaukee", ligne C.P.R., est passé pour la haute mer hier.

Il est probable que l'Empress of Britain" partira vendredi avec un nombre énorme de passagers. Jusqu'à ce jour, 300 personnes ont réservé leur passage en première, 250 en seconde et un très grand nombre en troisième.

Les travaux de reconstruction, au bassin Louise, avancent rapidement. Ces jours derniers on a mis en place les deux derniers caissons du quai. Le reste des travaux continueront incessamment.

Le croiseur du gouvernement "Princess" commandant Wakeham, inspecteur des pêcheries du Golfe, est arrivé de Halifax hier. Il est amarré au quai du Roi.

Le brise-glace "Champlain", après avoir subi quelques réparations est sorti du bassin de radoub hier. Il ira probablement reprendre son service de Malbaie, Rivière-Ouelle d'ici à quelques jours.

Les charbonniers "Fritzoe" et "Hektor" sont passés hier en route pour Sydney.

THE ROYAL BANK OF CANADA

DEPARTEMENT D'EPARGNES

Interets Payes tous les 3 Mois.

SUCCURSALES A MONTREAL : —

Bureau principal (ville), angle des rues Notre-Dame et St Jean.

Rue Ste Catherine, angle Stanley.

Succursale de la partie ouest — Angle des rues Notre-Dame et des Seigneurs.

Annexe de Montreal — 105 av. Fairmount.

Westmount.—Av. Green et rue Ste Catherine.

Westmount — Av. Victoria et rue Sherbrooke.

St Paul. — Av. Church et Rielle. 151-na

LA BANQUE D'OTTAWA

CAPITAL PAYE $3,000,000·00

Profits en Réserve et non Divisés $3,236,512.95

Les chiffres suivants démontrent l'augmentation constante et considérable des dépôts de la BANQUE D'OTTAWA pendant les six dernières années :

DEPOTS

30 Novembre	1900	$ 9,699,277
" "	1901	10,399,004
" "	1902	11,853,290
" "	1903	13,926,367
" "	1904	15,126,229
" "	1905	17,889,267
" "	1906	23,114,690

a

UN HAVANE SUPERIEUR

POURQUOI les fumeurs de bons cigares n'exigent-ils pas les cigares IMPORTES par

HYMAN Limited?

Ils sont infiniment supérieurs à tous les havanes fabriqués ici et ne coûtent pas plus cher.

Si votre marchand n'en a pas, téléphonez à

173 ST JACQUES

a

FEU M. G. A. CATAFARD

SES FUNERAILLES AURONT LIEU A ST BENOIT.

Hier, s'éteignait doucement, après une longue et souffrante maladie, M. G. A. Catafard, restaurateur de la rue Notre-Dame-Ouest.

M. Catafard, n'était âgé que de trente-cinq ans. Toute sa vie ce fut un bon citoyen et un mutualiste fervent . Il appartenait à l'Union Nationale, à l'Ordre des Forestiers Catholiques.

M. G. A. Cataford, décédé hier à Montréal.

Les funérailles auront lieu à Saint Benoit. La dépouille mortelle partira du No 719 rue Ontario, jeudi après-midi. Le départ aura lieu à la gare Viger à quatre heures p.m. Tous les parents et les amis du défunt se feront un devoir d'accompagner le corps à la gare.

SOLLICITEURS DE PATENTES

PATENTES QUI PROTEGENT

FETHESTONAUGH & CIE

Charles W. Taylor, ancien examinateur du bureau canadien des Brevets. Edifice Canada Life Montréal, Chambre 39.

175—1Mven

L. R. MONTBRIAND,

Architecte, Evaluateur et Mesureur No 230 rue St André,

Bell Tél. Est 1703. Montréal.

52-n a

LA COLLISION DE MYRTLE

Le conducteur Cook devra subir son procès devant la cour d'assises.

Whitbey, Ont., 29. — Hugh Kyle, mécanicien du C.P.R., accusé d'avoir causé une collision entre deux convois, près de Myrtle, le 25 mars dernier, et d'être ainsi responsable de la mort de deux employés de trains, a été acquitté par le magistrat de police Harper, hier. Le conducteur Cook a été condamné à subir son procès devant les assises, au terme de l'automne.

Pour faire un voyage agréable et confortable et à bon marché, prenez les bateaux de la Compagnie de Navigation Canadienne du Saint-Laurent, Ltée, partant de Montréal tous les soirs à 5h au Quai Bonsecours. 172-6

—Cigarettes Egyptiennes "Royal", 15c, 25c et 35c la boîte. r

PAR MARCOTTE & FRERES

Avis de Faillite

Dans l'affaire de

MOTARD, FILS & SENECAL

MONTREAL

A vendre à l'encan public sur les lieux, vendredi, 7 juin, 1907, à 11 heures a.m., un bureau, magasin commode, comprenant 5 étages et une bonne cave, situé 5 Place Royale, dans la ville de Montréal.

Conditions et autres renseignements fournis au moment de la vente, ou en s'adressant au curateur.

JOHN MCD HAINS,
Edifice Fraser,
43 rue St Sacrement.

Montréal 3 mai, 1907.

MARCOTTE FRERES,
Encanteurs.

4,7,10,14,17,21,25,,29,3,5.

Avis de Faillite

IN RE :

CHARLES LALUMIERE, Marchand de tabac, etc.,

522 rue Sainte-Catherine Est,
Montréal, Failli

Vente à l'encan public, au No 69 de la rue Saint-Jacques, Montréal,

VENDREDI, LE 7 JUIN, 1907,

A 11 heures a.m.,

d'un fonds général de commerce comprenant cigares, tabac, articles de fumeurs et ameublement de magasin, boutique de barbier et de bureau, le tout d'après inventaire et comme suit :

1—Cigares, tabac, pipes et autres articles de fumeurs . .	$1,558.35
Ameublement de magasin, boutique de barbier et de bureau	1,866.10
Installation de lumière électrique, etc	197.00
	$3,621.55
2—Les droits du failli dans trois vitrines — show case — évalués à	288.00
3—Créances, suivant liste . . .	438.00

Pour être vendu en bloc, chaque lot séparément et pour argent comptant.

Le fonds de commerce et l'ameublement sus-dits peuvent être visités tous les jours. L'inventaire est à notre bureau.

H. V. DUGGAN,
JOSEPH DESAUTELS,
Curateurs conjoints.

220 édifice du Board of Trade, Montréal.

MARCOTTE FRERES.
Encanteurs. 29,1,4

Avis de Faillite

Dans l'affaire de

LOUIS CHARBONNEAU, Epicier,

420 RUE DELISLE, Montreal,
Failli.

Le soussigné vendra à l'encan public par inventaire, aux salles d'encan de Marcotte Frères, No 69 rue Saint-Jacques, en la cité de Montréal, VENDREDI, LE 7 JUIN 1907, à 11 heures avant-midi, l'actif cédé en cette affaire, savoir :

Stock d'épiceries, vins et liqueurs.	$731.20
Ameublement de magasin, cheval, voitures, etc.	292.50
Loyer des premises à échoir 1er mai 1908.	220.00
Dettes de livres seront vendues séparément.	167.45
	$1,411.25

Le tout sera vendu pour argent comptant, plus 1 pour cent droit du gouvernement. Un dépôt de 20 pour cent sera requis sur abjudication. Le magasin sera ouvert pour inspection, jeudi, le 6 juin 1907. L'inventaire et la liste des dettes de livres en vue à mon bureau.

F. X. BILODEAU,
Curateur.
15 rue Saint-Jacques, Montréal.

MARCOTTE FRERES,
Encanteurs. 29,1,4

PAR FRASER & FRERE

PAR AUTORITE DE JUSTICE

Meubles, piano, tapis, etc., à l'encan, à notre salle de ventes, No 453 rue St Jacques, angle Inspecteurs,

VENDREDI MATIN, 31 MAI.

Comprenant : Bon piano droit, meubles de salon, gravures, tapis, bric-à-brac, portières, rideaux, coussins de sofa, tables de fantaisie, chaises en jonc, gazeliers, beau buffet moderne en chêne, chaises solides de salle à manger tout en chêne, berceuse en jonc, fauteuil, cabinet de salon, service à diner et verrerie, couchettes en fer et mobiliers de chambre à coucher, bureaux et lavabos, garde-robe, matelas, oreillers, service de toilette, poêle de cuisine, poêle à gaz, glacière, etc., aussi presse Tailor et machine à platine avec accessoires. Le tout sans réserve. La vente commencera à 10 a.m.

FRASER FRERES,
174—2 Encanteurs.

PAR RAE & DONNELLY

THE PEOPLE'S AUCTIONEERS

VENTE A L'ENCAN

— DE —

MEUBLES

NEUFS ET D'OCCASION

Un assortiment considérable de MAGNIFIQUES CARPETTES AXMINSTER, WILTON, BRUXELLES ET TAPESTRY NEUVES, PIANOS CABINET GRAND DROITS DISPENDIEUX, GLACIERES, ETC.,

A nos salles,
241 ET 243 RUE SAINT-JACQUES,

Vendredi après-midi, 31 Mai 1907

A 2.30 heures précises.

RAE & DONNELLY,
Encanteurs

Aussi à vente privée, aux prix de l'encan. 174—2

TEL. BELL MAIN 5493

BEAULIEU & BERTHIAUME

AVOCATS

J. A. Beaulieu. Arthur Berthiaume

70-n Edifice "LA PRESSE"

BANQUE D'HOCHELAGA

AVIS DE DIVIDENDE

Avis est par les présentes donné qu'un dividende de deux pour cent (2%), égal au taux de huit pour cent (8%) par année, sur le capital payé de cette Institution a été déclaré pour le trimestre finissant le 31 mai prochain, et sera payable au bureau-chef de la Banque, en cette ville et à ses succursales, le et après le premier jour de juin prochain aux actionnaires inscrits au registre le 16 mai.

Par ordre du Conseil de Direction,

M. J. A. PRENDERGAST,
151—1Mv—n Gérant-Général.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour Supérieure, No 71 — Joseph Fortin vs Adolphe Reeves, et Mires Dorais et Cie, distrayants. Le septième jour de juin 1907, à onze heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au No 1465 rue Saint-Urbain ville Saint-Louis, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en piano, meubles de ménage, chevaux ,etc. Conditions : argent comptant J. O. Dorion, H. C. S. Montréal, 10 mai 1907.

W. H. Scroggie
Limited
St Catherine St
University St
Victoria St

Scroggie's
LE MAGASIN QUI GARANTIT AUX CLIENTS ENTIERE
Satisfaction

A PROPOS DE VETEMENTS

Faits Corroborés par les Marchandises

Si vous désirez les meilleurs vêtements d'hommes jamais offerts pour le prix ; si vous voulez des vêtements qui dureront aussi bien qu'ils paraissent ; si vous voulez des vêtements qu'il serait impossible de vendre à ces prix, sous des circonstances ordinaires ; si vous voulez des vêtements qui furent confectionnés pour une autre maison qui devait les vendre $12, $14, $16, $18 et $20, et si vous voulez des vêtements qui se vendent réellement à ces prix, présentement, dans les autres magasins, pour environ la moitié,

VENEZ CHEZ SCROGGIE DEMAIN

Achetez les marchandises destinées à d'autres, à nos prix et épargnez la différence. Ce sont des valeurs supérieures à

$9.75 — $14.95

Complets en worsted pour hommes.
Complets en cheviote pour hommes.
Complets en casimire pour hommes.
Imperméables pour hommes.
Complets en serge, pour hommes.
Fit-Rite pour hommes.
Complets en worsted.

Elégants Vêtements pour votre Garçonnet

Culottes de garçonnets, $1.00 pour 49c
Complets Norfolk, $4.00 pour $2.95
Complets Norfolk, $5.00 pour $3.47
Complets de matelot, bleus, pour garçonnets, $1.50 pour 98c
Complets Buster Brown, lavables, pour enfants, style marin, $2.00 pour 98c

Venez de bonne heure, il va y avoir foule à ces prix.

Lignes désassorties de Souliers de Dames, pour $1.95

200 paires de belles chaussures de dames; toutes des lignes brisées accumulées durant mai. Ce lot est composé de bottines et oxfords, toutes des chaussures du printemps que nous allons écouler à . . . $1.95 la paire.

OXFORDS

Beaux oxfords en chevreau vici, à trépointe goodyear, semelles cousues à la main; ou semelles moyennes, blucher ou lacés unis, 6 styles différents. Lignes régulières de $2.50 à $3.50, pour . . . $1.95

AU RAYON DES ARTICLES D'HOMMES

Au printemps, alors que vous devez mettre de côté vos sous-vêtements pesants pour en mettre de plus légers, il nous fait plaisir de vous montrer notre assortiment on ne peut plus considérable. Nous avons un assortiment de sous-vêtements de printemps et d'été, depuis les corps en beau balbriggan, manches longues ou courtes, avec caleçons au genou ou à la cheville, jusqu'aux plus beau mérinos léger.

Corps ou caleçons en balbriggan, 35c, 50c, et . . . 75c
Corps ou caleçons en mérinos, 50c et 75c
Corps ou caleçons en belle laine naturelle, 75c à $1.25

Venez examiner notre assortiment.

Les prix vous conviendront, car les marchandises sont de première qualité.

Nous avons un assortiment complet de pyjamas; exactement ce qu'il vous faut pour aller camper. Tous les prix de $1.25 à $4 le complet.

BRILLANTES OCCASIONS AU REZ-DE-CHAUSSÉE

Il y aura, jeudi au rez-de-chaussée, des occasions splendides qui relèveront encore le prestige de ces rayons. Demain, on aura une autre preuve des facilités insurpassables que nous avons de donner des occasions. Les prix sont réduits au minimum. Lisez les items et venez demain voir les marchandises :

PANAMA A COSTUME, pesanteur moyenne, tissu pure laine, la vogue pour vêtements de rue ou soirée, toutes les couleurs, y compris les nouveaux bruns, marine et gris, beau tissu uni, de qualité supérieure. Rég., 75c. Jeudi. . . . 55c

POPELINE, la plus belle fabrication française, pure laine, joli effet cordé, étoffe durant indéfiniment et faisant de jolis costumes-blouse, fini riche. Couleurs splendides. Régulier, 75c. Jeudi. 55c

JOLIES ROBES DENFANTS

Il n'y a rien, sous le soleil, de plus joli que ces robes en mousseline claire blanche avec empiècement d'une insertion de dentelle, jupe très ample à remplis étroits, pour enfants de 6 mois à 3 ans. Valeur régulière $1.98. Prix spécial jeudi. . . $1.59

C'est une des plus belles et des plus étonnantes occasions de la section des vêtements blancs. Chaque article est meilleur marché que vous vous l'imaginez. Mais vous ne pouvez en avoir une idée sans voir ces marchandises.

DES BLOUSES DE $7.75 POUR $2.65

La mode change constamment. Chaque jour elle présente quelque chose de nouveau et sur tout dans les petits détails qui ont tant d'importance pour la femme.

Les idées les plus nouvelles ont présidé à la confection de ces blouses de soie, taffetas noir et de couleur, peau de soie et soie japonaise, aussi quelques-unes en tulle. Il s'agit d'un stock échantillon de manufacture. Toutes des marchandises de première classe. Toutes les grandeurs. Régulier, $5.00 à $7.75, pour. $2.65

Chapeaux Superbes

Valeurs de $4.50 à $15.00, pour $2.95 à $7.95

Valant au moins le double. Vous ne pouvez concevoir la beauté de nos charmants chapeaux à $2.95, $4.50, $7.95 tant que vous ne les aurez pas vus; alors vous serez plongée dans un grand étonnement et vous serez émerveillée de voir qu'on a pu arriver là. Ils sont joliment garnis de ruban et fleurs.

RAYON DE LA PAPETERIE

Pour le voyage nous avons des bloc-note en linon de toile. Papier à lettre et enveloppes combinés, ... 23c

Le choix de belles papeterie en linon toile, ce qu'il y a de mieux au monde, comprenant 24 feuilles et 24 enveloppes, 19c chacun, ou les deux pour 35c.

Papiers et enveloppes en toile "Old Irish", 24 feuilles et 24 enveloppes, 10c chacun, trois pour 25c

Tous les magazines de juin au comptoir de la papeterie.

TAPIS TAPESTRY

Nul doute que notre rayon des tapis Tapestry est le plus beau de la ville, puisque tout le monde le dit. Prix : 39c, 50c, 65c, 75c et, la verge . . . 85c

Offre Spéciale, Jeudi

Une magnifique ligne de tapis Tapestry, styles spéciaux pour salon, avec bordures 5-8 assorties, valant 80c la verge. Jeudi, la verge 59c

TAPIS de BRUXELLES

Nos nouveaux tapis de Bruxelles sont les plus beaux de la ville, les styles et les dessins sont les plus jolis du monde. Ils proviennent des fabricants les plus en renom.

$1 la verge. $1 la verge.

Les tapis les plus populaires de la ville et les plus beaux.

LINOLEUMS

Nous avons réussi à nous procurer un autre lot de ces beaux linoléums d'une aussi bonne valeur et qui furent tant admirés. Prix de vente spécial, jeudi, la verge . . . 29c

SOUS LA DIRECTION DE CONGREGANISTES

C'est la décision prise par la commission scolaire catholique, hier, pour l'école projetée de la rue Robin.

LES SALAIRES DES INSTITUTEURS.

Un avis de motion est donné pour que le maximum, qui est de $1,000, soit porté à $1,200 par année.

L'école de la rue Robin, que la commission scolaire catholique se propose de construire dans la paroisse du Sacré-Coeur, sera sous le contrôle d'instituteurs congréganistes.

C'est la décision à laquelle en sont venus les commissaires, après une assez longue discussion, à une séance tenue hier soir.

L'opinion fut émise qu'il était peut-être trop tôt pour s'occuper du personnel enseignant de cette future école, mais on répondit qu'il valait peut-être mieux de s'en occuper dès maintenant, en vue du peu de temps disponible avant l'ouverture des classes, en septembre.

M. le chanoine Adam se déclare en faveur d'instituteurs congréganistes.

Sans vouloir déprécier les services que rendent les instituteurs laïques, il est d'opinion que les ordres religieux offrent plus d'efficacité, dans l'instruction religieuse et que leur discipline est plus sévère, mieux ordonnée.

M. le juge Piché croit qu'il serait bon de consulter les parents des écoliers, avant de faire un choix. Il faut aussi compter sur le coût de chacun des deux corps. Comme corps enseignants, laïques et religieux ont été reconnus par les autorités ecclésiastiques. Dans la paroisse du Sacré-Coeur, il existe déjà des maisons religieuses enseignantes et il serait peut-être bon d'avoir aussi une maison d'instituteurs laïques. Ce serait un moyen de créer de l'émulation.

M. le chanoine Adam dit que cette école devant être située entre les écoles Montcalm et Champlain, les parents qui préféreraient confier leurs enfants à l'une de ces écoles pourraient aisément le faire, la distance n'étant pas grande.

M. le juge Piché aimerait à remettre le choix du corps enseignant à un mois afin de pouvoir consulter les parents, mais après quelques observations diverses qui lui font voir que cela ne rencontre pas l'approbation des commissaires, il propose que l'école de la rue Robin soit confiée à des instituteurs laïques et M. Vallières propose qu'elle soit confiée à un ordre religieux enseignant.

M. Payette s'informe des garanties qu'apportent les frères et de leurs diplômes et M. le chanoine Dauth de répondre que les religieux — les frères — reçoivent un certificat de compétence pédagogique de leurs supérieurs, certificat reconnu par la législature. Les frères subissent souvent des examens et font presque toute leur vie des études pédagogiques en dehors de leurs heures d'enseignement.

Le vote étant pris la motion du juge Piché est rejetée et la motion de M. Vallières est adoptée.

Les séances de fin d'année auront lieu pour l'école Montcalm et l'Académie Commerciale le 20 juin, et pour les autres écoles les 21 et 22 juin.

Le rapport du comité des écoles sur les recommandations des principaux au sujet de l'augmentation régulière des instituteurs est adopté. Bénéficieront de cette augmentation: MM. J. B. E. Ducharme, H. Valois, J. R. Laberge, J. A. Bruneau, John Manning, A. Bélisle, T. Brisebois, Z. Guérin, F. G. Coutnay, Charles Courval, W. Kelly, J. A. Archambault, J. F. McCarthy, G. E. Pagé, J. H. Bergeron, J. A. Brisebois, O'Donough, J. A. Fendale, J. P. Desaulniers et Denis Malone.

M. le chanoine Adam donne avis de motion qu'il proposera à la prochaine séance, la reconsidération de la règlementation des salaires. Il est possible que le salaire de ceux qui reçoivent $1,000 par année sera porté au maximum de $1,200, par tranche de $50 d'augmentation par année.

L'école de la rue Robin coûtera environ $50,000.

Etaient présents à la réunion des commissaires hier soir : MM. les chanoines Dauth, Adam et O'Meara, l'ex-échevin Vallières, M. le juge Piché, MM. les échevins Payette et Galery, MM. Semple et Lacroix.

ECHOS MONDAINS

M. et Mme Edmond Rochon, (Mlle Eva Guilbault) sont de retour de leur voyage de noces et recevront dimanche le 2 juin, au No 1393, rue Saint-Denis.

× × ×

Mlle Claire Vanasse est retenue à sa chambre, depuis quelques jours, par une assez grave indisposition.

× × ×

M. et Mme Arsène Noël, (née Gauthier), et cousine du lieutenant Poulin, du poste central, sont revenus samedi de leur voyage de noces à New-York.

Dimanche dernier, ils recevaient à leur demeure, rue Barré.

× × ×

Mesdemoiselles Alma Lafleur et Eva Valiquet, de Montréal, sont de retour d'une promenade à Saint-Rémi, chez Mlle Léontine Perras.

× × ×

On annonce pour le 18 juin prochain le mariage de Mlle Leda Lachapelle, de St Paul l'Ermite, avec M. Josaphat Lavoie, de la rue Notre-Dame, Montréal. La bénédiction nuptiale leur sera donnée dans l'église de St Paul l'Ermite à neuf heures, a.m.

× × ×

Mademoiselle Philomène Morin est allée passer la belle saison d'été dans les montagnes du Nord.

× × ×

Mademoisele Adrienne Patenaude, de St Henri, est allée passer quelques semaines à Terrebonne.

× × ×

M. Ovide Destrempes, de Saint-Cuthbert, est de passage à Montréal, en route pour les Etats-Unis, où il sera l'hôte de M. Napoléon Duquette.

× × ×

On annonce pour lundi, le 10 juin, le mariage de M. A. A. Joyce avec Mlle Berthe Lesieur. Immédiatement après la bénédiction nuptiale, qui leur sera donnée à 8 heures, dans la chapelle du Sacré-Coeur de l'église Saint-Jacques, l'heureux couple partira pour un voyage dans les Provinces Maritimes.

× × ×

Mlle Délia Bouthillier, de la rue du Grand Tronc, Pointe Saint-Charles, est de retour d'un voyage de quelques mois à Holyoke, Springfield, Southampton, Worcester, Hartford, Chicopee Falls et autres villes américaines.

× × ×

Mme P. Handfield, son fils Roméo et ses deux filles Albertine et Alma, sont en visite au Témiscamingue, chez Mme S. Ranger.

× × ×

On annonce pour le 11 juin le mariage de M. Eugène T. Roussin, pharmacien de Lowell, Mass., avec Mlle Marie-Anne Riopel, de Joliette. La cérémonie aura lieu à la chapelle privée de l'évêché de Joliette, et les nouveaux époux partiront aussitôt pour voyage.

× × ×

On annonce pour le 10 juin prochain le mariage de M. William Case, de la maison Geo. Gauvreau, avec Mlle Tétrault, d'Hochelaga.

× × ×

M. et Mme Gabriel N. Décarie née Mitchell (Albina) sont de retour de leur voyage de noces et recevront dimanche le 2 juin, à leur demeure, No 223 rue Saint-Martin.

× × ×

On annonce pour le 4 juin le mariage de Mlle Laura Bourassa, fille aînée du capitaine Bourassa, avec M. Jos. Girard, de la rue Dorchester. La cérémonie aura lieu a 7 heures, à Saint-Louis de France.

× × ×

M. et Mme Orrel Malboeuf, de Plattsburg étaient de passage, samedi, à Montréal, en voyage de noces chez Mme N. Nantel.

× × ×

Mlle Eugénie Tessier et Mlle Georgette Stebins, de Montréal, ont passé la journée de jeudi dernier à Valleyfield, chez M. et Mme Alfred Lord.

L'HON. M. EMMERSON

C'est demain que commence la fameuse cause contre le "Fredericton Gleaner."

Fredericton, 29. — C'est demain que s'ouvre le procès intenté par l'hon. H. R. Emmerson, à M. J. H. Crockett, directeur-gérant du "Gleaner".

M. Crockett est arrivé à midi, de Montréal, où il vient de passer plusieurs jours à chercher des témoins, pour sa défense.

L'hon. M. Emmerson et l'hon. M. Pugsley, qui agira comme avocat, pour l'ex-ministre, arriveront demain, vers midi. L'hon. M. Pugsley, sera assisté, dit-on, de l'hon. F. S. White, B. H. Barry, C. R., et A. B. Copp, député.

M. Crockett sera défendu par J. Douglas Hazen, C.R., chef de l'opposition provinciale, O.S. Crockett, député et H. F. McLeod, maire de Frédéricton.

Comme on sait, la cause du procès, est un article libelleux, dans lequel le "Gleaner" affirme que M. Emmerson s'est vu expulsé de plusieurs hôtels de Montréal et notamment, du St Lawrence Hall, où il s'était présenté en compagnie de femmes de moeurs légères.

La Salsepareille de Hood est d'un pouvoir curatif particulier. Ne prenez qu'elle. (10)

—Cigarettes Egyptiennes "Royal", 15c, 25c et 35c la boîte. r

SUCCES DE
MUNYON
Dans la guérison des vieux cas chroniques de
RHUMATISME

Des Maladies que l'on disait incurables

Guéries en quelques heures par l'usage de son

Remède 3 X contre le Rhumatisme

Nous voulons que tous ceux qui souffrent du rhumatisme abandonnent tous leurs remèdes, leurs liniments, leurs emplâtres, et qu'ils fassent l'essai du REMEDE 3 X DE MUNYON CONTRE LE RHUMATISME, peu importe ce que vous diront votre médecin, votre pharmacien, vos amis, peu importe les préjugés que vous pouvez avoir contre les remèdes anonymes, allez immédiatement chez votre pharmacien et procurez-vous une bouteille du REMEDE 3 X CONTRE LE RHUMATISME, prix $1.00. — Il vous en fera venir s'il n'en a pas en stock. — Il y a 160 doses dans une bouteille et comme l'a dit une dame : "Chaque tablette vaut plus qu'un diamant." Quelques doses enrayeront toutes les douleurs et, en général, la guérison est effectuée avant que toute la bouteille soit finie.

Rappelez-vous que ce remède ne contient pas d'acide salicylique, d'opium, de cocaïne, de morphine ou autres drogues dangereuses. Il est garanti par l'Acte des aliments et drogues purs, mais nous croyons que la garantie du professeur Munyon est la meilleure. Essayez le remède, et si vous n'êtes pas satisfait des résultats, le professeur Munyon vous remettra votre argent.

Vous ne sauriez douter de l'excellence de ce remède contre le rhumatisme et vous n'avez pas d'excuse de souffrir plus longtemps de cette maladie.

Si vous souffrez de n'importe quelle autre maladie, n'oubliez pas que la compagnie Munyon a 57 remèdes différents pour 57 maladies. Chaque remède, l'expérience et les recherches des plus éminents médecins, spécialistes et chimistes experts des deux continents. Elle n'a pas de panacée. Le Remède de Munyon contre le Rhume guérit le rhume. Son Remède contre la Toux vaut mieux que toutes les émulsions, toutes les huiles, tous les baumes et tous les remèdes contre la toux qui aient jamais existé. Vous pouvez vous en rendre compte avec 25 cents.

Le Remède de Munyon pour les Reins a sauvé plus de vies et guéri plus de cas chroniques de maladies de la vessie et des reins que tout autre remède. Pourquoi n'en pas prendre une bouteille et vous éviter les tortures du diabète et de la maladie de Bright ? Argent rendu s'il échoue. Prix : 25 cents.

Le Remède de Munyon contre la dyspepsie et les affections stomacales permet de faire un bon repas et de le digérer. Prix : 25 cents.

Les Remèdes de Munyon contre le Catarrhe n'échouent jamais. Le remède anticatarrhal, prix : 25 cents, élimine les germes scrofuleux du système et les tablettes contre le catarrhe à 25 cents, nettoient et soulagent les parties affectées.

Le Remède et les Herbes de Munyon contre l'Asthme sont garantis soulager l'asthme en trois minutes et guérir en cinq jours. Prix : 50 cents chacun.

Le Remède de Munyon pour le Sang élimine toute impureté du sang. Prix 25 cents.

Le Remède de Munyon contre le Mal de Tête arrête tous les maux de tête dans l'espace de 3 à 10 minutes, et est un bon tonique pour le coeur et l'estomac. Prix : 25 cents.

Le Remède de Munyon contre les Affections Féminines est une bénédiction pour toutes les femmes. Prix : 25 cents.

Le Vitalisateur de Munyon donne de la vigueur et de la force aux hommes âgés, leur confère une nouvelle vie, rend le pouvoir aux faibles et aux débilités. Prix : $1.00.

On demande à toutes les personnes qui sont atteintes des hémorroïdes d'essayer le **Traitement antihémorroïdal de Munyon.** Il arrête toute douleur vive et cuisante à l'instant. Argent rendu s'il ne guérit pas promptement.

L'Onguent de Munyon contre la constipation, le traitement le plus nouveau, le meilleur et le plus scientifique, remplace promptement tous les cathartiques et toutes les panacées affaiblissantes, et procure une selle naturelle en 2 à 3 minutes. Prix : 25 cents.

Vous pouvez être votre propre médecin avec les Remèdes de Munyon. Ils sont étiquetés si clairement, les modes d'emploi sont si simples, que tout le monde peut se soigner et se guérir soi-même. A la maison, la famille est toujours en bonne santé, avec de pareils remèdes.

Si votre pharmacien ne peut vous fournir la petite brochurette médicale si précieuse, "Guide de la Santé," qui ne coûte rien, faites-la venir directement de MUNYON, Phila. Médecins à votre service gratuitement.

GEO. G. GALES & CO.

Une Bonne VALISE $5.00

Dessus carré, recouverte en canevas, fond en tôle, compartiment profond, avec boîte à chapeau couverte, serrure en cuivre et garnitures en cuivre, planchettes en bois dur, poignées en cuir solide, 32 pouces de long, $5.00.

INITIALEE GRATIS

Magasin ouvert le soir.

GEO. G. GALES AND CO.

137 et 139 rue Saint-Antoine, A l'Ouest de la rue Winsor.

DANDERINE

Opère des merveilles Elle fait croître les cheveux tout comme la pluie et le soleil font croître les récoltes. Elle fait pousser une chevelure épaisse et luxuriante quand tout a échoué. Nous garantissons Danderine. Tous les pharmaciens la vendent: 25c, 50c et $1 la bouteille. Pour vous rendre compte de sa valeur, envoyez cette annonce avec 10c en timbres ou en argent, et nous vous expédierons gratis un gros échantillon. Knowlton Danderine Co., Chicago Ill. A vendre et garanti pure The Lyman Bros & Co., Toronto, distributions gratis

La bière Blue Ribbon de Pabst, vu son léger pourcentage d'alcool, est non seulement un apéritif mais une aide pour la digestion, un rafraichissement fortifiant entre les repas. A

Le jour où vous désirez un bon apéritif pour vous remettre prenez le meilleur connu, le Byrrh. Vous le trouverez dans tous les bars, cafés ou épiceries. A

Baby's Own Soap
garde son parfum délicat jusqu'au dernier petit morceau. Il est si bien fait qu'il s'use à la finesse d'une feuille de papier. 5-07
© Albert Soaps Ltd., Montreal.
Méfiez-vous des contrefaçons et substitutions.

Le pain de Cunningham vaut son prix bien autrement que tous les autres.

LES MERVEILLES ACCOMPLIES

dans notre département de nettoyage français sont étonnantes. On nettoie parfaitement sans y faire le moindre dommage, les tissus les plus fins et non lavables en fait d'étoffes de soie et de laine, robes, costumes, tissus de couleurs et articles de fantaisie de toutes descriptions.
Teinturiers et Nettoyeurs ayant la Médaille d'Or.

British American Dyeing Company,
Bureaux et agents dans toute la ville.
23.25.27.29

EN UNE MINUTE

"VITA" l'Extrait de Boeuf français pasteurisé et de légumes frais, délicieusement assaisonné, donne un consommé exquis, tel qu'on le prend dans les grands restaurants de Paris. Il fera vos délices.

LES POILS FOLLETS

peuvent être sûrement enlevés chez soi, en faisant l'usage du
Merveilleux Epilatoire. Une Préparation Française. D'emploi facile et qui n'irrite pas la peau
Toute bouteille garantie. Par la poste $1.00.
Seul Agent au Canada.
CHAS. SMUCK, 49 rue Carlton
TORONTO Ont. 11-Ms n,ld

AUX LIMITES DE LA VILLE

ON RECULERA LES BARRIERES DE PEAGE DU QUARTIER ST DENIS — LE CHATEAU LOGAN SERA EXPROPRIE.

L'échevin Duquette a demandé, hier, à la commission de la voirie, de voir à ce que les barrières de péage soient reculées aux limites de la ville. Depuis les dernières annexions, ces barrières se trouvent dans les limites du quartier Saint-Denis.

Il a aussi annoncé à la commission que l'honorable ministre des postes avait décidé de donner des facteurs à ce nouveau territoire et il a obtenu qu'on numérote les maisons.

L'échevin Lavallée a demandé que le trottoir de la rue Saint-André, entre la rue De Montigny et la ruelle Saint-André fut continué en pierre à dalles bleue, ce qui lui a été accordé.

Le château Logan, qui bloque la rue Garnier, entre les rues Marie-Anne et Mont-Royal, sera démoli pour ouvrir la rue. La maison est le club des employés de la Canadian Transport Company, qui firent demander, par l'échevin Moison, que l'expropriation fût encore retardée d'un an. L'échevin Lévesque s'opposa à ce retard. "Il y a longtemps, dit-il, que cette expropriation est décidée et un quartier entier ne peut être condamné à souffrir pour la commodité de quelques-uns." La commission a fait droit à sa requête.

M. Magloire Lapointe a obtenu le contrat pour la construction d'un égout, avenue Papineau, au prix de $14.39 la verge. Il était le plus bas soumissionnaire.

QUARTS DE GRANDEURS

PRINCE ARTHUR—Nouvelle mode, "smart"; Bande confortable pour nouement aisé de la cravate. 1¼ pc. en arrière, 2 pcs. en avant; sied avec confort parfait parce que fait en quarts de grandeurs.

COLS EN TOILE W.G.&R.

Les Cols marque Castle sont faits en toile d'Irlande; forme cousue pour laver parfaitement; renforcés où l'usure va, pour qu'ils durent longtemps et s'éraillent moins. 20c chacun, 3 pour 50c.

Demandez la Marque 58r
W.G.&R. Fabricants Berlin

PIEUSE FETE MILITAIRE

Les cadets du séminaire de Saint-Hyacinthe célèbrent solennellement la fête de Saint-Prosper, leur patron.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Saint - Hyacinthe, 29. — Dimanche, au Séminaire, a été célébrée la fête de Saint-Prosper, patron des Cadets de cette institution.

Le corps militaire des Zouaves de Saint-Hyacinthe s'y était rendu processionnellement, sous le commandement du lt.-col. Victor L. Chartier. Une messe solennelle a été chantée par M. le chanoine C. P. Choquette, supérieur, au cours de laquelle un éloquent sermon de circonstance a été prêchée par M. l'abbé Hector Morin, professeur de mathématiques et aumônier des "Fils de Carillon, nom de la compagnie militaire du Séminaire de Saint-Hyacinthe.

Comme nous le disons plus haut cette association a choisi pour patron saint Prosper jeune martyr de quinze ans, dont le corps a été donné au Séminaire, en 1853, sur demande spéciale faite à Rome par Messire Isaac Desaulniers, prêtre. Religieusement conservée, cette précieuse dépouille est l'objet d'une vénération particulière des élèves et de la population de Saint-Hyacinthe, qui a vu disparaître deux grands fléaux: la sécheresse et le choléra, à la suite d'une procession faite avec le corps du saint à travers les rues de la ville, en juillet 1854. Aux grandes solennités, les relique de saint Prosper sont exposées et les fidèles, mus par un sentiment de reconnaissance et de piété, viennent en grand nombre à l'autel spécialement dédié au jeune martyr. Immédiatement après la cérémonie religieuse "Fils de Carillon" et "Zouaves" se rendirent dans la vaste cour de récréation du Séminaire et y exécutèrent devant les élèves des évolutions militaires fort applaudies.

Accompagnaient les Zouaves, MM. E. H. Richer, Chevalier de l'Ordre de Pie IX, Joseph Nault, Chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand, Auguste Séguin et J. Larue, vétérans des armées pontificales, etc., etc.

NOTRE COMMERCE AVEC L'ALLEMAGNE

Berlin, 29 — La ligne "Hamburg-America" a l'intention d'établir un service hebdomadaire direct de navires à passagers et à marchandises, entre l'Allemagne et le Canada, aussitôt que les négociations des tarifs entre les deux Etats seront entrées dans une voie satisfaisante.

LA COLLISION DE McLEOD

LA COMPAGNIE DU PACIFIQUE EST POURSUIVIE EN DOMMAGES PAR M. J. E. MERCIER ,DE FARNHAM.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 29. — Jos. E. Mercier, de Farnham, l'infortunée victime de la collision de juin dernier, sur le chemin de fer du Pacifique, à Mc Leod Station, vient d'inscrire une réclamation en dommage contre la compagnie du Pacifique, au montant de $20,000.

Comme résultat de cet accident, le requérant a dû subir l'amputation d'une jambe.

POLITIQUE RUSSE

St Pétersbourg, 29 — Une vingtaine de membres conservateurs de la Chambre basse du parlement, ayant à leur tête le comte Borinsky, ont été reçus en audience hier, par l'empereur Nicolas, à Tsarkoe-Selo. Les députés ont présenté à Sa Majesté leurs félicitations pour avoir échappé au complot tramé contre sa vie, et ont discuté le programme du gouvernement.

On a profité de leur absence pour présenter la résolution condamnant les terroristes, et la Chambre, par un vote de 219 contre 146, a décidé de remettre indéfiniment la discussion de cette question, qui est une des plus brûlantes devant le parlement.

M. C.E. Leclerc, notaire, qu'une attaque d'appendicite a forcé à s'aliter durant une semaine, est presque complètement rétabli. Il a pu aller à son bureau hier.

Hunyadi János
La Meilleure Eau Purgative Naturelle

Un régulateur et non débilitant. Action prompte, sûre et douce. Prenez-en un demi-verre en vous levant, pour combattre la
CONSTIPATION

AVEZ-VOUS UNE DOULEUR AU DOS?

Vous avez une douleur au dos et vous vous demandez ce qu'il y a. Vous n'y faites probablement pas attention. Les maux de dos sont causés par le mauvais fonctionnement des reins, de fait c'est le premier signe de la maladie de reins qui va suivre.

Les reins proprement dits, sont composés d'un filet serré de tissus fibreux entrelacés de fibres élastiques. Leur objet est de rejeter du sang l'acide urique et autres matières empoisonnées composant l'urine.

Ils travaillent continuellement pour préserver la santé générale du corps et beaucoup de gens sont atteints de maux des reins et ne s'en doutent pas.

Quelques-uns des symptômes sont : Une sensation de faiblesse dans le bas du dos, douleurs aiguës au dos, enflure sous les yeux, enflure des pieds et des chevilles, troubles urinaires et suppression d'urine, urine trouble, épaisse ou hautement colorée, etc.

M. J. L. Whiting, Osnabruck Centre, Ont., dit : "J'ai souffert pendant deux ans de maux de reins. J'avais de terribles douleurs au dos, hanches et jambes. Je ne pouvais dormir et avais un pauvre appétit. pris quatre boîtes de Pilules de Doan pour les reins et maintenant je dors bien. Je peux recommander les Pilules de Doan pour les reins à toute personne qui en souffre."

Prix, 50 cents la boîte, ou 3 boîtes pour $1.25, chez tous les marchands, ou envoyées par la poste sur reçu du prix par The Doan Kidney Pill Co, Toronto, Ont. 3 yw

LES BOUCHERS PROTESTENT

Contre les agissements de certaines compagnies d'abattoirs à leur endroit.

M. EMILE DEMERS

Explique aux intéressés ce que signifierait l'octroi d'un privilège exclusif à une compagnie

D'ABATTOIR

Hier soir, au Monument National, l'Association des Bouchers de Montréal, a tenu son assemblée régulière sous la présidence de M. Jean Lamoureux.

Presque tous les officiers de la société et un grand nombre de membres assistaient à la réunion ; car on devait y discuter des questions d'une importance capitale pour l'Association des Bouchers.

Lors de la dernière assemblée, on avait invité les marchands de peaux et de suif à venir discuter des intérêts communs avec les bouchers.

Hier soir on remarquait parmi les intéressés : MM. Emile Demers, Cloutier, marchands de peaux ; M. Smith, syndiqué avec la Cie D. B. Martin ; M. J. Villeneuve, autrefois gérant de la Cie des Abattoirs de l'Est, etc., etc.

M. Demers dit qu'il profite de l'invitation du président, non pas pour faire un discours, mais pour répondre aux questions qui lui seront posées.

Il met ensuite l'Association des Bouchers en garde contre les Cies d'abattoir, qui veulent demander à la ville des privilèges d'un exclusivisme qui menace les intérêts des bouchers.

Il indique le fait que ces grands privilèges nuisent ordinairement au commerce et particulièrement dans le cas présent.

"Il est à ma connaissance, dit-il, — et ceci je puis le prouver, — que des clients ont dû s'éloigner de ma maison de commerce parce qu'une Cie d'abattoir forçait la main aux bouchers en exigeant qu'ils lui vendissent les peaux des animaux qu'ils faisaient abattre.

M. Smith, de la Cie D. B. Martin, se lève et nie ce fait, tout en regrettant que ceux qui ont des griefs ne soient pas présents pour les exposer eux-mêmes.

A ce moment, M. Marino, un boucher, déclare qu'il fut une des victimes de ces manoeuvres. On lui avait déclaré que s'il ne laissait pas son suif à la Cie, au lieu de le vendre à la Cie Lang, ses animaux ne seraient abattus que les derniers. Et deux fois, déclare M. Marino, il fut victime de ces mauvais procédés.

Plusieurs autres bouchers élèvent la voix pour affirmer qu'eux aussi ont connu ce traitement, qui restreint le commerce et constitue une vexation des droits des bouchers.

M. le président Lamoureux déclare qu'il n'en veut pas à la Cie Martin de chercher à faire de l'argent; mais au moins que ce ne soit pas par des moyens nuisibles aux intérêts des bouchers. Il espère qu'on va relever la tête et que l'on surveillera étroitement les agissements du conseil municipal dans l'administration des abattoirs, quant à leur location, afin que les privilèges accordés aux compagnies ne le soient pas au détriment de la nombreuse classe des bouchers.

Le président est vivement applaudi après son discours, et il remercie MM. Demers, Cloutier, Smith, Villeneuve et tous les membres de l'intérêt qu'ils témoignent à l'Association.

UNE SURPRISE

Londres, 29. — Le général Methuen a été nommé commandant des troupes anglaises au Sud-Africain.

Cette nomination surprend beaucoup de monde, venant après les désastreuses défaites subies par le général aux mains des Boers.

LES TRESORS DE L'ITALIE

Perugua, Italie, 29. — La perte d'un autre trésor artistique soulève ici l'indignation. Il s'agit d'un volume enluminé par un artiste de génie, Giacomo Caporali, au 15ème siècle, et que l'on croit maintenant passé entre les mains des Américains. Ce livre formait partie des collections de l'église San-Pietro.

LA CONSTIPATION ENTRAVE LES INTESTINS

Rien ne vous rend aussi malade que la constipation et par cela, il y a danger à laisser les intestins s'engorger. Mauvais sang, dyspepsie, migraine, bile, clous, boutons et hémorroïdes sont des causes de la constipation.

Eloignez toutes ces maladies en prenant

BURDOCK BLOOD BITTERS

remède naturel pour tous les maux d'estomac, d'intestins et du sang. Il agit sur les intestins et leurs donne leur action libre et régulière, guérissant la constipation et tous les maux qui en dérivent. Il est sur le marché depuis plus de 30 ans, ce n'est donc pas un remède qui n'a jamais été essayé. B.B.B. a guéri des milliers d'autres et vous guérira aussi. M. B. Woodcock, Nashwaak Bridge, N.-E., écrit: "Depuis plus de deux ans, ma femme était constipée. Elle vit plusieurs médecins qui ne la soulagèrent pas, mais après avoir pris trois bouteilles de Burdock Blood Bitters elles était complètement guérie et est aujourd'hui en bonne santé. Ma femme et moi ne pouvons parler trop hautement de B.B.B." 3 yw

Il ne s'agit pas de discuter, mais de constater. Un seul verre de Byrrh vous prouvera de suite quel est le meilleur apéritif. C'est lui.

Eclaircissez le cerveau, relevez le moral déprimé avec un petit verre de Byrrh, l'apéritif suprême. Il est fait de bon vieux Porto et d'amers choisis. A

A OTTAWA ET A HULL

NOTES DES DEUX VILLES

Dame Justice à Hull — Candidats libéraux — Après trente ans de séparation — Gros contrat en perspective — Les débardeurs de Halifax — Excursion à Québec — Les camionneurs menaçants — Plainte renvoyée — Le "Canadian Northern" — Une injonction sera prise — Entente durable — Les rues de Hull — Un Club Ouvrier — A l'Orphelinat Saint-Joseph.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, 29 — M. le juge E. Lafontaine, qui a présidé le terme de la Cour de Circuit à Hull, est remplacé aujourd'hui par M. le juge Guerin, qui sera lui-même remplacé par M. le juge Robidoux pour le terme de la Cour Supérieure, la semaine prochaine.

—MM. Ed. Limoges et Oscar Racine ont été mis en nomination pour la présidence du Club des libéraux du quartier Ottawa, en remplacement de feu M. L. A. Chevrier.

—M. W. Burton, de Reid Station, près McCarthy's Camp, P.Q., a retrouvé sa soeur, Mme Elisabeth Lane, de Trowbridge, Ang., dont il était séparé depuis trente ans. La découverte a été faite au moyen de petites annonces dans les journaux anglais de Londres.

—Les soumissions pour la construction de l'édifice de la Y. M. C. A., au coût de $200,000, seront reçues jusqu'au 10 juin prochain.

—Les débardeurs de Halifax ayant refusé l'offre des armateurs, ceux-ci ont demandé que l'affaire soit soumise à l'arbitrage, en vertu de l'Acte de Conciliation. Le département du Travail a informé les grévistes d'avoir à se choisir un représentant dans le bureau d'arbitrage, sous le plus court délai.

—La Cie No 3, du corps des Ingénieurs Canadiens a décidé de faire une excursion à Québec cet été, probablement à l'occasion de la Fête du Travail. Le trajet se fera par voie ferrée d'ici à Montréal, puis par vapeur spécial jusqu'à Québec.

—Les camionneurs à l'emploi de la Cie "Dominion Transport" déclarent que s'ils n'obtiennent pas dès demain l'augmentation de gages demandée, ils se remettront en grève, et cette fois, pour ne plus retourner à l'ouvrage. Tous étaient retournés à l'ouvrage, il y a quelques jours, sur la promesse que leur demande serait accordée; mais ils sont restés sans réponse.

—M. le magistrat Goyette, de Hull, a renvoyé la contre-plainte de John Hannan contre Wm. Lusk, pour voies de fait. Hannan purge actuellement une sentence de quelques mois de prison pour avoir assailli Lusk.

—Le sous-ministre des chemins de fer et canaux a pris en délibéré la question de la voie que le chemin de fer "Canadian Northern", doit suivre pour entrer dans la capitale et se rendre à la gare Centrale. Nous avons déjà donné les grandes lignes du projet du Canadian Northern sur ce sujet.

—Les habitants de l'Avenue Gladstone menacent de prendre des procédures judiciaires contre la Cie Electrique d'Ottawa, afin de l'empêcher de poser une voie double sur cette avenue, de la manière dont les travaux ont été commencés.

—Les maçons et les ouvriers en briques ont signé un contrat de deux ans avec les patrons, s'engageant de respecter le nouvel arrangement concernant les gages. Suivant qu'il a déjà été annoncé, les ouvriers ont obtenu une augmentation de gages, soit 47½c l'heure.

—Les autorités municipales de Hull n'ont voté que la somme de $300 pour faire les réparations les plus urgentes dans la rue Principale. Aucun argent n'a été voté pour restaurer la rue Brewery, laquelle n'est guère praticable, ainsi que l'Avenue Laurier et les trottoirs de cette avenue.

—Plusieurs citoyens en vue d'Ottawa sont fatigués de la façon dont est appliquée la loi du dimanche. Ils ont résolu de créer un mouvement pour la rendre plus rationnelle. Ils espèrent que ce mouvement sera suivi partout dans le Canada. Environ 50 citoyens commencèrent ce mouvement, et ils sont mainteannt 250. Ils convoqueront une assemblée publique ces jours-ci, et fonderont la "Rational Sunday League". Ils s'attendent à ce que leur exemple soit suivi par les autres centres du Canada. L'un des promoteurs a écrit à la National Sunday League de Londres, dont Lord Grey est le vice-président, et il a reçu tous les renseigenments voulus. Cette ligue admet la visite des musées le dimanche, les conférences, les concerts sacrés, les excursions, les concerts en plein air et autres amusements honnêtes. Font partie de cette ligue, les figures les plus proéminentes de l'empire. Plusieurs évêques anglicans considèrent même ces amusements comme un moyen de combattre l'intempréance et ils déclarent que la religion du Christ n'a rien à craindre d'amusements honnêtes le jour du dimanche.

— Certaines catégories d'employés, de l'Intercolonial, bénéficieront d'ici peu, d'une augmentation de paie. Les employés concernés, sont ceux qui n'ont pas été jusqu'ici compris dans les augmentations allouées aux employés de la voie, pendant les deux ou trois années passées.

Le député ministre des Chemins de Fer a de ce moment à sa disposition, une somme d'environ cent cinquante mille piastre qu'il répartira le plus justement possible entre les employés y ayant droit.

—La liste des promotions, émise par le bureau de la milice, porte plusieurs noms canadiens-français : major provisoire, Gustave Boyer, député de Vaudreuil; capitaine provisoire, Louis Tancrède Mongenais; lieutenant provisoire, Joseph Alphonse Hector Chévrier, dans les "Hussards canadiens du duc de York'." Et, dans les "Chasseurs canadiens", adjudant: le capitaine Joseph Thomas Napoléon L'Heureux.

—Quelques ouvriers de Hull ont entrepris de fonder un Club Ouvrier, ouvert à toutes les classes d'ouvriers, indistinctement des partis politiques. Ce club a été inauguré l'autre soir dans une salle de la rue Inkerman, alors qu'une centaine de personnes étaient présentes.

—A l'assemblée générale annuelle de l'Orphelinat Saint - Joseph, (Mont Saint-Antoine), les officiers suivants ont été élus : MM. Philippe Pelletier, président, François Loyer, secrétaire, W. C. Labelle, sous-secrétaire, T. Lemay, trésorier, comité particulier, paroisse Notre-Dame, Mgr J. O. Routhier, président: MM. O. Durocher, J. F. Laperrière, F. L. Pinard, Nap. Casault.

Paroisse Sacré-Coeur, Rév. Père Jeannette, MM. J. A. Copping, F. R. E. Campeau, S. M. Genest, G. Emond.

Paroisse Saint - Jean - Baptiste: Rév. Père Jacques, président: MM. J. A. Rattez, E. Lafontaine, L. Boileau, J. Landreville.

Paroisse Sainte-Anne: Rév. M. Myrand, président; Nap. Taylor, Alex. Spénard, F. Ouellette, Nap. Proulx.

Paroisse de Hull: Rév. Père Duhaut, président; MM. B. Carrière, G. Lafond, E. Carrière, J. Martel.

HOMMAGES A UNE JUBILAIRE

ON FETERA LES NOCES DE DIAMANT DE SOEUR THERESE DE JESUS AU COUVENT DU SACRE-COEUR.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, 29. — Les Soeurs du couvent de la rue Rideau profitent de la voie des journaux pour arriver plus sûrement à leurs anciennes élèves et les inviter spécialement à assister aux fêtes des noces de diamant de la révérende Soeur Thérèse de Jésus, supérieure du Pensionnat du Sacré-Coeur, rue Rideau. Elles attendront ces dames et ces demoiselles à l'église Saint-Joseph, le douze de juin, pour la messe solennelle, à dix heures et demie, puis au couvent, ce même jour, de quatre à neuf heures. Des adresses seront lues par les anciennes élèves, après quoi, il y aura réception et service de rafraîchissements.

—Les fêtes des noces de diamant commenceront lundi, le dix de juin, à huit heures p.m. Le programme de cette soirée est sous la direction des Messieurs que cette fête intéresse. Les élèves actuelles présenteront leurs hommages mardi, à quatre heures. Les invités à cette séance sont les membres du clergé, les religieuses et les parents des élèves.

Mercredi, tout le pensionnat ancien et nouveau entendra la messe à l'église Saint-Joseph, à dix heures et demie; les amies y sont invitées aussi. Dans l'après-midi, à quatre heures, les membres du Cercle d'Youville présenteront leurs adresses et exécuteront un programme musical. La maison sera ensuite à leur disposition jusqu'à neuf heures, et des rafraîchissements seront servis dans le parterre.

Jeudi, à 4 heures, la séance de mardi sera répétée pour les parents des grandes élèves et cet après-midi terminera les fêtes jubilaires. Cependant, la clôture en aura véritablement lieu le 29 juin, à la bénédiction du Saint-Sacrement dans la chapelle du pensionnat. L'année scolaire se terminera le 18 juin.

FEU M .DAMASE DUPERE

(Par dépêche spéciale A LA PRESSE)

Rivière-du-Loup, 29 — Hier s'éteignait doucement, après une vie bien remplie, M. Damase Dupéré, âgé de 80 ans.

M. Dupéré est né à Saint-Nicolas, comté de Lévis, où il reçut une instruction assez complète.

Il devint ingénieur et on lui confia au cours de sa carrière plusieurs missions importantes. Il faisait du service sur les bateaux à vapeur. Il vint s'établir à Lévis et peu après son arrivée il épousait Mlle Amanda Filteau.

Depuis 23 ans, il exerçait son métier à la Rivière-du-Loup. C'était l'oncle de M. L. V. Filteau, prote à "La Patrie," et le père de MM. Jos. et B. Dupéré, mécaniciens employés aux usines de l'Intercolonial, à la Rivière du Loup.

M. Dupéré avait eu la douleur de perdre sa femme au mois de février, il y a à peine un an.

Le service funèbre sera chanté samedi matin, à Saint-Ludger de la Rivière-du-Loup, et le corps sera inhumé à Lévis, samedi après-midi, après l'arrivée du train.

SUICIDE EN MER

La femme du fabricant de chocolat Cadbury se suicide en mer.

Vancouver, 29. — Madame Richard Cadbury, veuve du fameux roi du chocolat, s'est suicidée à bord du transatlantique "Empress of China", entre Yokohama et Vancouver. Elle revenait malade de Palestine. Soudain elle sauta du premier sur le second pont et se brisa les os, mourant quelques heures plus tard. Elle fut enterrée en mer.

—LES—

Capsules Crésobène

Si tout le monde connaissait bien la valeur thérapeutique des Capsules Crésobène, leur extraordinaire puissance préventive et curative et les services qu'elles peuvent rendre, par les temps humides et froids, à tous ceux qui ont les bronches sensibles et délicates, on n'hésiterait pas à en avoir toujours une boite dans sa poche. Quelques-unes de ces capsules suffisent à arrêter les rhumes, les bronchites et toutes les affections des voies respiratoires.

Les CAPSULES CRESOBENE constituent un remède de premier ordre, un médicament très actif dont les vertus curatives, constatées dans tous les cas de rhumes, bronchites, catarrhe, asthme, irritation de poitrine, etc., réussissent à guérir les toux les plus opiniâtres et se montrent efficaces là où tous les autres remèdes ont échoué.

Les Capsules Crésobène sont en vente dans toutes les pharmacies. Prix, 50c le flacon. Dépositaire général : Pharmacie Décary, coin des rues Sainte-Catherine et Saint-Denis, Montréal. A (4) w

CHAUSSURES BRUNES BOSTON

Etalage Spécial d'Oxfords et Escarpins Tan pour Dames

Les chaussures tan ont la vogue et notre étalage est le plus considérable qui existe au Canada aujourd'hui — nouveautés exclusives en fait d'Oxfords et d'Escarpins. Nous avons les styles les plus jolis et les plus grandes valeurs, et bien qu'on ait une tendance à acheter, cette saison, des chaussures d'un prix plus élevé que jamais, nous insistons, cependant, sur les grandes valeurs que nous pouvons montrer au prix très populaire de $3.50

BOSTON SHOE STORE

Angle Sainte-Catherine et Mansfield.

(OUVERT LE SOIR.)

Commandes par la poste exécutées avec promptitude. Argent remis ou Satisfaction garantie.

LE CAMBRIOLAGE A SHERBROOKE

LES VOLEURS OPERENT DANS LE GRAND GENRE ET SE RIENT DE LA POLICE.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 29 — Des cambrioleurs ont fait la visite des magasins A. Taylor and Co., et E. N. Shaw, de Waterloo, la semaine dernière, emportant pour plus de $500 en marchandises et autres valeurs.

Le lendemain, les maraudeurs opérèrent avec non moins de succès aux hangars de la Maple Free Produce Association où ils firent main basse sur une quantité considérable de sirop et sucre d'érable, puis, déguerpirent sans laisser de trace.

AUX NOUVEAUTES

Grand gala pour la semaine de clôture.

La semaine prochaine, la direction de la saison d'opérette, qui obtient de si beaux résultats, aux Nouveautés, fera sa clôture. A cette occasion, on jouera "La Périchole" et en seconde partie, "L'Anglais tel qu'on le parle", le grand succès de l'Athénée. La direction, qui ne ménage rien, a engagé, à grands frais, M. Mario Majeroni, un des plus brillants acteurs de cette semaine à l'Académie, qui remplira le rôle de l'Anglais Hogson, M. Prévost, pour ses adieux au public, tiendra le rôle de l'interprète. Tout commentaire détruirait la saveur de cette information artistique.

LE "MUSICAL RED BOOK"

Nous recevons à l'instant même, un volume destiné à rendre de grands services aux musiciens, aux statisticiens, aux journalistes, à tout le public.

C'est le "Musical Red Book", oeuvre de M. Veitch, impressario le plus sérieux, et celui de tous, qui a réussi à amener à Montréal les plus grands artistes lyriques, instrumentistes du monde entier.

Personne, mieux que lui ne pouvait cataloguer nos célébrités locales, compiler l'oeuvre ébauchée, commencée, augmentée,parachevée de l'enseignement de la musique à Montréal.

Le livre est d'une documentation qui a nécessité un travail de bénédictin.

On y trouve une biographie et le portrait de tous les musiciens de notre ville, le plan des salles de concert, la chronologie du concert depuis 10 ans, en un mot l'histoire de la musique à Montréal.

La toilette typographique du volume est des plus soignée, le papier est admirable et le texte d'une très heureuse disposition.

Nous félicitons M. Veitch de son beau travail et souhaitons que le public saura en reconnaître la valeur.

"Corsets D&A"

Leur modèle est basé sur des principes scientifiques et chaque corset D & A n'est qu'une réunion de courbes gracieuses et élégantes. Vous pouvez vous procurer un corset D & A à divers prix variant de $1.00 à $6.00.

CE SONT D'ELEGANTS MODELES. w

LAW & CO.
LIMITED.

Leur Conseil Aux Capitalistes

ACHETEZ DU

LUCKY BOYS
GOLD MINES,
LIMITED.

Si vous n'avez pas acheté quelques-unes de ces actions, achetez-les MAINTENANT. Ne perdez pas cette chance. LUCKBY BOYS enrichira les capitalistes.

MAINTENANT

6c L'ACTION

La chance offerte présentement aux capitalistes de faire fortune n'a jamais été surpassée

Si vous avez déjà acheté quelques-unes de ces parts, ACHETEZ-EN DAVANTAGE. DOUBLEZ VOS MISES. Vous ne le regretterez pas. Commandes ou réserves par dépêche ou téléphone à nos frais. Les commandes et réserves seront classées dans l'ordre reçu jusqu'à ce que cette émission de 1,000,000 d'actions soit épuisée. Rappelez-vous que nous avons placé 2,500,000 actions de Blue Bell en 25 jours. Cette émission de Lucky Boys sera plus que souscrite.

LARDER LAKE, à cause de son rendement en Or, étonnera le monde. Lucky Boys est situé au centre du district et enrichira les capitalistes. Achetez maintenant et bénéficiez de la hausse considérable qui ne manquera certainement pas de se produire à Lucky Boys. Les placements faits sur ces actions feront réaliser des fortunes.

Télégraphiez ou téléphonez vos commandes ou reserves à nos frais, et faites suivre la remise.

Prospectus et renseignements complets, contenant des blancs de demande, expédiés par la poste à n'mporte quelle adresse.

LAW & CO.,
LIMITED,
728 - 729 - 730 - 731 - 732
Traders Bank Building,
TORONTO — CANADA.

29.5.12

POUR LES EPOUSES ET LES MERES

Sauvez ceux que vous aimez de l'ivrognerie — Orrine garantie opérer une guérison peut être administrée secrètement.

Si votre mari ou votre fils sont devenus victimes de l'intempérance, cessez de supplier, gronder ou pleurer ; faites usage d'Orrine, recommandée par des milliers.

Ce merveilleux remède peut être administré secrètement, si on le veut ou le patient peut le prendre volontairement. Il fait disparaître absolument le désir de prendre des boissons fortes, restaure le système épuisé, renforce les nerfs affaiblis et bientôt remet le patient dans une condition normale. Faites venir la brochurette gratuite sur l'alcoolisme, de Orrine Co., Washington, D.C., qui est expédiée sous enveloppe ordinaire cachetée.

Le prix d'Orrine est de $1 la boite. Vendue par Quenneville et Guérin, 700 Sainte-Catherine Est, coin Visitation, 1393 Ontario, coin Saint-Hubert, 397 Saint-Antoine, coin Fulford, 1634 Saint-Laurent, coin Fairmont, Annexe, 691 Sainte-Catherine, en face de la traverse de Longueuil, 701 Notre-Dame Ouest, coin Versailles. A k

ILS RETOURNENT A L'OUVRAGE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sorel, 29. — La grève des charpentiers-menuisiers est pratiquement terminée, Une vingtaine de grévistes sont retournés à l'ouvrage, hier matin.

PERSONNEL

MM. L. A. Malouin et Jos. Martineau, de la maison Letendre Fils et Cie, et acheteurs dans les tissus pour robes sont partis lundi soir pour Toronto, dans l'intérêt de leur département. Ils seront absents une huitaine. r

DES HORREURS

Canton, Chine, 29 — Les rebelles des environs de Swatow ont capturé toute la famille d'un brigadier-général chinois et en ont forcé les membres à se noyer à tour de rôle dans un puits.

Treize cents hommes de troupes sont partis de Canton pour Swatow.

DU NOUVEAU DANS LA FABRICATION DES PIANOS

Les tiges de renforcement à contrepoids, qui communiquent en arrière du piano, avec la plaque en fer ou les boulons de renforcement et qui sont destinées à diminuer la tension, ou, pour s'exprimer plus convenablement, à atténuer l'effort causé par la tension des cordes sur le devant du piano, sont une splendide invention qu'on ne trouve que dans les pianos Newcombe. Pour plus de détails s'adresser à Willis & Co., Limited, 600 rue Sainte-Catherine Ouest (près rue de la Montagne), seuls agents. z

UNE CONSTITUTION

Londres, 29 — La constitution de la colonie de la Rivière Orange sera émanée dans quelques jours.

LA MARINE FRANCAISE

Bordeaux, 29 — Le nouveau cuirassé français, "Vérité", de 14,643 tonneaux, et d'une force de 18,000 chevaux-vapeur, a été lancé ici hier.

—Cigarettes Egyptiennes "Royal", 15c, 25c et 35c la boite. r

TROIS FRERES FONT LEUR 1ERE COMMUNION

(Du correspondant spécial de LA PRESSE)

Huberdeau, 29 — Dimanche dernier, avait lieu ici la première communion des enfants. M. Arthur Grenier, neveu de M. Jacques Grenier, ex-maire de Montréal, avait le bonheur de voir s'approcher de la Sainte Table, pour la première fois, ses trois fils aînés: Armand, 12 ans; Edouard, 10 ans, et Arthur, 9 ans.

LA RUE DES VEUVES

La kyrielle des noms cocasses qui ornent certaines de nos rues s'est enrichie hier d'un nouveau nom. C'est l'échevin Laviolette qui l'a révélé à la commission de la voirie avec une prière instante de le changer au plus tôt. Il y a, dans le quartier Papineau, une rue des Veuves.

Ce fut un rire général quand ce nom fut prononcé et le président répondit qu'il était prêt à le changer dès que l'échevin Laviolette lui en présenterait un autre, ce qui sera fait à la prochaine séance.

Le représentant du quartier Papineau a aussi demandé qu'on change les noms des rues Saint-Germain et Saint-Alphonse qui se trouvent déjà ailleurs.

L'échevin Clearihue sera invité à donner les noms qu'il veut substituer à ceux des rues Emilie et Saint-Philippe, dans le quartier Saint-Laurent.

LE VETO DE McCLELLAN

New-York, 29 — Le maire McClellan a signifié hier sa condamnation de la loi des "Utilités Publiques," qu'il a renvoyée à la législature hier soir. On croit que la loi sera votée de nouveau sans la signature du maire.

Dans une note accompagnant la copie de la loi, le maire déclare que, tout en approuvant les principes généraux contenus dans la mesure, il a trouvé celle-ci, dans son ensemble, tellement destructive du principe de l'autonomie qu'il ne lui est resté qu'une ligne de conduite à suivre.

Ceintures Electriques du Dr Sanden

Gratis jusqu'à Guérison

Aux hommes qui souffrent de Faiblesse, de Perte de Vigueur, Varicocèle, et de la faibleses sous toutes ses formes, qui sont atteints de Rhumatisme, de Faiblesse Dorsale, de Maux de Reins, de Foie et d'Estomac, j'accorderai l'usage, absolument gratis jusqu'à guérison, de ma Ceinture Electrique du Dr Sanden, de renommée universelle. Pas un sou d'avance ou en dépôt. Si elle ne réussit pas à vous guérir, vous n'aurez absolument rien à payer. Venez aujourd'hui et rapportez avec vous une ceinture, ou bien écrivez pour en avoir une, ainsi que mon livre, qui vous sera envoyé sous enveloppe, gratis.

Dr T. SANDEN

Heures de bureau : de 9 à 6 p.m.
Dimanches : de 11 à 9 p.m.
132 rue St Jacques,
MONTREAL, P. Q. kA

INCENDIE A FARNHAM

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Farnham, 29. — Un commencement d'incendie a éclaté hier après-midi, au magasin de M. A.-E. D'Artois et fils. Les pompiers se rendirent promptement sur les lieux et ne tardèrent pas à étouffer les flammes menaçantes. Les pertes ne sont pas considérables.

FAIT PARAITRE LA CHEVELURE LUXUEUSE

Inutile de demander si vous aimez des cheveux paraissant forts, rains et luxueux. Nous savons que c'est le cas. La Vigueur des Cheveux d'Ayer, la nouvelle formule améliorée, leur donnera cette apparence. Une préparation idéale pour la toilette. Parlez-en à votre médecin.

Nous publions les formules de toutes nos préparations.

A wy J. C. AYER CO. Lowell, Mass.

NOUVELLES OUVRIERES

Une enquête s'impose aux Etats-Unis sur le travail des enfants — Les typographes organisés de Montréal auront la journée de huit heures — Les machinistes de l'Intercolonial demandent une augmentation de salaire — Au sujet de la grève des débardeurs à Halifax — Pour les plâtriers vendredi soir — Les tailleurs de granit de cette ville actuellement en grève recevront de l'aide financier du bureau général — Chez les manchonniers ce soir — Convocations pour ce soir — Faits divers.

La commission nationale à Washington, qui doit s'occuper spécialement de faire une étude sur le travail des enfants et qui se compose de représentants de l'Association des manufacturiers, de la Fédération Américaine du Travail, de la Fédération des clubs de femmes et de la Fédération civique, s'est réunie, ces jours derniers dans le but d'organiser son travail et de préparer les grandes lignes de son plan d'action.

Le président Roosevelt a fait une réception des plus cordiales et puis il a conversé longuement avec le secrétaire du département du Travail, M. Straus. Il est entendu que la commission coopèrera avec ce département dans l'enquête qui commencera sous peu. Comme détail intéressant sur les abus qui se commettent aux Etats-Unis au sujet du travail des enfants, qu'il nous suffise de rapporter ici ce que disait l'autre jour M. Owen R. Lovejoy, le secrétaire-adjoint du "Child Labor Committee." Ce monsieur déclare qu'il a constaté d'après les rapports de sept localités minières, possédant au total une population de 90,000 à 100,000 personnes, dont 25,000 mineurs, que pas moins de 2,460 enfants âgés de moins de 14 ans y travaillaient.

John Golden, président de l'union des ouvriers de l'industrie textile à Fall River, raconte, de son côté, qu'ayant voulu faire une enquête dont il avait été chargé il y a quelque quatre ans, pour l'American Textile Workers of America, sur le travail des enfants dans la Caroline du Sud, il fut prévenu dès son arrivée dans cet Etat que s'il tentait de prendre des renseignements, les patrons lui feraient tirer des coups de revolver.

Le citoyen Gompers dit avoir appris un jour qu'un membre de la Fédération Américaine du Travail, James Léonard, de la Nouvelle-Orléans, qui avait été délégué dans une certaine ville du Mississipi pour y faire une enquête sur les conditions du travail, fut prévenu par la police d'avoir à quitter immédiatement l'Etat sous peine d'en être expulsé par les agents de la sûreté.

Voilà où en sont rendus les "trusts" dans la république voisine. Non seulement on se moque des lois, mais on cherche à intimider par la force brutale ceux qui veulent les faire respecter !

× × ×

Les typographes organisés de Montréal qui, depuis plusieurs semaines déjà inauguraient un mouvement général dans le but d'obtenir la journée de huit heures ont vu hier soir leur rêve réalisé.

A une grande réunion des unions Nos 145 et 176, tenue hier soir, à la salle Saint-Joseph,, un projet d'entente a été arrêté entre les représentants de ces deux unions et les représentants des patrons.

Les patrons voulaient bien accorder la journée de huit heures, mais ils exigeaient que les typographes signassent un engagement pour une période de cinq ans, ce à quoi ces derniers se refusaient.

Patrons et ouvriers en sont venus à une entente aux conditions suivantes : les typographes auront la journée de huit heures et signeront un contrat pour cinq ans, à partir du 1er juin prochain ; depuis cette date jusqu'au 31 décembre 1908, la même échelle de salaires sera conservée ; du 1er janvier 1909 à la même date en 1911, une augmentation de $1.00 sera accordée, ce qui portera à $15 le minimum du salaire hebdomadaire; le travail supplémentaire sera payé, les trois premières heures, temps et demi, durant les premiers dix-huit mois, et double salaire sera payé pour les heures suivantes ; du 1er janvier 1911 à la même date en 1912, le salaire minimum sera porté à $16 par semaine. Ces conditions ne concernent que les ouvriers employés dans les ateliers de typographie ; les journaux ayant tous accordé déjà la journée de huit heures.

La dernière revendication des typographes est que tous les ouvriers qui n'appartiennent pas à l'union soient remplacés, à leur départ de l'atelier, par des unionistes.

× × ×

Hier les compagnies de navigation appartenant ou non à la Shipping Federation de Montréal ont été averties par le ministère du Travail que l'union des débardeurs avait demandé la nomination d'une commission d'arbitrage pour régler le différend entre eux et les armateurs.

Une réunion de la Fédération a eu lieu hier, mais aucune décision définitive n'a été prise. D'après les dispositions de la loi Lemieux les armateurs ont cinq jours pour nommer un arbitre.

× × ×

Les machinistes du chemin de fer Intercolonial, demandent en ce moment une augmentation de salaires de 4 cents de l'heure, soit 40 cents par jour.

Le sous-ministre des chemins de fer a offert d'accorder une augmentation de 4 cents de l'heure à ceux qui ne sont payés que 16 et 20 cents, mais que ceux qui gagnent actuellement 24 cents de l'heure ne recevaient qu'une augmentation de 2 cents.

Les machinistes n'ont pas voulu accepter cette offre pour le moment. Ils attendent l'arrivée d'un de leurs hauts officiers avant de répondre.

× × ×

Le ministère du Travail, à Ottawa, a été avisé hier que les armateurs d'Halifax avaient formulé une demande pour obtenir la nomination d'une commission d'enquête en vertu de l'acte de la loi Lemieux, pour régler le différend existant entre eux et les débardeurs.

Les débardeurs de Montréal, comme l'on sait, ont conseillé à leurs camarades d'Halifax d'accepter cette décision. Les débardeurs ont refusé, dit-on, l'augmentation de deux cents et demie qui leur a été offerte et maintiennent leurs revendications à cinq cents.

Tous les navires se trouvent retardés par suite de la lenteur du chargement et du déchargement.

Une entente avait été conclue avec une équipe de nègres pour travailler au déchargement. Mais ceux-ci, ayant rencontré sur les quais les débardeurs en grève, retournèrent chez eux.

Les hommes pensent que l'offre qui leur a été faite par les compagnies est de bon augure.

× × ×

On nous prie d'annoncer pour vendredi soir une grande assemblée spéciale de l'union des plâtriers, qui aura lieu au Temple du Travail.

On procédera à cette réunion à l'élection des officiers pour l'année courante et la nouvelle charte obtenue du bureau international sera officiellement installée et la soirée promet d'être des plus intéressantes.

Prière donc à tous les membres d'être présents sans faute.

× × ×

Le secrétaire de l'union des tailleurs de granit nous demande de démentir la rumeur mise en circulation par certains patrons et allant à dire que les grévistes ne recevaient aucun bénéfice du fonds de grève du bureau général.

Il affirme qu'il a reçu un télégramme du bureau exécutif l'informant qu'à sa prochaine réunion un mandat d'express sera envoyé aux confrères de Montréal pour payer dix-huit jours de grève et l'on attend l'argent aujourd'hui ou demain. Il appert de plus qu'une certaine surprise qui est réservée aux patrons sera divulguée au public d'ici à demain.

Le délégué de l'union est actuellement en route pour Montréal. Tous les ouvriers chômeurs sont pleins de confiance dans l'issue finale de la lutte.

× × ×

On s'attend à ce que le règlement de la grève des plombiers d'Hamilton, amène à Toronto, une bande de "strike breakers".

M. Merrick, secrétaire de l'Association des Patrons est en ce moment, en voyage d'affaires à Montréal. L'idée générale, à la Bourse du Travail, est que M. Merrick a entrepris ce voyage dans le but de recruter des hommes pour remplacer les plombiers en grève.

× × ×

L'union Nationale des filles de table a eu une intéressante assemblée hier matin. Il a été décidé d'exiger à l'avenir un salaire minimum de $4 par semaine. Ce salaire a été de suite accordée par tous les propriétaires des grands hôtels, de la ville, excepté cependant par ceux des places d'eau.

Cette union progresse rapidement et elle compte aujourdh'ui parmi les plus florissantes du mouvement national ouvrier.

× × ×

Tous les travailleurs en fourrures de la ville de Montréal et de la banlieue n'oublieront pas sans doute la grande assemblée de ce soir à la salle Saint-Edouard, 256 rue Lagauchetière, dans le but de jeter les bases d'une forte et solide organisation. Chaque intéressé est prié de songer sérieusement à la chose et de réfléchir sur les avantages de se grouper en union afin de protéger les intérêts communs.

MM. Verville, Ainey, Rodier, Francq, Tardif et autres adresseront la parole.

Qu'on se le dise.

× × ×

Tous les charpentiers-menuisiers de la ville de Trois-Rivières, non-unionistes comme unionistes, sont cordialement invités d'assister à une grande assemblée publique qui aura lieu vendredi prochain, le 31 du courant à la salle Vanasse, sous les auspices de l'union locale No 1793.

Plusieurs orateurs très éloquents de Montréal et d'ailleurs seront présents et adresseront la parole sur des sujets d'intérêt général.

Tous les gens du métier sans distinction sont donc grandement intéressés à entendre parler de leur sort et des moyens pour l'améliorer et il n'y a aucun doute qu'il y aura salle comble.

× × ×

Il y aura ce soir assemblée chez les débardeurs de l'union No 373, les travailleurs en chaussures, local 266, de la B. S. W. U., les manoeuvres en bâtiment, les cordonniers-monteurs, local No 1 de la Fédération Canadienne, les employés de gros de l'union nationale et du Conseil de District des Charpentiers-menuisiers.

Les garçons de table de l'Union Nationale se réuniront à 3h. 30 cet après-midi au No 3 rue Craig-Est.

Guérissent chaque Forme D'INDIGESTION

Après que vous avez pris un repas, l'estomac devrait faire deux choses, prendre un fluide dissolvant pour digérer la nourriture, et baratter la nourriture jusqu'à ce qu'elle soit complètement digérée et liquéfiée. Les aigreurs stomacales, les gaz, l'indigestion, la dyspepsie, signifient simplement que l'estomac ne s'acquitte pas bien de ses fonctions.

"Fruit-a-tives" renforcissent l'estomac et augmentent la quantité de suc gastrique.

"Fruit-a-tives" activent le foie et règlent les intestins. Vous verrez ainsi cesser ces maux de tête dus à la bile aussitôt que vous commencerez à vous soigner pour la dyspepsie et la constipation avec Fruit-a-tives.

"Fruit-a-tives" renferment les merveilleuses propriétés médicinales des fruits, sous une forme active et curative. 50c la boite, 6 boites pour $2.50. Chez tous les marchands.

Fruit-a-tives

ou Tablettes de Fruits pour le Foie

A y

LE MEILLEUR

Blé du monde est le blé récolté dans le Manitoba. Sa fermeté siliceuse et la proportion extraordinaire d'éléments nutritifs qu'il contient en font le meilleur blé à farine que l'on trouve. Nos acheteurs experts dans tout l'ouest choisissent la crème de la récolte, et cela explique pourquoi la farine "Five Roses" est supérieure aux marques ordinaires. De fait, c'est la meilleure farine faite du meilleur blé récolté.

Demandez-en un sac à votre épicier dès aujourd'hui.

Lake of the Woods Milling Co., Limited.

27.29.1 A

Le Vin St-Michel

Convient à tous les ages et à tous les sexes.

Il est indispensable aux enfants d'une constitution chétive ou affaiblit par le travail de la dentition. Une petite cuillérée dans de l'eau forme un breuvage agréable et tonifiant.

Aux adultes dont la croissance est trop rapide, il développe les muscles, anime le teint, excite l'appétit, rend la force et la santé.

Il s'adresse particulièrement aux jeunes femmes faibles, pâles, amaigries, dyspeptiques, etc., etc., il est l'idéal des toniques pour relever les forces abattues par la maladie.

Il est incomparable pour réparer, purifier et enrichir le sang appauvri ou vicié de l'homme qui a fait des excès de travail, ou de fatigue, des abus, etc., etc.

Il est l'ami de tous, car le temps ce grand démollisseur qui marque tout de sa griffe néfaste, n'a plus de prise sur les personnes faisant usage de ce tonique énergique.

BOIVIN, WILSON & CIE, Seuls Agents pour l'Amérique, MONTREAL.

EASTERN DRUG CO., United States Agents, BOSTON, MASS. 59

COLONIAL HOUSE — SQUARE PHILLIPS.

-- AVIS --

Changement de Conditions

Toutes les marchandises achetées à cet établissement jusqu'au 31 Mai 1907 seront sujettes à notre escompte ordinaire de 5 p. c. au comptant ou 4 p. c. à 30 jours ; à partir du 1er Juin, nous vendrons à prix fixe seulement. Les

COMPTES DE CREDIT

seront envoyés mensuellement et devront être intégralement payés le 15 du mois suivant.

Henry Morgan & Co, Ltd., Montréal, Mai 1907.

Comment passer les Soirées d'Eté à la Campagne

DURANT les soirées d'été, alors que vous étiez aux eaux et que tout était paisible, n'avez-vous pas désiré un peu de musique pour compléter votre bonheur ?

Tous les plaisirs que procure la plus belle musique seront vôtres, cet été, si vous emportez avec vous, à la campagne, un Gram-o-phone Victor ou Berliner.

De ces merveilleux petits instruments vous pouvez obtenir des reproductions parfaites de la voix des plus grands chanteurs du jour.

Le célèbre Caruso, le plus grand chanteur de l'univers, Melba, Eames, Plançon, et toutes les autres étoiles qui se sont fait entendre dans le Grand Opéra à New-York, cet hiver.

Vous pouvez entendre tous les airs populaires, la musique vocale et instrumentale, des dialogues et des récitations.

Venez entendre le Gram-o-phone Victor ou Berliner. Prix de $12.50 à $120, ou écrivez pour catalogues et listes de prix. Une délicieuse surprise vous attend au magasin si vous n'avez jamais entendu un de ces merveilleux instruments.

Des centaines de nouveaux registres à 40c chacun — autres depuis 40c et plus.

Les registres sont des disques plats durs, ils occupent peu de place et sont pratiquement indestructibles.

The Berliner Gram-o-phone Co. of Canada, Limited,

417 rue Ste Catherine Ouest, Montréal.

—LE— HEINTZMAN AND CO.

PIANO DE STYLE IONIQUE

est le plus beau piano droit petit format qui ait été manufacturé. Il prend peu d'espace et est très compacte, mais il a les qualités de tonalité d'un petit piano à queue. Le prix est de $400, $10 par mois, ou un escompte de dix pour cent au comptant. Il est fait dans la plus importante fabrique du Canada, par les plus anciens et les meilleurs manufacturiers. Il existe depuis plus de 50 ans. Une visite est sollicitée.

C. W. LINDSAY (LIMITED.)

512 rue Ste Catherine Ouest, près Peel.

SUCCURSALE DE L'EST.

394 Rue Ste Catherine Est.

173—2

UNE SESSION
De la Cour du Banc du Roi

ayant juridiction criminelle dans et pour le district de Montréal, se tiendra au Palais de Justice, en la cité de Montréal,

SAMEDI, LE PREMIER JOUR DE JUIN prochain à DIX heures du matin.

EN CONSEQUENCE, je donne avis public à tous ceux qui auront à poursuivre aucune personne maintenant détenue dans la prison commune de ce district, et à toutes les autres personnes qu'elles y soient présentes.

JE DONNE AUSSI AVIS à tous les Juges de Paix, Coroners, et Officiers de la Paix, pour le district susdit, qu'ils aient à s'y trouver avec tous les records.

J. R. THIBAUDEAU, Shérif.
Bureau du Shérif,
Montréal, 17 mai 1907. 166—10

C'est un fait digne de remarque, que tous ceux qui l'ont essayé, louangent le : : : : :

CACAO PERFECTION — DE — COWAN

(Etiquette Feuille d'Erable)

A cause de sa pureté et de son goût délicieux.

The Cowan Co., Ltd, TORONTO. 133—Mn

LE PRÉFÉRÉ DES CONNAISSEURS

Le Café de Madame Huot à l'Arôme Fin, Délicieux, Exquis! 40c. la lb.—2 lbs. pour 75c. Chez tous les Epiciers.

Vente en gros : LA CIE E. D. MARCEAU, LIMITEE • MONTREAL.

JAUNES ET BLANCS

L'entente franco-japonaise est maintenant complétée.

Paris, 29. — L'accord au sujet de l'entente franco-japonaise est complet. Le ministre du Japon, M. Kurino, et le ministre français des affaires étrangères, M. Pichon, échangeront les signatures avant la fin de la semaine. Afin d'empêcher toute possibilité d'un malentendu, la France a communiqué officiellement à Washington les termes de l'arrangement, avec l'assurance qu'elle n'est en aucune façon dirigée contre les Etats-Unis. Le gouvernement américain, après avoir examiné les termes de la convention, a répondu qu'il n'y avait absolument aucune objection.

L'opinion générale, dans les cercles diplomatiques ici, est que, en dépit de la doctrine Monroe, les diplomates américains négocient actuellement avec le Japon un traité semblable à l'arrangement franco-japonais.

A QUEBEC

INSPECTION — LES CADETS DU MONT ST LOUIS — LE REV. PERE BARRETT — ACCIDENT, ETC.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 29 — Le lieutenant-colonel A. Roy, commandant du district militaire de Québec, a inspecté, lundi soir, le 10e Régiment de Hussards du Roi.

Le colnel Roy était accompagné du lieutenant-colonel Turner et du major Brosseau, P. M. O.

Le populaire régiment fit tous les exercices à la carabine et à cheval et toutes ses différentes positions furent admirées par les officiers qui inspectaient.

Le régiment était dirigé par son commandant, le lieutenant-colonel Ashmead.

Vendredi prochain, les Hussards se rendront à Saint-Joseph, où ils resteront huit jours sous la tente, luttant comme des guerriers contre les ennuis et les fatigues. La fanfare accompagnera le régiment. Dimanche, il y aura grand concert en plein air.

—Les cadets du Mont Saint-Louis, au nombre de 450, visiteront Québec.

Ils arriveront lundi prochain, par le Pacifique Canadien .

Le révérend Frère Jean, de Montréal, et le révérend Frère André, directeur de l'Académie Commerciale, de Québec, sont chargés du soin des jeunes volontaires.

Le sergent-major Philipps commandera le régiment.

Il y aura parade dès l'arrivée. On rendra visite à Mgr l'archevêque et au maire de Québec, puis nos soldats se rendront chez Son Honneur le lieutenant-gouverneur, Sir L. A. Jetté, à ses bureaux du gouvernement.

Dans l'après-midi ,les cadets se rendront sur l'Esplanade, où ils seront inspectés par le lieutenant-colonel Roy, D. O. C.

On leur fera visiter les chutes Montmorency et ils repartiront pour Montréal ensuite.

—Le révérend Père Barrett, de Toronto, le nouveau curé de la paroisse Saint-Patrice, arrivera plus tard qu'on ne le croyait. Il ne sera ici, en effet, qu'à la fin de la semaine.

Le révérend Père a été retardé à New-York, où il a été appelé au chevet de sa soeur, dangereusement malade.

—Les membres du "Ladies Golf Club," de Montréal, sont arrivés hier matin.

Une partie devait être jouée ,hier mais vu la température on a dû remettre le concours à ce matin.

—Un jeune homme de 17 ans, Roy Gagnon, s'est cassé le bras gauche, en tombant de voiture, hier matin.

Le petit malheureux a été transporté à la demeure de ses parents, où des médecins furent mandés.

—Le remorqueur "M. E. Hackett," qui tirait une barge, est venu en collision, en sortant du bassin, avec le remorqueur du gouvernement "Storm King."

Le "Hackett" a été considérablement endommagé à l'avant.

COUP DE HACHE A LA FIGURE

M. L. A. Perron, de Sorel, blesse accidentellement son jeune enfant en coupant du bois.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sorel, 29 — Un terrible accident est arrivé, hier matin, vers onze heures. M. Louis-Adélard Perron était occupé à couper du bois dans sa lour lorsque son jeune enfant qui s'était approché de lui sans qu'il s'en aperçut, reçut un coup de hache en pleine figure, lui causant une blessure profonde en travers de la bouche. L'enfant n'est âgé que de trois ans et demi, et le docteur Laferrière qui le traite, entretient des craintes sur son état.

L'INCIDENT DE SAN FRANCISCO

Washington, 29 — A la réunion du cabinet, hier, le procureur-général Bonaparte a soumis au président le rapport du procureur de district Devlin, de San Francisco, relativement aux outrages commis contre des Japonais de cette ville. Le rapport, dit M. Bonaparte, démontre que les premières nouvelles de l'affaire étaient exagérées et que toute la difficulté semble résulter du manque de protection de la police, à cause de la grève du tramway. Le secrétaire d'Etat Root a pris possession du rapport, et si une nouvelle intervention est nécessaire, elle viendra du département d'Etat.

LA SITUATION EN CHINE

Hong-Kong, 29 — La situation s'aggrave, dans la province soulevée de Kwangtung. Les rebelles déclarent qu'ils ne s'attaqueront pas aux missionnaires, mais ces derniers n'en prennent pas moins la fuite vers Swatom.

RENSEIGNEMENTS PRECIEUX
Sur un Précieux Remède

Nous voulons que la population de Montréal sache que nous croyons que la plus précieuse préparation à l'huile de foie de morue, le meilleur tonique reconstituant, restaurateur de la santé et créateur de force connu de la médecine aujourd'hui, est Vinol.

Vinol n'est pas un remède breveté, car tout ce qu'il contient est indiqué sur l'étiquette de chaque bouteille. Nous garantissons que Vinol contient outre le fer tonifiant, tous les éléments médicinaux, curatifs et reconstituants du corps des foies de morue frais, mais sans une goutte d'huile inutile qui obstrue l'organisme, dérange l'estomac et retarde son action. C'est pourquoi Vinol a une supériorité si grande sur l'huile de foie de morue et les émulsions démodées.

Vinol est réellement garanti par plus de cinq mille des principaux pharmaciens des Etats-Unis pour créer santé et force chez les vieillards, les femmes et les enfants faibles et maladifs, les mères qui allaitent, et après une grave maladie et contre les toux harassantes, les rhumes chroniques, la bronchite et toutes les maladies de la gorge et des poumons. Essayez Vinol sur notre garantie. R. H. Bryson, pharmacien.

A yw

Quand vous achetez le vêtement Pen-Angle, le rétrécissement en a disparu.

Le Sous-Vêtement Pen-Angle vous tient confortable et chaud, parce que les fibres courtes qui piquent, sont extraites de la laine Pen-Angle.

204F

Pen Angle — PENMANS — UNSHRINKABLE — Trade Mark

Dans une variété de tissus, de styles, de prix. Dans toutes grandeurs pour femmes hommes et enfants. Garantis par votre propre marchand.

Cigarettes Egyptiennes MOGUL

Bouts en liège

15c la boite

Bon Ami

Le meilleur savon à écurer qui soit fabriqué

Un Savon à écurer,
A polir le métal,
A nettoyer le verre.

Tous les avis de Naissances, Mariages et Décès doivent être endossés de noms et adresses des personnes qui les envoient.

NAISSANCES

ARCHAMBAULT — A Montréal, le 24 mai 1907, au No 76 rue Fabre, l'épouse de M. Henri Archambault, un fils, baptisé Joseph-Adélard-Paul.
Parrain et marraine, M. Adélard Archambault et Mme J. Turgeon.

COTE — A Montréal, le 24 mai 1907, au No 962 Saint-André, l'épouse de M. Cléophas Côté, un fils, baptisé Alexandre-René.
Parrain et marraine, M. Alexandre Manseau et Mlle Blanche Neveu, tante de l'enfant.

DUVAL — A Montréal, le 26 mai 1907, au No 123 rue Mentane, l'épouse de M. W. J. Duval, un fils, baptisé Wilfrod-Léopold-Lucien.
Parrain et marraine, M. Wilfrod et Mlle Joséphine Duval, frère et soeur de l'enfant.

FRANCOEUR — A Montréal, le 22 mai 1907, au No 89 avenue Marcil, l'épouse de M. Ovila Francoeur, un fils, baptisé René-Armand.

FORGET — A la Pointe Saint-Charles, le 25 mai 1907, au No 204 rue Ryde, l'épouse de M. Dosithé Forget, une fille, baptisée Marie-Cécile-Laurence.
Parrain et marraine, M. et Mme Siméon Marchessault, entrepreneur.

HUDON — A la Pointe Saint-Charles, le 28 mai 1907, au No 392 rue Hibernia, l'épouse de M. Joseph Hudon du département du feu, un fils, baptisé Joseph-Alexis-Armand.
Parrain et marraine, M. et Mme Alexis Larose, cousin de l'enfant.

MARTIN — A Montréal, le 19 mai, 1907, au No 408 rue Lagauchetière Est, l'épouse de M. Clovis Martin, un fils, baptisé Jean-Pierre-Marius-Fernando.
Parrain et marraine, M. et Mme Pierre Chauveau, grand-oncle et grand'tante de l'enfant.

RITCHOT — A la ville Saint-Louis, le 21 mai 1907, au No 2489, boulevard Saint-Laurent, l'épouse de M. Alfred Ritchot, un fils, baptisé Joseph-Georges-Emile.
Parrain et marraine, M. Dr Emile Peltier et Mlle Georgine Peltier.

VINCENT — A Montréal, le 24 mai 1907, au No 203 rue Casault, l'épouse de M. Moise Vincent, de la maison P. P. Martin et Cie, un fils, baptisé Joseph-Pierre-Charles-Arthur.
Parrain et marraine, M. et Mme Jos. Vincent, oncle et tante de l'enfant.

MARIAGES

BRUNET-BIGAOUETTE — A Montréal, le 29 mai 1907, dans la chapelle du Sacré-Coeur, église Saint-Jacques, M. Patrick Brunet conduisait à l'autel Mlle Albertine Bigaouette.
La bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'abbé Bédard, de Notre-Dame.
De nombreux et riches cadeaux ont été reçus.
Ils recevront à partir du 9 juin au No 157 Lagauchetière Est.

DECES

BISSON — A Beauharnois, P. Q., le 28 mai 1907, à l'âge de 74 ans, Elie-Hercule Bisson, notaire, ex-M. P. P., et protonotaire du district de Beauharnois.
Les funérailles auront lieu à Beauharnois, vendredi matin, 31 mai courant, à 9½ heures, après l'arrivée du train de Montréal.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 173—3

BENARD — En cette ville, le 28 mai 1907, à l'âge de 46 ans, Napoléon Bénard.
Les funérailles auront lieu jeudi, le 30 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 126 rue Centre, à 7½ heures, pour se rendre à l'église Saint-Charles, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CATAFARD — En cette ville, le 28 mai 1907, à l'âge de 35 ans, 3 mois, G. A. Catafard, ancien restaurateur de la rue Notre-Dame Ouest.
Les funérailles auront lieu à Saint-Benoit, vendredi, le 31 du courant.
Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 719 rue Ontario Est, jeudi après-midi, à 4 heures, pour se rendre à la gare Viger.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARBONNEAU — En cette ville, le 27 mai 1907, à l'âge de 6 ans, 8 mois, Joseph-Gérard, fils de A. B. Charbonneau, professeur à l'école Montcalm.
Les funérailles auront lieu jeudi, le 30 du courant.
Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 442 rue Berri, à 9 heures, pour se rendre au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARMEL — A Maisonneuve, le 28 mai 1907, à l'âge de 43 ans, 11 mois, Mathilda Carl, épouse d'Arsène Carmel.
Les funérailles auront lieu jeudi, le 30 du courant.
Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 628 rue Letourneux, à 6¾ heures, pour se rendre à l'église paroissiale, et de là au bateau pour Laprairie, où aura lieu la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARBONNEAU — En cette ville, le 27 mai 1907, à l'âge de 28 ans, 6 mois, Bertha, fille bien-aimée de Jos. Charbonneau, mouleur.
Les funérailles auront lieu jeudi, le 30 du courant.
Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 5 Pea Lane, à 7.45 heures, pour se rendre à l'église Sainte-Hélène, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.
Les Enfants de Marie sont priées de se réunir mercredi soir, à 8.15 heures, pour réciter l'office. 173—2

DUVAL — En cette ville, le 27 mai 1907, à l'âge de 2 jours, Wilbrod-Léopold-Lucien, enfant de W. J. Duval, 123 Mentana.

GUINDON — En cette ville, le 29 mai 1907, à l'âge de 70 ans, 1 mois, Joseph Guindon, époux de Marguerite Berthiaume.
Les funérailles auront lieu vendredi, le 31 du courant.
Le convoi funèbre partira de la demeure de son épouse, No 963 avenue de l'Hôtel de Ville, à 7½ heures, pour se rendre à l'église Saint-Jean-Baptiste, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 174—2

LEMIEUX — En cette ville, le 26 mai 1907, à l'âge de 51 ans, 2 mois, et 11 jours, Adolphe Lemieux, maître charretier.
Les funérailles auront lieu jeudi, le 30 du courant.
Le convoi funèbre partira de la demeure de son gendre, No 426 rue Coloniale, à 6.45 heures, pour se rendre à l'église Saint-Jean-Baptiste, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 173—2

LORTIE — En cette ville, le 27 mai 1907, à l'âge de 74 ans, Eloïse Barrette, épouse de Benjamin Lortie, bourgeois.
Les funérailles auront lieu jeudi, le 30 du courant.
Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 319 rue Panet, à 7½ heures, pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 173—2

ST GERMAIN — En cette ville, le 26 mai 1907, à l'âge de 42 ans, 3 mois, et 11 jours, C. Wilfrid St Germain, agent d'assurance, (La Sauvegarde).
Les funérailles auront lieu jeudi, le 30 du courant.
Le convoi funèbre partira de la demeure de Mme Lacas, No 264 rue St Hubert, à 7½ heures, pour se rendre à l'église Saint-Jacques, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SEL WINDSOR — parce qu'il est pur, fin, net, piquant—est mis en usage par presque tout le monde, à l'exclusion de tout autre. 182

LA DANSE DE ST GUY EST DUE A LA FAIBLESSE DES NERFS

LES PETITES FILLES FRELES ET NERVEUSES Y SONT SURTOUT EXPOSEES.

Les Pilules Rouges se distinguent encore, en pareil cas, comme tonique des nerfs.

C'EST AINSI QUE FUT GUERIE MELLE ALPERTINE ARCHAMBAULT, 245 AVENUE MONT-ROYAL, MONTREAL.

Melle Albertine Archambault, 245 Ave. Mont-Royal, Montréal.

La danse de Saint-Guy ! Ce nom seul donne froid au coeur des mères, car ils font vraiment peine à voir les chers petiots, victimes innocentes de ce mal affreux.

Heureusement que ce fléau semble diminuer de beaucoup, mais il reste quand même l'épouvantail des parents.

La danse de Saint-Guy, c'est une maladie nerveuse qui sévit le plus chez les enfants ; les fillettes surtout y sont plus exposées particulièrement à l'époque de la puberté. Dieu ! qu'il fait pitié de voir s'agiter convulsivement de petits membres encore si frêles ! Ces pauvres malades sont sans cesse agités; ils ne peuvent ni tenir en place, ni marcher droit. Ils font des soubresauts continuels. La tête, les pieds, les mains n'ont plus de repos. Les nerfs se contractent et se détendent subitement. Telle situation ruine bien vite la santé, car c'est là une cause d'épuisement qui tarit sans tarder toutes les forces du patient. Si celui-ci est jeune, surtout si c'est une petite fille rendue à l'âge où le travail de certaines fonctions atténue encore davantage ses forces, la danse de Saint-Guy prend de suite des proportions d'une gravité exceptionnelle. Il faut de toute nécessité apaiser ses nerfs en les tonifiant, et, pour cela, il ne s'agit que d'enrichir son sang et le rendre suffisamment abondant et riche pour que ses principes régénérateurs et vivifiants puissent, en parcourant ce système ainsi désorganisé, renforcir toutes les parties faibles. C'est de cette manière seulement que les nerfs pourront être apaisés et calmés.

Pour les fillettes, le remède est tout trouvé : ce sont les Pilules Rouges. C'est encore et toujours le meilleur, le seul tonique pour refaire ces constitutions complètement démantibulées.

En voici d'ailleurs un exemple frappant :

" Fatiguée par le travail de classe, je devins très faible et finalement je contractai une maladie de nerfs qui dégénéra bientôt en réelle convulsion nerveuse. C'était bel et bien la danse de Saint-Guy. D'ailleurs j'en éprouvais tous les symptômes: douleurs dans les membres, tremblements et agitations continus à un tel point que je ne pouvais rien tenir dans mes mains. J'ai dû discontinuer mes études et garder la maison. Cela dura huit mois.

Conseillés par des amis, mes parents me firent prendre alors des Pilules Rouges pour me fortifier les nerfs. Au bout de deux mois j'étais tout à fait remise, plus forte, en excellente santé et complètement calmée sous le rapport des nerfs." — ALBERTINE ARCHAMBAULT.

Témoin : Madame A. Archambault, sa mère, 245 avenue Mont-Royal, Montréal.

CONSULTATIONS GRATUITES.— Adressez-vous par lettre ou personnellement, au No 274 rue Saint-Denis, Montréal, si vous désirez avoir des conseils. Les Médecins de la Cie Chimique Franco-Américaine vous donneront, tout à fait gratuitement, les informations nécessaires pour l'emploi des Pilules Rouges et vous indiqueront aussi, au besoin, d'autres traitements, si votre maladie les requiert.

DEFIEZ-VOUS. — Les Pilules Rouges sont toujours vendues en boîtes de 50 Pilules. Chaque boîte est recouverte d'une étiquette imprimée en rouge sur du papier blanc. Les Pilules Rouges que les marchands vous vendent à l'once, au cent ou à 25c. la boîte, ne sont pas les nôtres; ce sont des imitations, car jamais nos Pilules Rouges ne sont vendues de cette manière.

Ces charlatans qui se font appeler docteurs, passant par les campagnes, allant de maison en maison, se disant envoyés par la Cie Chimique Franco-Américaine, sont des imposteurs toujours, car jamais nos Médecins ne sortent de leurs bureaux de consultations pour soigner les femmes malades.

Si votre marchand n'a pas les Pilules Rouges de la Cie Chimique Franco-Américaine, envoyez-nous 50c pour une boîte ou $2.50 pour six boîtes, ayant bien soin de faire enregistrer votre lettre contenant de l'argent, et vous recevrez, par le retour de la malle, les véritables Pilules Rouges.

Adressez toutes vos lettres : CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274 St Denis, Montréal.

Fac-Similé d'une boîte de Pilules Rouges

POUR SAUVER W. McCRAW

LA DEFENSE TENTERA DE FAIRE ENTENDRE LE TEMOIGNAGE DU FORCAT F. X. LAROUCHE ALIAS STONE.

Grande-Anse, 29 — C'est le 3 juin prochain que commencera le second procès de Wallace McCraw, accusé du meurtre de Percy Howard Sclater, de Grande-Anse.

La défense vient de faire signifier, en prévision du procès deux motions, à Mtres F.-S. Tourigny, de Trois-Rivières et Charles-Avila Wilson, dle Montréal, qui agiront comme avocats de la Couronne dans la cause.

Mtres N. K. Laflamme, Alfred Dézy et Jos Blondin, demandent dans leur première motion que certains témoins de la défense soient payés par la Couronne.

Dans leur seconde motion, ils demandent l'émission d'un bref d'habeas corpus "ad testificandum". Ce bref est à l'effet de faire sortir du bagne de Saint-Vincent de Paul, un forçat, du nom de François-Xavier Larouche alias Stone, pour lui permettre de se rendre à Trois-Rivières à l'ouverture des assises, afin qu'il puisse témoigner en faveur de Wallace McCraw.

Chicago, 29 — Deux hommes ont été blessés grièvement, plusieurs autres ont été atteints moins sérieusement, et un tramway bondé d'ouvriers a été jeté hors de la voie, ici, hier, par l'explosion d'une bombe placée là par une main criminelle.

CASTORIA.
Porte la Signature de Chas. H. Fletcher
La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

LE CARNAVAL DE LA CAPITALE

ON PRENDRA DES MESURES POUR AMELIORER L'APPARENCE DES MAISONS PRIVEES D'OTTAWA.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, 29 — Parmi les nombreuses suggestions faites à une réunion, tenue hier soir au sujet du carnaval d'été, il semble qu'il y ait un désir général pour que quelque chose soit fait par le comité en vue d'améliorer l'apparence des maisons privées et des propriétés situées dans la ville. Il est question de fixer un jour avant la réunion où chaque citoyen pourrait mettre sa propriété en ordre, nétoyer ses cours et enlever les clôtures ou autres obstructions de façon à ce que les visiteurs puissent avoir une magnifique impression de la ville. On suggère que le comité nomme dans chaque quartier quelques citoyens influents qui formeraient un bureau chargé de veiller à ce que chaque maison et chaque propriété du quartier soient mises en ordre pour la circonstance.

Le projet d'organiser une exposition au square Cartier a reçu l'approbation générale. Une des suggestions faites à ce sujet est que les organisations ouvrières et les société fraternelles aient chacune à leur tour le contrôle entier de l'exposition pour une journée. Cette idée est excellente, car chaque société ou club ou institution fera tout son possible pour assurer le succès de la journée qui lui sera réservée.

LE BARON DE L'EPINE PARLE

Il déclare en cour avoir du affirmer qu'il ne croyait ni à Dieu ni à diable.

IL Y CROIT MAINTENANT

Le témoin affirme n'avoir jamais parié à l'Hon. M. Prévost de l'item des 30 cents dans l'affaire de l'Abittibi.

M. A. B. CRUCHET

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 29 — La séance d'hier après-midi, à la Cour Criminelle, a été presque entièrement occupée par le témoignage du Baron de l'Epine, qui a maintenant terminé son interrogatoire et pour la Couronne et pour la défense, qui a terminé sa preuve.

Le Baron a encore été interrogé sur ses croyances en Dieu et les peines éternelles, et il a déclaré qu'il pouvait bien avoir affirmé qu'il ne croyait ni à Dieu ni à diable, mais qu'il croyait maintenant à Dieu et aux peines éternelles.

Mtre Taschereau, au début, de la séance, a demandé au Baron quand est-ce qu'il avait daté la fameuse lettre de la "Charneuse" où il était question de cette C. E., et le Baron a déclaré qu'il l'avait datée de la "Charneuse".

—"Constatez-vous, lui demande alors l'avocat de la poursuite, que la date sur cette lettre que je vous exhibe, est en encre plus pâle que le reste de la lettre?"

—"Bien, c'est possible", répond le Baron.

—"Comment expliquez-vous cela alors?"

—"Je ne peux expliquer cela; la date a pu pâlir, mais je ne comprends pas cela.

—"Alors, vous n'avez aucune autre explication à donner à ce sujet, que celle que vous me donniez, il y a un instant, c'est-à-dire, que l'encre a pu pâlir dans le dossier et que vous ne comprenez pas cela?"

Mtre Laflamme s'oppose à cette question et Mtre Taschereau en pose une autre:

—"La lettre, dit-il, a-t-elle été copiée en Belgique?

—"Oui, monsieur, à la "Charneuse".

—"Ceci n'est qu'une copie de la lettre que vous avez envoyée à M. Turgeon?

—"Oui, monsieur, ceci est ce que vous appelez le brouillon. J'ai écrit ceci avant d'envoyer la lettre à Monsieur Turgeon.

—"Avez-vous écrit votre lettre sur du papier canadien ou du papier belge?

—"Je ne le sais pas.

—"Vous ne le savez pas?

—"Non, j'ai souvent chez moi et du papier canadien et du papier belge et je ne me rappelle pas lequel j'ai pris cette fois-là.

M. Taschereau offre au juré Légaré de regarder la lettre, mais il refuse.

"A qui la lettre était-elle adressée ?

—"A M. Turgeon.

—"Vous rappelez-vous avoir dit à M. le Dr Emmanuel Fournier, de Saint-Jérôme, que vous ne croyiez pas à Dieu et que la conscience, ça n'était rien ?

—"Je ne m'en souviens pas.

"Pourquoi vous êtes-vous souvenu des conversations au sujet du syndicat belge ?

—Parce que vous m'avez montré de la correspondance qui me rafraîchissait la mémoire.

—"N'est-il pas vrai que vous avez dit des choses, rapporté des faits, sans avoir de correspondance pour vous baser ?

—"C'est possible.

—"Qu'auriez-vous obtenu si ce marché de l'Abittibi avait réussi.

—"J'obtenais dix actions dans le syndicat.

—"Est-ce tout ?

—"M. Turgeon m'avait aussi promis une récompense.

—"Est-ce vous qui avez changé l'option de 200,000 à 500,000 ?

—"J'ai proposé la chose et l'on a acepté la chose.

—"N'est-il pas vrai que vous avez changé la concession vous-même ?

—"La chose n'est pas venue de moi, le syndicat a adopté ce changement.

—"Avez-vous évité de parler de l'affaire avec M. Prévost ?

—"Oui, monsieur, j'ai évité de lui en parler.

—"Avez-vous parlé à M. Prévost de l'affaire des 30 cents dans l'affaire de l'Abittibi.

—"Non, monsieur.

—"Avez-vous parlé à M. Prévost de l'histoire de la caisse électorale ?

—"Je ne lui en ai jamais parlé.

—"La concession ne s'est pas faite ?

—"Non, monsieur.

—"Avez-vous payé quelque chose à M. Prévost ?

—"Nous lui avons payé des permis d'exploration.

—"Avez-vous laissé tomber ces permis ?

—"Oui, monsieur, excepté ceux dans Chibougamou.

—"Combien avez-vous payé à la province pour les permis, approximativement ?

—"Je crois que je peux vous le dire exactement, dans l'Abittibi, 65 piastres et deux renouvellements, ça fait en tout 195 piastres.

—"Lorsque M. Desjardins est venu au Canada, a-t-il vu M. Prévost ?

—"Non, monsieur.

—"Ni de près, ni de loin, a-t-il eu aucun rapport avec M. Prévost, au sujet de l'affaire ?

—Non, monsieur.

—"Vous ne vous êtes pas accordé sur la condition du défrichement ?

—"Non, monsieur.

—"Vous vouliez faire défricher en 3 ans pour vos colons, mais vous ne vouliez pas vous engager vous autres vis-à-vis le gouvernement ?

—"Oui, monsieur.

—"M. Turgeon nous a dit : La loi ne nous le permet pas ?

—"Oui, monsieur.

—"Et les négociations ont été finies ?

—"A peu près, nous en avons toujours causé malgré tout.

—"M. Turgeon vous a-t-il déclaré que tout était fini ?

—"Il ne m'a pas dit cela comme cela.

—"Avez-vous reçu une lettre de M. de Goethals, dont je vous montre une copie que vous avez donnée à M. Turgeon et voulez-vous en produire l'original, si vous l'avez ?

M. Laflamme donne l'original. Le témoin répond :

—"C'est bien là, la lettre, la copie de la lettre.

Le Baron en donne lecture à la Cour et aux jurés.

La lettre est de M. de Goethals. Dans sa lettre, il regrette de voir que la fameuse affaire de l'Abittibi n'a pas réussi et il regrette que M. Desjarins n'ait pas signé, lors de son passage à Québec.

Il presse le Baron de voir les ministres et d'essayer de leur faire accepter les conditions de l'affaire de l'Abittibi.

—"C'est tout, dit M. Taschereau et Mtre Laflamme ré-examine ce témoin.

L'avocat de la défense veut faire lire au Baron un certificat pour prouver ses croyances.

Mtre Taschereau s'y oppose et le juge maintient l'objection.

"On vous a questionné sur le côté moral de la transaction, qu'est-ce que vous en pensez ?

—"Je pensais que c'était une affaire.

—"Est-ce que vous envisagiez cela au point de vue du syndicat ?

—"Certainement, monsieur, je ne regardais pas aux ministres.

—"C'est tout, dit Mtre Laflamme.

—"Aurez-vous besoin encore de moi ? dit le Baron. Je voudrais causer de la manière dont j'ai perdu ma fortune. On m'a interrogé là-dessus, ce matin. On s'oppose et le Baron s'en va.

—"La preuve de la défense est close, dit Mtre Laflamme, mais nous nous réservons le droit d'entendre deux témoins.

—"Je ne crois pas que cette réserve puisse être faite, dit Mtre Taschereau.

—"Non, dit Sa Seigneurie le juge Bossé."

—"Nous ferons alors une application, dit M. Laflamme, si nous jugeons à propos.

M. Alfred Benjamin Cruchet est appelé comme le premier témoin en

CONTRE-PREUVE

de la Couronne.

Il a rencontré le Baron de l'Epine chez M. Jules-Edouard Prévost et chez lui.

—"Vous a-t-il fait des déclarations au sujet de ses croyances à Dieu et aux peines éternelles", demande M. Taschereau.

"Objecté", dit Mtre Laflamme. — Après quelques explications de MM. Taschereau et Laflamme, Sa Seigneurie le juge Bossé, réserve sa décision pour demain.

André Elzéar Guay, de Ville-Marie, comté de Pontiac, a occupé un poste d'agent des terres de la Couronne, pendant plusieurs années.

Le témoin se souvient d'une découverte d'or faite par un M. Ollier.

Une espèce de compagnie a été formée par des colons de Ville-Marie. Nous avons pris un permis d'exploration. Nous l'avons encore. Nous avons dépensé un certain montant pour faire faire l'exploration.

—"Vous qui avez été agent des terres et des mines, pouvez-vous dire si le gouvernement pourrait vendre à l'encan les permis d'exploration avec profit ?

—"Je ne le crois pas.

—"Avez-vous pris des permis, vous-même ?

—"Oui, j'ai dépensé 600 piastres et la Cie a dépensé $3,000. Nous avons transféré ce qui nous avait coûté 3,600 piastres pour $4,500.

—"Pourquoi avez-vous envoyé des affidavits au gouvernement ?

—"Lorsqu'Ollier est passé avec ses spécimens d'or, nous avons formé une compagnie de dix membres. Comme il y avait des mines aux environs, nous prîmes des permis pour 3 milles, puis pour 22 milles. J'ai payé par chèque.

Le lendemain, voyant que nos lettres n'arrivaient pas, je décidai de venir à Québec. Je vins au département et l'on me dit que c'était trop de bonne heure. Je suis allé au bureau de M. Dufault, il m'a remis au lendemain.

J'ai constaté en regardant sur la carte que mes lots étaient pris. Je les avais réservés. Ils étaient pris. Je vis le ministre, le lendemain. Il fit venir M. Jobidon, qui lui dit que les lots étaient accordés. Mon application étant antérieure aux autres, je crus devoir protester. M. Prévost me promit justice et dit que j'aurais mes lots.

" Je vis M. Dufault. Je lui dis ce que le ministre m'avait dit. M. Jobidon, appelé, nous déclara qu'une partie des lots était sous permis. Je ne voulus pas insister.

" J'appris, plus tard, que M. Jobidon nous avait dupés.

—"Avez-vous eu connaissance de ventes à vil prix ?

—"Non, monsieur.

—"Avez-vous obtenu d'autres permis ?

—"Oui, monsieur.

—"Avez-vous été obligé de vous servir d'entremetteurs ou amis du ministre ?

—"Non, monsieur.

—"Y a-t-il eu aucune transaction minière qui paraît avoir été négligée?

Objection de M. Laflamme.

Mtre Taschereau dit que M. Laflamme a posé des questions analogues à M. Lemont.

Mtre Laflamme dit qu'il n'a pas prouvé la désorganisation de cette manière-là.

La Cour demande au témoin s'il sait comment le département est organisé. Le témoin répond que non.

Mtre Taschereau pose alors cette question :

—"Qu'est-ce que les mineurs disaient ?

—"Je sais qu'ils disaient que ça prenait du temps pour obtenir des permis.

Le témoin est transquestionné par Mtre Laflamme.

Il demandait 22 milles. Il pensait que ces 22 milles étaient libres. Il n'en a obtenu que 12.

" Ma demande contenait un chèque, 110 piastres, pour 22 milles.

—"Où avez-vous rencontré M. Prévost, le 12 juillet ?

—"A son bureau.

"Je suis parti de chez M. Prévost, convaincu que j'aurais mes 22 milles.

"Je n'ai eu que 12 milles, on m'a remis l'argent qui me revenait."

La Cour s'ajourne alors à ce matin.

Excellent remède pour le sang

Il fait disparaitre cette sensation de fatigue et vous rend alerte.

Tout le monde est sujet à cette sensation de fatigue et d'épuisement.

Lorsque le sang est faible, maigre et clair, la circulation est lente et il en résulte que le système est congestionné par les poisons et les rebuts dont on devrait se débarrasser.

Une personne prudente suit les conseils de l'expérience et nettoie son système par un traitement avec les Pilules de Mandragore et de Noix huileuses du Dr Hamilton.

Aucun remède ne peut donner une guérison plus certaine. Elles sont faciles à prendre, une seulement avant de vous mettre au lit; elles sont inoffensives, parce qu'elles sont purement végétales; elles sont infaillibles, parce qu'il est prouvé par des milliers de personnes que les Pilules du Dr Hamilton vous rétabliront en quelques jours.

De Cheboque Pt, N. E., nous arrive la lettre suivante de Mme W. A. Reynolds: "Il y a un an ma santé commença à décliner, je perdis l'appétit, devins nerveuse et ne dormais plus. Mon poids diminua, je devins pâle, mes joues se creusèrent et j'avais les yeux cernés noirs. La vie n'avait plus aucun charme pour moi et au printemps j'eus le "spleen". Je lis ce qu'on disait des Pilules du Dr Hamilton et j'en achetai cinq boîtes immédiatement.

"Au bout d'un mois l'appétit et les couleurs revinrent. Je gagnais de la force et me sentais une femme nouvelle. Une nouvelle vie et de la vigueur m'étaient données et mes amies avaient peine à me reconnaître. Un remède qui peut faire tout cela devrait se trouver dans chaque famille."

Une bonne santé signifie beaucoup pour vous.

Votre succès et votre bonheur en dépendent. Le maintien et la source de la santé se trouvent dans les Pilules du Dr Hamilton. 25c la boîte, ou cinq boîtes pour $1.00, chez tous les marchands, ou par la poste de N. C. Polson and Co., Hartford, Conn., E. U. A., et Kingston, Ont.

(3) A w

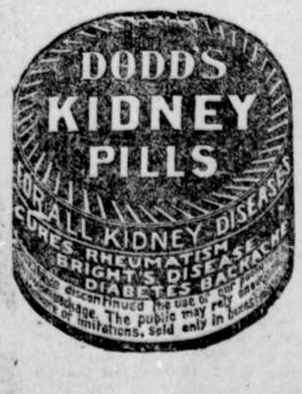

Clairement Etabli par une preuve convaincante

Ni juge, ni jurés n'ont besoin d'autre chose que le témoignage croyable de témoins vivants responsables

Aucune cause en cour n'a été aussi bien et aussi clairement établie par une telle armée de témoins croyables et vivants parlant d'après leur connaissance et leur expérience personnelles, que le fait que Psychine effectue les plus merveilleuses guérisons des maladies de la gorge et des poumons que le monde ait jamais connues. Les preuves sont enregistrées dans des milliers de cas sous la signature de ceux qui volontairement ont fait connaître leur expérience et produit des déclarations pour le bénéfice d'autres patients, qui par l'influence de leurs témoignages, peuvent être induits à se servir de Psychine pour se débarrasser de la fatale grippe de la maladie.

Voici le témoignage d'un homme bien connu à Toronto: —

"Je me joins à un certain nombre de mes amis pour témoigner du pouvoir étonnant de Psychine contre les maladies de la gorge et des poumons. Dans mon propre cas, quand tous les remèdes ordinaires et les prescriptions des médecins eurent échoué, j'essayai Psychine. Une guérison complète fut promptement effectuée. Ma toux cessa et le mal disparut complètement de ma gorge et de mes poumons. Mon médecin me conseilla de prendre Psychine et Ozomulsion. Psychine a accompli tout ce qu'on en dit comme tonique, il n'a pas d'égal. Je suis prêt à faire cette déclaration sous serment solennel."

GEORGE SMITH,
29 avenue Lakeview.
Toronto.

M. Smith est le respecté président de la Smith Mfg. Co., Ltd., et pour ceux qui le connaissent il est un exemple vivant du pouvoir curatif de ce grand et inestimable remède.

Psychine guérit positivement toutes les maladies de la gorge et des poumons, maladies déprimantes et toute forme d'indigestion. En vente chez tous les pharmaciens, à 50 cents et $1.00 la bouteille, ou chez le Dr T. A. Slocum, Limited, 179 rue King Ouest, Toronto. A yw

The John Murphy Company Limited

Le Magasin est ouvert de 8 à 5.30 p.m. Mercredi 29 Mai 1907.

.75 Tissus Soie et Coton pour Robes .48

Pois blancs et de couleur brodés: mauve, réséda, azur et rose, avec pois de couleur brodés ; brocart de Dresde — une sorte d'effet glacé — de 4 nuances. Chaque pièce est maintenant marquée à .75 la verge. A écouler mercredi, la verge..... .48

— Quelques-unes des plus belles robes qui seront portées cet été seront certainement confectionnées avec ces tissus. Il n'y a rien de commun dans leur fabrication; leur brillant n'est pas le fait d'un procédé chimique quelconque, c'est le véritable éclat de la soie pure. C'est le fait seul de l'entretissage au fil de coton qui les classe parmi les marchandises lavables. Si vous aimez une belle et bonne robe, ces étoffes vous plairont beaucoup, surtout quand vous constaterez l'épargne réelle de .27 la verge.

$1 Tissus français pour Costumes d'Eté .89

Ce qui nous reste de ces tissus exclusifs de fabrique française, pour costumes, et que nous avons vendus à $1.00, sera écoulé jeudi à..... .89

— Dessins exclusifs gris, fauve, noir et blanc, gris et blanc, mé anges, etc. Quelque chose de très apprécié à cette époque de l'année.

The John Murphy Company Limited

UNE SUPPLIQUE A " LA PRESSE "

LE DOCTEUR CHARLES DANSEREAU DE WOONSOCKET, R. I. NOUS ECRIT AU SUJET DE SON FILS.

Le docteur Charles Dansereau, de Woonsocket, R. I., nous écrit la lettre suivante:

M. le rédacteur
de "La Presse".

Connaissant tout l'intérêt que vous portez à vos lecteurs des Etats-Unis, je m'adresse à vous de nouveau, pour savoir si un nouvel appel en faveur de mon fils, Joseph Charles Emeri, dont vous anonciez la mystérieuse disparition, dans "La Presse" du 30 novembre 1905, n'aurait pas un meilleur résultat.

"Comme marque d'identité, mon fils avait l'index de la main droite coupé.

"En janvier 1905, "La Presse", dans ses dépêches télégraphiques anonçait qu'un nommé Joseph Dansereau avait été tué à la Havane, au cours d'un duel, entre joueurs. Ce Dansereau ne serait-il pas mon fils, qui pouvait se trouver à la Havane, vers cette époque-là.

"Joseph-Charles Emeri est l'aîné de mes enfants vivants. Sa femme, Maria Mercédès Roméro, une vénézuélienne, m'écrit souvent pour me demander de supplier "La Presse", de faire un nouvel appel en faveur de son mari..

"Le père de ma bru se nomme Manuel Romero Haxthausen et sa mère, qui est maintenant au Vénézuéla, se nomme Juana Ochotecodi Romero.

"Mon fils rencontra celle qu'il devait plus tard épouser, à San Juan Porto-Rico."

San Francisco, 29. — L'assistant-procureur de district Heney a déclaré hier qu'on a découvert que la police était employée pour circonvenir les jurés et les témoins qui seront appelés dans les procès pour corruption. Heney déclare que le chef de police Dinan a vu hier des personnes qui seront appelées comme témoins dans quelques-uns des procès et les a questionnées sur le témoignage qu'elles entendent rendre.

Articles Plaqués en Argent

—POUR—

Mariages de printemps

Vases, Bouteilles de toilette, Sucriers, Plateaux sur pied, etc., avec dessins à fleurs légèrement plaqués sur verre blanc et de couleur. Ces jolis articles ne contribuent pas peu à augmenter notre département de l'*Argenterie appropriée pour cadeaux.*

Bouteilles de toilette plaquées en argent à partir de $1.00.

Notre assortiment comprend une variété approuvée d'articles de dessins exclusifs et on ne peut mieux imaginés, articles et d'utilité et d'ornementation.

Nous faisons actuellement des offres dignes de la considération de ceux qui ont l'intention d'acheter des *Cadeaux de Noces.*

L'avantage de pouvoir obtenir "quelque chose de différent" saute aux yeux.

Cochenthaler,
Bijoutier en Diamants,
448 rue Sainte-Catherine ouest,
Angle Metcalfe.
w

TEMPERATURE

Beau, un peu plus chaud aujourd'hui et demain.

Montréal, 29 mai, 1907.

Température. — Bulletin d'après le thermomètre de Hearn et Harrison, rue Notre-Dame.

Aujourd'hui maximum	60
Même date l'an dernier	57
Aujourd'hui minimum	40
Même date l'an dernier	45

Baromètre — 8 a.m., 29.80 ; 11 a.m., 29.79 ; 1 p.m., 29.79.

LE CANADA EN FRANCE

Les valeurs canadiennes viennent d'obtenir à Paris, par les soins de MM. Edmond J. P. Buron et J. Dubois, leurs lettres de grande naturalisation européenne, sous forme d'un volume de 500 pages—Annuaire Financier Canadien—où elles sont toutes passées en revue pour leurs qualités et leurs fins particulières. Cet ouvrage, avec ses transpositions de poids et mesures ainsi que de cours monétaire, est évidemment fait pour les Européens, mais les Canadiens n'en trouveront pas moins profit à le consulter quand ils voudront se fixer sur les institutions canadiennes, d'ordre financier ou industriel : banques, assurances, chemins de fer, tramways, charbonnages, etc.

REMERCIEMENTS A "LA PRESSE"

Lévis, Qué., 28 mai 1907.

"La Presse", Montréal,

Je me fais l'interprète de trente-huit mille membres de l'ordre des conducteurs de chemin de fer pour remercier "La Presse" qui est le seul journal canadien à nous donner les rapports de la grande convention de Memphis.

(Signé), LOUIS GINGRAS,
Secrétaire division 130.

MENUS FAITS

M. Alfred Mercil, ingénieur civil, de cette ville, est parti ce matin pour Pittsburg, Pe., où il s'en va accepter une position lucrative.

M. Mercil est un élève finissant de l'Ecole Polytechnique, dont il était considéré, avec raison, l'un des plus brillants.

Ses parents et de nombreux amis se sont rendus à la gare, ce matin, pour lui souhaiter réussite et succès dans le pays de l'Oncle Sam.

C'est demain que les citoyens des Etats-Unis célèbrent la fête connue sous le nom de "Decoration Day."

Le yacht "Sheelah" appartenant à M. James Ross, président de la Dominion Coal, est attendu ici demain. Il arrive d'Angleterre et des ports méditerranéens.

Plusieurs débardeurs italiens, qui travaillaient à New-York, avant la grève, sont venus à Montréal ces jours derniers. Ils ont été inscrits sur la listes des membres de l'union local 373.

On a apporté d'immenses tables de marbre de Carrare, à bord de l'"Escalona." Ces tables ont jusqu'à dix pieds de longueur sur huit de largeur.

Il est grand temps qu'on remplace les vieux hangars en bois par des hangars en acier à plancher de béton. Ce matin, au hangar de la ligne Donaldson, un lourd camion a défoncé deux madriers. Le conducteur a failli se casser la tête.

L'"Anona," un splendide yacht à vapeur appartenant à un navigateur de Détroit, monta le canal Lachine ce matin, portant le drapeau étoilé. L'"Anona" a cent pieds de longueur. Il a traversé l'Atlantique.

Le constable H. Hunter, qui fait le service dans les hangars de la ligne Allan, après avoir été longtemps dans la police à cheval de Montréal, ne donne pas de chance aux vagabonds et aux rats de cale. Hier, il a délogé deux parasites qui cherchaient à se cacher à bord du "Pomeranian." L'un d'eux a été condamné à un mois de prison. Il est étonnant de voir comment les vagabonds qui infestent d'ordinaire les hangars du port, disparaissent aussitôt que paraît le gardien Hunter.

Le "Manchester Trader," ligne Manchester, passait à la Pointe au Père à 1.15 heure ce matin. Le "Kastalia," ligne Donaldson remontait à 7 h. 25 a. m. Le "Mount Royal," C. P. R., venant d'Anvers, avec 1,499 passagers, montait à 9 h. 10 a. m.

Le directeur de la construction a accordé hier des permis pour la valeur de $692,000. Parmi ces permis sont ceux de la banque de Commerce et d'un grand nombre de maisons privées, de magasins, etc.

Une voiture de la "Morrison Quarry Co." dont un essieu s'était brisé, a obstrué, pendant quelques heures, ce matin la voie des tramways, rue Delorimier, près de la rue Ontario.

L'action de $500 de M. Xavier Mallet contre la Montreal Street Railway, a été déboutée.

La voiture du demandeur avait été mise en pièces par un tramway, le 17 avril dernier, rue Saint-Laurent. La preuve a révélé que l'accident est dû à l'imprudence du demandeur.

Les journées du 7 et du 8 juin

7 juin 1907, à 7.45 heures, "AU STADIUM, CONCOURS" de tous les gymnastes catholiques de Montréal, pour le trophée de "La Presse", sous la présidence de Mgr Bruchési.

8 juin, 1907. — A 1.15 heure, p. m., départ de la gare Bonaventure par l'Intercolonial, de "LA GRANDE EXCURSION A QUEBEC".

PRIX DES BILLETS: $2.50 pour adultes, aller et retour, et $1.50 pour enfants. Bons jusqu'au mardi suivant

8 juin, 1907.—A 8 hrs p.m., au manège militaire de Québec, séance de gymnastique par les élèves de M. le professeur H. T. Scott, sous le patronage du lieutenant-gouverneur, de Mgr Mathieu, du surintendant de l'Instruction Publique, M. de la Bruère, et des ministres du cabinet provincial.

9 juin, 1907. — A Québec, à 4 hrs p.m., répétition de la séance de la veille, pour les écoliers de la vieille capitale.

LE COMMERCE ZELANDAIS

Importante interview de M. Wm. Cable, ingénieur de Willington, Nouvelle-Zélande.

UN AVENIR BRILLANT

Un excellent débouché ouvert à la finance canadienne par l'échange des produits.

CONFLITS DU TRAVAIL

Nous avons eu le plaisir de rencontrer M. William Cable, un Néo-zélandais, ce matin, aux bureaux de l'ingénieur de la Commission du Port, M. F. W. Cowie. M. Cable est un ingénieur renommé de Wellington, N. Z. et la compagnie dont il est directeur est connue dans tous les ports du Pacifique et de la mer australe.

Parti en avril dernier, M. Cable est arrivé ces jours-ci, par voie de Vancouver. Il vient à Montréal dans l'intention de visiter notre port.

Il disait, ce matin, au représentant de "La Presse", que le port de Wellington, peut-être à part Sydney, Australie, et Rio de Janeiro, Brésir, est le meilleur du globe au delà des tropiques.

Une cinquantaine de navires océaniques, appartenant à des compagnies anglaises et plusieurs autres, des compagnies américaines, desservent Wellington et Auckland. Actuellement, une compagnie subventionnée par le gouvernement zélandais a placé deux paquebots au service des exportateurs qui envoient de grosses consignations à Vancouver. La Commune zélandaise peut faire un commerce important avec le Canada, si nos financiers veulent se donner la peine d'ouvrir un débouché avantageux aux exportateurs. La Nouvelle-Zélande peut envoyer ici les laines, le suif, le beurre, le fromage, l'or et tous ses excellents produits régnicoles.

On dit ici, dans les cercles maritimes, que ce commerce doit bientôt

M. Wm. Cable, ingénieur de Wellington, Nouvelle Zélande.

prendre un nouvel essor, à cause d'une entente entre sir Wilfrid Laurier et l'honorable M. Ward. L'échange des produits des deux pays offre un marché splendide à la haute finance.

M. Cable dit que les Zélandais sont prêts à recevoir une bonne immigration. L'avenir est plein de promesses pour quiconque s'y rendra avec un millier de dollars.

Au sujet des conflits du travail, M. Cable dit que le Canada améliorerait rapidement le système de conciliation en copiant la loi du travail zélandaise. Lors de son départ de Wellington, les bouchers s'étaient mis en grève, mais la chose fut réglée en peu de temps à la satisfaction de tous. L'arbitrage, présidé par un juge de la Cour Suprême, fait cesser tous les conflits et personne, jusqu'à présent, n'a eu raison de se plaindre de la législation spéciale de la Commune.

LA VISITE DU PRINCE JAPONAIS

VOICI L'ITINERAIRE DU PRINCE FUSHIMI PENDANT SON VOYAGE DANS NOTRE PAYS.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, 29. — Le département de la milice annonce l'itinéraire suivant pour les gardes militaires d'honneur à l'occasion de la visite de S. A. T. le Prince Fushimi, au Canada. Arrivée du prince à Québec,

QUAI DE LA REINE

le 7 juin. Départ de Lévis

GARE DE L'INTERCOLONIAL

8 juin, arrivée à Montréal, le même jour

GARE BONAVENTURE.

Départ de Montréal, le 10 juin, de la même gare; arrivée à Ottawa le même jour,

GARE CENTRALE.

Arrivée à Toronto le 12

GARE UNION.

Arrivée et départ de Winnipeg le 15. Arrivée à Vancouver le 19 et départ de cette place pour le Japon le 20 juin.

Des saluts royaux seront tirés à la citadelle de Québec pour l'arrivée et à Vancouver, pour le départ du prince. Le capitaine Newton, A.D.C. devra informer les officiers commandants des districts intéressés de l'heure des démonstrations militaires.

CE CADAVRE NOYE

Le cadavre trouvé, hier, dans le fleuve, est, croit-on, encore celui d'un nommé Desjardins. Le défunt se serait enrégistré le 16 mars dernier sous le nom d'Albani Desjardins, à l'hôtel Dalhousie, tenu par M. Conrad Despault, et y est demeuré jusqu'au 6 avril. On l'a vu encore pendant plusieurs jours dans les environs. Il y a une couple de semaines qu'il est disparu.

L'un de ses frères, qui pensionnait aussi à l'hôtel Dalhousie, est parti hier pour St Ours, où il travaille dans une briqueterie. La fatale nouvelle lui a été expédiée.

MONSIEUR LOUIS GILLET

"La Presse" est heureuse de mettre, aujourd'hui, sous les yeux de ses lecteurs, la figure de notre futur professeur de littérature française à l'Université Laval.

M. LOUIS GILLET, QUI REMPLACERA M. ARNOULD L'ANNEE PROCHAINE, DANS LA CHAIRE DE LITTERATURE DE L'UNIVERSITE LAVAL, A MONTREAL.

M. Amédée Denault, rédacteur-propriétaire de l'"Ami du Colon", a eu la très gracieuse idée de nous passer une feuille de revue, sur laquelle nous trouvons, avec la figure de notre sympathique correspondant parisien, M. Jean Lionnet, celle de M. Louis Gillet, notre futur professeur de littérature à l'Université Laval. Nous sommes heureux de la donner en primeur à nos lecteurs.

Comme nous l'avons déjà annoncé, c'est Monsieur Louis Gillet qui va succéder à M. Louis Arnould, d'aimable mémoire, dans la chaire de littérature française à l'Université Laval. Il sera, nous en sommes sûr, à la hauteur de la tâche qui lui est dévolue, ses amis d'ailleurs nous l'affirment.

Voici ce que M. Jean Lionnet nous adressait de Paris, la semaine dernière, au sujet de son ami, M. Gillet:

"Louis Gillet est ancien élève de l'Ecole Normale Supérieure, comme MM. Laurentie et Léger. Il avait toujours eu les plus brillants succès scolaires ; il avait même obtenu le prix d'honneur de rhétorique au Concours Général. Mais il ne faudrait pas en conclure que c'est exclusivement un "fort en thème" ; il est au contraire, avant tout, un artiste au sens le plus large du mot. Il a publié jadis dans le "Sillon" des vers d'une forme très originale : "Les Sonnets" de Saint-François d'Assise" et "Les Tueurs de Monstres". Il collabore à la "Revue de l'Art ancien et moderne" ; il a fait le compte-rendu des "Salons" au "Correspondant", l'année dernière; il a récemment donné un excellent ouvrage sur "Raphaël" à la collection Laurens.

"Cependant cet artiste sait penser: il fut, à l'Ecole Normale Supérieure, l'un des meilleurs disciples du philosophe catholique Ollé-Laprune.

Quelque temps après sa sortie de cette école, il a enseigné à l'Université allemande de Gottingen. Depuis, il s'est consacré presque exclusivement à ses travaux littéraires, à ses diverses collaborations, (il écrit notamment au "Journal" des Débats") et à la préparation d'une thèse sur l'Histoire du paysage français.

"Vous aurez en Louis Gillet, non point un conférencier superficiel et inutilement brillant, mais un "intellectuel" aussi cultivé que bien doué, particulièrement apte à former une élite.

"Je l'ai connu au "Sillon", comme trois de ses prédécesseurs : MM. de Labriolle, Laurentie et Léger".

Ce serait déflorer ces appréciations en ajoutant des commentaires, nous jugerons M. Gillet à l'oeuvre. Qu'il soit assuré qu'il sera le bienvenu parmi nous.

LA PASSERELLE DE "LA PRESSE"

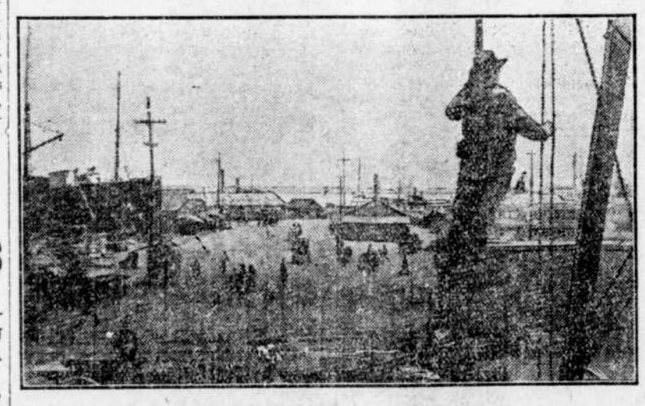

L'endroit où doit être construite la passerelle de "La Presse", sur les quais. Un ouvrier, John Fitzsimmons, monte par le câble aérien sur le sommet de l'échafaudage. Au bout, la traverse de l'île Sainte-Hélène.

Nous publions, aujourd'hui, une vue indiquant où doit passer la passerelle de "La Presse", baptisée "passerelle Laporte" par le Conseil de Ville. La passerelle partira du pied de la descente du mur de revêtement, vis-à-vis la rue Bonsecours, et se rendra tout droit au quai du bateau passeur pour l'Ile Sainte-Hélène.

Les travaux, commencés depuis la semaine dernière, par le Canadian Bridge Co., seront poussés avec activité. La construction de la passerelle ne nuira en rien au trafic des quais. Les wagons à marchandises, et les voitures passeront sous ses arches et les piétons ne seront plus obligés d'attendre des demi-heures de temps que la voie des chemins de fer soit libre pour pouvoir se rendre au traversier.

VOL AUDACIEUX A SAINT-LOUIS

LES CAMBRIOLEURS PROFITENT DE L'ABSENCE DES OCCUPANTS D'UNE MAISON DE LA RUE SAINT-DOMINIQUE.

Mme Isaïe Gingras et Mlle Gingras, No 1194 rue Saint-Dominique, à Saint-Louis, ont été victimes d'audacieux voleurs, hier après-midi, pendant qu'elles étaient à leur ouvrage respectif.

Profitant de leur absence, des voleurs ont pénétré dans leur domicile, en brisant, à l'aide d'un tuyau en fer, le cancdas qui tenait à une porte, en arrière. Puis, après avoir tout bouleversé dans la maison, vidé les tiroirs sur le parquet, les cambrioleurs se sont esquivés en apportant un anneau en or—anneau destiné à Mlle Gingras, pour son prochain mariage, — 4 bagues en or, un bracelet, 1 paire d'anneaux pour oreilles, 1 porte-monnaie contenant $2.00 et une épingliette appartenant à Mme Isaïe Gingras.

Mlle Gingras s'est aperçu de ce vol, hier soir, en arrivant chez elle. La police a été prévenue et fait des recherches.

BLESSURE AU PIED

Un nommé Arthur Trudeau a été transporté à l'hôpital Notre-Dame cet avant-midi, un peu après onze heures. Il s'était fait écraser un pied par la chute d'un quart, à l'angle de la rue Notre-Dame et de la rue Atwater. Le blessé a pu regagner sa demeure après avoir été pansé par les médecins de l'institution.

RUPTURE D'UN ESSIEU

Un peu après-midi, aujourd'hui, la circulation des tramways a été entravée par suite de la rupture d'un essieu de l'une des voitures électriques, dans la côte, près de la rue Ontario.

Pendant plusieurs minutes les chars ont dû monter soit la côte de la rue Saint-Laurent ou de la rue Amherst.

LA GREVE EST REGLEE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, 29 — Les camionneurs de la compagnie "Dominion Transport" ont rentré leurs menaces de déclarer une nouvelle grève et ont décidé de continuer à travailler moyennant $41.00 par mois. Leur grève a duré près de trois semaines.

LE PROCES DE O. ASSELIN

Deux membres de la Législature, rendent témoignage, à la séance de ce matin.

DANS LA GASPESIE

Les députés de Bonaventure et de Témiscouata apprécient les résultats de la tournée de l'hon. M. Prévost,

DANS LEURS COMTES

Suite de la page 13

(Du correspondant régulier de LA PRESSE.

Québec, Qué., 29.—L'objection de Mtre Laflamme à la preuve que la Couronne voulait faire pour discréditer le témoignage du baron de Lépine et démontrer qu'il avait déclaré ne croire en rien, a été plaidée à l'ouverture de la cour, ce matin.

Mtre Taschereau a été le premier à parler, au nom de la Couronne. Il a prétendu qu'il avait le droit de prouver par des témoins que le baron de Lépine n'était pas un croyant, en les interrogeant sur les déclarations que le baron leur a faites.

—"Nous voulons, dit-il, prouver que le témoignage du baron est inadmissible."

Le savant avocat a cité une foule d'autorités et a conclu en demandant au tribunal de permettre cette preuve.

Mtre Laflamme a parlé pour la défense. Il a prétendu que le témoignage du baron était admissible, puisque la Couronne l'avait interrogé sur "ouï-dire". La seule question est de savoir si on a le droit de discréditer le témoin, de prouver sa non-crédibilité. C'est là le point.

L'avocat de la défense a longuement parlé sur cette question. Il a cité, lui aussi, une foule d'autorités.

—"M. Taschereau, dit Mtre Laflamme, a cité Taylor ; or cette autorité est contre la Couronne.

"Cet auteur dit que l'on ne peut discréditer un témoin sur ce point qu'avant qu'il rende son témoignage, et non après".

Mtre Laflamme a cité comme autre autorité le cas d'Abraham Hummel, un des importants témoins du procès de Harry Thaw, à New York. On a voulu, après le témoignage de M. Hummel, le discréditer. On n'a pu obtenir ce droit.

Mtre Laflamme a demandé le maintien de son objection.

M. Taschereau a répondu à M. Laflamme : "Quant à l'autorité de Taylor, dit-il, mon confrère n'a pas tout lu, car cette autorié est certainement pour nous.

M. Taschereau a encore argumenté longuement.

Le juge a réservé sa décision pour demain matin.

Monsieur Guay, interrogé hier, est rappelé dans la boîte, et Mtre Laflamme continue sa transquestion du témoin.

—"Avez-vous fait des rapports, M. Guay, sur vos permis" ?

—"Oui, quelques-uns".

—"Le ministre a-t-il le droit de vendre à l'enchère publique ?"

Objecté par M. Taschereau : ceci est une question illégale. Mtre Laflamme retire sa question.

—"Pourquoi étiez-vous si monté contre M. Jobidon, lorsque vous avez appris que les permis étaient donnés ?"

—"Parce que nous avions cru être les premiers à être servis".

—"C'est tout", dit Mtre Laflamme.

M. JOHN HALL KELLY

est le témoin suivant de la Couronne, en contre-preuve.

M. Kelly est membre de la législature de Québec ; il représente Bonaventure, qui est un comté de colonisation.

L'hon. M. Prévost est venu dans le comté de Bonaventure en juillet. Il y est resté deux semaines.

—"Se fait-il des travaux considérables de colonisation ?"

—Oui, monsieur".

—"La visite du ministre dans votre région était-elle utile ?"

—"La visite du ministre était essentielle. M. Prévost est arrivé un samedi après-midi, à New-Carlisle ; il m'a dit pouvoir y rester un mois. Le lendemain, nous sommes allés à Paspébiac, nous avons rencontré plusieurs citoyens. Nous sommes allés ensuite à Saint-Godfroy. Là, le curé de la paroisse nous a parlé de la colonisation. Sur l'avis de M. le curé, nous avons visité les travaux de colonisation qui se font là et nous sommes revenus à New-Carlisle le soir.

"Le lendemain, une visite à la réserve Mercier. L'objet de cette visite était de voir si nous devions faire une dépense de 35 à 40,000 piastres, comme la chose nous en avait été demandée.

"Le mardi, le ministre s'occupa de sa correspondance.

"Le mercredi, nous allâmes faire une visite à l'Anse au Gascon. Le jeudi, nous avons étudié la situation des lieux, et nous sommes revenus à New-Carlisle, jeudi ou vendredi. Le samedi, nous allâmes à Caplan, où nous avons visité l'endroit où un nouveau chemin était demandé. Le ministre, après avoir examiné le tout, accorda le chemin.

Nous sommes à y travailler actuellement.

M. Kelly continue : "dans la réserve Mercier les chemins vont coûter près de $40,000 piastres, il était donc essentiel que le ministre se rende compte de ce que nous voulions.

"Chaque fois que nous demandons pour des colons des lots au gouvernement, les marchands de bois s'y opposent. Nous avons donc visité plusieurs endroits de colonisation. La deuxième semaine, je l'amenais le mardi, sur la rivière Bonaventure.

"Je voulais montrer au ministre la valeur de la rivière et que le prix de loyer devrait être plus élevé. De même pour la rivière Cascapédia. Le ministre me permit d'augmenter les prix de ces loyers. Pour la rivière Cascapédia le bail a expiré il y a deux mois et les Américains ont renouvelé le bail et ils payent maintenant $12,000 piastres au lieu de $6,500 qu'ils payaient auparavant.

"Le voyage de M. Prévost lui a donc démontré la valeur des rivières."

Le lendemain, nous revinmes à New-Carlisle et M. Prévost s'occupa des colons qui venaient le voir. Il en a vu beaucoup. Les pêcheurs rencontrèrent M. Prévost. Ce dernier a constaté dans son voyage que le prix qu'ils payaient ne pouvait être augmenté.

"Ce voyage en un mot a été très utile et essentiel."

Transquestionné par Mtre Laflamme, le témoin dit que M. Prévost est un de ses amis.

"Lorsque nous sommes allés sur la rivière Bonaventure, nous avons pêché. Les baux des rivières s'accordent depuis longtemps. Les prix ont été augmentés quelquefois. Je n'ai eu connaissance que de l'augmentation faite par monsieur Prévost.

"Avez-vous quelque intérêt forestier directement ou indirectement?.'

"Je ne comprends pas. Voulez-vous dire des lots à moi ; si c'est cela, je réponds non. Tout ce que je fais, je demande au département des lots pour mes électeurs."

M. NAPOLEON DION,

député de Témiscouata à la Législature, est le témoin suivant :

L'hon. M. Prévost, dit-il, est venu dans la région des Squattecks, située dans mon comté, en juillet dernier.

"Nous avons visité les différentes paroisses où il se fait de la colonisation. Ce voyage a encouragé les colons ; car le ministre leur a parlé et leur a donné de bons conseils. Nous sommes revenus par Trois-Pistoles."

Transquestionné par Mtre Laflamme, le témoin dit qu'au département de la Colonisation, M. Castonguay est un homme compétent.

"Le voyage de M. Prévost n'est pas pour voir si ses employés sont compétents ; mais pour voir si les réclamations des colons sont justes.

"Nous avons parlé dans plusieurs paroisses. La ville de Fraserville a voté 150 piastres pour la réception et la Société de Colonisation a souscrit un montant également.

M. Donat Caron, député du comté de Matane, à la législature provinciale, est le témoin suivant. L'hon. M. Prévost est allé dans le comté de Matane, il est arrivé à Causapscal, j'ai visité avec lui plusieurs endroits de colonisation.

"La visite du ministre a eu son effet sur les colons."

Mtre Laflamme lui pose quelques questions.

La Cour s'ajourne à deux heures et quart.

BELLES NOCES DE DIAMANT

M. l'abbé Frs. Daniel P. S. S. célèbre aujourd'hui, le soixantième anniversaire de

SON SACERDOCE

Le vieil octogénaire après une vie toute remplie de bonnes oeuvres, vit dans la retraite et la prière

AU SEMINAIRE

D'une manière toute sulpicienne, c'est-à-dire dans la plus grande simplicité, on a célébré aujourd'hui, au Séminaire Notre-Dame, le soixantième anniversaire de l'ordination sacerdotale de M. l'abbé François Daniel, P.S.S., vicaire de la paroisse Notre-Dame, depuis de nombreuses années.

Seuls, les confrères et quelques invités, ont pris part à la fête, et sont venus féliciter le vénérable jubilaire, qui, malgré ses 85 ans, remplit toujours, avec une fidélité de jeune lévite, ses fonctions de directeur général de l'oeuvre de la Sainte-Enfance au Canada et aux Etats-Unis.

Qui ne connaît le bon M. Daniel ? Son dévouement inlassable, sa charité active, sa bonté, lui ont attiré l'affection de tous les paroissiens de Notre-Dame, qui ont eu l'occasion de l'approcher. Les milliers d'enfants qu'il a préparés à la première communion, aujourd'hui presque vieillards, se souviennent de son ardeur, de son zèle tout apostolique. Nous qui avons le plaisir de tracer ces lignes, nous nous souvenons agréablement de ces petites fêtes que le bon M. Daniel venait présider à certains jours de congé, au temps où nous étions au collège de Montréal, de ces

M. l'abbé Frs. Daniel, P. S. S., qui a fêté aujourd'hui le soixantième anniversaire de son ordination sacerdotale. — Photo. Laprés et Lavergne, angle des rues Saint-Denis et Ontario.

petites séances improvisées qu'en compagnie de M. l'abbé Sorin, P.S.S., son confrère, de vénérée mémoire, il nous donnait avec tant de gaîté, d'entrain, il y a de cela une dizaine d'années. Alors, M. Daniel était encore alerte pour son âge, sa vigueur était remarquable, malgré ses soixante-quinze ans.

Aujourd'hui, le vénéré vieillard passe sa vie dans la méditation, dans la prière en attendant l'heure des éternelles récompenses, qu'il a si dignement méritées. Son nom pourra disparaître, sa mémoire vivra longtemps dans la paroisse Notre-Dame.

M. l'abbé Frs Daniel est âgé aujourd'hui de 85 ans. Il est né en Normandie, dans le diocèse de Coutances. Au Canada, chose assez curieuse, il a toujours exercé le ministère à la paroisse Notre-Dame. Dans ses premières années de sacerdoce, il s'est beaucoup occupé de prédication. Son oeuvre spéciale a été celle des catéchismes préparatoires à la première communion ; les enfants qu'il a préparés à ce grand acte se chiffrent par milliers.

Depuis un grand nombre d'années, M. Daniel est directeur de l'oeuvre de la Sainte-Enfance au Canada et aux Etats-Unis, oeuvre à laquelle il a toujours travaillé avec un zèle, digne d'un fils du vénérable M. Olier.

Qu'il nous soit permis aujourd'hui, de lui offrir nos voeux les plus respectueux.

FEU AUGUSTE NOEL

Le corps de feu Auguste Noël est arrivé, ce matin, d'Edmonton à Victoriaville.

DEPLORABLE EXPLOITATION

Une trentaine d'immigrants galiciens portent plainte, ce matin, contre un Juif,

MOSES TATARINSKY

Ce dernier aurait reçu de chacun d'eux six dollars, en leur promettant du travail immédiat.

UNE SOMMATION

Un cas bien déplorable, et qui montre de quelle exploitation sont victimes les immigrants qui nous arrivent tous les jours, a été porté à la connaissance de la cour de police, ce matin.

Une trentaine d'immigrants galiciens se sont présentés au greffe et ont porté plainte contre un juif du nom de Moses Tatarinsky, qui tient un bureau de placement rue Dorchester. D'après la plainte, Tatarinsky aurait promis de l'ouvrage immédiat aux Galiciens, moyennant le versement d'une somme de $6.00 chacun

Les nouveaux arrivés se rendirent aussitôt à la demande du juif et lui remirent la somme demandée.

Depuis, aucun d'eux n'a pu se procurer du travail.

Les Galiciens se rendirent au consulat d'Autriche, où ils mirent M. Vandmayer, le secrétaire du consul, au courant de ce qui s'était passé. Ces démarches ont résulté en une lettre de sommation, envoyée par le greffe de la cour de police au nommé Tatarinsky, lui ordonnant de venir s'expliquer à la cour.

A DELORIMIER

Le conseil de Delorimier a siégé, hier soir sous la présidence du maire C. Messier.

Sur rapport du comité des chemins il a été décidé de faire payer, aux propriétaires qui désirent avoir des trottoirs permanents, 90 cents la verge carrée, soit ⅓ du coût total.

Les estimateurs procèderont immédiatement à estimer les terrains qui doivent être expropriés pour l'ouverture des rues Chapleau, Dufresne et Marianne. C'est le dernier coup porté à l'ancien parc Delorimier.

NAISSANCES

BRUNET — A Montréal, le 28 mai 1907, au No 59 rue Chambord, l'épouse de M. Arthur Brunet, un fils, baptisé Joseph-René-Paul-Arthur.

Parrain et marraine, M. et Mme Napoléon Desjardins.

CHENEVERT — A Trois-Rivières, Qué., le 25 mai 1907, l'épouse de M. D. Chenevert, une fille, baptisée Marie-Marguerite-Angèle-Gabrielle.

Parrain et marraine, M. Omer Chenevert et Mlle Bertha Chenevert, frère et soeur de l'enfant.

DICAIRE — A Montréal, le 22 mai 1907, au No 226 rue Workman, l'épouse de M. Philip Dicaire, une fille, baptisée Marie-Alma-Bernadette-Emerentienne.

Parrain et marraine, M. et Mme L. Payant, oncle et tante de l'enfant.

LEBRUN — A Montréal, le 21 mai, 1907, au No 709 rue Notre-Dame Ouest, l'épouse de M. J. M. Lebrun, comptable, un fils, baptisé Joseph-Armand-Rodrigue.

Parrain et marraine, M. et Mme J. M. Lebrun, grands-parents de l'enfant.

LABOURSODIERE — En cette ville, le 19 mai 1907, l'épouse d'Alexandre Laboursodière, une fille, baptisée Marie-Alexina-Thérèse.

Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Racette, oncle et tante de l'enfant.

SARRASIN — Au No 61 rue Lévis, Sainte-Cunégonde, l'épouse de M. Nap. Sarrasin, manufacturier, un fils, baptisé René-Ernest-Hector.

Parrain et marraine, M. Edouard Sarrasin et Mlle Emélia Martin, frère et cousine de l'enfant.

SIROIS — En cette ville, le 24 mai 1907, au No 787 Demontigny Est, l'épouse de M. Ludger Sirois, un fils, Joseph-Magdelger-Yvan.

Parrain et marraine, M. Joseph Plourde et Mlle Edith Marquis.

DECES

HANNAFORD — En cette ville, le 28 mai, 1907, à l'âge de 81 ans, Richard Hannaford.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 30 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, à 2.30 heures après-midi, No 1101 avenue Papineau.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GARIEPY — A Lachenaie, le 28 mai 1907, à l'âge de 83 ans et 9 mois, M. Ephrem Gariépy, rentier.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 30 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son fils, Henri Gariépy, à 8½ heures, pour se rendre à l'église paroissiale, et de là au cimetière, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON — En cette ville, à l'âge de 76 ans et 4 mois, Dame veuve Stanislas Gagnon, née Kaussmann — Emélie — 275 Saint-Charles-Borromée.

Avis des funérailles plus tard.

MALHIOT — A Saint-Hyacinthe, Qué., le 28 mai 1907, à l'âge de 82 ans, Marie-Amanda Boulangette, veuve de feu J. E. Malhiot, en son vivant courtier.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 31 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son gendre, Arthur Lamothe, No 333 rue Girouard, à 9.30 heures, pour se rendre à l'église Notre-Dame du Rosaire, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, de Montréal, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NADEAU — En cette ville, le 29 mai 1907, à l'âge de 1 mois et 10 jours, Joseph-Ernest-Rémi, enfant bien-aimé de E. J. Nadeau, pharmacien.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 31 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 1032 rue Cadieux, à 2 heures p.m., pour se rendre au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

PERRAULT — A Saint-Sulpice, le 15 mai 1907, à l'âge de 16 ans, 9 mois et 16 jours, Joseph, fils de Dame veuve Côme Perrault.

Les funérailles ont eu lieu vendredi, le 17 du courant.

RICHER — A Sainte-Geneviève, comté Jacques-Cartier, le 28 mai 1907, à l'âge de 67 ans et 6 mois, Célanie Théoret, épouse de Benjamin Richer, cultivateur.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 30 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, à 9 heures, pour se rendre à l'église paroissiale, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

WILSCAM — A Hull, Qué., le 27 mai, 1907, à l'âge de 52 ans, Gustave Wilscam, de Montréal, chez son gendre, M. Louis Cousineau, avocat.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 30 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 305 rue des Seigneurs, à 9 a.m., pour se rendre à l'église Saint-Joseph et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MESSE DE REQUIEM

NAULT — Une messe de requiem sera chantée le 1er juin, à 7 heures, à la chapelle des Pères Rédemptoristes, Hochelaga, pour le repos de l'âme de feu Charles Nault.

Parents et amis sont priés d'y assister.